



Société
Mycologique
et
Botanique
de la région
Chambérienne

n°13
2008

Bulletin
de la Société
Mycologique
et Botanique
de la Région
Chambérienne



ÉDITORIAL

Voici (enfin !) le treizième numéro du bulletin annuel de notre association. En totale adéquation avec les objectifs fixés par le conseil d'administration dès la genèse du premier numéro, cette publication relate d'abord et avant tout nos activités de l'année écoulée. Elle constitue ainsi, au fil des ans, une véritable mémoire de notre vie associative. Rappelons ici, que les anciens bulletins sont disponibles sur notre site Internet : <http://perso.wanadoo.fr/smbrc>. Cette mémoire est très ciblée sur les comptes-rendus de nos balades botaniques et mycologiques. La diffusion des listes, les plus complètes possibles, des plantes et champignons reconnus au cours de ces sorties est un élément essentiel de cette mémoire. Ces listes constituent autant de points de repères pour suivre sur le long terme l'évolution de la flore et de la fonge de notre région.

Dans cette édition, nous trouvons également l'évocation de deux temps forts de l'année 2007 : d'une part notre première exposition botanique dans l'espace animation du centre commercial Chamnord et d'autre part, l'animation mycologique à la Motte-Servolet. Ces deux évènements témoignent de notre capacité à évoluer, pour partager avec un public, chaque jour davantage sollicité et parfois difficile à capter par une association modeste comme la notre, l'intérêt qui nous anime pour les plantes, les champignons et la préservation de leurs milieux de vie. Le fait de proposer à une municipalité, comme La Motte-Servolet en 2007, une animation complète, incluant sur la durée d'un week-end, une conférence débat, des sorties sur le terrain, une initiation à la détermination des champignons pour les habitants de la commune et même une dégustation de quelques champignons comestibles, constitue très certainement un modèle, toujours perfectible et adaptable, à reproduire dans les communes du bassin chambérien et au-delà.

Notre bulletin a également pour objectif de faire connaître et reconnaître au plus grand nombre notre association et ses activités. Parallèlement, en 2007, l'édition et la large diffusion de la plaquette "Liste rouge des plantes vasculaires de Savoie", prolongement de l'inventaire publié en 2006, est venu compléter notre communication vers le grand public mais aussi les élus, les administrations et toutes les structures impliquées dans la préservation de notre environnement.

Nombreux sont les petites mains, les neurones et les plumes ayant participé de près ou de loin à la réalisation de ce bulletin. Que chaque propriétaire de ces "accessoires" trouvent ici l'expression chaleureuse de mes remerciements pour leur contribution. Vivement le bulletin n° 14 !



Thierry Delahaye

LISTE ROUGE DES PLANTES VASCULAIRES DE SAVOIE 2006

La liste rouge des plantes vasculaires de Savoie recense les plantes menacées de disparition dans le département. Leur probabilité d'extinction en Savoie est évaluée selon les critères de l'UICN déclinés au niveau régional.



Gentiana verna

VU

L'inscription d'une espèce dans la catégorie «vulnérable» implique soit le constat d'une régression moyenne des populations, soit l'existence historique et actuelle d'un nombre restreint de populations. Le plus souvent ces espèces sont rares, ou localisées dans des milieux humides, secs ou rudéraux menacés. Elles peuvent aussi être très rares mais constituées de populations aux effectifs importants présents au sein de milieux rocheux, herbacés ou forestiers non menacés.



Linum catharticum

EN

Les critères retenus pour inscrire une espèce dans la catégorie «en danger» sont de même nature que pour la catégorie précédente mais exacerbés : constat d'une forte régression ou de grande rareté pour laquelle toute diminution des effectifs conduirait à faire régresser dramatiquement les populations. Il s'agit le plus souvent d'espèces très rares ou menées à l'extinction dans ce cas de populations aux effectifs réduits présents au sein de milieux humides, secs ou rudéraux menacés.



Juncus maritima

CR

Les espèces inscrites dans la catégorie «au bord de l'extinction» ont atteint en 2005 le seuil critique au-delà duquel toute atteinte à leur population est susceptible d'entraîner leur disparition du département. Il s'agit uniquement d'espèces ayant subi une très forte régression ou très rares, connues en général d'une ou deux localités.



Gentiana saxatilis

RE

La catégorie «éteinte régionalement – dans le cas présent en Savoie» regroupe les espèces considérées comme disparues du département.



Tulipa silvestris

EW

Cette catégorie «éteinte à l'état sauvage» est attribuée aux espèces qui n'existent plus dans la nature dans toute leur aire de distribution, mais qui existent encore en culture dans les jardins ou les conservatoires botaniques. Seules quelques-unes des néo-tulipes de Savoie entrent dans cette catégorie.

Plaquette disponible gratuitement auprès de l'association.

DE YENNE À TRAIZE, DE *SEDUM RUBENS* EN *CAREX BREVICOLLIS*

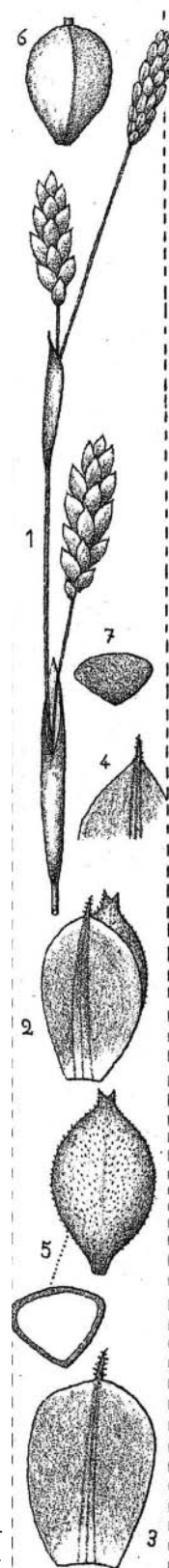
COMPTE RENDU DE LA SORTIE DU 24 MARS 2007

Par Thierry Delahaye

Chaque année, la première sortie botanique de la saison est un moment privilégié de la vie de notre association. Elle signe le retour de l'activité première des naturalistes : l'observation sur le terrain des plantes, des champignons et autres mousses et bestioles en tout genre. C'est aussi souvent l'occasion d'accompagner *in situ* de nouveaux adhérents qui nous ont rejoints au cours de l'automne ou de l'hiver. Bref, un rendez-vous à ne pas manquer.

Alors, malgré la neige qui la veille a blanchi les campagnes savoyardes jusqu'à basse altitude et le ciel gris et bas de ce samedi 24 mars, peu engageant pour les herborisations printanières, nous partons avec au moins l'idée d'effectuer une jolie randonnée... Pour les plantes, nous verrons bien.

Nous démarrons du hameau des Couleurs sur les hauteurs de Yenne et si nous sortons les parapluies, c'est seulement pour faire fuir quelques gouttes. Gérard Mouton nous met en garde, l'itinéraire qu'il a soigneusement repéré est un peu longuet. Mais après avoir parcouru à peine quelques centaines de mètres, les premières dalles calcaires en bordure du chemin nous stoppent dans notre élan : *Draba muralis* et *Sedum cepaea*, deux classiques de nos herborisations dans l'Avant-Pays, accompagnent *Sedum rubens*, méconnu en Savoie et *Lathyrus aphaca*, une messicole très raréfiée qui occupe peut-être là un biotope primaire. Dans la lisière de la chênaie pubescente à buis, qui représente le stade final de la dynamique de la végétation sur ces coteaux calcaires, nous repérons de jeunes pousses de *Campanula persicifolia*. L'occasion de rappeler que c'est une des dix espèces dont nous essayons, dans notre association, de réaliser l'inventaire en Savoie... Tout comme *Asplenium ceterach* que nous rencontrons un peu plus loin sur des rochers. Dans une pelouse à *Bromus erectus*, un secteur écorché par le piétinement des animaux domestiques voit s'épanouir un joli cortège de plantes annuelles. Cet arrêt nous permet notamment de déterminer *Aphanes arvensis* et *Sherardia arvensis*. Ces secteurs, de surface souvent très réduite, participent grandement à la biodiversité et à l'intérêt des pelouses sèches dans lesquelles ils s'insèrent en mosaïque. Un autre secteur nous permet de compléter notre liste de thérophytes avec en particulier *Bombycilaena erecta*, protégé en région Rhône-Alpes. Nous continuons à grimper vers le sommet des falaises qui surplombent le Rhône. Dans le sous-bois, la flore vernale est représentée par *Corydalis solida*, *Daphne laureola*, *Viola reichenbachiana*, etc. Les inflorescences ne sont pas encore apparues, mais nous reconnaissons *Doronicum pardalianches* aux tapis, parfois de plusieurs dizaines de mètres carrés, de feuilles profondément découpées en cœur à la base. L'heure tourne et Gérard nous fait remarquer que nous n'avons pas encore effectué la moitié de l'itinéraire prévu, ni vu les plantes que nous sommes venus chercher ! Mais voilà qu'à la faveur de placages glaciaires, l'observation de plantes acidophiles avec par exemple *Calluna vulgaris* et *Genista germanica* ralentit une nouvelle fois notre allure. Nous arrivons enfin sur le dessus des falaises et ils sont là ! Qui çà ? Les rares, les grands, les beaux, les poilus : *Carex brevicollis*. Tout le monde ne manifeste pas immédiatement le même enthousiasme que nos guides et il faut insister à nouveau sur la rareté et la protection réglementaire dont bénéficie la laïche à bec court pour que tous regardent d'un autre œil ces touffes d'herbes. Les lecteurs qui souhaiteraient en savoir un peu plus sur ce *Carex* retourneront consulter le compte rendu de notre sortie du 18 mars 2000 (Delahaye & Lequay, 2001). Rappelons seulement ici que *Carex brevicollis* n'est connu en Savoie qu'à Yenne, Traize et Saint-Alban-de-Montbel. Toutefois, des biotopes favorables sur les chaînes du mont Tournier, du mont de la Charvaz, du mont du Chat et de la montagne de l'Épine nous laissent espérer la découverte de nouvelles stations.



Carex brevicollis –
Dessin extrait de "Cypéracées" – Husnot T.

La curiosité des participants est davantage excitée par l'étonnante *Lathraea squamaria*. Une "belle" qui a perdu l'atour qui caractérise le monde végétal : la chlorophylle. Elle subvient à ses besoins en matières carbonées en parasitant divers arbres dont le noisetier, les ormes et même le lierre (Boullard, 1990). Est-ce réellement l'heure officielle du goûter ? Peu importe, c'est le moment de déguster quelques préparations maisons qui rivalisent de bons goûts. Ces petits délices nous ravigotent pour finir notre périple. Des boisements frais nous offrent d'autres vernaies dont *Anemone nemorosa*, *Scilla bifolia* et *Leucojum vernum*, une de plus inscrite à l'inventaire systématique pour les membres de la SMBRC. En traversant presque nuitamment le hameau de Charosse, nous pouvons encore apercevoir sur quelques vieux murs *Sedum rubens*... Le jour finit de décliner et nous contrainst à ranger au fond du sac flores et carnets pour regagner Les Couleurs : la boucle est bouclée ! Une dernière tasse de thé partagée conclut cette balade et scelle son souvenir.

LISTE DES PLANTES OBSERVÉES

(d'après les notes de Thierry Delahaye).

Commune : Yenne

Lieu-dit : Les Couleurs

Altitude : 380 m

Coordonnées : longitude 3,7834 gr – latitude 50,7647 gr

Communauté dominée par les plantes annuelles vernaies en bordure de la piste :

<i>Arabis hirsuta</i> (L.) Scop. (arabette hérissée)	<i>Lamium purpureum</i> L. (lamier rouge)
<i>Arenaria serpyllifolia</i> L. subsp. <i>serpyllifolia</i> (sabline à feuilles de serpolet)	<i>Lathyrus aphaca</i> L. (gesse sans feuilles)
<i>Bellis perennis</i> L. subsp. <i>perennis</i> (pâquerette)	<i>Plantago media</i> L. subsp. <i>media</i> (plantain moyen)
<i>Capsella bursa-pastoris</i> (L.) Medik. subsp. <i>bursa-pastoris</i> (bourse à pasteur)	<i>Poa annua</i> L. (pâturin annuel)
<i>Dactylis glomerata</i> L. subsp. <i>glomerata</i> (dactyle aggloméré)	<i>Potentilla sterilis</i> (L.) Garcke (potentille faux fraisier)
<i>Draba muralis</i> L. (drave des murailles)	<i>Ranunculus bulbosus</i> L. subsp. <i>bulbosus</i> (renoncule bulbeuse)
<i>Euphorbia cyparissias</i> L. (euphorbe faux cyprès)	<i>Rubia peregrina</i> L. subsp. <i>peregrina</i> (garance voyageuse)
<i>Geranium robertianum</i> L. subsp. <i>robertianum</i> (herbe à Robert)	<i>Saponaria ocymoides</i> L. subsp. <i>ocymoides</i> (saponaire rose)
<i>Geranium rotundifolium</i> L. (géranium à feuilles rondes)	<i>Sedum cepaea</i> L. (orpin pourpier)
<i>Glechoma hederacea</i> L. (lierre terrestre)	<i>Sedum rubens</i> L. subsp. <i>rubens</i> (orpin rougeâtre)
<i>Hypericum perforatum</i> L. subsp. <i>perforatum</i> (millepertuis perforé)	<i>Sedum sexangulare</i> L. (orpin à six angles)
	<i>Veronica persica</i> Poir. (véronique de Perse)
	<i>Vicia hirsuta</i> (L.) Gray (vesce hérissée)

Commune : Yenne

Lieu-dit : Bramafan

Altitude : 390 à 400 m

Coordonnées : longitude 3,7834 gr – latitude 50,7638 gr

Piste forestière dans la chênaie pubescente :

<i>Acer campestre</i> K. Maly (érable champêtre)	<i>Medicago lupulina</i> L. subsp. <i>lupulina</i> (minette)
<i>Achillea millefolium</i> L. subsp. <i>millefolium</i> (achillée millefeuille)	<i>Plantago media</i> L. subsp. <i>media</i> (plantain moyen)
<i>Aquilegia vulgaris</i> L. subsp. <i>vulgaris</i> (ancolie vulgaire)	<i>Polypodium interjectum</i> Shivas (polypode intermédiaire)
<i>Asplenium trichomanes</i> L. subsp. <i>trichomanes</i> (capillaire des murailles)	<i>Primula veris</i> L. subsp. <i>veris</i> (primevère officinale)
<i>Buxus sempervirens</i> L. (buis)	<i>Primula vulgaris</i> Huds. subsp. <i>vulgaris</i> (primevère acaule)
<i>Campanula persicifolia</i> L. subsp. <i>persicifolia</i> (campanule à feuilles de pêcher)	<i>Pulmonaria montana</i> Lej. subsp. <i>montana</i> (pulmonaire des montagnes)
<i>Carex digitata</i> L. (laîche digitée)	<i>Quercus humilis</i> Mill. subsp. <i>humilis</i> (chêne pubescent)
<i>Carex sylvatica</i> Huds. subsp. <i>sylvatica</i> (laîche des forêts)	<i>Ribes alpinum</i> L. (groseillier des Alpes)
<i>Euphorbia amygdaloides</i> L. subsp. <i>amygdaloides</i> (euphorbe à feuilles d'amandier)	<i>Sanguisorba minor</i> Scop. subsp. <i>minor</i> (petite sanguisorbe)
<i>Hippocrepis emerus</i> (L.) Lassen subsp. <i>emerus</i> (coronille émérés)	<i>Sorbus aria</i> (L.) Crantz subsp. <i>aria</i> (alouchier)
<i>Lamium galeobdolon</i> (L.) L. subsp. <i>montanum</i> (Pers.) Hayek (lamier des montagnes)	<i>Teucrium botrys</i> L. (germandrée botryde)
<i>Lathyrus vernus</i> (L.) Bernh. subsp. <i>vernus</i> (gesse printanière)	<i>Urtica dioica</i> L. subsp. <i>dioica</i> (ortie dioïque)
<i>Luzula pilosa</i> (L.) Willd. (luzule poilue)	<i>Viburnum lantana</i> L. (viorne lantane)
	<i>Vicia sepium</i> L. (vesce des haies)
	<i>Viola alba</i> Besser subsp. <i>scotophylla</i> (Jord.) Nyman (violette à feuilles sombres)

Commune : Yenne

Lieu-dit : Les Côtes

Altitude : 410 m

Coordonnées : longitude 3,7809 gr – latitude 50,7595 gr

Pelouse sèche avec dalles et microfalaises calcaires :

<i>Amelanchier ovalis</i> Medik. (amélanchier à feuilles ovales)	<i>Bothriochloa ischaemum</i> (L.) Keng (chiendent à balais)
<i>Asplenium ceterach</i> L. subsp. <i>ceterach</i> (doradille)	<i>Bromus erectus</i> Huds. subsp. <i>erectus</i> (brome dressé)
<i>Asplenium ruta-muraria</i> L. subsp. <i>ruta-muraria</i> (aspénium rue de muraille)	<i>Buxus sempervirens</i> L. (buis)

Carex halleriana Asso subsp. *halleriana* (laïche de Haller)
Euphorbia cyparissias L. (euphorbe faux cyprès)
Geranium columbinum L. (géranium colombin)
Globularia bisnagarica L. (globulaire allongée)
Juniperus communis L. subsp. *communis* (genévrier commun)
Ligustrum vulgare L. (troène)
Luzula campestris (L.) DC. (luzule des champs)
Luzula pilosa (L.) Willd. (luzule poilue)
Muscari comosum (L.) Mill. (muscari à toupet)
Potentilla neumanniana Rchb. (potentille du printemps)
Prunus mahaleb L. (bois de Sainte-Lucie)
Prunus spinosa L. (prunellier)

Commune : Yenne

Lieu-dit : Les Côtes

Altitude : 440 m

Coordonnées : longitude 3,77829 gr – latitude 50,75673 gr

Pelouse sèche pâturée avec secteur écorché par le piétinement :

Anthyllis vulneraria L. s.l. (anthyllide vulnéraire)
Aphanes arvensis L. (aphanès des champs)
Arabidopsis thaliana (L.) Heynh. (arabidopsis de Thal)
Arenaria serpyllifolia L. subsp. *serpyllifolia*
(sabline à feuilles de serpolet)
Bombycilaena erecta (L.) Smoljan. (micrope dressé)
Bromus erectus Huds. subsp. *erectus* (brome dressé)
Capsella bursa-pastoris (L.) Medik. subsp. *bursa-pastoris*
(bourse à pasteur)
Carex caryophyllea Latourr. (laïche du printemps)
Cerastium brachypetalum Desp. ex Pers.
subsp. *brachypetalum* (céraiste à pétales courts)
Cerastium glomeratum Thuill. (céraiste aggloméré)
Crepis sancta (L.) Bornm. (crépide sainte)
Dianthus sylvestris Wulfen subsp. *sylvestris*
(œillet des rochers)
Echium vulgare L. subsp. *vulgare* (vipérine vulgaire)
Erodium cicutarium (L.) L'Hér. subsp. *cutarium*
(érodium à feuilles de ciguë)
Erophila praecox (Steven) DC. (drave précoce)
Erophila verna (L.) Chevall. (drave du printemps)
Euphorbia helioscopia L. (euphorbe réveille matin)
Helianthemum nummularium (L.) Mill.
(hélianthème nummulaire)
Hieracium pilosella L. (épervière piloselle)
Hippocrepis comosa L. (hippocrévide à toupet)
Hypochaeris radicata L. subsp. *radicata* (porcelle enracinée)
Lamium purpureum L. (lamier rouge)
Muscari neglectum Guss. ex Ten. (muscari à grappe)
Plantago lanceolata L. subsp. *lanceolata* (plantain lancéolé)
Plantago media L. subsp. *media* (plantain moyen)
Ranunculus bulbosus L. subsp. *bulbosus*
(renoncule bulbeuse)
Salvia pratensis L. subsp. *pratensis* (sauge des prés)

Commune : Yenne

Lieu-dit : La Carterie

Altitude : 440 à 470 m

Coordonnées : longitude 3,7730 gr – latitude 50,7615 gr

Bois feuillus acidifloraux à calcicoles, relativement frais :

Acer pseudoplatanus L. (érable sycomore)
Anthriscus sylvestris (L.) Hoffm. subsp. *sylvestris*
(cerfeuil des prés)
Arabis turrita L. (arabette tourette)
Asplenium adiantum-nigrum L. subsp. *adiantum-nigrum*
(asplénium noir)
Asplenium fontanum (L.) Bernh. subsp. *fontanum*
(asplénium des fontaines)
Asplenium scolopendrium L. subsp. *scolopendrium*
(asplénium scolopendre)
Asplenium trichomanes L. subsp. *trichomanes*
(capillaire rouge)
Berberis vulgaris L. (épine vinette)

Quercus humilis Mill. subsp. *humilis* (chêne pubescent)
Rubia peregrina L. subsp. *peregrina* (garance voyageuse)
Ruscus aculeatus L. (fragon piquant)
Sanguisorba minor Scop. subsp. *minor* (petite sanguisorbe)
Saponaria ocymoides L. subsp. *ocymoides* (saponaire rose)
Saxifraga tridactylites L. (saxifrage à trois doigts)
Sedum album L. subsp. *album* (orpin blanc)
Sedum sexangulare L. (orpin à six angles)
Teucrium botrys L. (germandrée botryde)
Teucrium chamaedrys L. (germandrée petit chêne)
Teucrium montanum L. (germandrée des montagnes)



Bombycilaena erecta — Photo Thierry Delahaye

Sedum rubens L. subsp. *rubens* (orpin rougeâtre)
Sherardia arvensis L. (rubéole des champs)
Taraxacum laevigatum (Willd.) DC. (pissenlit lisse)

Calluna vulgaris (L.) Hull (callune vulgaire)
Cardamine flexuosa With. (cardamine flexueuse)
Carex flacca Schreb. subsp. *flacca* (laïche glauque)
Carex pilosa Scop. (laïche poilue)
Carpinus betulus L. (charme)
Castanea sativa Mill. (châtaignier)
Colchicum autumnale L. (colchique d'automne)
Corydalis solida (L.) Clairv. subsp. *solida*
(corydale à tubercule plein)
Daphne laureola L. subsp. *laureola* (daphné lauréole)
Digitalis grandiflora Mill. (digitale à grandes fleurs)
Doronicum pardalianches L. (doronic à feuilles cordées)
Dryopteris filix-mas (L.) Schott (fougère mâle)

Genista germanica L. (genêt d'Allemagne)
Geranium lucidum L. (géranium luisant)
Hedera helix L. subsp. *helix* (lierre)
Ilex aquifolium L. (houx)
Laburnum anagyroides Medik. subsp. *anagyroides*
 (cytise à grappes)
Lamium maculatum (L.) L. (lamier tacheté)
Lonicera periclymenum L. subsp. *periclymenum*
 (chèvrefeuille des bois)
Lonicera xylosteum L. (chèvrefeuille des haies)
Mercurialis perennis L. (mercuriale vivace)

Commune : Traize

Lieu-dit : Queboutanne

Altitude : 510 m

Coordonnées : longitude 3,7685 gr – latitude 50,7615 gr

Petite zone écorchée avec dalles calcaires :

Allium lusitanicum Lam. (ail du Portugal)
Aphanes arvensis L. (aphanès des champs)
Bombacillaena erecta (L.) Smoljan. (micrope dressé)
Scleranthus perennis L. subsp. *perennis* (gnavelle vivace)
Sedum rubens L. subsp. *rubens* (orpin rougeâtre)
Sedum sexangulare L. (orpin à six angles)
Sesleria caerulea (L.) Ard. subsp. *caerulea* (seslérie bleuâtre)

Commune : Traize

Lieu-dit : L'Emburchet

Altitude : 620 à 630 m

Coordonnées : longitude 3,7582 gr – latitude 50,7518 gr

Bois feuillus thermophiles :

Arabis turrata L. (arabette tourette)
Arum maculatum L. (gouet)
Asplenium fontanum (L.) Bernh. subsp. *fontanum*
 (asplénium des fontaines)
Brachypodium sylvaticum (Huds.) P. Beauv.
 subsp. *sylvaticum* (brachypode des forêts)
Buxus sempervirens L. (buis)
Campanula persicifolia L. subsp. *persicifolia*
 (campanule à feuilles de pêcher)
Carex brevicollis DC. (laïche à bec court)
Carex flacca Schreb. subsp. *flacca* (laïche glauque)
Castanea sativa Mill. (châtaignier)
Cornus mas L. (cornouiller mâle)
Euphorbia amygdaloides L. subsp. *amygdaloides*
 (euphorbe à feuilles d'amandier)

Commune : Traize

Lieu-dit : Panisset

Altitude : 560 m

Coordonnées : longitude 3,7600 gr – latitude 50,7480 gr

Communauté des sous-bois méso-hygrophiles, basophiles :

Aegopodium podagraria L. (herbe aux goutteux)
Allium ursinum L. subsp. *ursinum* (ail des ours)
Anemone nemorosa L. (anémone des bois)
Asplenium scolopendrium L. subsp. *scolopendrium*
 (asplénium scolopendre)
Cardamine heptaphylla (Vill.) O. E. Schulz
 (dentaire à sept folioles)
Doronicum pardalianches L. (doronic pardalianches)

Moehringia muscosa L. (sabline des mousses)
Oxalis acetosella L. (oxalis petite oseille)
Phyteuma spicatum L. (raiponce en épi)
Pteridium aquilinum (L.) Kuhn subsp. *aquilinum*
 (fougère aigle)
Ribes alpinum L. (groseillier des Alpes)
Teucrium scorodonia L. subsp. *scorodonia*
 (germandrée des bois)
Vinca minor L. (petite pervenche)
Viola reichenbachiana Jord. ex Boreau
 (violette de Reichenbach)



Lathraea squamaria – Photo Thierry Delahaye

Helleborus foetidus L. (ellébore fétide)
Inula conyza DC. (inule conyze)
Lilium martagon L. (lis martagon)
Mycelis muralis (L.) Dumort. (laitue des murs)
Prunus avium (L.) L. (merisier)
Quercus humilis Mill. subsp. *humilis* (chêne pubescent)
Sesleria caerulea (L.) Ard. subsp. *caerulea*
 (seslérie bleuâtre)
Sorbus aria (L.) Crantz subsp. *aria* (alouchier)
Tanacetum corymbosum (L.) Sch. Bip. subsp. *corymbosum*
 (tanaisie en corymbes)
Viola alba Besser subsp. *alba* (violette blanche)
Viola alba Besser subsp. *scotophylla* (Jord.) Nyman
 (violette à feuilles sombres)

Hedera helix L. subsp. *helix* (lierre)
Lathraea squamaria L. (lathrée écailleuse)
Lathyrus vernus (L.) Bernh. subsp. *vernus* (gesse printanière)
Leucojum vernum L. (nivéole du printemps)
Melica uniflora Retz. (mélique uniflore)
Mercurialis perennis L. (mercuriale vivace)
Ranunculus ficaria L. (ficaire)
Scilla bifolia L. (scille à deux feuilles)

BIBLIOGRAPHIE

BOULLARD B., 1990 - Guerre et paix dans le règne végétal - Éditions Marketing, Paris - 336 p.

DELAHAYE T. & LEQUAY A., 2001 – Excursion vernale dans l'Avant-Pays savoyard : sur les traces de Mandrin à la découverte de *Carex brevicollis* DC. et de la flore des balmes. Compte rendu de la sortie du 18 mars 2000 – *Bull. Soc. Mycol. Bot. Région Chambérienne*, n° 6 – pp. 2-7.



LA TOILETTE DE VÉNUS

Texte et dessin par Anne-Marie Prieur

Des balades dans la nature tout en herborisant et de curieuses découvertes : les cheveux de Vénus, son peigne, son miroir, son nombril, son sabot : il y a vraiment de quoi se poser des questions. Vénus a-t-elle fait sa toilette dans la nature en nous laissant quelques beaux souvenirs ?

Voir un monde dans un grain de sable
Et un paradis dans une fleur sauvage
Tenir l'Infini dans la paume de sa main
Et l'Éternité dans une heure.

William Blake

Les fleurs sont dotées d'une forte symbolique et ont joué un rôle important dans les mythes et les légendes. Même les scientifiques, soucieux de descriptions minutieuses de la structure anatomique du monde végétal et d'un classement très rigoureux, ont laissé parler leur imagination dans l'appellation de certaines plantes. Si bien qu'encore aujourd'hui, ces mêmes appellations continuent de faire rêver.

Déesse de l'amour et de la beauté, Aphrodite chez les Grecs, Vénus chez les Romains, n'a laissé personne indifférent. Poètes, peintres et sculpteurs ont laissé parler leur imagination pour nous léguer de magnifiques œuvres (Botticelli et Milo pour ne citer que les plus célèbres).

Mais aussi astrologues, médecins et botanistes lui ont rendu hommage en perpétuant son nom. Et c'est en déterminant les plantes que l'on peut découvrir que mythologie et botanique ne sont pas deux mondes totalement différents. Sensibles aux charmes de Vénus, Dioscoride, médecin grec du 1^{er} siècle et Pline, naturaliste romain de la même époque, attribuèrent à certaines plantes des propriétés en relation avec la beauté de la déesse.

Commençons donc par les **cheveux de Vénus**, *Adiantum capillus-veneris* (appelé aussi capillaire de Montpellier). C'est une petite fougère de la famille des **adiantacées**, aux frondes longuement pétiolées (pétiole noirâtre et limbe d'un beau vert tendre), à l'allure fine et légère. Elle pousse dans les grottes ou sur les rochers humides, surtout calcaires. Elle aime les coins abrités, chauds où l'eau ruisselle. On peut même dire que c'est une plante tropicale.

Pourtant, sa présence a été remarquée dans notre département dans plusieurs endroits comme à Brison-Saint-Innocent, à Saint-Jean-d'Arvey... Elle est classée rare et vulnérable en Savoie.

Du grec *adiantos* qui signifiait "non mouillé" : la plante, arrosée d'eau, demeure sèche et les gouttes de pluie glissent tout simplement. Utilisée comme plante médicinale, elle a la propriété de stopper la chute des cheveux. D'ailleurs, elle fut nommée *capillus-veneris* par les latins, montrant ainsi le lien entre la déesse et la chevelure. La théorie des signatures semble être passée par là. L'attribution de cette délicate fougère à Vénus coulait de source.

Pour coiffer sa belle chevelure, il fallait un peigne et ce fut fait avec une **apiacée** (ex ombellifère) au nom de **Scandix pecten-veneris**, **peigne de Vénus**. Ses fruits très longs remplaçaient avantageusement les dents d'un peigne. C'est une petite plante annuelle, affectionnant les champs cultivés et les friches, une messicole qui croît en terrain calcaire. Elle se rencontre dans toute la France mais elle reste rare en Savoie et en danger de nos jours, comme la plupart des messicoles.

Pour vérifier sa coiffure Vénus se devait d'utiliser un miroir. Il fut encore trouvé parmi les messicoles chez le genre *Legousia*. Le **miroir de Vénus** se nomma donc *Legousia speculum-veneris*. C'est une **campanulacée** aux fleurs d'une couleur violet intense contrastant avec la teinte jaune d'or des champs de blé. La corolle des fleurs est entièrement plane et c'est ce qu'il fallait pour un miroir. Plus sérieusement, la corolle est divisée en cinq lobes obtus terminés en pointe courte avec une gorge blanc verdâtre.

Poursuivant sa toilette, Vénus se mit à quitter une chaussure ou plus exactement un sabot. Mais quel sabot : élégant, léger, d'une belle teinte jaune presque transparente, agrémenté de magnifiques rubans pourpres. Une seule fleur pouvait être à la hauteur des précieux souliers de Vénus, une **orchidée**, *Cypripedium calceolus*, le **sabot de Vénus**. En dire plus serait inutile au regard de la quantité d'articles parus, et même dans notre bulletin n°8 : *Cypripedium calceolus* L. en Savoie.

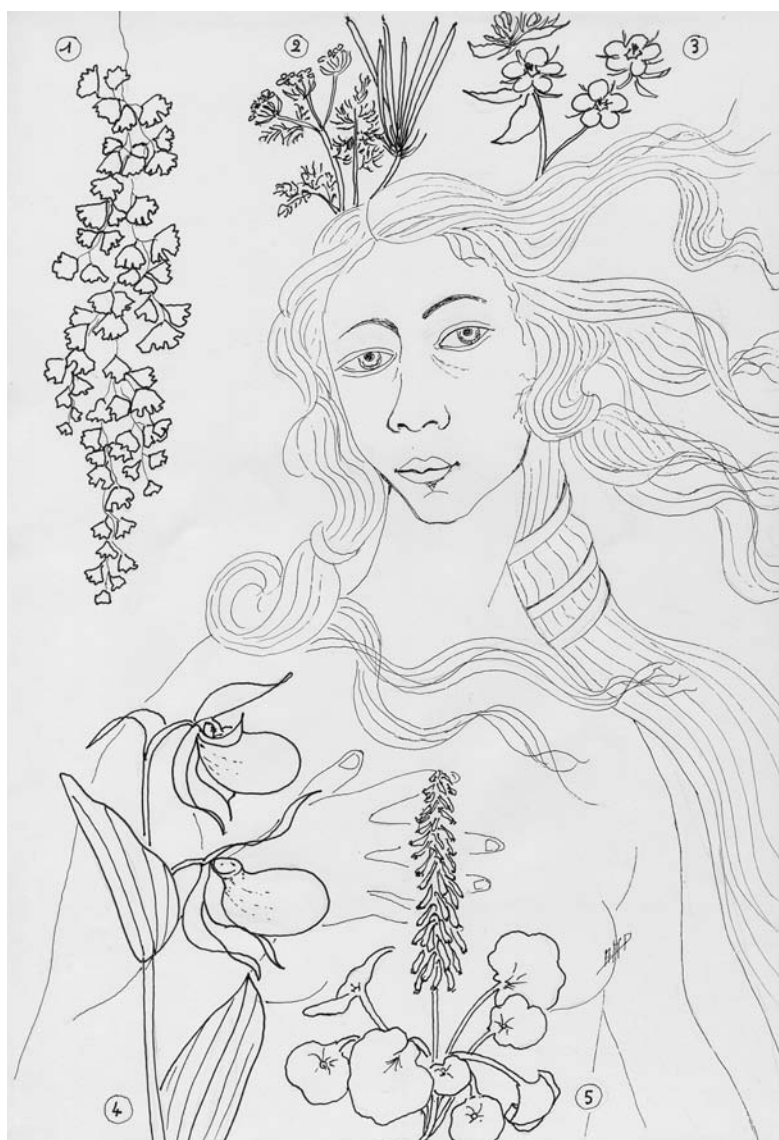
Quittant alors ses vêtements, on vit apparaître son nombril. Ce sont deux étranges **crassulacées** qui furent désignées pour lui faire honneur **Umbilicus horizontalis**, **nombril de Vénus** et **Umbilicus rupestris**, **ombilic de Vénus**. Ces plantes qui poussent sur les rochers et les vieux murs possèdent

des feuilles à l'aspect particulier. De forme quasiment ronde et peltée (le pétiole se rattache au limbe par le centre inférieur), épaisses et ondulées sur le bord, les feuilles partent presque toutes de la base. La feuille se trouve ainsi déprimée en son centre. Sa ressemblance avec un ombilic ne pouvait être qu'évidente. Ses fleurs pendantes forment une grappe allongée couvrant au moins la moitié de la hauteur de la pousse pour *Umbilicus horizontalis* et plus de la moitié de la pousse pour *Umbilicus rupestris*. Les feuilles de cette dernière furent employées en médecine comme diurétique. À l'heure actuelle, elle ne serait employée qu'en usage externe pour soigner les plaies. Nous ne les trouvons pas en Savoie.

Ces quelques très belles plantes perpétuent le mythe de Vénus qui ne semble pas près de s'éteindre et feront encore longtemps courir les botanistes.

BIBLIOGRAPHIE

- BAYER E., BUTTLER K.P., FINKENZELLER X. & GRAU J. ,1998 – Guide de la Flore Méditerranéenne – Éditions Delachaux & Niestlé – 287 p.
 DELAHAYE T., 2003 – *Cypripedium calceolus* L. en Savoie – *Bull. Soc. Mycol. Bot. Région chambérienne*, n° 8 – pp. 34-36.
 DELAHAYE T. & PRUNIER P., 2006 – Inventaire commenté et liste rouge des plantes vasculaires de Savoie – *Bull. Spécial Soc. Mycol. Bot. Région Chambérienne*, n° 2 – 106 p.
 DUCOURTHIAL G., 2003 – Flore magique et astrologique de l'Antiquité – Belin – 655 p.
 LAUBER K. & WAGNER G., 2000 – *Flora Helvetica* – Éditions Haupt, Berne – 1616 p.



1. *Adiantum capillus-veneris*
2. *Scandix pecten-veneris*
3. *Legousia speculum-veneris*
4. *Cypripedium calceolus*
5. *Umbilicus horizontalis*



EXCURSION BOTANIQUE PRINTANIÈRE DE SAINT-BLAISE AU PLAN DU SALÈVE

COMPTE RENDU DE LA SORTIE DU 21 AVRIL 2007

Par Patrice Prunier

L'itinéraire de cette excursion débute au parking de St-Blaise, il chemine pendant 400 m le long de la RD 223, puis emprunte ensuite le sentier de Grande Randonnée des balcons du Léman pour atteindre le Plan du Salève, en passant par l'alpage des Convers. Il parcourt trois grands types de milieux : les abords des habitations et les accotements routiers avec leur flore rudérale, les hêtraies avec leur flore vernal et les pâturages de montagne.

La flore rudérale

Le début de l'excursion, jusqu'au départ du GR qui conduit aux Convers, a été consacré à l'observation des espèces rudérales et agrestes le long de la RD 223. Le cortège recensé est relativement banal. Il vaut toutefois pour l'observation comparée de sept espèces du genre *Veronica* et de *Barbarea intermedia*, vicariante de *Barbarea vulgaris* en altitude. Souvent peu inventoriée en raison de sa floraison précoce, cette espèce est relativement répandue dans la partie sud du Salève, même si en tant qu'opportuniste elle est assez fugace dans ses stations. En effet, outre les localités observées ce 21 avril 2007, nous l'avons également recensée sur ce secteur :

- au Sappey, Plan du Salève, à l'Est du point coté 1315, 1305 m, 893,23 - 2127,19 ; le 28/5/2006 ;
- à Saint-Blaise, au mont Sion, bord de la RN 201, 785 m, 889,99 - 2126,35 ; le 5/6/2006 ;
- à Andilly, les Resses Courbes, 840 m, 889,64 - 2126,76 ; le 20/6/2006 ;
- à Cruseilles, au Château des Avenières, parking, 1050 m, 891,05 - 2124,45 ; le 3/5/2007 ;
- à Cruseilles, L'Iselet, coupe forestière, 1085 m, 891,94 - 2124,69 ; le 18/7/2007.

La flore vernal forestière

La montée forestière en direction des Convers a été l'occasion d'effectuer un inventaire des espèces forestières vernal de hêtraie-sapinière et de sa lisière.

La première partie du trajet s'effectue dans une hêtraie mésophile à orge d'Europe (*Hordelymo-Fagetum*), tandis que la seconde se déroule au sein d'une hêtraie à érables (*Aceri-Fagetum*). Cette seconde formation se démarque de la première par la richesse en hautes herbes dont la présence est due sur ces pentes marneuses (marnes de Hauterive) exposées au nord-ouest, au développement d'un sol riche en particules fines, retenant bien l'eau.

Le cortège spécifique est très caractéristique. Il compte *Aconitum lycoctonum*, *Adenostyles alliariae*, *Primula elatior*, *Saxifraga rotundifolia* ou encore *Anthriscus nitida* et *Ranunculus lanuginosus* qui ne semblent pas avoir été observées sur le Salève depuis plus d'un siècle (Charpin & Jordan, 1990-1992). Nous notons également *Pulmonaria obscura* en pleine floraison et présente ici, à l'altitude assez exceptionnelle de 1100 m (Prunier, 2007).

Quelques ravins présentent une strate arborée riche en érable sycomore typique de l'*Ulmo-Aceretum* mais le cortège herbacé associé est mal exprimé en sommet de versant.

Barbarea intermedia –
Vovray-en-Bornes, 21 avril 2007



Les pâturages montagnards

Ils sont dominés par les graminées à feuilles relativement fines (*Festuca rubra* et dans une moindre mesure *Cynosurus cristatus*) et les plantes à rosettes qui, plaquées contre le sol, échappent à la dent de l'herbivore. Toutefois, dans les situations les plus contrastées, d'autres communautés herbacées les relayent. Les cortèges des pentes les plus sèches sont à rattacher à une variante montagnarde du *Mesobromion* (*Gentiano-Brometum*), tandis que ceux des replats sont typiques des reposoirs jurassiens (*Chenopodietum subalpinum*). Dans les ravins, des écoulements temporaires consécutifs à la fonte de la neige permettent l'épanouissement de deux renonculacées caractéristiques du *Calthion* (*Ranunculus aconitifolius*, *Caltha palustris*) : prairie humide principalement développée dans les étages montagnards et subalpins.

LISTE DES PLANTES OBSERVÉES

(D'après les observations de Patrice Prunier).

Inventaire 1 : du parking de Saint-Blaise au départ du GR des Balcons du Léman

Commune : Saint-Blaise

Altitude : 860 à 910 m

Coordonnées : longitude 890,51 - latitude 2125,45 Lambert II étendu

<i>Achillea millefolium</i> L. subsp. <i>millefolium</i> (achillée millefeuille)	<i>Picris echioides</i> L. (picride fausse vipérine)
<i>Alliaria petiolata</i> (M. Bieb.) Cavara & Grande (alliaire officinale)	<i>Picris hieracioides</i> L. subsp. <i>hieracioides</i> (picride fausse épervière)
<i>Arabidopsis thaliana</i> (L.) Heynh. (arabidopsis de Thal)	<i>Plantago lanceolata</i> L. subsp. <i>lanceolata</i> (plantain lancéolé)
<i>Arctium lappa</i> L. (bardanne commune)	<i>Plantago major</i> L. subsp. <i>major</i> (grand plantain)
<i>Barbarea intermedia</i> Boreau (barbarée intermédiaire)	<i>Poa annua</i> L. (pâturin annuel)
<i>Bellis perennis</i> L. subsp. <i>perennis</i> (pâquerette)	<i>Poa trivialis</i> L. subsp. <i>trivialis</i> (pâturin commun)
<i>Bromus erectus</i> Huds. subsp. <i>erectus</i> (brome dressé)	<i>Ranunculus acris</i> L. subsp. <i>friesianus</i> (Jord.) Syme (renoncule de Fries)
<i>Bromus hordeaceus</i> L. subsp. <i>hordeaceus</i> (brome mou)	<i>Ranunculus auricomus</i> aggr. (renoncule tête-d'or)
<i>Bromus sterilis</i> L. (brome stérile)	<i>Ranunculus bulbosus</i> L. subsp. <i>bulbosus</i> (renoncule bulbeuse)
<i>Cardamine hirsuta</i> L. (cardamine à tiges nombreuses)	<i>Ranunculus ficaria</i> L. (ficaire)
<i>Cerastium fontanum</i> Baumg. subsp. <i>vulgare</i> (Hartm.) Greuter & Burdet (céraiste vulgaire)	<i>Ranunculus repens</i> L. (renoncule rampante)
<i>Cerastium glomeratum</i> Thuill. (céraiste aggloméré)	<i>Rubus idaeus</i> L. (framboisier)
<i>Chenopodium album</i> L. subsp. <i>album</i> (chénopode blanc)	<i>Senecio vulgaris</i> L. subsp. <i>vulgaris</i> (sénéçon vulgaire)
<i>Chenopodium bonus-henricus</i> L. (chénopode bon Henri)	<i>Sinapis arvensis</i> L. subsp. <i>arvensis</i> (moutarde des champs)
<i>Cirsium vulgare</i> (Savi) Ten. subsp. <i>vulgare</i> (cirse commun)	<i>Stellaria graminea</i> L. (stellaire graminée)
<i>Dactylis glomerata</i> L. subsp. <i>glomerata</i> (dactyle aggloméré)	<i>Stellaria media</i> (L.) Vill. subsp. <i>media</i> (mouron des oiseaux)
<i>Erophila verna</i> (L.) Chevall. (drave du printemps)	<i>Taraxacum officinale</i> F. H. Wigg. (pissenlit officinal)
<i>Festuca arundinacea</i> Schreb. subsp. <i>arundinacea</i> (fétuque faux roseau)	<i>Thlaspi arvense</i> L. (thlaspi des champs)
<i>Fraxinus excelsior</i> L. subsp. <i>excelsior</i> (frêne)	<i>Trifolium pratense</i> L. subsp. <i>pratense</i> (trèfle des prés)
<i>Geranium dissectum</i> L. (géranium découpé)	<i>Trifolium repens</i> L. subsp. <i>repens</i> (trèfle rampant)
<i>Geranium pyrenaicum</i> Burm. f. subsp. <i>pyrenaicum</i> (géranium des Pyrénées)	<i>Urtica dioica</i> L. subsp. <i>dioica</i> (ortie dioïque)
<i>Geranium sylvaticum</i> L. (géranium des forêts)	<i>Valerianella carinata</i> Loisel. (valérianelle carénée)
<i>Hordeum murinum</i> L. subsp. <i>murinum</i> (orge des rats)	<i>Veronica arvensis</i> L. (véronique des champs)
<i>Kandis perfoliata</i> (L.) Kerguelen subsp. <i>perfoliata</i> (tabouret perfolié)	<i>Veronica beccabunga</i> L. subsp. <i>beccabunga</i> (véronique beccabonga)
<i>Lamium maculatum</i> (L.) L. (lamier tacheté)	<i>Veronica chamaedrys</i> L. subsp. <i>chamaedrys</i> (véronique petit chêne)
<i>Lamium purpureum</i> L. (lamier rouge)	<i>Veronica hederifolia</i> L. subsp. <i>hederifolia</i> (véronique à feuilles de lierre)
<i>Lapsana communis</i> L. subsp. <i>communis</i> (lapsane commune)	<i>Veronica persica</i> Poir. (véronique de Perse)
<i>Mercurialis annua</i> L. subsp. <i>annua</i> (mercuriale annuelle)	<i>Veronica polita</i> Fr. (véronique luisante)
<i>Myosotis decumbens</i> Host (myosotis retombant)	<i>Veronica serpyllifolia</i> L. subsp. <i>serpyllifolia</i> (véronique à feuilles de serpolet)
<i>Papaver dubium</i> L. subsp. <i>lecoqii</i> (Lamotte) Syme (pavot de Lecoq)	<i>Vicia sativa</i> L. subsp. <i>nigra</i> (L.) Ehrh. (vesce noire)
<i>Papaver rhoeas</i> L. subsp. <i>rhoeas</i> (coquelicot)	

Inventaire 2 : le long du GR des Balcons du Léman

Commune : Saint-Blaise (Les Brulins)

Altitude : 920 à 1020 m

Coordonnées : longitude 890,79 - latitude 2125,49 Lambert II étendu

<i>Abies alba</i> Mill. subsp. <i>alba</i> (sapin blanc)	<i>Cardamine pentaphyllos</i> (L.) Crantz (cardamine à cinq folioles)
<i>Acer campestre</i> K. Maly (érable champêtre)	<i>Carex digitata</i> L. (laïche digitée)
<i>Acer pseudoplatanus</i> L. (érable sycomore)	<i>Carex flacca</i> Schreb. subsp. <i>flacca</i> (laïche glauque)
<i>Adoxa moschatellina</i> L. (muscatelle)	<i>Carex sylvatica</i> Huds. subsp. <i>sylvatica</i> (laïche des forêts)
<i>Allium ursinum</i> L. subsp. <i>ursinum</i> (ail des ours)	<i>Carum carvi</i> L. (cumin des prés)
<i>Anthriscus sylvestris</i> (L.) Hoffm. subsp. <i>sylvestris</i> (cerfeuil des prés)	<i>Clematis vitalba</i> L. (clématite blanche)
<i>Arunco dioicus</i> (Walter) Fernald (barbe de bouc)	<i>Cornus sanguinea</i> L. subsp. <i>sanguinea</i> (cornouiller sanguin)

Corylus avellana L. (noisetier)
Daphne laureola L. subsp. *laureola* (daphné lauréole)
Euphorbia amygdaloides L. subsp. *amygdaloides*
 (euphorbe à feuilles d'amandier)
Fagus sylvatica L. subsp. *sylvatica* (hêtre)
Festuca altissima All. (fétuque élevée)
Fragaria vesca L. (fraisier des bois)
Glechoma hederacea L. (lierre terrestre)
Heracleum sphondylium L. subsp. *sphondylium*
 (berce des prés)
Hordelymus europaeus (L.) Harz (orge d'Europe)
Lamium galeobdolon (L.) L. subsp. *montanum*
 (Pers.) Hayek (lamier des montagnes)
Lonicera xylosteum L. (chèvrefeuille des haies)
Luzula pilosa (L.) Willd. (luzule poilue)
Luzula sieberi Tausch (luzule de Sieber)
Mercurialis perennis L. (mercuriale vivace)
Milium effusum L. (millet étalé)
Oxalis acetosella L. (oxalis petite oseille)
Paris quadrifolia L. (parisettes à quatre feuilles)
Picea abies (L.) H. Karst. subsp. *abies* (épicéa)

Poa nemoralis L. subsp. *nemoralis* (pâturin des bois)
Polygonatum odoratum (Mill.) Druce
 (sceau de Salomon officinal)
Polystichum aculeatum (L.) Roth (polystic à aiguillons)
Prenanthes purpurea L. (préanthe pourpre)
Primula elatior (L.) Hill subsp. *elatior* (primevère élevée)
Primula veris L. subsp. *veris* (primevère officinale)
Primula vulgaris Huds. subsp. *vulgaris* (primevère acaule)
Pulmonaria montana Lej. subsp. *montana*
 (pulmonaire des montagnes)
Rubus caesius L. (ronce bleuâtre)
Sambucus nigra L. (sureau noir)
Sambucus racemosa L. subsp. *racemosa* (sureau à grappes)
Scilla bifolia L. (scille à deux feuilles)
Silene dioica (L.) Clairv. (silène dioïque)
Valeriana officinalis L. subsp. *officinalis* (valériane officinale)
Vicia sepium L. (vesce des haies)
Vicia sylvatica L. (vesce des bois)
Viola reichenbachiana Jord. ex Boreau
 (violette de Reichenbach)

Inventaire 3 : le long du GR des Balcons du Léman

Commune : Présilly (La Sauge)

Altitude : 1080 à 1100 m

Coordonnées : longitude 891,44 - latitude 2125,77 Lambert II étendu

Aconitum lycoctonum L. (aconit tue-loup)
Adenostyles alliariae (Gouan) A. Kern. subsp. *alliariae*
 (adénostyle à feuilles d'alliaire)
Anthriscus nitida (Wahlenb.) Hazsl. (cerfeuil lustré)
Astrantia major L. subsp. *major* (grande astrance)
Cardamine pratensis L. subsp. *pratensis* (cardamine des prés)
Chrysosplenium alternifolium L. (dorine à feuilles alternes)
Dryopteris dilatata (Hoffm.) A. Gray (dryopteris dilaté)
Dryopteris filix-mas (L.) Schott (fougère mâle)
Festuca altissima All. (fétuque élevée)
Glechoma hederacea L. (lierre terrestre)
Hordelymus europaeus (L.) Harz (orge d'Europe)
Hypericum hirsutum L. (millepertuis hérissé)

Knautia dipsacifolia Kreutzer subsp. *dipsacifolia*
 (knautie à feuilles de cardère)
Lonicera alpigena L. subsp. *alpigena* (chèvrefeuille des Alpes)
Lonicera nigra L. (chèvrefeuille noir)
Prunus avium (L.) L. (merisier)
Pulmonaria obscura Dumort. (pulmonaire sombre)
Ranunculus lanuginosus L. (renoncule laineuse)
Rumex obtusifolius L. subsp. *obtusifolius*
 (rumex à feuilles obtuses)
Salix caprea L. (saule des chèvres)
Saxifraga rotundifolia L. subsp. *rotundifolia*
 (saxifrage à feuilles rondes)
Senecio ovatus (G. Gaertner, B. Mey. & Scherb.) Willd.
 subsp. *ovatus* (sénéçon ovale)

Inventaire 4 : alpage des Convers

Commune : Présilly (Les Convers)

Altitude : 1160 à 1210 m

Coordonnées : longitude 892,37 - latitude 2126,74 Lambert II étendu

Agrostis capillaris L. subsp. *capillaris* (agrostide capillaire)
Anthoxanthum odoratum L. subsp. *odoratum*
 (flouve odorante)
Arabidopsis thaliana (L.) Heynh. (arabidopsis de Thal)
Arenaria serpyllifolia L. subsp. *serpyllifolia*
 (sabline à feuilles de serpolet)
Barbarea intermedia Boreau (barbarée intermédiaire)
Bromus erectus Huds. subsp. *erectus* (brome dressé)
Caltha palustris L. subsp. *palustris* (populage)
Capsella bursa-pastoris (L.) Medik. subsp. *bursa-pastoris*
 (bourse à pasteur)
Cardamine hirsuta L. (cardamine à tiges nombreuses)
Carex caryophyllea Latourr. (laïche du printemps)
Carex montana L. (laïche des montagnes)
Chenopodium bonus-henricus L. (chénopode bon Henri)
Cirsium acaule Scop. subsp. *acaule* (cirse sans tige)
Crocus vernus (L.) Hill (crocus à fleurs blanches)
Cynosurus cristatus L. (crételle des prés)
Dactylis glomerata L. subsp. *glomerata* (dactyle aggloméré)
Erophila verna (L.) Chevall. (drave du printemps)
Festuca rubra (L.) (fétuque rouge)
Galium aparine L. subsp. *aparine* (gaillet gratteron)
Genista sagittalis L. subsp. *sagittalis* (genêt sagitté)
Gentiana lutea L. subsp. *lutea* (gentiane jaune)
Gentiana verna L. subsp. *verna* (gentiane printanière)
Hippocrepis comosa L. (hippocrévide à toupet)

Hypericum tetrapterum Fr. (millepertuis à quatre ailes)
Hypochaeris radicata L. subsp. *radicata* (porcelle enracinée)
Knautia arvensis (L.) Coult. subsp. *arvensis*
 (knautie des champs)
Lamium purpureum L. (lamier rouge)
Lathyrus linifolius (Reichard) Bässler subsp. *montanus*
 (Bernh.) Bässler (gesse à feuilles de lin)
Leontodon autumnalis L. subsp. *autumnalis*
 (liondent d'automne)
Lolium perenne L. (ivraie vivace)
Lotus corniculatus L. subsp. *corniculatus* (lotier corniculé)
Luzula campestris (L.) DC. (luzule des champs)
Omalotheca sylvatica (L.) Sch. Bip. & F. W. Schultz
 (gnaphale des forêts)
Plantago atrata Hoppe subsp. *atrata* (plantain noirâtre)
Plantago media L. subsp. *media* (plantain moyen)
Poa annua L. (pâturin annuel)
Poa supina Schrad. (pâturin couché)
Polygala vulgaris L. subsp. *vulgaris* (polygale vulgaire)
Potentilla neumanniana Rchb. (potentille du printemps)
Potentilla sterilis (L.) Garcke (potentille faux fraisier)
Primula elatior (L.) Hill subsp. *elatior* (primevère élevée)
Primula veris L. subsp. *veris* (primevère officinale)
Prunella vulgaris L. subsp. *vulgaris* (brunelle vulgaire)
Ranunculus aconitifolius L. (renoncule à feuilles d'aconit)

Ranunculus acris L. subsp. *friesianus* (Jord.) Syme
(renoncule de Fries)
Ranunculus bulbosus L. subsp. *bulbosus*
(renoncule bulbeuse)
Ranunculus ficaria L. (ficaire)
Rumex obtusifolius L. subsp. *obtusifolius*
(rumex à feuilles obtuses)
Salix caprea L. (saule des chèvres)
Sanguisorba minor Scop. subsp. *minor* (petite sanguisorbe)

Stellaria media (L.) Vill. subsp. *media* (mouron des oiseaux)
Trifolium montanum L. subsp. *montanum*
(trèfle des montagnes)
Trifolium pratense L. subsp. *pratense* (trèfle des prés)
Trifolium repens L. subsp. *repens* (trèfle rampant)
Veronica hederifolia L. subsp. *hederifolia*
(véronique à feuilles de lierre)
Viola riviniana Rchb. subsp. *riviniana* (violette de Rivinus)

BIBLIOGRAPHIE

CHARPIN A., JORDAN D., 1990-1992 - Catalogue floristique de la Haute-Savoie - Tome 1 & 2 - *Mém. Soc. Bot. de Genève* - 565 p.

PRUNIER P., 2007 - Contribution à la connaissance de la flore de la Haute-Savoie (I) - *Saussurea*, 37 - pp. 89-91.



Ranunculus auricomus –
Culoz, 5 avril 2008



EXPOSITION BOTANIQUE DANS L'ESPACE ANIMATION DU CENTRE COMMERCIAL CHAMNORD

Par Régine Revel

DIMANCHE 6 MAI 2007 – PARKING DE CHAMNORD – 7h00

Potron-minet. L'heure où les chats rentrent de leurs équipées nocturnes. Aux aurores pour un dimanche...

Un petit groupe d'individus pénètre tranquillement dans la galerie marchande et se dirige vers un lieu précis, sous l'escalier qui dessert la galerie supérieure. Ils ont l'air de savoir où ils vont, se saluent, s'embrassent, se congratulent.

Mais rapidement l'un d'entre eux, le chef de la troupe, semble-t-il, donne des ordres et tout ce petit monde quelque peu endormi s'anime. Quelle est donc cette étrange effervescence dominicale ?

... Seulement la mise en place de l'exposition botanique "**Les plantes sauvages de Savoie et leurs usages**" pour une longue semaine de présence.

En moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, les tables sont dressées, placées d'après les souhaits des "ministres de l'exposition" et sur les plans très précis d'André Dudoret, au centimètre près. Les visiteurs doivent pouvoir se promener de table en table, au guidon de leur caddie... Habillées de pied en cap selon les couleurs choisies pour refléter au mieux chaque usage, ces tables devront attendre le lendemain matin pour être totalement garnies, le temps que les cueilleurs terminent leurs récoltes. Fiches, panneaux, grilles, posters, "bois d'Arthur", jeux électriques qui attireront les enfants sont mis en place par des mains rapides et expertes.

Si les mycologues ont déjà eu les honneurs de ces lieux à deux reprises, à l'automne 2004 et 2005, c'est une grande première pour les botanistes qui jusqu'alors n'avaient connu qu'une journée, voire une journée et demie d'exposition. Beaucoup de travail et d'énergie pour si peu de temps, une frustration, somme toute ; à peine le temps d'installer, de mettre en place les plantes et la décoration qu'il est l'heure de démonter.

Six journées d'exposition, dans un lieu très passager, c'est plus gratifiant, mais cela a d'autres inconvénients. En premier celui du renouvellement des végétaux ; certaines plantes, l'ortie, le frêne et le pissenlit pour ne pas les nommer sont comme la rose de Ronsard : elles ne durent qu'un matin, ou peu s'en faut. Et c'est justement ces trois-là qui ont été choisies pour servir de pôle d'attraction, des "simples" connus de tout un chacun dont les usages sont multiples et bien souvent méconnus ! La dernière plante du quatuor de ce "point d'orgue" est certes moins courante, mais tout aussi célèbre car elle a donné ce bleu à nul autre pareil qui durant des siècles a coloré les vêtements, *Isatis tinctoria*, appelé communément le pastel. Et puis il n'est pas question de laisser l'endroit solitaire. Le "tour de garde" de l'exposition est indispensable dans ce lieu public et les visiteurs ou les simples curieux sont demandeurs d'explications.

SAMEDI 12 MAI – 20h00

Film à l'envers. La même effervescence que le dimanche précédent. L'heure du démontage de l'exposition et celui du premier bilan.

Durant ces six jours, la surprise et l'intérêt des passants ont été manifestes et les échanges fructueux, parfois inédits, d'aucuns racontant une anecdote de leur propre histoire à partir d'une plante familière.

Recevoir une classe est toujours un plaisir pour une ex-institutrice et Anne-Marie Prieur aura retrouvé, le temps d'une visite, celle de la classe de CM2 de l'école du Château de Cognin, le bonheur de donner des explications en faisant partager aux enfants sa passion pour les plantes. Peut-être aura-t-elle suscité une vocation ?

L'attraction provoquée par les décorations florales de Dany Maerten ne se dément jamais : elles sont le clin d'œil artistique, la note inédite qui en attirant irrésistiblement le regard, le fait se poser sur les plantes voisines.

Le groupe d'individus qui démonte l'exposition éprouve, en jetant les plantes et en vidant les pots un pétale de nostalgie, un grain de pollen de mélancolie et un stipule de regret. Cette exposition aura été prenante, quelque peu fatigante, mais tellement stimulante !



HERBORISATION DANS LE VALLON D'ARCLUSAZ

COMPTE RENDU DE LA SORTIE DU 19 MAI 2007

Par Lucienne Guillard

Une dizaine de membres de la Société Mycologique et Botanique de la Région Chambérienne sont au rendez-vous, le samedi 19 mai, à 13h30 au parking de Bellevaux, le long du Chéran. Mais (est-ce par manque de coordination ?), ce n'est pas le lieu fixé par les autres sociétés co-organisatrices, aussi est-ce sans leurs accompagnateurs que nous démarrons, sous la houlette d'Arthur. Direction les chalets d'alpage de l'Arclusaz en voiture. "Dans ce synclinal perché, nous devons trouver des choses intéressantes", nous dit le chef. Stop aux Prés Rausset, près du lieu-dit les Grands Bassins.

Premier émerveillement : la quantité de *Geranium phaeum* s'épanouissant dans les pâturages fertilisés par les troupeaux. Quittant rapidement le chemin principal, nous nous dirigeons vers le chalet du Lauzarin. Dans ces prés, l'abondance des vératres toxiques, mêlés à quelques gentianes jaunes surprend. Ne les confondons pas : vératre à feuilles alternes, gentiane à feuilles opposées. Joie de découvrir ici *Myrrhis odorata*, que je croyais, dans mon ignorance, réservé à la Maurienne.

En sortant du bois, au loin, sous les pentes de la montagne de la Lanche, un troupeau paît : mouflons ou chamois ? Sans lunettes d'approche, difficile de les identifier, d'autant plus qu'ils déguerpissent.

Au sommet d'une bonne grimpe, des touffes de *Daphne mezereum* parfumées, mais aussi quelques *Prunus padus* subsp. *borealis* en pleine floraison nous émerveillent. Halte ici avec le réconfort d'un délicieux goûter.

Puis, c'est la descente en direction du chalet du Praz, notant au passage les plantes rencontrées. Nous longeons maintenant une clôture très curieuse, faite de blocs de rochers plats, dressés et qui coupe en travers tout le vallon. Arthur nous explique : "Les abbesses de l'abbaye de Betton-Bettonet furent en procès avec les chartreux de Bellevaux, pendant de longues années, pour la possession de ces pâturages. Ce mur fut érigé après décision du tribunal." Ce vestige figure d'ailleurs sur la carte de l'IGN aux 1/25000.

Quel plaisir pour nous tous de vagabonder dans ce haut vallon à cette date printanière. Les troupeaux y sont déjà présents et leur traite sur le replat du chemin retardera un peu notre retour vers École. Mais qu'importe, la journée fut tellement agréable et si riche de découvertes botaniques.

LISTE DES PLANTES OBSERVÉES

(d'après les notes de Lucienne Guillard et Sylvie Serve)

Commune : École-en-Bauges

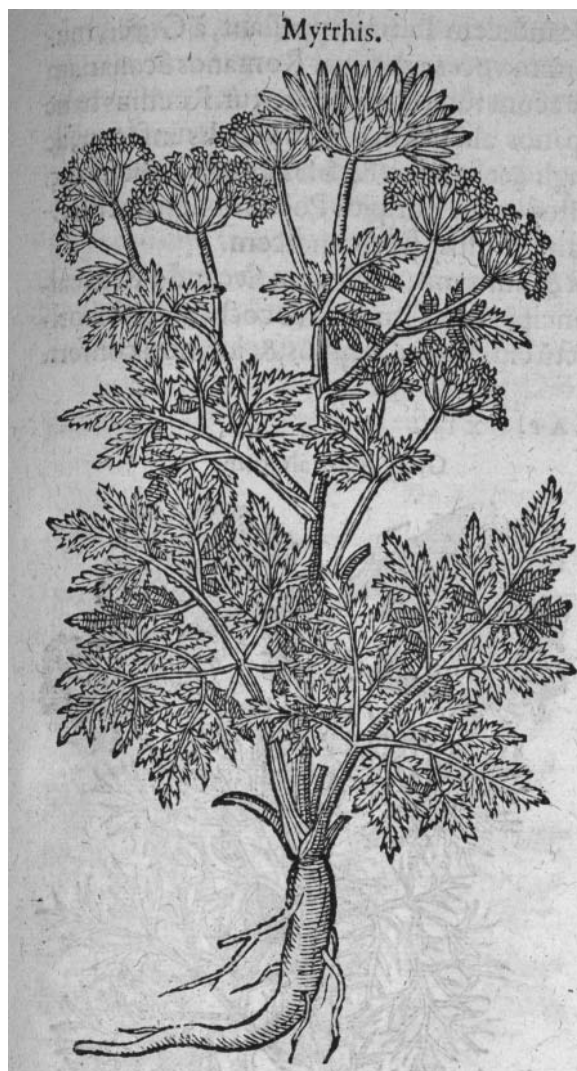
Lieu-dit : Les Prés Rausset

Altitude : 1279 à 1500 m

Coordonnées : longitude 4,275 gr – latitude 50,675 gr

- | | |
|--|---|
| <i>Abies alba</i> Mill. subsp. <i>alba</i> (sapin blanc) | <i>Cardamine pentaphyllos</i> (L.) Crantz
(cardamine à cinq folioles) |
| <i>Acer pseudoplatanus</i> L. (érable sycomore) | <i>Carex ornithopoda</i> Willd. subsp. <i>ornithopoda</i>
(laîche pied d'oiseau) |
| <i>Ajuga reptans</i> L. (bugle rampante) | <i>Carlina acaulis</i> L. subsp. <i>caulescens</i> (Lam.) Schübler & G.
Martens (carline élevée) |
| <i>Alchemilla xanthochlora</i> Rothm (alchémille jaune-vert) | <i>Carum carvi</i> L. (cumin des prés) |
| <i>Alnus alnobetula</i> (Ehrh.) C. Koch subsp. <i>alnobetula</i>
(aulne vert) | <i>Centaurea montana</i> L. subsp. <i>montana</i>
(centaurée des montagnes) |
| <i>Anthriscus sylvestris</i> (L.) Hoffm. subsp. <i>sylvestris</i>
(cerfeuil des prés) | <i>Cerastium arvense</i> L. subsp. <i>strictum</i> (Koch) Gremli
(céraiste raide) |
| <i>Anthyllis vulneraria</i> L. subsp. <i>alpestris</i> (Kit.) Asch. & Graebn.
(anthyllide alpestre) | <i>Chenopodium bonus-henricus</i> L. (chénopode bon Henri) |
| <i>Aposeris foetida</i> (L.) Less. (aposérés fétide) | <i>Chrysosplenium alternifolium</i> L. (dorine à feuilles alternes) |
| <i>Arabis alpina</i> L. subsp. <i>alpina</i> (arabette des Alpes) | <i>Chrysosplenium oppositifolium</i> L. (dorine à feuilles opposées) |
| <i>Arabis ciliata</i> Clairv. subsp. <i>ciliata</i> (arabette ciliée) | <i>Corydalis solida</i> (L.) Clairv. subsp. <i>solida</i>
(corydale à tubercule plein) |
| <i>Arabis collina</i> Ten. (arabette des collines) | <i>Crepis aurea</i> (L.) Tausch. subsp. <i>aurea</i> (crépide orangée) |
| <i>Arabis hirsuta</i> (L.) Scop. (arabette hérissée) | <i>Cruciata laevipes</i> Opiz (croisette commune) |
| <i>Asplenium ruta-muraria</i> L. subsp. <i>ruta-muraria</i>
(asplénium rue de muraille) | <i>Cystopteris alpina</i> (Lam.) Desv. (cystoptéris des Alpes) |
| <i>Asplenium ramosum</i> Lovis & Reichst.
(asplénium à pétiole vert) | <i>Dactylorhiza latifolia</i> (L.) Baumann & Künkele subsp. <i>latifolia</i>
(orchis sureau) |
| <i>Bartsia alpina</i> L. (bartsie des Alpes) | |
| <i>Bellis perennis</i> L. subsp. <i>perennis</i> (pâquerette) | |

Daphne mezereum L. (bois gentil)
Euphorbia cyparissias L. (euphorbe faux cyprès)
Fragaria vesca L. (fraisier des bois)
Gentiana acaulis L. subsp. *acaulis* (gentiane acaule)
Gentiana lutea L. subsp. *lutea* (gentiane jaune)
Gentiana verna L. subsp. *verna* (gentiane printanière)
Geranium phaeum L. (géranium brun)
Geranium sylvaticum L. (géranium des forêts)
Geum montanum L. (benoîte des montagnes)
Gymnocarpium robertianum (Hoffm.) Newman
 (gymnocarpium herbe à Robert)
Heracleum sphondylium L. subsp. *sphondylium*
 (berce des prés)
Hippocrepis comosa L. (hippocrélide à toupet)
Homogyne alpina (L.) Cass. (homogyne des Alpes)
Lilium martagon L. (lis martagon)
Lonicera alpigena L. subsp. *alpigena* (chèvrefeuille des Alpes)
Myrrhis odorata (L.) Scop. (myrrhis odorant)
Noccaea brachypetala (Jord.) F. K. Mey.
 (thlaspi à pétales courts)
Orchis mascula (L.) L. subsp. *mascula* (orchis mâle)
Petasites albus (L.) Gaertn. (pétasite blanc)
Phyteuma spicatum L. (raiponce en épi)
Picea abies (L.) H. Karst. subsp. *abies* (épicéa)
Pimpinella major (L.) Huds. subsp. *major* (grand boucage)
Plantago maritima L. subsp. *serpentina* (All.) Arcang.
 (plantain serpentant)
Polygala alpestris Rchb. subsp. *alpestris* (polygale alpestre)
Polygala alpina (Poir.) Steud. subsp. *alpina*
 (polygale des Alpes)
Polystichum aculeatum (L.) Roth (polystic à aiguillons)
Polystichum lonchitis (L.) Roth (polystic en lance)
Prunus padus L. subsp. *borealis* Nyman (cerisier boréal)
Ribes alpinum L. (groseillier des Alpes)
Rubus fruticosus L. (ronce)
Rubus saxatilis L. (ronce des rochers)
Rumex pseudalpinus Höfft (rhubarbe des moines)
Salix caprea L. (saule des chèvres)
Sambucus racemosa L. subsp. *racemosa* (sureau à grappes)
Scrophularia nodosa L. (scrophulaire noueuse)
Sedum dasyphyllum L. subsp. *dasyphyllum*
 (orpin à feuilles épaisses)
Silene dioica (L.) Clairv. (silène dioïque)
Sorbus aria (L.) Crantz subsp. *aria* (alouchier)
Sorbus aucuparia L. subsp. *aucuparia* (sorbier des oiseleurs)
Trollius europaeus L. subsp. *europaeus* (trolle d'Europe)
Tussilago farfara L. (tussilage)
Valeriana montana L. subsp. *montana*
 (valériane des montagnes)
Valeriana tripteris L. (valériane triséquée)
Veratrum lobelianum Bernh. (vératre de Lobel)
Veronica chamaedrys L. subsp. *chamaedrys*
 (véronique petit chêne)
Veronica serpyllifolia L. subsp. *humifusa* (Dicks.) Syme
 (véronique couchée)
Vicia sylvatica L. (vesce des bois)
Viola biflora L. (pensée à deux fleurs)
Viola calcarata L. subsp. *calcarata* (pensée éperonnée)
Viola reichenbachiana Jord. ex Boreau
 (violette de Reichenbach)



Myrrhis odorata (L.) Scop.
 Dessin extrait de "Stirpium historiae pemptades sex-"
 DODOENS R., 1583



POUR UNE SUITE À UNE INITIATION AU LATIN BOTANIQUE ET MYCOLOGIQUE...

Par Sylvie Serve

Nous avons évoqué, dans le bulletin précédent, les mots latins utilisés dans les dénominations d'espèces évoquant leur couleur ou habitat.

Nous vous proposons cette fois une approche plus botanique de cette langue morte (pas pour les adhérents de la SMBRC !) en listant, selon les parties de plantes, les qualificatifs qui peuvent lui être attribués.

Nomenclature relative à la **racine** (selon sa durée, son aspect) :

<i>annua</i>	annuelle
<i>biennis</i>	bisannuelle
<i>bulbosa</i>	bulbeuse, attachée à un oignon
<i>dentata</i>	dentée, composée d'articulations en dents (<i>Moscatella</i>)
<i>fasciculata</i>	fasciculée, en griffe
<i>fibrosa</i>	fibreuse
<i>fusiformis</i>	fusiforme, effilée
<i>globosa</i>	sphérique

<i>granulata</i>	granuleuse, couverte de parties charnues (<i>Saxifraga</i>)
<i>palmata</i>	palmée, charnue et lobée (<i>Orchis</i>)
<i>perennis</i>	vivace
<i>praemorsa</i>	mordue, tronquée irrégulièrement
<i>repens</i>	rampante, noueuse et stolonifère
<i>tuberosa</i>	composée de tubercules suspendus par des radicules (<i>Filipendula</i>)

Nomenclature relative au **tronc**, aux **rameaux** ou à la **tige** (selon leurs durée, aspect, port, couverture, surface, composition) :

<i>aculeatus</i>	à aiguillons qui tiennent à l'écorce (<i>Rosa</i>)
<i>alatus</i>	ailée
<i>anceps</i>	à deux tranchants (épée plate)
<i>angulatus</i>	anguleuse
<i>aphylus</i>	dépourvue de feuilles
<i>arboreus</i>	ligneuse (arbre)
<i>articulatus</i>	entrecoupée de nœuds
<i>ascendens</i>	ascendante, arquée de haut en bas
<i>brachiatus</i>	croisée, rameaux opposés et à angles droits
<i>clavatus</i>	claviforme, en massue (pétiole)
<i>compressus</i>	comprimée, aplatie des deux côtés
<i>conferti</i>	entassés, rameaux si nombreux qu'ils couvrent la branche
<i>declinatus</i>	recourbée dans le bas
<i>deflexi</i>	rameaux courbés
<i>dichotomus</i>	fourchue, dont les rameaux se divisent en deux parties égales
<i>diffusus</i>	rameaux épars et ouverts
<i>distichi</i>	distiques, rameaux rangés sur deux côtés de la tige
<i>divaricati</i>	divariqués, écartés
<i>enodis</i>	sans nœud
<i>erectus</i>	élevé, vertical
<i>fastigiatus</i>	en bouquet
<i>fistulosus</i>	en tuyau, centre creux (poacées)

<i>flexuosus</i>	pliée d'un bourgeon ou d'un nœud à l'autre
<i>foliatus</i>	garnie de feuilles
<i>fruticosus</i>	ligneuse (arbrisseau)
<i>geniculatus</i>	noueuse
<i>glaber</i>	glabre, lisse
<i>herbaceus</i>	herbacée
<i>imbricatus</i>	imbriquée, tuilée, toute couverte
<i>inanis</i>	spongieux, centre rempli de moelle
<i>incurvatus</i>	incurvée, pliée
<i>integer</i>	entière
<i>laxus</i>	faible, plie facilement
<i>levis</i>	lisse
<i>muricatus</i>	tuberculeuse
<i>nudus</i>	nue, sans poils, écailles etc.
<i>nutans, cernuus</i>	courbée, la pointe pliée en dehors
<i>obliquus</i>	oblique, s'écarte de la perpendiculaire
<i>paniculatus</i>	en panicule, à rameaux divisés à l'infini
<i>patentes, patens</i>	ouverts, rameaux placés à angle aigu par rapport à la tige
<i>pendulus</i>	lâche
<i>procumbens</i>	couchée, faible, appuyée contre le sol
<i>prolifer</i>	dont les rameaux naissent toujours aux extrémités (<i>Pinus</i>)

<i>radicans</i>	s'attache fortement par de grosses racines radicales
<i>ramosus</i>	rameuse, garnie de branches
<i>reflexi</i>	rameaux pendant perpendiculairement
<i>repens</i>	rampante
<i>rigidus</i>	rigide, ne plie pas facilement
<i>rimosus</i>	écorce fendillée
<i>sarmentosus</i>	donnant des racines à chaque nœud
<i>scaber</i>	scabre, rude, raboteuse
<i>scandens</i>	grimpeuse
<i>simplex</i>	sans interruption jusqu'au sommet
<i>solidus</i>	dont le centre est plein, dur
<i>sparsi</i>	rameaux épars, sans ordre
<i>spinosus</i>	épineuse
<i>squamosus</i>	avec des écailles (rachis des fougères)
<i>stipulatus</i>	à stipules (<i>Rosa</i>)

<i>stoloniferus</i>	traçante avec des rejets
<i>striatus</i>	striée, rayée, légèrement sillonnée
<i>strictus</i>	très droit, très vertical sans flexuosité
<i>suberosus</i>	écorce molle
<i>suffruticosus</i>	vivace, ligneuse (arbuste)
<i>sulcatus</i>	sillonnée, profondément rayée
<i>teres</i>	arrondie, sans angles
<i>trigonus</i>	trois angles saillants longitudinaux
<i>triqueter</i>	trois côtés très plats
<i>tunicatus</i>	couverte de membranes
<i>urens</i>	stimulant (poils piquants)
<i>vaginatus</i>	couverte par la gaine des feuilles (poacées)
<i>virgatus</i>	à rameaux longs, inégaux (<i>Solidago</i>)
<i>volubilis</i>	volubile, entortillée en spirale

Nomenclature relative aux **feuilles** (selon leurs situation, direction, insertion, structure, sinus, marge, pointe, surface, substance, composition) :

(NB : nous n'avons pas toujours repris les termes déjà traduits pour les rameaux ou tiges.)

<i>acerosum</i>	linéaire et persistante (<i>Pinus</i>)
<i>acuminatum</i>	acuminée, pointue, à extrémité effilée
<i>acutum</i>	aiguë, terminée en angle aigu
<i>adnatum</i>	adnée, face sup. collée par le bas
<i>amplexicaule</i>	embrasse la tige
<i>approximata</i>	voisines, rapprochées entre elles
<i>assurgens</i>	à pointe relevée
<i>axillaria</i>	axillaire, placée sous la base des rameaux
<i>barbatum</i>	barbue à poils parallèles
<i>bigeminum</i>	redoublée, pétiole dichotome portant plusieurs folioles
<i>bina, tria, quina</i>	accouplées par deux, trois, cinq
<i>bi-tri jugum</i>	Deux-trois paires de folioles accouplées
<i>bullatum</i>	enflée (<i>Salvia</i>)
<i>caducum</i>	caduque, qui tombe avant l'été ou dure peu
<i>carinatum</i>	carénée, en arc inférieur à la base et pointe remontée en carène
<i>carnosum</i>	pleine de matière solide
<i>caulina</i>	caulinaire, attachée à la tige
<i>ciliatum</i>	ciliée, à bords garnis de poils parallèles
<i>cirrhosum</i>	vrillée, portant une vrille
<i>complanatus</i>	aplatis
<i>confluentia</i>	attachées ensemble par leur base

<i>connatum</i>	cohérente, feuilles opposées unies par leur base
<i>convolutus</i>	se dit d'une vrille tordue en spirale
<i>cordatum</i>	ovoïde et échancrée à la base
<i>crenatum</i>	crénelée, à dentelures latérales
<i>crispum</i>	frisée
<i>cucullatum</i>	capuchonnée
<i>cuneiforme</i>	rétrécie en coin vers le pétiole, élargie au milieu
<i>cuspidatum</i>	cuspidée, en brochette, à pointe très longue et étroite
<i>deciduum</i>	qui tombe après l'été
<i>decurrens</i>	décurrente, la base descend sur la tige et forme une aile
<i>dentatum</i>	à dentelures inégales, écartées
<i>depressum</i>	plus aplatis au limbe qu'aux bords
<i>discolor</i>	de deux couleurs
<i>ellipticum</i>	elliptique, lancéolée et large
<i>emarginatum</i>	échancrée, terminée par deux pointes
<i>emersum</i>	émergée, hors de l'eau
<i>enerve</i>	sans nervure
<i>erosum</i>	rongée, à découpures inégales et petits sinus
<i>fasciculata</i>	fasciculée, partant plusieurs du même point
<i>fissum</i>	fendue, divisée en sinus linéaires
<i>gibbum</i>	bossue, à surfaces convexes, remplies de pulpe
<i>hastatum</i>	en pique dont les crochets s'écartent

<i>hispidum, hirtum</i>	hérissée de poils (<i>Borago</i>)
<i>integerrimum</i>	à marge très entière
<i>integrum</i>	entière, sans échancrure
<i>lacerum</i>	à franges irrégulières
<i>laciniatum</i>	laciniée, déchiquetée en découpures inégales
<i>lacunosum</i>	limbe enfoncé entre les nervures
<i>lanatum</i>	drapée, garnie comme une étoffe de laine
<i>lanceolatum</i>	lancéolée, rétrécie par les deux bouts
<i>lineare</i>	linéaire, d'une égale largeur, plate et étroite
<i>lineatum</i>	crayonnée, marquée de nervures aplaties
<i>lingulatum</i>	en languette, linéaire
<i>lobatum</i>	lobée, divisée jusqu'au milieu en parties arrondies éloignées
<i>lunatum</i>	lunulée, en croissant
<i>lyratum</i>	à découpures transversales dont les inf. décroissent
<i>mucronatum</i>	mucronée, terminée par un piquant
<i>natans</i>	flottante, couchée sur l'eau
<i>nitidum</i>	luisante, comme vernissée
<i>obtusum</i>	obtuse, à pointe arrondie
<i>ovatum</i>	arrondie et plus large à la base
<i>papillosum</i>	mamelonnée, avec des points charnus
<i>papulosum</i>	pustulée de points vésiculaires
<i>pedatum</i>	pédée, pétiole à 2 branches qui portent plusieurs folioles dont un au milieu (<i>Helleborus</i>)
<i>perenne</i>	qui tient quelques années
<i>perfoliatum</i>	perfoliée, enfilée dans son limbe par la tige (<i>Bupleurum</i>)
<i>persistens</i>	persistant, qui tient après l'été
<i>pilosum</i>	chevelue à poils longs
<i>pinnatifidum</i>	pennatifide, à découpures transversales horizontales
<i>pinnatum</i>	ailée, folioles rangés des 2 côtés
<i>plicatum</i>	plissée
<i>pulposum</i>	pleine de matière humide (<i>Sempervivum</i>)
<i>punctatum</i>	marquée de points creux
<i>radicalia</i>	attachées à la racine

<i>reflexum</i>	rabattue, inclinée
<i>remota</i>	éloignées les unes des autres
<i>repandum</i>	à bords arrondis, festonnés, plats
<i>resupinatum</i>	renversée, la face sup. regarde le sol
<i>retusum</i>	émoussée, à échancrure obtuse
<i>revolutum</i>	roulée, papillotée
<i>rhombeum</i>	angles latéraux arrondis et rapprochés du sommet
<i>rugosum</i>	rugueuse, ridée
<i>runcinatum</i>	à découpures transversales dont le bord sup. est convexe, l'inf. transversal (<i>Taraxacum</i>)
<i>sagittatum</i>	sagittée, en fer de flèche
<i>scabrum</i>	scabre, à points relevés, rudes
<i>scariosum</i>	scarieuse, craquante, sèche
<i>sempervirens</i>	qui garde sa couleur toute l'année
<i>sericeum</i>	soyeuse à duvet argenté
<i>serratum</i>	en scie, à dentelures tournées vers la pointe
<i>sinuatum</i>	ayant des sinus larges
<i>spatulatum</i>	spatulée, arrondie avec une longue base rétrécie
<i>spinousum</i>	épineuse, à bords garnis de piquants (chardons)
<i>striatum</i>	burinée, à lignes creuses et parallèles
<i>strigosum</i>	hérissonnée à longs piquants
<i>submersum</i>	entre deux eaux
<i>subrotundum</i>	arrondie, un peu plus large que longue
<i>subulatum</i>	en forme d'alêne, linéaire et effilée
<i>sulcatum</i>	sillonnée, à cannelures profondes
<i>ternatum</i>	à trois folioles
<i>tomentosum</i>	à duvet doux
<i>triplinerve</i>	à nervures latérales naissant plus haut que la base de la nervure du milieu
<i>truncatum</i>	tronquée, le bout coupé net transversalement
<i>tubulosum</i>	creuse, en tuyau
<i>vaginans</i>	en gaine qui entoure la tige
<i>villosum</i>	velue à poils mous
<i>viscidum</i>	gluante, visqueuse

Nomenclature relative aux **fleurs, inflorescences** ou **fruits** :

Nous ne la développerons pas ici car on retrouve soit des termes déjà cités soit, le plus souvent, les mots latins sont très faciles à transcrire en leurs homologues français et font partie du vocabulaire de base du botaniste (*corymbus* = corymbe, *thyrsus* = thyrses, *bacca* = baie, etc.).



SORTIE BOTANIQUE À SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE

COMPTE RENDU DE LA SORTIE DU 26 MAI 2007

Par Arthur Lequay

Il était programmé pour ce samedi 26 mai : "Les pelouses sèches autour de Saint-Jean-de-Maurienne" et c'est sur les raides pentes à l'adret au-dessus de la ville que nous allons diriger nos pas. Une mauvaise surprise nous attend : le sentier que nous empruntons vient d'être "proprement" fauché les jours précédents et nous nous retrouvons chargés d'identifier les morts après la bataille. Il faudra toute la sagacité de Thierry pour identifier *Calepina irregularis*. Je suis furieux : *Camelina microcarpa* et certaines plantes intéressantes, abondantes il y a une semaine, ne seront pas retrouvées. Le pastel des teinturiers - *Isatis tinctoria* - dresse encore quelques tiges dans les murs bordant d'anciennes vignes car, dans cette partie, le sentier sinue entre des terrains cultivés jadis : jardins, vignes, vergers. Tout cela a disparu et est envahi par une végétation arbustive. La plupart des espèces de fruitiers est encore présente mais souvent retournée à l'état sauvage. Pruniers et cognassiers forment de véritables buissons.

Nous traversons une partie boisée où le merisier - *Prunus avium* - est abondant et débouchons sur une plateforme. Là se dresse la chapelle Bonne Nouvelle. Nous dominons cette pente qui fut vergers, vignes et sans doute pâturages à moutons dans les parties raides. Le griottier - *Prunus cerasus* - est là en compagnie de touffes de baguenaudier - *Colutea arborescens*. Des envahisseurs indésirables sont là aussi, le févier d'Amérique - *Gleditsia triacanthos* - et l'ailante - *Ailanthus altissima*.

Nous retrouvons enfin les pelouses sèches programmées. Le sentier monte raide, avec les découvertes d'espèces typiques de ces secteurs de Maurienne chauds et surtout secs car très ventés. Entre les graminées poussent la borraginacée à grandes fleurs jaunes *Onosma pseudoarenaria*, la rare astéracée *Crupina vulgaris*, la labiée *Hyssopus officinalis* et, dans les rochers, la brassicacée aux curieuses siliques ovales *Alyssoides utriculata*.

Finie la raide montée, le sentier vire à droite. Le terrain sur lequel nous évoluons depuis le départ est formé de schistes. Étant donnée la forte inclinaison de la pente, il est sujet à glissements : voilà la raison de la plantation de pin noir d'Autriche. Aujourd'hui où chacun se rend compte qu'il faut essayer de sauver la biodiversité, cette manière de faire n'est pas très logique. L'érable de Montpellier et l'argousier joueraient le même rôle sans en avoir les inconvénients : au bout de quelques années, le sous-bois de pins sera un désert botanique.

Nous longeons les ruines d'une exploitation agricole : la vie ne devait pas y être facile !

Le sentier entre dans un bois où chêne pubescent et charme voisinent avec de nombreux cornouiller mâle. Il se termine à la grotte Sainte-Thècle. Issue d'une riche famille, cette dernière rapporta des croisades deux doigts de saint Jean-Baptiste et la ville devint Saint-Jean-de-Maurienne.

Au retour, nous ne passons pas par la chapelle Bonne Nouvelle et sur le talus du sentier, chemin raccourci, nous trouvons une rareté : le nerprun alaterne.

Excellente promenade botanique qui donne un aperçu de la richesse de la Maurienne dont la flore s'apparente à celle du Valais.

LISTE DES PLANTES OBSERVÉES

(d'après les notes de Thierry Delahaye, tous les relevés sont localisés sur la commune de Saint-Jean-de-Maurienne).

Lieu-dit : chapelle Bonne Nouvelle

Altitude : 600 à 700 m

Coordonnées : longitude 4,4480 gr – latitude 50,3115 gr

Entre l'hôpital et la chapelle Bonne Nouvelle : haies, manteaux et ourlets thermophiles et végétations plus ou moins nitrophiles des bordures du chemin :

Acer campestre K. Maly (érable champêtre)
Acer monspessulanum L. (érable de Montpellier)
Aceras anthropophorum (L.) R. Br. (acéras homme pendu)
Agrimonia procera Wallr. (aigremoine élevée)
Ailanthus altissima (Mill.) Swingle (ailante)
Alliaria petiolata (M. Bieb.) Cavara & Grande
(alliaire officinale)

Arrhenatherum elatius (L.) P. Beauv. ex J. & C. Presl
subsp. *elatius* (fromental élevé)
Artemisia campestris L. subsp. *campestris*
(armoise des champs)
Bromus erectus Huds. subsp. *erectus* (brome dressé)
Bromus squarrosus L. (brome raboteux)
Bromus sterilis L. (brome stérile)

Bryonia dioica Jacq. (bryone dioïque)
Bupleurum rotundifolium L. (buplèvre à feuilles rondes)
Calepina irregularis (Asso) Thell. (calépine irrégulière)
Capsella bursa-pastoris (L.) Medik.
 subsp. *bursa-pastoris* (bourse à pasteur)
Clematis vitalba L. (clématite blanche)
Cornus sanguinea L. subsp. *sanguinea* (cornouiller sanguin)
Corylus avellana L. (noisetier)
Cydonia oblonga Mill. (cognassier)
Dactylis glomerata L. subsp. *glomerata* (dactyle aggloméré)
Daucus carota L. subsp. *carota* (carotte)
Diplotaxis tenuifolia (L.) DC. (diplotaxis à feuilles ténues)
Elytrigia repens (L.) Desv. ex Nevski subsp. *repens*
 (chiendent rampant)
Fragaria vesca L. (fraisier des bois)
Galium lucidum All. (gaillet luisant)
Geranium rotundifolium L. (géranium à feuilles rondes)
Hedera helix L. subsp. *helix* (lierre)
Heliotropium europaeum L. (héliotrope d'Europe)
Hieracium peleterianum Mérat (épervière de Lepelletier)
Hypericum perforatum L. subsp. *perforatum*
 (millepertuis perforé)
Inula conyza DC. (inule conyze)
Iris germanica L. (iris d'Allemagne)
Isatis tinctoria L. subsp. *tinctoria* (pastel)
Juglans regia L. (noyer)
Lactuca serriola L. (laitue serriole)
Ligustrum vulgare L. (troène)
Lonicera xylosteum L. (chèvrefeuille des haies)
Medicago sativa L. subsp. *sativa* (luzerne cultivée)
Melilotus neapolitanus Ten. (mélilot de Naples)
Muscari comosum (L.) Mill. (muscaris à toupet)
Ononis spinosa L. subsp. *spinosa* (bugrane épineuse)
Papaver dubium L. subsp. *dubium* (pavot douteux)

Petrorhagia saxifraga (L.) Link subsp. *saxifraga*
 (petrorhagie saxifrage)
Plantago lanceolata L. subsp. *lanceolata* (plantain lancéolé)
Plantago major L. subsp. *major* (grand plantain)
Populus alba L. subsp. *alba* (peuplier blanc)
Populus tremula L. (tremble)
Prunus avium (L.) L. (merisier)
Prunus cerasus L. (griottier)
Prunus dulcis (Mill.) D. A. Webb (amandier)
Prunus mahaleb L. (bois de Sainte-Lucie)
Reseda lutea L. subsp. *lutea* (réséda jaune)
Rhamnus alaternus L. subsp. *alaternus* (nerprun alaterne)
Robinia pseudoacacia L. (robinier faux acacia)
Roegneria canina (L.) Nevski subsp. *canina*
 (chiendent des chiens)
Sambucus nigra L. (sureau noir)
Sanguisorba minor Scop. subsp. *minor* (petite sanguisorbe)
Sempervivum montanum L. subsp. *montanum*
 (joubarbe des montagnes)
Silene latifolia Poir. subsp. *alba* (Mill.) Greuter & Burdet
 (compagnon blanc)
Sisymbrium officinale (L.) Scop. (sisymbre officinal)
Sonchus oleraceus L. (laiteron maraîcher)
Stachys recta L. subsp. *recta* (épière droite)
Stellaria media (L.) Vill. subsp. *media* (mouron des oiseaux)
Syringa vulgaris L. (lilas vulgaire)
Tamus communis L. (herbe aux femmes battues)
Tilia cordata Mill. (tilleul à petites feuilles)
Torilis japonica (Houtt.) DC. (torilis du Japon)
Trifolium campestre Schreb. subsp. *campestre* (trèfle jaune)
Verbascum lychnitis L. subsp. *lychnitis* (molène lychnite)
Verbena officinalis L. (verveine officinale)
Vicia sativa L. subsp. *nigra* (L.) Ehrh. (vesce noire)
Vicia tenuifolia Roth subsp. *tenuifolia* (vesce à feuilles grêles)

Lieu-dit : La Frédière

Altitude : 650 à 800 m

Coordonnées : longitude 4,4465 gr – latitude 50,3129 gr

Pelouses sèches calcicoles avec communautés végétales ouest-alpines des vallées internes à climat continental :

Achillea setacea auct. gall. & helv. (achillée sétacée)
Aethionema saxatile (L.) R. Br. subsp. *saxatile*
 (aethionéma des rochers)
Ailanthus altissima (Mill.) Swingle (ailante)
Alyssoides utriculata (L.) Medik. (faux alysson renflé)
Alyssum alyssoides (L.) L. (alysson faux alysson)
Anthericum liliago L. (anthéricum à fleurs de lis)
Anthyllis vulneraria L. subsp. *valesiaca* (Beck) Guyot
 (anthyllide du Valais)
Arenaria serpyllifolia L. subsp. *serpyllifolia*
 (sabline à feuilles de serpolet)
Artemisia absinthium L. (absinthe)
Astragalus monspessulanus L. subsp. *monspessulanus*
 (astragale de Montpellier)
Astragalus onobrychis L. (astragale esparcette)
Berberis vulgaris L. (épine vinette)
Bromus erectus Huds. subsp. *erectus* (brome dressé)
Bromus squarrosus L. (brome raboteux)
Carex halleriana Asso subsp. *halleriana* (laïche de Haller)
Centaurea valesiaca (DC.) Jord. (centaurée du Valais)
Colutea arborescens L. subsp. *gallica* Browicz (bagueaudier)
Crupina vulgaris Cass. (crupine vulgaire)
Dianthus sylvestris Wulfen subsp. *sylvestris*
 (œillet des rochers)
Erodium cicutarium (L.) L'Hér. subsp. *cutarium*
 (érodium à feuilles de ciguë)
Eryngium campestre L. (panicaut champêtre)
Festuca valesiaca Schleich. ex Gaudin (fétuque du Valais)
Fumana procumbens (Dunal) Gren. (fumana couché)
Galium lucidum All. (gaillet luisant)
Gleditsia triacanthos L. (févier d'Amérique)
Globularia bisnagarica L. (globulaire allongée)

Helianthemum nummularium (L.) Mill. subsp. *nummularium*
 (hélianthème nummulaire)
Hieracium peleterianum Mérat (épervière de Lepelletier)
Hippocrepis comosa L. (hippocrépide à toupet)
Hyssopus officinalis L. (hysop officinal)
Juniperus communis L. subsp. *communis* (genévrier commun)
Kengia serotina (L.) Packer subsp. *serotina* (molinie tardive)
Koeleria valesiana (Honck.) Gaudin subsp. *valesiana*
 (koelérie du Valais)
Lactuca perennis L. subsp. *perennis* (laitue vivace)
Laserpitium siler L. subsp. *siler* (laser siler)
Linum tenuifolium L. (lin à feuilles menues)
Medicago lupulina L. subsp. *lupulina* (minette)
Medicago minima (L.) L. (luzerne naine)
Melilotus neapolitanus Ten. (mélilot de Naples)
Odontites luteus (L.) Clairv. subsp. *luteus* (odontites jaune)
Onobrychis viciifolia Scop. (esparcette à feuilles de vesce)
Ononis natix L. subsp. *natix* (bugrane jaune)
Ononis spinosa L. subsp. *maritima* Gren. & Godr.
 (bugrane maritime)
Onosma pseudoarenaria Schur subsp. *delphinensis*
 (Braun-Blanq.) P. Fourn. (orcanette du Dauphiné)
Origanum vulgare L. subsp. *vulgare* (marjolaine sauvage)
Petrorhagia saxifraga (L.) Link subsp. *saxifraga*
 (petrorhagie saxifrage)
Pimpinella saxifraga L. subsp. *saxifraga* (boucage saxifrage)
Poa bulbosa L. subsp. *bulbosa* (pâturin bulbeux)
Polygala comosa Schkuhr subsp. *comosa* (polygale à toupet)
Potentilla argentea L. (potentille argentée)
Salvia pratensis L. subsp. *pratensis* (saugue des prés)
Sanguisorba minor Scop. subsp. *minor* (petite sanguisorbe)
Securigera varia (L.) Lassen subsp. *varia* (coronille bigarrée)



Cf. *Centaurea vallesiaca* – photo Thierry Delahaye

Lieu-dit : grotte Sainte Thècle

Altitude : 800 à 850 m

Coordonnées : longitude 4,4499 gr – latitude 50,3152 gr

Boisements thermophiles :

- | | |
|--|---|
| <p><i>Acer monspessulanum</i> L. (érable de Montpellier)
 <i>Arabis hirsuta</i> (L.) Scop. (arabette hérissée)
 <i>Arabis turrata</i> L. (arabette tourette)
 <i>Asplenium adiantum-nigrum</i> L. subsp. <i>adiantum-nigrum</i>
 (asplénium noir)
 <i>Asplenium trichomanes</i> L. subsp. <i>trichomanes</i>
 (capillaire rouge)
 <i>Astragalus glycyphyllos</i> L. (astragale à feuilles de réglisse)
 <i>Brachypodium sylvaticum</i> (Huds.) P. Beauv.
 subsp. <i>sylvaticum</i> (brachypode des forêts)
 <i>Campanula persicifolia</i> L. subsp. <i>persicifolia</i>
 (campanule à feuilles de pêcher)
 <i>Campanula rotundifolia</i> L. subsp. <i>rotundifolia</i>
 (campanule à feuilles rondes)
 <i>Campanula trachelium</i> L. subsp. <i>trachelium</i>
 (campanule gantelée)
 <i>Carex montana</i> L. (laïche des montagnes)
 <i>Carpinus betulus</i> L. (charme)
 <i>Centaurea scabiosa</i> L. subsp. <i>scabiosa</i>
 (centaurée scabieuse)
 <i>Cephalanthera damasonium</i> (Mill.) Druce
 (céphalanthère de Damas)
 <i>Cephalanthera rubra</i> (L.) Rich. (céphalanthère rouge)
 <i>Clematis vitalba</i> L. (clématite blanche)
 <i>Cornus mas</i> L. (cornouiller mâle)
 <i>Cornus sanguinea</i> L. subsp. <i>sanguinea</i> (cornouiller sanguin)
 <i>Digitalis lutea</i> L. subsp. <i>lutea</i> (digitale jaune)
 <i>Festuca heterophylla</i> Lam. (fétuque à feuilles de deux sortes)</p> | <p><i>Sedum album</i> L. subsp. <i>album</i> (orpin blanc)
 <i>Sedum sediforme</i> (Jacq.) Pau (orpin de Nice)
 <i>Sedum sexangulare</i> L. (orpin à six angles)
 <i>Sempervivum tectorum</i> L. subsp. <i>tectorum</i> (joubarbe des toits)
 <i>Stachys recta</i> L. subsp. <i>recta</i> (épiare droite)
 <i>Stipa capillata</i> L. (stipe chevelue)
 <i>Stipa eriocaulis</i> Borbás subsp. <i>eriocaulis</i>
 (stipe à tige laineuse)
 <i>Teucrium chamaedrys</i> L. (germandrée petit chêne)
 <i>Thymus pulegioides</i> L. (thym faux pouliot)
 <i>Veronica arvensis</i> L. (véronique des champs)</p> <p><i>Hedera helix</i> L. subsp. <i>helix</i> (lierre)
 <i>Helleborus foetidus</i> L. (ellébore fétide)
 <i>Hippocrepis emerus</i> (L.) Lassen subsp. <i>emerus</i>
 (coronille émérus)
 <i>Lactuca virosa</i> L. (laitue vireuse)
 <i>Lathyrus niger</i> (L.) Bernh. subsp. <i>niger</i> (gesse noire)
 <i>Ligustrum vulgare</i> L. (troène)
 <i>Limodorum abortivum</i> (L.) Sw. (limodore à feuilles avortées)
 <i>Medicago falcata</i> L. subsp. <i>falcata</i> (luzerne en faux)
 <i>Orchis mascula</i> (L.) L. subsp. <i>mascula</i> (orchis mâle)
 <i>Pimpinella saxifraga</i> L. subsp. <i>saxifraga</i> (boucage saxifrage)
 <i>Pinus sylvestris</i> L. (pin sylvestre)
 <i>Platanthera chlorantha</i> (Custer) Rchb. subsp. <i>chlorantha</i>
 (platanthère à fleurs verdâtres)
 <i>Poa annua</i> L. (pâturin annuel)
 <i>Poa nemoralis</i> L. subsp. <i>nemoralis</i> (pâturin des bois)
 <i>Quercus humilis</i> Mill. subsp. <i>humilis</i> (chêne pubescent)
 <i>Rhamnus alpina</i> L. subsp. <i>alpina</i> (nerprun des Alpes)
 <i>Saponaria officinalis</i> L. (saponaire officinale)
 <i>Scrophularia canina</i> L. subsp. <i>canina</i>
 (scrophulaire des chiens)
 <i>Sedum dasyphyllum</i> L. subsp. <i>dasyphyllum</i>
 (orpin à feuilles épaisses)
 <i>Sorbus aria</i> (L.) Crantz subsp. <i>aria</i> (alouchier)
 <i>Veronica hederifolia</i> L. subsp. <i>hederifolia</i>
 (véronique à feuilles de lierre)
 <i>Vicia hirsuta</i> (L.) Gray (vesce hérissée)</p> |
|--|---|



NOTES DE LECTURE : ÊTRE OU NE PAS ÊTRE *CENTAUREA VALLESIACA* EN MAURIENNE, TELLE N'EST PEUT-ÊTRE PAS LA QUESTION ?

Par Thierry Delahaye

Lors de l'élaboration de l'"*Inventaire commenté et liste rouge des plantes vasculaires de Savoie*" (Delahaye & Prunier, 2006), nous avons été confrontés à la difficulté de nommer les centaurées des pelouses écorchées de Maurienne ; des plantes monocarpiques à tiges ramifiées et feuilles bipennatiséquées, toutes deux tomenteuses, et à capitules composés de fleurs roses !

- *Centaurea vallesiaca* ? C'est le nom inscrit sur l'arrêté interministériel du 4 décembre 1990 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Rhône-Alpes complétant la liste nationale et sur le "*Livre rouge de la flore menacée de France – tome I : espèces prioritaires*" (Olivier & al., 1995).

- *Centaurea stoebe* ? C'est le parti pris dans notre "bible", la "*Flore de la Suisse*" (Aeschimann & Burdet, 1994).

Ces deux taxons cohabitent-ils réellement en Maurienne ? C'est l'option que nous avons prise en nous appuyant notamment sur Ochsmann (2000), sans prétendre être totalement au point sur la distinction de ces deux taxons.

Une récente thèse de doctorat soutenue par Coralie Beltrame (2007) à l'Université Pierre et Marie Curie de Paris apporte de nouveaux éléments sur ces plantes.

Cet article est totalement inspiré par la lecture de cette thèse. L'objectif de ces travaux de recherche n'était bien évidemment pas de nous aider à nommer les centaurées de Maurienne. Ils s'inscrivent dans une thématique beaucoup plus globale sur les : "*Problèmes posés par le concept d'espèce en biologie de la conservation*". Cette thèse nourrit une réflexion sur les priorités à mettre en œuvre pour préserver la capacité du vivant à évoluer et à s'adapter face aux changements de plus en plus rapides et drastiques que l'espèce humaine impose aux écosystèmes ? Cette recherche appliquée rejoint nos interrogations locales sur les centaurées de Maurienne grâce au choix du modèle expérimental retenu : les centaurées de la section *Maculosae*. Précisons que la conception des différentes espèces, selon les chercheurs, engendre un certain flou dans la synonymie. Aussi pour relier les travaux de C. Beltrame à notre problématique mauriennaise, il faut admettre que *Centaurea stoebe* est synonyme de *Centaurea maculosa* subsp. *maculosa*. Cette équivalence est parfois, mais pas toujours, retenue dans les flores et dans les référentiels taxinomiques.

Le genre *Centaurea* comprend, selon les auteurs et les conceptions, entre quatre cents et sept cents espèces. La section *Maculosae*, exclusivement européenne, regroupe treize espèces dont des taxons méditerranéens et alpins sur lesquels se sont concentrées les études dans le cadre de cette thèse :

- *Centaurea maculosa* subsp. *maculosa*, la sous-espèce la plus commune à vaste aire de distribution européenne ;

- *Centaurea maculosa* subsp. *albida* et subsp. *subalbida*, deux sous-espèces françaises chacune connue d'une unique population ;

- *Centaurea corymbosa*, endémique du massif de la Clappe près de Narbonne ;

- *Centaurea filiformis*, endémique de Sardaigne ;

- *Centaurea subtilis*, endémique du sud-est de l'Italie (les Pouilles et le Basilicate) ;

- *Centaurea exarata*, endémique du sud du Portugal et de l'Andalousie ;

- *Centaurea vallesiaca*, endémique de quelques vallées intra-alpines d'Italie, de Suisse et de France. Trente huit populations de ces différentes plantes ont été échantillonnées et étudiées, dont six de *Centaurea vallesiaca* : trois du Val d'Aoste, deux du Valais et une de Saint-Jean-de-Maurienne. Nous renvoyons le lecteur intéressé à la publication de la thèse pour tous les aspects méthodologiques pour ne présenter ici que les principaux résultats.

L'analyse de la variabilité génétique (ADN chloroplastique et marqueurs nucléaires) met en évidence l'existence de deux lignées évolutives, l'une italienne et l'autre plus occidentale, probablement due à la séparation des populations de *Centaurea maculosa* subsp. *maculosa* dans deux refuges distincts lors des glaciations du quaternaire. Certains taxons endémiques se sont vraisemblablement diversifiés à partir de la sous-espèce commune après ces glaciations ; *Centaurea subtilis* ayant elle probablement une origine plus ancienne, sa spéciation aurait eu lieu avant les glaciations. Au regard des marqueurs étudiés, les sous-espèces *albida* et *subalbida* ne sont pas différenciables sur le plan génétique de la sous-espèce commune *Centaurea maculosa* subsp. *maculosa*. À noter que les espèces endémiques ont toutes, à l'exception de *Centaurea vallesiaca*, des marqueurs génétiques propres qu'elles ne partagent pas avec *Centaurea maculosa*.

La réalisation de cultures *ex situ* à partir de graines récoltées au sein des différentes populations a permis également des comparaisons morphologiques et biologiques entre ces différentes centaurées. Il ressort des différentes mesures analysées que les trois endémiques *corymbosa*, *exarata* et *subtilis* (*filiformis* n'ayant pu être cultivé) et les deux sous-espèces *albida* et *subalbida* sont nettement différenciées entre elles et par rapport à *Centaurea maculosa* subsp. *maculosa*. Par contre les populations françaises et italiennes de cette sous-espèce commune, bien que divergentes sur le plan génétique sont morphologiquement semblables. Quant à *Centaurea vallesiaca* et *Centaurea maculosa* subsp. *maculosa*, ils forment un continuum : les caractères morphologiques des populations de la sous-espèce des vallées internes des Alpes sont, en général, intermédiaires entre les populations françaises et italiennes de la sous-espèce à vaste aire de distribution.

Par ailleurs, les croisements sont possibles en laboratoire entre *Centaurea maculosa* subsp. *maculosa* et les différentes endémiques sauf *exarata* et *subtilis* qui semblent donc isolées sur le plan reproductif de la sous-espèce commune.

Les conclusions de cette thèse indiquent que la plupart des plantes étudiées sont bien identifiables sur les plans génétique, morphologique et écologique... Sauf "notre" centaurée de Maurienne, *Centaurea vallesiaca* non distinguable de *Centaurea maculosa* subsp. *maculosa*. Une grande part de la diversité des traits étudiés se retrouve au sein de la sous-espèce commune. Ainsi, sans doute est-il tout aussi important de préserver cette diversité potentiellement adaptative contenue dans les lignées de *Centaurea maculosa* subsp. *maculosa* que de s'assurer de la persistance des espèces endémiques. Préserver d'importantes populations de *Centaurea maculosa* subsp. *maculosa* reviendrait en quelque sorte à préserver la matière brute à partir de laquelle se construit l'évolution.

À notre niveau local, l'interprétation de ces recherches pourrait être que peu importe le nom attribué aux centaurées de Maurienne, mais il est important que leur statut de plantes protégées soit effectivement respecté sur le terrain. S'il s'agit d'une espèce distincte comme nous l'imaginions, nous contribuerons à préserver une part hautement différenciée de la biodiversité ; si, au contraire, ces plantes s'intègrent dans le complexe *Centaurea maculosa*, nous contribuerons à préserver une partie de la diversité adaptative, très certainement essentielle face aux des changements climatiques en cours.

BIBLIOGRAPHIE

- BELTRAME C., 2007 – Problèmes posés par le concept d'espèce en biologie de la conservation. Exemple des centaurées de la section *Maculosae* dans les régions méditerranéenne et alpine de l'Europe occidentale – Thèse de doctorat, Université Pierre et Marie Curie de Paris – 100 p. + annexes.
- DELAHAYE T. & PRUNIER P., 2006 – Inventaire commenté et liste rouge des plantes vasculaires de Savoie – *Bull. Spécial Soc. Mycol. Bot. Région Chambérienne*, n° 2 – 106 p.
- OCHSMANN J., 2000 – Morphologische und molekularsystematische Untersuchungen an der *Centaurea stoebe* L. Gruppe (*Asteraceae-Cardueae*) in Europa – *Diss. Bot.*, n° 324 – 242 p.
- OLIVIER L., GALLAND J.-P., MAURIN H. & ROUX J.-P., 1995 – Livre rouge de la flore menacée de France. Tome I : espèces prioritaires – Muséum National d'Histoire Naturelle, Conservatoire Botanique National de Porquerolles, Ministère de l'Environnement, Paris – 486 p. + annexes.

HERBORISATION À ESSERTS-BLAY

COMPTE RENDU DE LA SORTIE DU 16 JUIN 2007

Par Sylvie Serve

Autant vous l'avouer, c'est en décembre que je me lance dans le récit de cette excursion du printemps, il va falloir aller chercher loin dans la mémoire !

Je me souviens : notre guide Thierry Delahaye a distribué (par crainte de nous perdre ?) aux chauffeurs une belle photocopie couleur du lieu de la balade avec une superbe croix rouge à l'endroit où nous devons nous garer ; oui mais quand on conduit, la croix, on ne la voit pas, et certains ont eu quelque mal à nous rejoindre...

Combien étions-nous ? Il me semble quatre voitures soit une douzaine de participants.

Quel temps faisait-il ? "Il ne pleuvait pas, il ne faisait pas trop chaud", à part cela...

Quel but à cette balade ? C'est facile, c'est écrit sur le programme : les boisements acidophiles. En effet, l'observation d'une carte géologique du lieu nous apprend que nous sommes sur le rameau externe du socle cristallin de la chaîne de Belledonne, essentiellement formé de micaschistes, désignés globalement du nom de "série satinée". Il s'agit d'anciens sédiments métamorphisés à dominante argilo-gréseuse. Des sorties sur le terrain pour l'observation de la végétation des forêts d'une part et en milieu non calcaire d'autre part sont assez rares et celle-ci promettait donc de nous procurer un inventaire original.

Où étions-nous exactement ? En basse Tarentaise, sur la rive gauche de l'Isère, à 9 km en amont d'Albertville sur la commune d'Esserts-Blay aux alentours du hameau de La Fouettaz, entre 660 et 900 m d'altitude, sur une pente exposée plein est.

Bon, ce préambule approximatif fait, c'est parti pour la balade :

Pour l'anecdote, j'ai remarqué ce jour-là : pour la première fois depuis la dizaine d'années que je suis membre de cette association, nous n'avons jamais quitté le sentier pour herboriser à travers bois ou près. Pourquoi ? J'ai peut-être une explication, vous l'aurez si vous avez le courage de lire jusqu'au bout !

Nous sommes donc dans une chênaie-châtaigneraie sur un terrain siliceux. À peine trois mètres franchis nous nous arrêtons déjà : cinq trèfles différents à comparer ! Plus loin, nous remarquons deux poacées des forêts, fréquentes et faciles à reconnaître : la mélisse uniflore munie d'une ligule opposée au limbe et le pâturin des bois qui présente des feuilles étalées à l'horizontale. Puis d'autres plantes de ce milieu peu souvent prospecté, telles que *Lathyrus linifolius* subsp. *montanus*, *Phyteuma betonicifolium*, *Moehringia trinervia*, et surtout *Hypericum humifusum*. Le millepertuis couché s'observe dans la région chambérienne uniquement dans les moissons acidophiles mais en basse Tarentaise, comme dans le Beaufortain, il pousse dans les anfractuosités de roches siliceuses.



Hypericum humifusum – dessin extrait de "Flore de la France" – Coste H.

Nous abordons ensuite une prairie pâturée avec trois espèces caractéristiques et très fréquentes : *Arrhenatherum elatius* subsp. *elatius*, *Poa trivialis* et *Trisetum flavescens*. Nous passons devant quelques maisons où un chien nous rejoint. Il nous suivra toute la balade, se contentant de lever la patte sur les plantes que nous examinons à la loupe ; les relations faune-flore sont infiniment variées et complexes !

Revenons aux abords des habitations, milieu plus ensoleillé où nous apprenons à reconnaître *Matricaria discoidea* sans fleurs ligulées et *Malva neglecta* qui se distingue d'autres mauves sauvages par ses pétales plus courts et sa tige couchée-rameuse. Nous remontons ensuite à travers bois croisant ici et là d'autres espèces sciaphiles (liées à des ambiances ombragées) : *Salvia glutinosa*, *Gymnocarpium dryopteris* (fougère préférant les sols siliceux), *Lysimachia nemorum* et quelques *Juncus* et *Carex* pour satisfaire les moins débutants.

Pour aller chercher une haute plante qui nous intriguait, je suis montée sur le talus ; je ne sais plus quelle était cette espèce mais c'est le seul moment où j'ai quitté le sentier pour aller dans les hautes herbes et c'est là que j'ai été rejointe par une tique dont j'ai repéré la présence sur mon mollet le soir, sale bête ! (excusez-moi les arachnologues !), incident de parcours que les autres ont sagement évité ?

En redescendant pour "boucler la boucle" nous observons, toujours sur le talus au bord du chemin une plante rare en Savoie, la jasione des montagnes : "*Actuellement connue d'Albertville à la Léchère et observée à St-Rémy-de-Maurienne dès le 23/8/1979 par D. Jordan ; à retrouver sur le versant est de la montagne de l'Épine au Bourget-du-Lac (entre le Bourget et Barbizet), à St-Sulpice (entre St-Sulpice et Pierre Rouge) et à Vimines (J. Briquet, G).*" (Delahaye & Prunier, 2006). Il faut encore rajouter à cette énumération les observations à Montsapey (le Chanet) le 3/12/2006 d'Arthur Lequay. Sa distribution en France s'étend du Nord aux Pyrénées avec d'importantes lacunes dans les Vosges, la Bourgogne, le massif Central, etc. C'est une campanulacée, avec une inflorescence en boule bleu ciel plus proche en apparence d'une globulaire que d'une campanule, une tige rameuse et des feuilles linéaires à bords ondulés. Elle ne s'élève guère en altitude (<1700 m), préfère les prés secs, les affleurements rocheux, plutôt siliceux. On pourrait aussi la confondre avec la succise des prés mais cette dipsacacée est inféodée aux prairies et boisements humides. Le petit nombre de stations répertoriées justifie son inscription sur la liste rouge des plantes de Savoie dans la catégorie vulnérable. C'est une plante à rechercher lors de vos randonnées comme nous le proposaient déjà Arthur et Thierry en 2002 (Delahaye & Lequay, 2002).

LISTE DES PLANTES OBSERVÉES

(d'après les notes de Thierry Delahaye, tous les relevés sont localisés sur la commune d'Esserts-Blay).

Lieu-dit : Plan du Chouet

Altitude : 660 à 670 m

Coordonnées : longitude 4,5454 gr – latitude 50,7035 gr

Chênaie acidophile et thermophile :

Alliaria petiolata (M. Bieb.) Cavara & Grande
(alliaire officinale)
Anthriscus sylvestris (L.) Hoffm. subsp. *sylvestris*
(cerfeuil des prés)
Asplenium adiantum-nigrum L. subsp. *adiantum-nigrum*
(asplénium noir)
Asplenium septentrionale (L.) Hoffm. subsp. *septentrionale*
(asplénium septentrional)
Castanea sativa Mill. (châtaignier)
Cephalanthera longifolia (L.) Fritsch
(céphalanthère à longues feuilles)
Dactylis glomerata L. subsp. *glomerata* (dactyle aggloméré)
Deschampsia flexuosa (L.) Trin. subsp. *flexuosa*
(canche flexueuse)
Dryopteris filix-mas (L.) Schott (fougère mâle)
Erigeron annuus (L.) Desf. (vergerette annuelle)
Euphorbia cyparissias L. (euphorbe faux cyprès)
Fragaria vesca L. (fraisier des bois)
Fraxinus excelsior L. subsp. *excelsior* (frêne)
Geranium robertianum L. subsp. *robertianum* (herbe à Robert)
Geum urbanum L. (benoîte commune)
Hedera helix L. subsp. *helix* (lierre)
Hypericum humifusum L. (millepertuis couché)
Lapsana communis L. subsp. *communis* (lapsane commune)
Lathyrus linifolius (Reichard) Bässler subsp. *montanus*
(Bernh.) Bässler (gesse à feuilles de lin)
Leucanthemum vulgare Lam. subsp. *vulgare* (marguerite)
Lotus corniculatus L. subsp. *corniculatus* (lotier corniculé)

Luzula multiflora (Retz.) Lej. subsp. *multiflora*
(luzule à fleurs nombreuses)
Luzula nivea (L.) DC. (luzule blanc de neige)
Melica uniflora Retz. (mélisse uniflore)
Mycelis muralis (L.) Dumort. (laitue des murs)
Phyteuma betonicifolium Vill. in Chaix
(raiponce à feuilles de bétoune)
Plantago lanceolata L. subsp. *lanceolata* (plantain lancéolé)
Plantago major L. subsp. *major* (grand plantain)
Poa nemoralis L. subsp. *nemoralis* (pâturin des bois)
Prenanthes purpurea L. (préanthe pourpre)
Prunella vulgaris L. subsp. *vulgaris* (brunelle vulgaire)
Quercus petraea Liebl. subsp. *petraea* (chêne sessile)
Silene latifolia Poir. subsp. *alba* (Mill.) Greuter & Burdet
(compagnon blanc)
Silene nutans L. subsp. *nutans* (silène penché)
Silene rupestris L. (silène des rochers)
Solidago virgaurea L. subsp. *virgaurea* (verge d'or)
Stachys officinalis (L.) Trévis. subsp. *officinalis*
(épière officinale)
Teucrium scorodonia L. subsp. *scorodonia*
(germandrée des bois)
Trifolium alpestre L. (trèfle alpestre)
Trifolium arvense L. subsp. *arvense* (trèfle des champs)
Trifolium aureum Pollich (trèfle doré)
Trifolium pratense L. subsp. *pratense* (trèfle des prés)
Trifolium repens L. subsp. *repens* (trèfle rampant)
Vaccinium myrtillus L. (myrtille)
Veronica officinalis L. (véronique officinale)

Lieu-dit : Plan du Chouet

Altitude : 670 à 680 m

Coordonnées : longitude 4,5447 gr – latitude 50,7043 gr

Hêtraie :

Ajuga reptans L. (bugle rampante)
Athyrium filix-femina (L.) Roth (fougère femelle)
Campanula persicifolia L. subsp. *persicifolia*
(campanule à feuilles de pêcher)
Campanula rapunculoides L. subsp. *rapunculoides*
(campanule fausse raiponce)
Campanula rotundifolia L. subsp. *rotundifolia*
(campanule à feuilles rondes)
Carex digitata L. (laîche digitée)

Circaea lutetiana L. subsp. *lutetiana* (circée de Paris)
Cruciata laevipes Opiz (croisette commune)
Dryopteris filix-mas (L.) Schott (fougère mâle)
Epilobium montanum L. (épilobe des montagnes)
Fagus sylvatica L. subsp. *sylvatica* (hêtre)
Festuca heterophylla Lam. (fétuque à feuilles de deux sortes)
Galium mollugo L. subsp. *erectum* Syme (gaillet dressé)
Geranium robertianum L. subsp. *robertianum* (herbe à Robert)
Lathyrus linifolius (Reichard) Bässler subsp. *montanus*
(Bernh.) Bässler (gesse à feuilles de lin)
Luzula campestris (L.) DC. (luzule des champs)

Maianthemum bifolium (L.) F. W. Schmidt
(maianthème à deux feuilles)
Moehringia trinervia (L.) Clairv. (moehringie à trois nervures)
Picea abies (L.) H. Karst. subsp. *abies* (épicéa)
Platanthera bifolia (L.) Rich. subsp. *bifolia*
(platanthère à deux feuilles)
Polystichum aculeatum (L.) Roth (polystich à aiguillons)
Prenanthes purpurea L. (préanthe pourpre)
Ranunculus repens L. (renoncule rampante)

Ranunculus tuberosus Lapeyr. (renoncule tubéreuse)
Rumex acetosa L. subsp. *acetosa* (rumex oseille)
Rumex obtusifolius L. subsp. *obtusifolius*
(rumex à feuilles obtuses)
Stellaria graminea L. (stellaire graminée)
Veronica chamaedrys L. subsp. *chamaedrys*
(véronique petit chêne)
Veronica urticifolia Jacq. (véronique à feuilles d'ortie)
Vicia sepium L. (vesce des haies)

Lieu-dit : le Replain

Altitude : 670 à 680 m

Coordonnées : longitude 4,5422 gr – latitude 50,7053 gr

Prairie de fauche :

Acer campestre K. Maly (érable champêtre)
Anthoxanthum odoratum L. subsp. *odoratum*
(flouve odorante)
Arrhenatherum elatius (L.) P. Beauv. ex J. & C. Presl
subsp. *elatius* (fromental élevé)
Carex spicata Huds. (laïche en épi)
Carex sylvatica Huds. subsp. *sylvatica* (laïche des forêts)
Circaea lutetiana L. subsp. *lutetiana* (cercée de Paris)
Crepis biennis L. (crépide bisannuelle)
Dactylis glomerata L. subsp. *glomerata* (dactyle aggloméré)
Daucus carota L. subsp. *carota* (carotte)
Equisetum arvense L. (prêle des champs)
Holcus lanatus L. (houque laineuse)
Knautia arvensis (L.) Coult. subsp. *arvensis*
(knautie des champs)
Lamium galeobdolon (L.) L. subsp. *montanum* (Pers.) Hayek
(lamier des montagnes)

Leontodon hispidus L. subsp. *hispidus* (liondent hispide)
Malva moschata L. (mauve musquée)
Poa trivialis L. subsp. *trivialis* (pâturin commun)
Polygala comosa Schkuhr subsp. *comosa* (polygale à toupet)
Polygonum mite Schrank (renouée douce)
Ranunculus acris L. subsp. *friesianus* (Jord.) Syme
(renoncule de Fries)
Scrophularia nodosa L. (scrophulaire noueuse)
Sonchus asper (L.) Hill subsp. *asper* (laiteron rude)
Thymus pulegioides L. subsp. *pulegioides* (thym faux pouliot)
Trifolium aureum Pollich (trèfle doré)
Trifolium pratense L. subsp. *pratense* (trèfle des prés)
Trisetum flavescens (L.) P. Beauv. subsp. *flavescens*
(trisète jaunâtre)
Urtica dioica L. subsp. *dioica* (ortie dioïque)
Valeriana officinalis L. subsp. *officinalis* (valériane officinale)



Anthoxanthum odoratum



Arrhenatherum elatius



Trisetum flavescens

dessins extraits de "Flore de la France" – Coste H.

Lieu-dit : le Replain

Altitude : 680 m

Coordonnées : longitude 4,5421 gr – latitude 50,7067 gr

Végétation rudérale aux abords du village :

Aegopodium podagraria L. (herbe aux goutteux)
Agrimonia eupatoria L. (aigremoine eupatoire)
Bromus hordeaceus L. subsp. *hordeaceus* (brome mou)
Campanula persicifolia L. subsp. *persicifolia*
(campanule à feuilles de pêcher)
Chelidonium majus L. (herbe aux verrues)
Crepis capillaris (L.) Wallr. (crépide capillaire)
Epilobium hirsutum L. (épilobe hérissé)
Genista tinctoria L. subsp. *tinctoria* (genêt des teinturiers)
Geranium molle L. subsp. *molle* (géranium mou)
Geranium pusillum L. (géranium fluet)
Geranium pyrenaicum Burm. f. subsp. *pyrenaicum*
(géranium des Pyrénées)

Hypericum perforatum L. subsp. *perforatum*
(millepertuis perforé)
Hypochaeris radicata L. subsp. *radicata* (porcelle enracinée)
Lactuca serriola L. (laitue serriole)
Lathyrus pratensis L. subsp. *pratensis* (gesse des prés)
Malva neglecta Wallr. (mauve négligée)
Matricaria discoidea DC. (matricaire sans ligules)
Poa annua L. (pâturin annuel)
Potentilla reptans L. (quintefeuille)
Sonchus asper (L.) Hill subsp. *asper* (laiteron rude)
Verberna officinalis L. (verveine officinale)
Viola riviniana Rchb. subsp. *riviniana* (violette de Rivinus)

Lieu-dit : le Replain

Altitude : 700 à 750 m

Coordonnées : longitude 4,5400 gr – latitude 50,7080 gr

Hêtraie-sapinière :

Abies alba Mill. subsp. *alba* (sapin blanc)
Athyrium filix-femina (L.) Roth (fougère femelle)
Calamintha grandiflora (L.) Moench
(sarriette à grandes fleurs)
Carex pallescens L. (laïche pâle)
Carex sylvatica Huds. subsp. *sylvatica* (laïche des forêts)
Cephalanthera longifolia (L.) Fritsch
(céphalanthère à longues feuilles)
Dactylorhiza fuchsii (Druce) Soó (orchis de Fuchs)
Fagus sylvatica L. subsp. *sylvatica* (hêtre)
Galeopsis tetrahit L. subsp. *tetrahit* (ortie royale)
Geranium robertianum L. subsp. *robertianum* (herbe à Robert)
Gymnocarpium dryopteris (L.) Newman
(gymnocarpium dryoptéris)
Helleborus foetidus L. (ellébore fétide)
Hypericum montanum L. (millepertuis des montagnes)
Juncus effusus L. (jonc épars)
Lathyrus linifolius (Reichard) Bässler subsp. *montanus*
(Bernh.) Bässler (gesse à feuilles de lin)

Luzula nivea (L.) DC. (luzule blanc de neige)
Mycelis muralis (L.) Dumort. (laitue des murs)
Orthilia secunda (L.) House subsp. *Secunda*
(pyrole unilatérale)
Petasites albus (L.) Gaertn. (pétasite blanc)
Platanthera bifolia (L.) Rich. subsp. *bifolia*
(platanthère à deux feuilles)
Poa nemoralis L. subsp. *nemoralis* (pâturin des bois)
Populus tremula L. (tremble)
Prunella vulgaris L. subsp. *vulgaris* (brunelle vulgaire)
Salix caprea L. (saule des chèvres)
Salvia glutinosa L. (sauge glutineuse)
Sorbus aucuparia L. subsp. *aucuparia* (sorbier des oiseleurs)
Stachys sylvatica L. (épière des forêts)
Teucrium scorodonia L. subsp. *scorodonia*
(germandrée des bois)
Tilia cordata Mill. (tilleul à petites feuilles)
Verbena officinalis L. (verveine officinale)
Veronica officinalis L. (véronique officinale)

Lieu-dit : sous le Mont de la Ville

Altitude : 850 m

Coordonnées : longitude 4,5365 gr – latitude 50,7067 gr

Talus et ornières de la piste forestière :

Calluna vulgaris (L.) Hull (callune vulgaire)
Cardamine impatiens L. subsp. *impatiens*
(cardamine impatiente)
Carex remota L. (laïche à épis espacés)
Cephalanthera longifolia (L.) Fritsch
(céphalanthère à longues feuilles)
Digitalis grandiflora Mill. (digitale à grandes fleurs)
Digitalis lutea L. subsp. *lutea* (digitale jaune)
Euphorbia cyparissias L. (euphorbe faux cyprès)
Juncus effusus L. (jonc épars)
Juncus tenuis Willd. (jonc grêle)

Lotus corniculatus L. subsp. *corniculatus* (lotier corniculé)
Lysimachia nemorum L. subsp. *nemorum*
(lysimaque des bois)
Molinia caerulea (L.) Moench subsp. *arundinacea*
(Schrank) K. Richt. (molinie faux roseau)
Oxalis acetosella L. (oxalis petite oseille)
Polypodium vulgare L. (polypode vulgaire)
Pteridium aquilinum (L.) Kuhn subsp. *aquilinum*
(fougère aigle)
Saponaria ocymoides L. subsp. *ocymoides* (saponaire rose)
Silene rupestris L. (silène des rochers)
Veronica urticifolia Jacq. (véronique à feuilles d'ortie)

Lieu-dit : au-dessus de La Fouettaz

Altitude : 800 à 850 m

Coordonnées : longitude 4,5390 gr – latitude 50,6975 gr

Talus de la route :

Acer campestre K. Maly (érable champêtre)
Acer pseudoplatanus L. (érable sycomore)
Ajuga genevensis L. (bugle de Genève)
Aquilegia vulgaris L. subsp. *vulgaris* (ancolie vulgaire)
Blechnum spicant (L.) Roth (bléchnum en épi)
Campanula persicifolia L. subsp. *persicifolia*
(campanule à feuilles de pêcher)
Castanea sativa Mill. (châtaignier)
Centaurium erythraea Rafn subsp. *erythraea*
(petite centaurée rouge)
Daucus carota L. subsp. *carota* (carotte)
Erigeron annuus (L.) Desf. (vergerette annuelle)
Eupatorium cannabinum L. subsp. *cannabinum*
(eupatoire chanvrine)
Heracleum sphondylium L. subsp. *sphondylium*
(berce des prés)

Hypochaeris radicata L. subsp. *radicata* (porcelle enracinée)
Jasione montana L. subsp. *montana* (jasione des montagnes)
Leontodon hispidus L. subsp. *hispidus* (liondent hispide)
Maianthemum bifolium (L.) F. W. Schmidt
(maïanthème à deux feuilles)
Mentha longifolia (L.) Huds. subsp. *longifolia*
(menthe à longues feuilles)
Orobanche minor Sm. subsp. *minor* (orobanche du trèfle)
Phegopteris connectilis (Michx.) Watt (phégoptéris vulgaire)
Rumex acetosella L. subsp. *acetosella* (rumex petite oseille)
Sambucus racemosa L. subsp. *racemosa* (sureau à grappes)
Sorbus mougeotii Soy.-Will. & Godr. (sorbier de Mougeot)
Trifolium medium L. subsp. *medium* (trèfle intermédiaire)
Trifolium ochroleucon Huds. (trèfle jaunâtre)
Trifolium repens L. subsp. *repens* (trèfle rampant)
Vaccinium myrtillus L. (myrtille)
Vicia sepium L. (vesce des haies)
Vicia tenuifolia Roth subsp. *tenuifolia* (vesce à feuilles grêles)
Viola riviniana Rchb. subsp. *riviniana* (violette de Rivinus)

BIBLIOGRAPHIE

- DELAHAYE T. & LEQUAY A., 2002 – Herborisation sur les coteaux de Conflans. Sur les pas du botaniste Eugène Perrier de la Bâthie. Compte rendu de la sortie du 21 avril 2001 – *Bull. Soc. Mycol. Bot. Région Chambérienne*, n° 7 – pp. 8-11.
- DELAHAYE T. & PRUNIER P., 2006 – Inventaire commenté et liste rouge des plantes vasculaires de Savoie – *Bull. Spécial Soc. Mycol. Bot. Région Chambérienne*, n° 2 – 106 p.



AVIS DE RECHERCHE :

CAREX ELONGATA

Par Thierry Delahaye

Bon nombre de participants à la session botanique 2007 de notre fédération, organisée conjointement par la Société des Naturalistes et Archéologues de l'Ain et la Société des Naturalistes et Mycologues de Lagnieu, à Montrevel-en-Bresse ont eu la possibilité d'observer *Carex elongata* dans la tourbière des Oignons sur la commune de Boz. Ce *Carex* qui n'a pas été revu en Savoie depuis le XIX^e siècle, est à rechercher activement dans notre département.

SIGNES PARTICULIERS

- ⇒ Plante cespiteuse, haute de 30 à 60 cm, aux feuilles assez larges (3 à 6 mm) presque aussi longues que la tige.
- ⇒ Inflorescence longue de 4 à 10 cm, composée de six à douze épillets, oblongs, brun roussâtre, dressés.
- ⇒ Épillets avec des fleurs mâles à la base et femelles au sommet, ces dernières à deux stigmates. Utricules étalés à maturité, nervés et atténué en bec, dépassant l'écaille scarieuse au bord.



Carex elongata – photo Thierry Delahaye

ÉCOLOGIE

C'est une plante hygrophile, qui affectionne les aulnaies marécageuses bordant les rivières ou les étangs, parfois en milieux plus ouverts dans les prairies humides en compagnie d'autres grands *Carex*.

DERNIERS SIGNALEMENTS EN SAVOIE

La présence de *Carex elongata* en Savoie est attestée par plusieurs récoltes du XIX^e siècle : de E. Perrier de la Bâthie, à Albertville au bord d'un petit étang dans la forêt du Haut du Pré et à Hauteluce au-dessus du lac de la Girotte ainsi que de A. Huguenin à Chambéry.

PRÉSENCE DANS LES CONTRÉES VOISINES

Carex elongata est recensé dans les deux tiers des départements français en particulier dans le nord-est du pays. Il est connu dans les départements limitrophes de la Savoie : l'Ain, l'Isère et la Haute-Savoie où sont répertoriées pas moins d'une quarantaine de stations principalement dans le nord et l'ouest de ce département. Il est également présent dans les cantons suisses et les provinces italiennes voisines de nos frontières.

Tout porte donc à croire que *Carex elongata* a échappé jusqu'à présent aux regards des botanistes qui herborisent en Savoie. Alors, à vos bottes ! Et rendez-vous dans les aulnaies de l'Albanais, de Chautagne, de la Combe de Savoie et d'ailleurs à la recherche de la laïche allongée.



ENFIN LE WEEK-END BOTANIQUE TANT ATTENDU DANS LE MASSIF DES BAUGES ! COMPTE RENDU DES SORTIES DU 30 JUIN ET DU 1^{er} JUILLET 2007

Par Catherine Garraud

Nous nous retrouvons à 8h30 au pied du Trélod, dans la bonne humeur et quelques inquiétudes au sujet des 1000 m de dénivelé. Une fois que tout le monde est prêt nous commençons la montée avec Arthur Lequay en tête qui donne le rythme, bien constant, un peu trop rapide pour certains.

Nous n'avons pas le droit de regarder les plantes et encore moins de poser des questions avant d'être sortis de la forêt ! Il faut avancer pour avoir une chance d'arriver au sommet. Les plantes se succèdent, plus belles les unes que les autres : c'est la frustration !!! Arthur tente un arrêt dans un couloir d'avalanche qui comporte des plantes intéressantes mais le chef reste intransigeant : il faut encore monter !!! Arrêt consultation de l'altimètre : nous aurions progressé de 400 m en quarante minutes, record pour certains, mais nous ne sommes pas convaincus de la fiabilité de l'appareil, vu son ancienneté... Rappelons qu'un randonneur "moyen" s'élève habituellement d'environ 350 m par heure.

À la sortie de la forêt, Arthur ne tient plus, nous commençons enfin à "botaniser". La campanule en thyrses attire plus l'attention des débutants que d'autres fleurs plus intéressantes du point de vue botanique mais plus petites et moins spectaculaires ! La beauté pour les yeux prime au départ sur le côté scientifique. Après la recherche de nombreuses plantes à droite, à gauche et de plus en plus loin du sentier dont le rare œillet de Grenoble (il faut pouvoir suivre Arthur dans la pente !), nous voici déjà à l'heure du repas ; le temps passe vite pendant que nous herborisons... Pique-nique dans l'alpage ; le site est choisi en pensant à l'emplacement pour la sieste, le plus dur a été fait.

Courte pause, certains repartent bien vite pour aller jusqu'au sommet, d'autres traînent un peu en profitant du beau temps, avant de repartir, d'autres encore choisissent de rester pour la sieste ou encore contraint et forcé à cause d'un genou récalcitrant.

La dernière montée est bien agréable, avec pour objectif, la recherche de *Draba tomentosa*, petite brassicacée inconnue de la troupe et récemment observée au mont Trélod par des botanistes suisses ; il y aurait aussi une station d'un pavot à confirmer... La recherche débute dès les premiers blocs rocheux ; une première rosette de feuilles de quelques centimètres, très poilues, est observée mais sans les fruits la confirmation est délicate : les recherches continuent ! C'est la découverte d'une deuxième rosette... Et enfin Gérard Mouton rapporte bien précieusement dans sa main fermée une surprise, le suspens est à son maximum : un fruit, très petit, va permettre de confirmer l'identification – Attention au vent, il ne faut pas perdre ce trésor !!! – C'est bien la fameuse drave tomenteuse..., qui est minuscule ! Nous nous rendons sur le lieu de la découverte et là, dans une anfractuosités de rocher, la plante est bien visible. Séance photos qui dure... Pour une telle merveille, il ne faut pas rater les clichés !



Draba tomentosa –
Photo Thierry Delahaye

Les éboulis favorables au *Papaver occidentale* sont un peu trop éloignés... Mais la satisfaction d'avoir observé *Draba tomentosa* et quelques autres vedettes du mont Trélod : *Androsace pubescens*, *Carex ornithopoda* subsp. *ornithopodioides* demeure.

La descente est tranquille avec la vérification en chemin d'une station de *Leontodon montanus*, semble-t-il peu fréquent dans les Bauges. Le groupe se reconstitue progressivement et prend la direction du gîte à École, au creux de la vallée du Chéran d'où nous admirons les différents sommets des Bauges. Solange Régnaud nous accueille avec un délicieux jus de pomme, prélude à l'excellent et original repas du soir préparé à base de plantes sauvages et du jardin : régal des yeux et des papilles ! La nuit sera calme.

Après un petit déjeuner agréable, c'est un nouveau regroupement à 8h30 pour une montée vers le col de Chérel, guidée par Solange. Nous commençons par une piste bien large et cette fois nous herborisons dès les premiers mètres de la balade pour la grande joie de tous. Une déviation un peu boueuse, un retour en arrière et nous montons par un petit chemin à l'écart des itinéraires fréquentés. En forêt, un arrêt est provoqué par une plante d'environ un mètre de haut mais qui n'est pas en fleurs et suscite quelques interrogations. Après discussions et consultations de nos flores, il s'agirait de *Campanula latifolia*. Une jolie cascade perdue dans les bois et ô merveille ! Nous débouchons au cœur d'une magnifique mégaphorbiaie où s'épanouissent de splendides *Campanula latifolia* cette fois en pleine floraison, des aconit tue loup, des chardon bardane et autres cirses maraîcher, sans oublier les lis martagon... Des plantes de toute beauté et de grande taille ! De quoi ravir les débutants comme les botanistes confirmés.

Après l'émerveillement et les nombreuses photos, il faut repartir pour atteindre le col avant le repas de midi, ou plutôt de treize heures, malgré les estomacs qui crient famine. Encore un repas avec les délices apportés par Sylvie Serve et les essais de digestifs "désinfectants" de Dany Maerten très appréciés...

Nous repartons pour herboriser encore sur quelques rochers et effectuer les révisions bien nécessaires étant donné le nombre de plantes observées depuis la veille.

Sur le trajet du retour, nous observons des prêles, plusieurs orobanches, quelques orchidées (*Epipactis*, *Neottia*) mais aussi le monotrope sucepin et même une petite population de céphalanthère de Damas dépourvue de chlorophylle, ce qui n'est pas banal !

La pluie commence à tomber juste quand nous arrivons aux voitures, même la météo a été favorable. C'est déjà la fin de ce week-end bien agréable ; nous espérons pouvoir reconnaître lors des prochaines balades quelques-unes des plantes rencontrées lors de ces sorties.

LISTE DES PLANTES OBSERVÉES LE 30 JUIN 2007

(d'après les notes de Thierry Delahaye, tous les relevés sont localisés sur la commune de Doucy-en-Bauges).

Lieu-dit : sous la Dent des Portes

Altitude : 1700 m

Coordonnées : longitude 4,2791 gr – latitude 50,7910 gr

Pelouse calcaire subalpine avec quelques éléments rocheux :

Acinos alpinus (L.) Moench subsp. *alpinus*
(sarriette des Alpes)
Anthyllis vulneraria L. (anthyllide vulnéraire)
Arabis ciliata Clairv. subsp. *ciliata* (arabette ciliée)
Botrychium lunaria (L.) Sw. (botryche lunaire)
Bupleurum longifolium L. subsp. *longifolium*
(buplèvre à longues feuilles)
Campanula thyrsoides L. subsp. *thyrsoides*
(campanule en thyse)
Carduus defloratus L. subsp. *defloratus* (chardon décapité)
Carex sempervirens Vill. subsp. *sempervirens*
(laïche toujours verte)
Centaurea montana L. subsp. *montana*
(centaurée des montagnes)
Chaerophyllum villarsii Koch (chérophylle de Villars)
Dactylis glomerata L. subsp. *glomerata* (dactyle aggloméré)
Euphorbia cyparissias L. (euphorbe faux cyprès)
Galium anisophyllum Vill. (gaillet à feuilles inégales)
Gentiana verna L. subsp. *verna* (gentiane printanière)
Globularia cordifolia L. (globulaire à feuilles en cœur)
Globularia nudicaulis L. (globulaire à tige nue)
Gymnadenia conopsea (L.) R. Br. subsp. *conopsea*
(orchis moucheron)



Campanula thyrsoides – dessin extrait de "Flore de la France" – Coste H.

Helianthemum nummularium (L.) Mill.
(hélianthème nummulaire)
Hieracium villosum Jacq. (épervière velue)
Hypericum richeri Vill. subsp. *richeri* (millepertuis de Richer)
Kernera saxatilis (L.) Sweet subsp. *saxatilis*
(kernéra des rochers)
Laserpitium latifolium L. (laser à larges feuilles)
Laserpitium siler L. subsp. *siler* (laser siler)
Lilium martagon L. (lis martagon)
Listera ovata (L.) R. Br. (listère ovale)
Lonicera alpigena L. subsp. *alpigena* (chèvrefeuille des Alpes)
Lotus corniculatus L. subsp. *corniculatus* (lotier corniculé)
Paradisea liliastrum (L.) Bertol. (lis de Saint Bruno)
Pedicularis ascendens Schleich. ex Gaudin
(pédiculaire ascendante)
Phyteuma orbiculare L. subsp. *orbiculare*
(raiponce orbiculaire)
Picea abies (L.) H. Karst. subsp. *abies* (épicéa)
Pimpinella major (L.) Huds. subsp. *major* (grand boucage)
Polystichum lonchitis (L.) Roth (polystic en lance)

Lieu-dit : sous la Dent des Portes

Altitude : 1725 m

Coordonnées : longitude 4,2797 gr – latitude 50,7902 gr

Pied de falaise calcaire ensoleillée :

Aconitum lycoctonum L. subsp. *lycoctonum* (aconit tue loup)
Alchemilla conjuncta Bab. (alchémille à folioles soudées)
Arctostaphylos uva-ursi (L.) Spreng. subsp. *crassifolius*
(Braun-Blanq.) L. Villar (raisin d'ours commun)
Asplenium ruta-muraria L. subsp. *ruta-muraria*
(asplénium rue de muraille)
Aster alpinus L. subsp. *alpinus* (aster des Alpes)
Athamanta cretensis L. (athamante de Crète)
Bupleurum ranunculooides L. subsp. *ranunculooides*
(buplèvre fausse renoncule)
Cerastium arvense L. subsp. *strictum* (Koch) Greml.
(céraiste raide)
Dryas octopetala L. (dryade à huit pétales)
Gypsophila repens L. (gypsophile rampante)
Helianthemum oelandicum (L.) Dum. Cours. subsp. *alpestre*
(Jacq.) Ces. (hélianthème alpestre)

Lieu-dit : sous la Dent des Portes

Altitude : 1775 m

Coordonnées : longitude 4,2804 gr – latitude 50,7900 gr

Pied de falaise calcaire ombragée, avec des suintements :

Allium victorialis L. (ail victorale)
Arabis alpina L. subsp. *alpina* (arabette des Alpes)
Asplenium trichomanes L. subsp. *trichomanes*
(capillaire rouge)
Astrantia major L. subsp. *major* (grande astrance)
Bartsia alpina L. (bartsie des Alpes)
Campanula rotundifolia L. subsp. *rotundifolia*
(campanule à feuilles rondes)
Carex brachystachys Schrank (laïche à épis courts)
Centaurea scabiosa L. subsp. *scabiosa*
(centaurée scabieuse)
Chaerophyllum villarsii Koch (chérophylle de Villars)
Chenopodium bonus-henricus L. (chénopode bon Henri)
Crepis bocconi P. D. Sell (crépide de Boccone)
Cystopteris fragilis (L.) Bernh. subsp. *fragilis*
(cystoptéris fragile)
Daphne laureola L. subsp. *laureola* (daphné lauréole)
Geranium robertianum L. subsp. *robertianum* (herbe à Robert)
Geranium sylvaticum L. (géranium des forêts)
Heracleum sphondylium L. subsp. *sphondylium*
(berce des prés)
Leontopodium alpinum Cass. subsp. *alpinum* (edelweiss)
Leucanthemum adustum (Koch) Greml. (leucanthème brûlé)
Poa nemoralis L. subsp. *nemoralis* (pâturin des bois)

Pulsatilla alpina (L.) Delarbre subsp. *alpina*
(pulsatille des Alpes)
Ranunculus thora L. (renoncule thora)
Rhamnus alpina L. subsp. *alpina* (nerprun des Alpes)
Rosa pendulina L. (rosier des Alpes)
Rubus saxatilis L. (ronce des rochers)
Rumex scutatus L. subsp. *scutatus* (rumex à écussons)
Salix appendiculata Vill. (saule à grandes feuilles)
Saxifraga exarata Vill. subsp. *moschata* (Wulfen) Cavill.
(saxifrage musquée)
Senecio doronicum (L.) L. subsp. *doronicum*
(sénéçon doronic)
Sesleria caerulea (L.) Ard. subsp. *caerulea* (seslérie bleuâtre)
Silene vulgaris (Moench) Garcke subsp. *vulgaris* (silène enflé)
Solidago virgaurea L. subsp. *virgaurea* (verge d'or)
Traunsteinera globosa (L.) Rchb. (orchis globuleux)
Valeriana montana L. subsp. *montana*
(valériane des montagnes)
Veronica urticifolia Jacq. (véronique à feuilles d'ortie)

Hieracium prenanthoides Vill. (épervière faux préranthe)
Juniperus sibirica Lodd. ex Burgsd. (genévrier nain)
Linum catharticum L. (lin purgatif)
Potentilla caulescens L. (potentille caulescente)
Primula auricula L. (primevère auricule)
Ranunculus aconitifolius L. (renoncule à feuilles d'aconit)
Ranunculus tuberosus Lapeyr. (renoncule tubéreuse)
Rhamnus pumila Turra subsp. *pumila* (nerprun nain)
Saxifraga paniculata Mill. subsp. *paniculata*
(saxifrage paniculée)
Silene nutans L. subsp. *nutans* (silène penché)
Silene vulgaris (Moench) Garcke subsp. *vulgaris* (silène enflé)
Sorbus aria (L.) Crantz subsp. *aria* (alouchier)
Valeriana officinalis L. subsp. *officinalis* (valériane officinale)



Campanula rotundifolia – dessin extrait de "Flore de la France" – Coste H.

Polygonatum odoratum (Mill.) Druce
(sceau de Salomon officinal)
Polygonatum verticillatum (L.) All.
(sceau de Salomon verticillé)
Saxifraga rotundifolia L. subsp. *rotundifolia*
(saxifrage à feuilles rondes)
Silene pusilla Waldst. & Kit. subsp. *pusilla* (silène miniature)
Tragopogon pratensis L. subsp. *orientalis* (L.) Celak.
(salsifis d'Orient)

Lieu-dit : sous la Dent des Portes
Altitude : 1800 m
Coordonnées : longitude 4,2809 gr – latitude 50,7887 gr

Pelouse calcaire fraîche :

<i>Adenostyles alliariae</i> (Gouan) A. Kern. subsp. <i>alliariae</i> (adénostyle à feuilles d'alliaire)	<i>Erigeron glabratus</i> Hoppe & Hornsch. ex Bluff & Fingerh. (vergerette glabre)
<i>Arabis hirsuta</i> (L.) Scop. (arabette hérissée)	<i>Geranium sylvaticum</i> L. (géranium des forêts)
<i>Avenula pubescens</i> (Huds.) Dumort. subsp. <i>pubescens</i> (avoine pubescente)	<i>Oxytropis jacquini</i> Bunge (oxytropis de Jacquini)
<i>Bupleurum longifolium</i> L. subsp. <i>longifolium</i> (buplèvre à longues feuilles)	<i>Pedicularis foliosa</i> L. (pédiculaire feuillée)
<i>Carex sempervirens</i> Vill. subsp. <i>sempervirens</i> (laïche toujours verte)	<i>Pedicularis verticillata</i> L. (pédiculaire verticillée)
<i>Carum carvi</i> L. (cumin des prés)	<i>Phyteuma spicatum</i> L. (raiponce en épi)
<i>Centaurea uniflora</i> Turra subsp. <i>nervosa</i> (Willd.) Bonnier & Layens (centaurée nervée)	<i>Polygonum viviparum</i> L. (renouée vivipare)
<i>Crepis aurea</i> (L.) Tausch. subsp. <i>aurea</i> (crépide orangée)	<i>Rumex arifolius</i> All. subsp. <i>arifolius</i> (rumex à feuilles d'arum)
<i>Dactylis glomerata</i> L. subsp. <i>glomerata</i> (dactyle aggloméré)	<i>Trifolium badium</i> Schreb. subsp. <i>badium</i> (trèfle brun)
	<i>Trifolium pratense</i> L. subsp. <i>pratense</i> (trèfle des prés)
	<i>Trollius europaeus</i> L. subsp. <i>europaeus</i> (trolle d'Europe)
	<i>Veronica chamaedrys</i> L. subsp. <i>chamaedrys</i> (véronique petit chêne)

Lieu-dit : Passage du Charbonnet
Altitude : 1800 à 1900 m
Coordonnées : longitude 4,2812 gr – latitude 50,7785 gr

Prairies à hautes herbes, bordures du chemin, pelouses décalcifiées :

<i>Arnica montana</i> L. subsp. <i>montana</i> (arnica des montagnes)	<i>Poa alpina</i> L. subsp. <i>alpina</i> (pâturin des Alpes)
<i>Campanula thyrsoidea</i> L. subsp. <i>thyrsoidea</i> (campanule en thyse)	<i>Rhinanthus alectorolophus</i> (Scop.) Pollich subsp. <i>alektorolophus</i> (rhinanthé velu)
<i>Chaerophyllum aureum</i> L. (chérophylle doré)	<i>Serratula tinctoria</i> L. subsp. <i>monticola</i> (Boreau) Berher (serratule à gros capitules)
<i>Coeloglossum viride</i> (L.) Hartm. (orchis grenouille)	<i>Silene dioica</i> (L.) Clairv. (silène dioïque)
<i>Cruciata laevipes</i> Opiz (croisette commune)	<i>Trifolium montanum</i> L. subsp. <i>montanum</i> (trèfle des montagnes)
<i>Deschampsia cespitosa</i> (L.) P. Beauv. subsp. <i>cespitosa</i> (canche gazonnante)	<i>Trifolium thalii</i> Vill. (trèfle de Thal)
<i>Galium boreale</i> L. (gaillet boréal)	<i>Trollius europaeus</i> L. subsp. <i>europaeus</i> (trolle d'Europe)
<i>Hypericum maculatum</i> Crantz subsp. <i>maculatum</i> (millepertuis maculé)	<i>Vicia sepium</i> L. (vesce des haies)
<i>Lotus corniculatus</i> L. subsp. <i>corniculatus</i> (lotier corniculé)	

Lieu-dit : Passage du Charbonnet
Altitude : 1820 à 1830 m
Coordonnées : longitude 4,2817 gr – latitude 50,7759 gr

Suintements, replat humide :

<i>Adenostyles alliariae</i> (Gouan) A. Kern. subsp. <i>alliariae</i> (adénostyle à feuilles d'alliaire)	<i>Deschampsia cespitosa</i> (L.) P. Beauv. subsp. <i>cespitosa</i> (canche gazonnante)
<i>Aster bellidiastrum</i> (L.) Scop. (fausse pâquerette)	<i>Gymnadenia conopsea</i> (L.) R. Br. subsp. <i>conopsea</i> (orchis moucheron)
<i>Bartsia alpina</i> L. (bartsie des Alpes)	<i>Heracleum sphondylium</i> L. subsp. <i>sphondylium</i> (berce des prés)
<i>Caltha palustris</i> L. subsp. <i>palustris</i> (populage)	<i>Juncus alpinoarticulatus</i> Chaix subsp. <i>alpinoarticulatus</i> (jonc des Alpes)
<i>Carex ferruginea</i> Scop. subsp. <i>ferruginea</i> (laïche ferrugineuse)	<i>Knautia dipsacifolia</i> Kreutzer subsp. <i>dipsacifolia</i> (knautie à feuilles de cardère)
<i>Carex flacca</i> Schreb. subsp. <i>flacca</i> (laïche glauque)	<i>Ranunculus aconitifolius</i> L. (renoncule à feuilles d'aconit)
<i>Carex paniculata</i> L. subsp. <i>paniculata</i> (laïche paniculée)	<i>Serratula tinctoria</i> L. subsp. <i>monticola</i> (Boreau) Berher (serratule à gros capitules)
<i>Chaerophyllum hirsutum</i> L. subsp. <i>hirsutum</i> (chérophylle hérissé)	
<i>Dactylorhiza fistulosa</i> (Moench) Baumann & Künkele subsp. <i>fistulosa</i> (orchis à larges feuilles)	

Lieu-dit : Passage du Charbonnet
Altitude : 1930 m
Coordonnées : longitude 4,2823 gr – latitude 50,7731 gr

Pelouse rocailleuse calcaire :

<i>Alchemilla conjuncta</i> Bab. (alchémille à folioles soudées)	<i>Campanula glomerata</i> L. subsp. <i>glomerata</i> (campanule agglomérée)
<i>Allium lusitanicum</i> Lam. (ail du Portugal)	<i>Cotoneaster integerrimus</i> Medik. (cotonéaster à feuilles entières)
<i>Anthyllis montana</i> L. subsp. <i>montana</i> (anthyllide des montagnes)	<i>Dianthus gratianopolitanus</i> Vill. (œillet de Grenoble)
<i>Anthyllis vulneraria</i> L. (anthyllide vulnéraire)	



Campanula glomerata – dessin extrait de "Flore de la France" – Coste H.

Lieu-dit : Passage du Charbonnet

Altitude : 1900 m

Coordonnées : longitude 4,2829 gr – latitude 50,7734 gr

Éboulis :

Leontodon montanus Lam. subsp. *montanus* (liondent des montagnes)

Linaria alpina (L.) Mill. subsp. *alpina* (linaire des Alpes)

Lieu-dit : sous le mont Trélod

Altitude : 1900 à 1950 m

Coordonnées : longitude 4,2839 gr – latitude 50,7716 gr

Pelouse subalpine à alpine sur calcaire avec quelques passages lessivés :

Allium victorialis L. (ail victorialis)

Anemone narcissifolia L. subsp. *narcissifolia*
(anémone à fleurs de narciss)

Anthoxanthum odoratum L. subsp. *nipponicum*
(Honda) Tzvelev (flouve des Alpes)

Aster bellidiastrum (L.) Scop. (fausse pâquerette)

Bartsia alpina L. (bartsie des Alpes)

Bupleurum longifolium L. subsp. *longifolium*
(buplèvre à longues feuilles)

Carduus defloratus L. subsp. *defloratus* (chardon décapité)

Carex ferruginea Scop. subsp. *ferruginea*
(laïche ferrugineuse)

Carex sempervirens Vill. subsp. *sempervirens*
(laïche toujours verte)

Carum carvi L. (cumin des prés)

Centaurea montana L. subsp. *montana*
(centaurée des montagnes)

Chaerophyllum villarsii Koch (chérrophyll de Villars)

Cirsium eriophorum (L.) Scop. subsp. *eriophorum*
(cirse laineux)

Crepis bocconi P. D. Sell (crépide de Boccone)

Daphne mezereum L. (bois gentil)

Dianthus gratianopolitanus Vill. (œillet de Grenoble)

Euphorbia cyparissias L. (euphorbe faux cyprès)

Gentiana lutea L. subsp. *lutea* (gentiane jaune)

Gentiana verna L. subsp. *verna* (gentiane printanière)

Draba dubia Suter subsp. *dubia* (drave douteuse)

Dryas octopetala L. (dryade à huit pétales)

Galium anisophyllum Vill. (gaillet à feuilles inégales)

Gypsophila repens L. (gypsophile rampante)

Helianthemum oelandicum (L.) Dum. Cours.

subsp. *alpestre* (Jacq.) Ces. (héliantheme alpestre)

Linum alpinum Jacq. subsp. *alpinum* (lin des Alpes)

Myosotis alpestris F. W. Schmidt (myosotis alpestre)

Nigritella rhellicani Teppner & Klein subsp. *rhellicani*
(nigritelle de Rhellicanus)

Plantago atrata Hoppe subsp. *atrata* (plantain noirâtre)

Polygala alpestris Rchb. subsp. *alpestris* (polygale alpestre)

Primula auricula L. (primevère auricule)

Saxifraga oppositifolia L. (saxifrage à feuilles opposées)

Sempervivum tectorum L. subsp. *tectorum* (joubarbe des toits)

Sesleria caerulea (L.) Ard. subsp. *caerulea* (seslérie bleuâtre)

Thesium alpinum L. subsp. *alpinum* (thésium des Alpes)

Geranium sylvaticum L. (géranium des forêts)

Gypsophila repens L. (gypsophile rampante)

Homogyne alpina (L.) Cass. (homogyne des Alpes)

Hypericum maculatum Crantz subsp. *maculatum*
(millepertuis maculé)

Imperatoria ostruthium L. (impératoire)

Lotus alpinus (DC.) Schleich. ex Ramond (lotier des Alpes)

Luzula sieberi Tausch (luzule de Sieber)

Oxytropis jacquini Bunge (oxytropis de Jacquini)

Pedicularis ascendens Schleich. ex Gaudin
(pédiculaire ascendante)

Phyteuma orbiculare L. subsp. *orbiculare*
(raiponce orbiculaire)

Picea abies (L.) H. Karst. subsp. *abies* (épicéa)

Polygonum viviparum L. (renouée vivipare)

Potentilla aurea L. subsp. *aurea* (potentille dorée)

Pseudorchis albida (L.) A. & D. Löve (orchis miel)

Rhododendron ferrugineum L. subsp. *ferrugineum*
(rhododendron ferrugineux)

Salix retusa L. (saule à feuilles émoussées)

Saxifraga oppositifolia L. (saxifrage à feuilles opposées)

Soldanella alpina L. subsp. *alpina* (soldanelle des Alpes)

Vaccinium myrtillus L. (myrtille)

Vaccinium vitis-idaea L. subsp. *vitis-idaea* (airelle rouge)

Veronica aphylla L. (véronique à tige nue)

Veronica fruticans Jacq. (véronique buissonnante)

Lieu-dit : mont Trélod

Altitude : 2170 à 2180 m

Coordonnées : longitude 4,2885 gr – latitude 50,7697 gr

Rochers calcaires :

Alchemilla alpigena Buser (alchémille plissée)

Androsace pubescens DC. (androsace pubescente)

Antennaria carpatica (Wahlenb.) Bluff & Fingerh.
(pied de chat des Carpates)

Arabis bellidifolia Crantz subsp. *stellulata* (Bertol.)

Greuter & Burdet (arabette étoilée)

Arctostaphylos uva-ursi (L.) Spreng. subsp. *crassifolius*
(Braun-Blanq.) L. Villar (raisin d'ours commun)

Arenaria ciliata L. (sabline ciliée)
Asplenium ramosum Lovis & Reichst.
 (asplénium à pétiole vert)
Asplenium ruta-muraria L. subsp. *ruta-muraria*
 (asplénium rue de muraille)
Astrantia minor L. (petite astrance)
Athamanta cretensis L. (athamante de Crète)
Bartsia alpina L. (bartsie des Alpes)
Botrychium lunaria (L.) Sw. (botryche lunaire)
Carex ornithopoda Willd. subsp. *ornithopodioides*
 (Hausm.) Nyman (laïche faux pied d'oiseau)
Carex sempervirens Vill. subsp. *sempervirens*
 (laïche toujours verte)
Cerastium arvense L. subsp. *strictum* (Koch) Gremli
 (céraïste raide)
Coeloglossum viride (L.) Hartm. (orchis grenouille)
Cystopteris alpina (Lam.) Desv. (cystoptéris des Alpes)
Draba aizoides L. subsp. *aizoides* (drave faux aizoon)
Draba tomentosa Clairv. subsp. *tomentosa*
 (drave tomenteuse)
Dryopteris villarii (Bellardi) Woyn. ex Schinz & Thell.
 (dryoptéris de Villars)
Epilobium angustifolium L. subsp. *angustifolium*
 (épilobe à feuilles étroites)
Erinus alpinus L. (érine des Alpes)
Euphrasia salisburgensis Funck (euphrase de Salzbourg)
Festuca quadriflora Honck. (fétuque à quatre fleurs)

Gentiana clusii Perrier & Songeon subsp. *clusii*
 (gentiane de Clusius)
Globularia cordifolia L. (globulaire à feuilles en cœur)
Minuartia verna (L.) Hiern (minuartie du printemps)
Myosotis alpestris F. W. Schmidt (myosotis alpestre)
Nigritella rhellicani Teppner & Klein subsp. *rhellicani*
 (nigritelle de Rhellicanus)
Phyteuma orbiculare L. subsp. *orbiculare*
 (raiponce orbiculaire)
Poa alpina L. subsp. *alpina* (pâturin des Alpes)
Potentilla caulescens L. (potentille caulescente)
Primula auricula L. (primevère auricule)
Rhamnus alpina L. subsp. *alpina* (nerprun des Alpes)
Salix retusa L. (saule à feuilles émoussées)
Saxifraga exarata Vill. subsp. *moschata* (Wulfen) Cavill.
 (saxifrage musquée)
Saxifraga paniculata Mill. subsp. *paniculata*
 (saxifrage paniculée)
Sedum alpestre Vill. (orpin des Alpes)
Silene acaulis (L.) Jacq. (silène acaule)
Silene nutans L. subsp. *nutans* (silène penché)
Valeriana montana L. subsp. *Montana*
 (valériane des montagnes)
Veronica chamaedrys L. subsp. *chamaedrys*
 (véronique petit chêne)
Viola biflora L. (pensée à deux fleurs)

LISTE DES PLANTES OBSERVÉES LE 1^{er} JUILLET 2007

(d'après les notes de Thierry Delahaye, tous les relevés sont localisés sur la commune de Jarsy).

Lieu-dit : Précherel

Altitude : 930 à 940 m

Coordonnées : longitude 4,2846 gr – latitude 50,7401 gr

Ourlets plus ou moins nitrophiles le long de la piste :

Achillea millefolium L. subsp. *millefolium* (achillée millefeuille)
Ailanthus altissima (Mill.) Swingle (ailante)
Arrhenatherum elatius (L.) P. Beauv. ex J. & C. Presl
 subsp. *elatius* (fromental élevé)
Campanula rhomboidalis L.
 (campanule à feuilles rhomboïdales)
Corylus avellana L. (noisetier)
Deschampsia cespitosa (L.) P. Beauv. subsp. *cespitosa*
 (canche gazonnante)
Echium vulgare L. subsp. *vulgare* (vipérine vulgaire)
Epilobium montanum L. (épilobe des montagnes)
Equisetum arvense L. (prêle des champs)
Festuca arundinacea Schreb. subsp. *arundinacea*
 (fétuque faux roseau)
Fraxinus excelsior L. subsp. *excelsior* (frêne)
Galium aparine L. subsp. *aparine* (gaillet gratteron)
Geranium pyrenaicum Burm. f. subsp. *pyrenaicum*
 (géranium des Pyrénées)
Geranium robertianum L. subsp. *robertianum* (herbe à Robert)
Geum urbanum L. (benoîte commune)
Impatiens glandulifera Royle (impatiente glanduleuse)
Laserpitium latifolium L. (laser à larges feuilles)
Lathyrus vernus (L.) Bernh. subsp. *vernus* (gesse printanière)
Lolium perenne L. (ivraie vivace)



Campanula rhomboidalis – dessin extrait de "Flore de la France" – Coste H.

Origanum vulgare L. subsp. *vulgare* (marjolaine sauvage)
Sedum album L. subsp. *album* (orpin blanc)
Solidago gigantea Aiton subsp. *serotina* (Kuntze) McNeill
 (solidage géant)
Stachys sylvatica L. (épière des forêts)
Trifolium pratense L. subsp. *pratense* (trèfle des prés)
Trifolium repens L. subsp. *repens* (trèfle rampant)
Trisetum flavescens (L.) P. Beauv. subsp. *flavescens*
 (trisète jaunâtre)
Urtica dioica L. subsp. *dioica* (ortie dioïque)

Lieu-dit : de Précherel au pont de Leyat

Altitude : 1000 à 1050 m

Coordonnées : longitude 4,2901 gr – latitude 50,7453 gr

Source, fossés et talus humides à molinies :

Calamagrostis varia (Schrad.) Host subsp. *varia*
 (calamagrostide bigarrée)
Campanula trachelium L. subsp. *trachelium*
 (campanule gantelée)
Carex flacca Schreb. subsp. *flacca* (laïche glauque)

Carex hirta L. subsp. *hirta* (laïche hérissée)
Carex lepidocarpa Tausch (laïche à utricules gracieux)
Cephalanthera rubra (L.) Rich. (céphalanthère rouge)
Cirsium palustre (L.) Scop. (cirse des marais)
Crepis biennis L. (crépide bisannuelle)

Crepis paludosa (L.) Moench (crépide des marais)
Crepis pyrenaica (L.) Greuter (crépide des Pyrénées)
Dactylorhiza fuchsii (Druce) Soó (orchis des Fuchs)
Daucus carota L. subsp. *carota* (carotte)
Epilobium hirsutum L. (épilobe hérissé)
Equisetum palustre L. (prêle des marais)
Equisetum telmateia Ehrh. (prêle géante)
Galium mollugo L. subsp. *erectum* Syme (gaillet dressé)
Glyceria notata Chevall. (glycérie plissée)
Gymnadenia conopsea (L.) R. Br. subsp. *conopsea*
 (orchis mouche)
Heracleum sphondylium L. subsp. *sphondylium*
 (berce des prés)
Hypericum hirsutum L. (millepertuis hérissé)
Hypericum montanum L. (millepertuis des montagnes)
Hypericum perforatum L. subsp. *perforatum*
 (millepertuis perforé)
Hypericum tetrapterum Fr. (millepertuis à quatre ailes)
Juncus articulatus L. subsp. *articulatus* (jonc articulé)
Juncus effusus L. (jonc épars)
Juncus inflexus L. (jonc courbé)
Leontodon hispidus L. subsp. *hispidus* (liondent hispide)
Linum catharticum L. (lin purgatif)
Listera ovata (L.) R. Br. (listère ovale)
Lotus maritimus L. (lotier maritime)
Mentha longifolia (L.) Huds. subsp. *longifolia*
 (menthe à longues feuilles)
Molinia caerulea (L.) Moench subsp. *arundinacea*
 (Schrank) K. Richt. (molinie faux roseau)

Lieu-dit : bois de Leyat

Altitude : 1240 à 1260 m

Coordonnées : longitude 4,3022 gr – latitude 50,7489 gr

Hêtraie-sapinière :

Abies alba Mill. subsp. *alba* (sapin blanc)
Acer platanoides L. subsp. *platanoides* (érable plane)
Acer pseudoplatanus L. (érable sycomore)
Anthriscus nitida (Wahlenb.) Hazsl. (cerfeuil lustré)
Aruncus dioicus (Walter) Fernald (barbe de bouc)
Asplenium trichomanes L. subsp. *trichomanes*
 (capillaire rouge)
Bromus benekenii (Lange) Trimen (brome de Beneken)
Calamintha grandiflora (L.) Moench
 (sarriette à grandes fleurs)
Campanula latifolia L. (campanule à larges feuilles)
Campanula trachelium L. subsp. *trachelium*
 (campanule gantelée)



Campanula trachelium – dessin extrait de
 "Flore de la France" – Coste H.

Cardamine heptaphylla (Vill.) O.E. Schulz
 (dentaire à sept folioles)
Cardamine impatiens L. subsp. *impatiens*
 (cardamine impatiente)

Orobanche gracilis Sm. (orobanche grêle)
Pinguicula vulgaris L. (grassette vulgaire)
Plantago media L. subsp. *media* (plantain moyen)
Poa trivialis L. subsp. *trivialis* (pâturin commun)
Prunella grandiflora (L.) Schöller subsp. *grandiflora*
 (brunelle à grandes fleurs)
Prunella vulgaris L. subsp. *vulgaris* (brunelle vulgaire)
Salix appendiculata Vill. (saule à grandes feuilles)
Salix eleagnos Scop. subsp. *eleagnos* (saule drapé)
Salix purpurea L. (saule pourpre)
Scabiosa columbaria L. subsp. *columbaria*
 (scabieuse colombarie)
Scrophularia nodosa L. (scrophulaire noueuse)
Stachys alpina L. subsp. *alpina* (épière des Alpes)
Tofieldia calyculata (L.) Wahlenb. (tofieldie à calicule)
Tolpis staticifolia (All.) Sch. Bip.
 (épervière à feuilles de statice)
Tragopogon pratensis L. subsp. *orientalis* (L.) Celak.
 (salsifis d'Orient)
Tussilago farfara L. (tussilage)
Valeriana officinalis L. subsp. *officinalis* (valériane officinale)
Verbascum nigrum L. subsp. *nigrum* (molène noire)
Veronica beccabunga L. subsp. *Beccabunga*
 (véronique beccabonga)
Vicia sepium L. (vesce des haies)
Vincetoxicum hirsutinaria Medik. (dompte venin)

Carex sylvatica Huds. subsp. *sylvatica* (laîche des forêts)
Circaea lutetiana L. subsp. *lutetiana* (circée de Paris)
Cirsium oleraceum (L.) Scop. (cirse maraîcher)
Corylus avellana L. (noisetier)
Dryopteris filix-mas (L.) Schott (fougère mâle)
Evonymus europaeus L. (fusain d'Europe)
Fagus sylvatica L. subsp. *sylvatica* (hêtre)
Fragaria vesca L. (fraisier des bois)
Geranium robertianum L. subsp. *robertianum* (herbe à Robert)
Hieracium murorum L. (épervière des murs)
Hypericum hirsutum L. (millepertuis hérissé)
Lathyrus vernus (L.) Bernh. subsp. *vernus* (gesse printanière)
Lonicera nigra L. (chèvrefeuille noir)
Lonicera xylosteum L. (chèvrefeuille des haies)
Lysimachia nemorum L. subsp. *nemorum*
 (lysimaque des bois)
Melica uniflora Retz. (mélique uniflore)
Mercurialis perennis L. (mercuriale vivace)
Milium effusum L. (millet étalé)
Moehringia muscosa L. (moehringie mousse)
Mycelis muralis (L.) Dumort. (laitue des murs)
Myosotis decumbens Host (myosotis retombant)
Phyteuma spicatum L. (raiponce en épi)
Picea abies (L.) H. Karst. subsp. *abies* (épicéa)
Pimpinella major (L.) Huds. subsp. *major* (grand boucage)
Poa nemoralis L. subsp. *nemoralis* (pâturin des bois)
Polystichum aculeatum (L.) Roth (polystich à aiguillons)
Prenanthes purpurea L. (préanthe pourpre)
Ranunculus tuberosus Lapeyr. (renoncule tubéreuse)
Saxifraga rotundifolia L. subsp. *rotundifolia*
 (saxifrage à feuilles rondes)
Scrophularia nodosa L. (scrophulaire noueuse)
Senecio ovatus (G. Gaertner, B. Mey. & Scherb.) Willd.
 subsp. *ovatus* (sénéçon ovale)
Silene dioica (L.) Clairv. (silène dioïque)
Stachys sylvatica L. (épière des forêts)
Veronica urticifolia Jacq. (véronique à feuilles d'ortie)
Vicia sylvatica L. (vesce des bois)

Lieu-dit : bois de Leyat
 Altitude : 1270 à 1280 m
 Coordonnées : longitude 4,3036 gr – latitude 50,7490 gr

Ravin frais avec mégaphorbiaie :

Aconitum lycoctonum L. subsp. *lycoctonum* (aconit tue loup)
Angelica sylvestris L. subsp. *sylvestris* (angélique sauvage)
Anthriscus nitida (Wahlenb.) Hazsl. (cerfeuil lustré)
Aruncus dioicus (Walter) Fernald (barbe de bouc)
Astrantia major L. subsp. *major* (grande astrance)
Calamagrostis varia (Schrad.) Host subsp. *varia*
 (calamagrostide bigarrée)
Campanula latifolia L. (campanule à larges feuilles)
Campanula rhomboidalis L.
 (campanule à feuilles rhomboïdales)
Carduus personata (L.) Jacq. subsp. *personata*
 (chardon bardane)
Centaurea montana L. subsp. *montana*
 (centaurée des montagnes)
Chaerophyllum hirsutum L. subsp. *hirsutum*
 (chérophylle hérissé)
Chenopodium bonus-henricus L. (chénopode bon Henri)
Cirsium oleraceum (L.) Scop. (cirse maraîcher)
Dactylis glomerata L. subsp. *glomerata* (dactyle aggloméré)
Heracleum sphondylium L. subsp. *sphondylium*
 (berce des prés)
Lamium maculatum (L.) L. (lamier tacheté)
Lathyrus heterophyllus L. (gesse à feuilles de deux formes)



Campanula latifolia – dessin extrait de "Flore de la France" – Coste H.

Lilium martagon L. (lis martagon)
Lunaria rediviva L. (lunaire vivace)
Phalaris arundinacea L. (alpiste roseau)
Phyteuma spicatum L. (raiponce en épi)
Polygonatum verticillatum (L.) All.
 (sceau de Salomon verticillé)
Urtica dioica L. subsp. *dioica* (ortie dioïque)
Veratrum lobelianum Bernh. (vétrate de Lobel)

Lieu-dit : granges de sur les Plans
 Altitude : 1300 à 1320 m
 Coordonnées : longitude 4,3026 gr – latitude 50,7502 gr

Pelouse mésophile pâturée :

Acinos alpinus (L.) Moench subsp. *alpinus*
 (sarriette des Alpes)
Allium sphaerocephalon L. subsp. *sphaerocephalon*
 (ail à tête ronde)
Bromus erectus Huds. subsp. *erectus* (brome dressé)
Campanula glomerata L. subsp. *glomerata*
 (campanule agglomérée)
Cirsium eriophorum (L.) Scop. subsp. *eriophorum*
 (cirse laineux)
Cruciata laevipes Opiz (croisette commune)
Digitalis grandiflora Mill. (digitale à grandes fleurs)
Euphorbia cyparissias L. (euphorbe faux cyprès)
Fagus sylvatica L. subsp. *sylvatica* (hêtre)
Gentiana lutea L. subsp. *lutea* (gentiane jaune)
Helianthemum nummularium (L.) Mill. subsp. *nummularium*
 (hélianthème nummulaire)
Knautia dipsacifolia Kreutzer subsp. *dipsacifolia*
 (knautie à feuilles de cardère)

Laserpitium latifolium L. (laser à larges feuilles)
Laserpitium siler L. subsp. *siler* (laser siler)
Lathyrus occidentalis (Fisch. & C. A. Mey.) Fritsch
 subsp. *occidentalis* (gesse de l'Occident)
Lathyrus pratensis L. subsp. *pratensis* (gesse des prés)
Orobanche gracilis Sm. (orobanche grêle)
Pulsatilla alpina (L.) Delarbre subsp. *alpina*
 (pulsatille des Alpes)
Rhinanthus alectorolophus (Scop.) Pollich
 subsp. *alectorolophus* (rhinanthé velu)
Roegneria canina (L.) Nevski subsp. *canina*
 (chiendent des chiens)
Rosa pendulina L. (rosier des Alpes)
Trifolium rubens L. (trèfle pourpre)
Veronica officinalis L. (véronique officinale)

Lieu-dit : col de Chérel
 Altitude : 1500 m
 Coordonnées : longitude 4,3067 gr – latitude 50,7645 gr

Pelouse calcicole rocailleuse :

Acinos alpinus (L.) Moench subsp. *alpinus*
 (sarriette des Alpes)
Aconitum anthora L. (aconit anthora)
Alchemilla conjuncta Bab. (alchémille à folioles soudées)
Allium lusitanicum Lam. (ail du Portugal)
Amelanchier ovalis Medik. (amélanchier à feuilles ovales)
Anthoxanthum odoratum L. subsp. *odoratum*
 (flouve odorante)
Arabis alpina L. subsp. *alpina* (arabette des Alpes)
Aster alpinus L. subsp. *alpinus* (aster des Alpes)
Bupleurum longifolium L. subsp. *longifolium*
 (buplèvre à longues feuilles)

Carduus defloratus L. subsp. *defloratus* (chardon décapité)
Carex sempervirens Vill. subsp. *sempervirens*
 (laîche toujours verte)
Cerastium arvense L. subsp. *strictum* (Koch) Gremli
 (céraiste raide)
Coeloglossum viride (L.) Hartm. (orchis grenouille)
Cystopteris alpina (Lam.) Desv. (cystoptéris des Alpes)
Cystopteris fragilis (L.) Bernh. subsp. *fragilis*
 (cystoptéris fragile)
Daphne mezereum L. (bois gentil)
Digitalis grandiflora Mill. (digitale à grandes fleurs)
Erinus alpinus L. (érine des Alpes)

Euphorbia cyparissias L. (euphorbe faux cyprès)
Euphorbia dulcis L. (euphorbe douce)
Globularia cordifolia L. (globulaire à feuilles en cœur)
Globularia nudicaulis L. (globulaire à tige nue)
Gymnadenia conopsea (L.) R. Br. subsp. *conopsea*
 (orchis mouche)
Gymnocarpium robertianum (Hoffm.) Newman
 (gymnocarpium herbe à Robert)
Helianthemum nummularium (L.) Mill. subsp.
nummularium (hélianthème nummulaire)
Leucanthemum adustum (Koch) Greml. (leucanthème brûlé)
Lilium martagon L. (lis martagon)
Linum alpinum Jacq. subsp. *alpinum* (lin des Alpes)
Linum catharticum L. (lin purgatif)
Lotus corniculatus L. subsp. *corniculatus* (lotier corniculé)
Luzula sieberi Tausch (luzule de Sieber)
Paris quadrifolia L. (parisette à quatre feuilles)
Phleum alpinum L. subsp. *alpinum* (fléole des Alpes)
Phyteuma orbiculare L. subsp. *orbiculare*
 (raiponce orbiculaire)

Polystichum aculeatum (L.) Roth (polystic à aiguillons)
Polystichum lonchitis (L.) Roth (polystic en lance)
Primula auricula L. (primevère auricule)
Saxifraga paniculata Mill. subsp. *paniculata*
 (saxifrage paniculée)
Scabiosa columbaria L. subsp. *columbaria*
 (scabieuse colombarie)
Sedum album L. subsp. *album* (orpin blanc)
Sedum dasyphyllum L. subsp. *dasyphyllum*
 (orpin à feuilles épaisses)
Sedum montanum Perrier & Songeon subsp. *montanum*
 (orpin des montagnes)
Senecio viscosus L. (sénéçon visqueux)
Sesleria caerulea (L.) Ard. subsp. *caerulea* (seslérie bleuâtre)
Silene nutans L. subsp. *nutans* (silène penché)
Silene vulgaris (Moench) Garcke subsp. *vulgaris* (silène enflé)
Trifolium badium Schreb. subsp. *badium* (trèfle brun)
Urtica dioica L. subsp. *dioica* (ortie dioïque)
Veronica chamaedrys L. subsp. *chamaedrys*
 (véronique petit chêne)



UN DERNIER HOMMAGE AUX *LIGUSTICUM* ET *PEUCEDANUM* DE SAVOIE...

Par Sylvie Serve

Les espèces des genres *Ligusticum* et *Peucedanum* ont disparu en Savoie ! Rassurez-vous, ce n'est pas à cause de leur disparition effective mais parce que cette appellation a évolué.

Que les ombellifères, nom très évocateur pour le grand public qui pense ainsi, aussitôt et justement, à une inflorescence en parapluie, deviennent les apiacées en référence au genre *Apium*, ce qui n'inspire que les botanistes, on s'y était adapté assez facilement. Mais le bouleversement des noms de genres à l'intérieur de cette famille est quelque peu déroutant !

Lorsque l'on regarde la synonymie de certaines espèces, l'instabilité des genres est souvent impressionnante... Cela provient des choix des critères de classification (fleur, fruit, constitution chimique, génétique), des fréquentes convergences et évolutions morphologiques, des lacunes des premiers descripteurs des espèces, du débat entre délimitation naturelle ou artificielle pour le classement des végétaux (Reduron, 2007).

La dénomination retenue en 2007, fruit des progrès de la recherche en phylogénie moléculaire et des études plus classiques est consultable sur les sites Internet suivants :

www.umbelliferae.cs.msu.su : *Umbelliferae* Information Server avec notamment une liste des genres d'*Apiaceae*.

www.tela-botanica.org : Bases de Données nomenclaturale de la Flore de France (BDNFF).

Nous passerons en revue dans cet article les "nouveaux" genres issus des "anciens" *Ligusticum* et *Peucedanum*, histoire de se retrouver dans : l'"inventaire commenté et liste rouge des plantes vasculaires de Savoie" (Delahaye & Prunier, 2006).

Les ex ligustiques de Savoie.

Le genre *Ligusticum* a éclaté et les trois espèces représentées dans notre département ont changé d'appellation. Ne cherchez pas leurs nouveaux noms dans l'index de votre "Flore de la Suisse" habituelle ni même dans une ancienne telle que celle de Coste, vous ne les trouverez pas.

Ligusticum : ligustique provient étymologiquement de *ligusticus*, la Ligurie, province italienne de la région de Gênes, où plusieurs espèces seraient communes.

Ligusticum ferulaceum = *Coristospermum ferulaceum*.

La ligustique fausse férule n'est ni un *Ligusticum* ni un *Ferula* mais désormais un *Coristospermum*.

Plante glabre, bisannuelle, de (20) 30-60 cm.

Tige pleine, plutôt dressée, nettement ramifiée et feuillée. Souche entourée de fibres.

Feuilles oblongues dans leur pourtour, trois à quatre fois divisées en segments courts, très nombreux, linéaires, mucronés.

Involucre présent à plus de cinq bractées laciniées, largement scariées au bord.

Involucelle présent à bractéoles laciniées scariées au bord.

Ombelles de 5-12 cm de diamètre, de quinze à quarante rayons presque égaux. Fleurs blanches, non rayonnantes, stylopode blanc. Pétales cordiformes échancrés. Sépales triangulaires très courts et peu visibles.

Ovaire glabre. Fruit glabre, ovoïde, 3-7 mm à côtes nettement saillantes, trois à six bandelettes par vallécule.

Plante de montagne (1500-2100m). Rocailles, éboulis, plutôt calcaires.

Observée dans le passé en Savoie au mont Cenis et à Modane en Maurienne, à Villaroger en Tarentaise, à rechercher...



Coristospermum ferulaceum
dessin extrait de "Flore de la France" – Coste H.

Ligusticum mutellina = Mutellina adonidifolia.

La mutelline, après avoir "voyagé" dans les genres *Ligusticum*, *Aethusa*, *Meum*, *Oenanthe*, *Phellandrium*, *Selinum*, s'est "arrêtée" (momentanément ?) dans le genre *Mutellina* : *Mutellina adonidifolia*.

Plante de 10-20 (50) cm.

Tige pleine, non ou peu ramifiée, nue ou peu feuillée. Souche chevelue.

Feuilles deux à quatre fois divisées-pennées en derniers segments étroitement linéaires-lancéolés, généralement larges de 0,5 à 1,5 mm, longs de 3 à 10 mm. Limbe atteignant 10 cm de long.

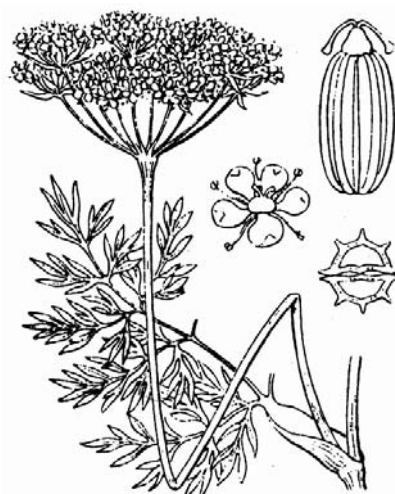
Involucre nul ou à une à deux bractées linéaires.

Involucelle à trois à huit bractées lancéolées acuminées.

Ombelles à huit à quinze rayons presque égaux, de 2 à 4 cm de diamètre. Fleurs blanches, roses ou pourpres. Anthères crème ou pourpre foncé.

Ovaire glabre. Fruit de 4 à 6 mm de long, ovoïde oblong, ailes peu développées, deux à cinq bandelettes par vallécule.

Plante de montagne (1500-2800 m) : mégaphorbiaies, pâturages, commune en Savoie.



Mutellina adonidifolia
dessin extrait de "Flore de la France" – Coste H.

La racine de la mutelline figurait autrefois dans la pharmacopée pour son utilité dans les affections utérines, les pathologies digestives. Conrad Gesner (1555) écrivait que les laiteries alpestres aromatisaient les fromages avec la racine de cette plante galactogène recherchée par les vaches autant que par les chamois ou marmottes ! Enfin, d'après Alfred Chabert, médecin-botaniste chambérien (1836-1916), l'*astra* était semé dans les pâturages alpins de Beaufort afin de transmettre son arôme au lait et au fromage.

Ligusticum mutellinoides = Pachypleurum mutellinoides

La ligustique fausse mutelline, synonyme de *Meum mutellina* dans la flore de Coste, est devenue un *Pachypleurum* du grec *pachys* : épais et *pleura* : côte ; allusion au relief des graines ?

Plante de 5 à 20 cm.

Tige pleine, généralement non ramifiée et peu feuillée.

Feuilles basales divisées en de nombreux segments foliaires linéaires-lancéolés, parfois filiformes. Limbe ne dépassant pas 5 cm de long.

Involucre à plus de cinq bractées entières, ou bifides, membraneuses au bord.

Involucelle à nombreuses bractéoles.

Ombelles de petite taille (diamètre 2 à 4 cm), formées de dix à quinze rayons courts, pubescents. Fleurs généralement blanc verdâtre ou rougeâtre avant la floraison, non ou peu rayonnantes, anthères pourpres. Sépales très courts.

Ovaire glabre. Fruit de 3 à 5 mm de long, ellipsoïde, à ailes très développées, deux à trois bandelettes par vallécule.

Plante de montagne (1900-3000 m) : pelouses rocailleuses, arêtes déneigées, préférence pour la silice, commune en Savoie.



Pachypleurum mutellinoides
dessin extrait de "Flore de la France" – Coste H.

Désertion chez les peucedans...

Seuls les "ex-*Peucedanum*" connus en Savoie sont présentés ici.

L'étymologie de *Peucedanum*, peucedan, vient du grec *peuce* : pin et *danos* : combustible ; allusion aux lobes linéaires des feuilles (notamment le peucedan officinal) et au suc résineux de plusieurs espèces.

Peucedanum cervaria se change en *Cervaria rivini*.

L'herbe aux cerfs (sans doute appréciée par eux) est devenue l'unique représentante en France du genre *Cervaria* défini par Gaertner en hommage au botaniste Rivinius.

Plante glabre de 30-150 cm.

Tige robuste striée, pleine, entourée de fibres.

Feuilles fermes, vert-grisâtre dessous, découpées en segments irrégulièrement dentés, effilés, à mucron brun jaunâtre. Pétioles dirigés en avant. Involucre à bractées réfléchies, linéaires, à bord blanchâtre.

Involucelles de bractéoles réfléchies membraneuses au bord.

Ombelles à quinze à trente rayons hérissés. Fleurs blanches.

Fruit ovale-elliptique, long de 4-9 mm, à côtes marginales étroitement ailées, une bandelette par vallécule.

Plante de l'étage collinéen à montagnard (1800 m) : coteaux secs, chênaies, pinèdes, plutôt xérophile (sols plutôt calcaires), commune en Savoie.



Cervaria rivini
dessin extrait de "Flore de la France" – Coste H.

Peucedanum oreoselinum devient *Oreoselinum nigrum*.

Selinum désigne le persil en grec, nous voilà donc avec une plante ressemblant à un persil noir des montagnes (*oreo*).

Plante glabre de 30 à 100 cm.

Tige pleine, striée.

Feuilles vertes sur les deux faces, les inférieures découpées en segments étroits, à pétioles étalés à angle droit. Segments généralement longs de moins de 3 cm, oblongs en coin, irrégulièrement dentés, celui de l'extrémité trifide.

Involucre à bractées réfléchies.

Involucelle à bractéoles réfléchies.

Ombelles de dix à vingt-cinq rayons. Corolle blanche à rosée.

Fruit long de 5-8 mm, comprimé, largement ovale, côtes marginales à aile large, épaisse, blanchâtre. Une bandelette par vallécule.

Plante des étages collinéen, montagnard à subalpin (1700 m) : prairies sèches, chênaies, pinèdes, xérothermophile, (terrains plutôt siliceux). Plante potentiellement menacée, assez mal connue en Savoie, à rechercher.



Oreoselinum nigrum
dessin extrait de "Flore de la France" – Coste H.

Ces deux espèces aromatiques étaient qualifiées autrefois de "toute-bonne" (Fournier, 1948), ce qui témoigne des vertus qu'on leur attribuait : diurétiques, stomachiques, emménagogues, des graines mais surtout des racines. Elles remplaçaient l'impéatoire en dehors des zones de montagne.

Peucedanum ostruthium prend le nom d'Imperatoria ostruthium.

L'otruche (déformation d'astrance, Cf. Fritsch, 2001) ou impératoire benjoin ou bien *agrua*.

Plante de 40 à 80 cm. Odeur aromatique rappelant la carotte et le céleri.

Tige creuse, striée.

Feuilles à trois grands segments trilobés, parfois triséqués, dentés en scie. Feuilles supérieures à pétiole élargi en gaine.

Involucre souvent nul.

Involucelle à une à trois bractéoles caduques.

Ombelles grandes à trente à quarante rayons grêles, très inégaux. Corolle blanche ou rose.

Fruit comprimé, presque aussi large que long, diamètre 4 à 5 mm, échancré aux deux extrémités, largement ailé, une bandelette par vallécule.

Plante des montagnes (1400-2700 m) : prairies humides, mégaphorbiaies, bord des ruisseaux, commune en Savoie.



Imperatoria ostruthium
dessin extrait de "Flore de la France" – Coste H.

On utilisait la racine très aromatique à saveur piquante comme tonique, stomachique, diurétique, sudorifique, carminative, elle s'employait contre toute sortes de maux et notamment comme décontractant des spasmes utérins, pour faciliter les accouchements. On aromatisait les fromages avec la poudre de racine.

Peucedanum palustre s'appelle désormais Thysselinum palustre.

Le persil des marais.

Plante de 50 à 150 cm de haut. Forte odeur de térébenthine.

Tige creuse, glabre.

Feuilles molles, divisées en segments étroits, linéaires, lancéolés acuminés à bords et pointes rudes.

Involucre à bractées rabattues, à bord membraneux.

Involucelle à bractéoles rabattues, à bord membraneux.

Ombelles à quinze à trente rayons hérissés. Corolle blanche ou rosée.

Fruit comprimé, elliptique, long de 4 à 5 mm, côtes marginales largement ailées, ailes étroites, une bandelette par vallécule.

Plante de l'étage collinéen montagnard (900 m) : prairies marécageuses, rives, aulnaies. Connue en Savoie autour des principaux lacs de plaine et quelques marais (Challes-les-Eaux, Cruet, la Biolle), plantes vulnérables de par leur milieu de vie.



Thysselinum palustre
dessin extrait de "Flore de la France" – Coste H.

On l'employait jadis contre l'épilepsie et pour remplacer le gingembre.

Tableau récapitulatif des changements de dénomination chez les *Ligusticum* et *Peucedanum* de Savoie.

<i>Ligusticum ferulaceum</i> All.	<i>Coristospermum ferulaceum</i> (All.) Reduron, Charpin & Pimenov
<i>Ligusticum mutellina</i> (L.) Crantz	<i>Mutellina adonidifolia</i> (J. Gay) Gutern.
<i>Ligusticum mutellinoides</i> (Crantz) Villars	<i>Pachypleurum mutellinoides</i> (Crantz) Holub
<i>Peucedanum cervaria</i> (L.) Lapeyr.	<i>Cervaria rivini</i> Gaertn.
<i>Peucedanum oreoselinum</i> (L.) Moench	<i>Oreoselinum nigrum</i> Delarbre
<i>Peucedanum ostruthium</i> (L.) Koch	<i>Imperatoria ostruthium</i> L.
<i>Peucedanum palustre</i> (L.) Moench	<i>Thysselinum palustre</i> (L.) Hoffm.

BIBLIOGRAPHIE

- DELAHAYE T., 2006 – Les pelouses sèches de Meyrieux-Trouet et quelques repères dans la taxinomie des orchidées, compte rendu de la sortie du 21 mai 2005 – *Bull. Soc. Mycol. Bot. Région Chambérienne* – n° 11 – pp. 15-19.
- DELAHAYE T. & PRUNIER P. – 2006 – Inventaire commenté et liste rouge des plantes vasculaires de Savoie – *Bull. spécial Soc. Mycol. Bot. Région Chambérienne*, n° 2 – 106 p.
- FOURNIER P., 1948 – Le livre des plantes médicinales et vénéneuses de France, tome III – 636 p.
- FRITSCH R., 2001 – Une plante savoyarde à intérêt gynécologique : l'Otruche ou Impéatoire benjoin (*Peucedanum ostruthium* (L.) Koch) – *Bull. Soc. Hist. Nat. de la Savoie*, n° 330 – pp. 5-22.
- FRITSCH R., 2002 – La ligustique mutelline, *Ligusticum mutellina* (L.) Crantz - *Bull. Soc. Hist. Nat. de la Savoie*, n° 336 – pp. 5-12.
- JEANMONOD D., 2000 – Faut-il brûler votre "Binz" et votre "*Flora Helvetica*" ou Que change la systématique moléculaire dans notre flore ? – *Saussurea* n° 31 – pp. 65-72.
- REDURON J.-P., CHARPIN A., PIMENOV M. – 1997 - Contribution à la nomenclature générique des *Apiaceae* (Ombellifères) – *J. Bot. Soc. bot. Fr.* n° 1 – pp. 91-104.
- REDURON J.-P., 2007 – Ombellifères de France, tomes 1,2 & 3 – *Bull. de la Société Botanique du Centre-Ouest*, Nouvelle série – Numéro spécial 26, 27, 28 – 1726 p.



UN PETIT TOUR AILLEURS : HERBORISATION À SAINT-JEAN-DE-BELLEVILLE

COMPTE RENDU DE LA SORTIE DU 15 JUILLET 2007

Par Thierry Delahaye

Nous avons programmé cette balade en commun avec nos collègues de Nature en Tarentaise dans le but d'aller explorer le vallon du Clou à Sainte-Foy-Tarentaise. L'intérêt paysager et botanique de ce site n'est plus à démontrer. Pour autant, son intégrité reste menacée. Si les projets de barrage hydro-électrique et de recouvrement par les eaux sont à ce jour endormis, la dégradation par moult équipements et terrassements nouveaux liés aux sports d'hiver est presque déjà en route... Ce 15 juillet 2007, nous ne prendrons pas le risque de ne jamais atteindre ce magnifique vallon, pour cause de passage du Tour de France cycliste en Tarentaise.

Le choix est donc fait de se replier sur une vallée épargnée par la caravane publicitaire et les hordes de spectateurs : la vallée de Saint-Jean-de-Belleville. Sur la route vers le hameau des Deux Nants, Philippe Pellicier, chronométrateur officiel de Nature en Tarentaise, s'arrête 18 secondes 3 dixièmes pour nous montrer là-haut dans la pente, de l'autre côté du vallon sous la pointe de Daillait un peuplement extraordinaire de *Salix glaucosericea* éclairé par le soleil matinal. C'est sans doute une des stations les plus étendues de Savoie. Mais sa visite n'est pas inscrite sur le profil de l'étape du jour.

Le départ est donné du hameau de la Sauce à 1600 m d'altitude et l'arrivée sera jugée au col frontalier entre Tarentaise et Maurienne perché à 2400 m, le col de Valbuche, classé hors catégorie. L'étape est longue et pour arriver à son terme, il n'est pas souhaitable de musarder sur la première partie du parcours, d'autant que la faible déclivité permet d'utiliser un grand braquet. Une première côte sérieuse pour grimper au chalet du Fût étire le peloton tandis que les candidats au maillot à "*Pisum rubrum*" font la course en tête. C'est le premier ravitaillement et chacun sort de sa musette quelques remontants. Nous repartons groupés et les choses sérieuses commencent enfin... Nous atteignons le Paradis en traversant une aulnaie verte installée sur de gros blocs rocheux. D'un bloc à l'autre, nous passons d'une flore silicicole (*Bupleurum stellatum*, *Campanula barbata*) à calcicole (*Kernera saxatilis*, *Globularia cordifolia*). Mais ces considérations écologiques s'effacent devant les élégantes clématites et ancolies des Alpes. Un petit replat permet de reposer les mollets mais le groupe perd de sa cohésion, chacun virevoltant dans une belle zone humide. Celui-ci circule entre les feuilles collantes de la grassette des Alpes ; celui-là pose le pied à terre devant le rare et protégé trichophore des Alpes ; un autre fait du sur-place devant la jolie gentiane de Bavière, représentée ici par la sous-espèce type qui développe une tige avec trois ou quatre paires de feuilles opposées ; d'autres encore se grattent la tête devant quelques *Dactylorhiza* sp. Plusieurs participants déjà en surchauffe viennent se rafraîchir à la source qui s'écoule entre les touffes de *Saxifraga aizoides* et *Arabis soyeri* subsp. *subcoriacea*. Un petit tronçon en faux plat et le franchissement du ruisseau de Valbuche nous permettent d'atteindre le chalet du même nom. Là encore, l'apport de roches charriées par le ruisseau favorise la cohabitation sur quelques mètres de plantes classiquement observées en secteur calcaire : *Dryas octopetala*, *Veronica aphylla*, etc. et d'autres caractéristiques des zones siliceuses : *Leucanthemopsis alpina*, *Silene rupestris*... La fringale commence à se faire sentir chez certains, mais pas question de s'arrêter en pleine pente ; nous nous accrochons dans le sillage de Christian Marck en essayant de ne pas nous faire rattraper par la voiture-balai. Une pause est accordée avant l'ascension finale. L'occasion de reprendre quelques forces et d'explorer la flore chasmophytique : *Draba fladnizensis*, *Primula hirsuta* et un petit échantillonnage de saxifrages : faux bryum, sillonnée, à feuilles opposées et paniculée. Ça y est ! Nous passons sous la flamme rouge du dernier kilomètre. Les plus fringants coupent droit dans la pente à travers les éboulis tandis que les autres zigzaguent de rochers en rochers, d'androsace helvétique en genépi jaune, d'aster des Alpes en saxifrage rude. La ligne de crête, ligne d'arrivée, est en vue. Un dernier sprint groupé dans une combe à neige permet de voir défiler *Alchemilla pentaphyllea*, *Cerastium cerastoides*, *Omalotheca supina*, *Salix herbacea*, etc. Même sur la photo-finish il ne sera pas possible de départager un vainqueur, tout le monde a gagné ! Nous furetons sur la crête où un vent fou tourbillonne. C'est le domaine de l'oxytropis champêtre et de l'élyna fausse queue de souris. La gentiane de Bavière se montre ici dans une sous-espèce compacte : la gentiane à tiges courtes, mais qui conserve bien les feuilles obtuses caractéristiques de l'espèce. Elle côtoie ici *Gentiana orbicularis* avec laquelle il convient de ne pas la confondre. Un dernier coup d'œil sur la vallée de la Maurienne et la descente s'engage à tombeau ouvert... À peine le temps de discuter des sous-espèces de l'avoine dorée et de refaire quelques clichés de swertie vivace. Même s'il faut attendre un peu les derniers, personne n'arrive hors délais et tout le monde pourra repartir pour la prochaine étape.

LISTE DES PLANTES OBSERVÉES

(d'après les notes de Thierry Delahaye, tous les relevés sont localisés sur la commune de Saint-Jean-de-Belleville).

Lieu-dit : Le Paradis

Altitude : 1950 à 1960 m

Coordonnées : longitude 4,5401 gr – latitude 50,4122 gr

Aulnaie verte sur gros blocs :

- Acinos alpinus* (L.) Moench subsp. *alpinus*
(sarriette des Alpes)
Aconitum anthora L. (aconit anthora)
Actaea spicata L. (actée en épi)
Alnus alnobetula (Ehrh.) C. Koch subsp. *alnobetula*
(aulne vert)
Aquilegia alpina L. (ancolie des Alpes)
Arnica montana L. subsp. *montana* (arnica des montagnes)
Artemisia umbelliformis Lam. subsp. *umbelliformis*
(genépi jaune)
Asplenium ramosum Lovis & Reichst.
(asplénium à pétiole vert)
Asplenium ruta-muraria L. subsp. *ruta-muraria*
(asplénium rue de muraille)
Astrantia minor L. (petite astrance)
Berberis vulgaris L. (épine vinette)
Briza media L. subsp. *media* (amourette)
Bupleurum stellatum L. (buplèvre étoilé)
Campanula barbata L. (campanule barbue)
Carduus defloratus L. subsp. *defloratus* (chardon décapité)
Carex ornithopoda Willd. subsp. *ornithopoda*
(laïche pied d'oiseau)
Carex pallescens L. (laïche pâle)
Centaurea uniflora Turra subsp. *nervosa*
(Willd.) Bonnier & Layens (centaurée nervee)
Cerastium arvense L. subsp. *strictum* (Koch) Gremli
(céraiste raide)
Clematis alpina (L.) Mill. subsp. *alpina* (clématite des Alpes)
Cotoneaster integerrimus Medik.
(cotonéaster à feuilles entières)
Cystopteris fragilis (L.) Bernh. subsp. *fragilis*
(cystoptéris fragile)
Dactylis glomerata L. subsp. *glomerata* (dactyle aggloméré)
Digitalis grandiflora Mill. (digitale à grandes fleurs)
Dryopteris filix-mas (L.) Schott (fougère mâle)
Euphorbia cyparissias L. (euphorbe faux cyprès)
Festuca laevigata Gaudin subsp. *laevigata* (fétuque lisse)
Festuca paniculata (L.) Schinz & Thell. subsp. *paniculata*
(fétuque paniculée)
Galium mollugo L. subsp. *erectum* Syme (gaillet dressé)
Galium pumilum Murray subsp. *pumilum* (gaillet nain)
Geranium sylvaticum L. (géranium des forêts)
Globularia cordifolia L. (globulaire à feuilles en cœur)
Hieracium lactucella Wallr. (épervière petite laitue)
Hypericum maculatum Crantz subsp. *maculatum*
(millepertuis maculé)
Imperatoria ostruthium L. (impératoire)
Juniperus sibirica Lodd. ex Burgsd. (genévrier nain)
Kernera saxatilis (L.) Sweet subsp. *saxatilis*
(kernéra des rochers)
Lathyrus occidentalis (Fisch. & C. A. Mey.) Fritsch subsp.
occidentalis (gesse de l'Occident)
Linum catharticum L. (lin purgatif)
Lonicera caerulea L. subsp. *caerulea* (chèvrefeuille bleu)
Phleum alpinum L. (fléole des Alpes)
Pimpinella major (L.) Huds. subsp. *major* (grand boucage)
Poa nemoralis L. subsp. *nemoralis* (pâturin des bois)
Polystichum lonchitis (L.) Roth (polystic en lance)
Potentilla crantzii (Crantz) Beck ex Fritsch subsp. *crantzii*
(potentille de Crantz)
Potentilla grandiflora L. subsp. *grandiflora*
(potentille à grandes fleurs)
Primula hirsuta All. (primevère hérissée)
Rhamnus pumila Turra subsp. *pumila* (nerprun nain)
Rhododendron ferrugineum L. subsp. *ferrugineum*
(rhododendron ferrugineux)
Rosa pendulina L. (rosier des Alpes)
Rubus saxatilis L. (ronce des rochers)
Rumex arifolius All. subsp. *arifolius* (rumex à feuilles d'arum)
Saxifraga paniculata Mill. subsp. *paniculata*
(saxifrage paniculée)
Sedum dasyphyllum L. subsp. *dasyphyllum*
(orpin à feuilles épaisses)
Sempervivum arachnoideum L. subsp. *arachnoideum*
(joubarbe aranéreuse)
Sempervivum montanum L. subsp. *montanum*
(joubarbe des montagnes)
Senecio doronicum (L.) L. subsp. *doronicum*
(sénéçon doronic)
Silene nutans L. subsp. *nutans* (silène penché)
Silene vulgaris (Moench) Garcke subsp. *vulgaris* (silène enflé)
Stachys pradica (Zanted.) Greuter & Pignatti
(épière du mont Prada)
Tragopogon pratensis L. subsp. *orientalis* (L.) Celak.
(salsifis d'Orient)
Trifolium pratense L. subsp. *pratense* (trèfle des prés)
Valeriana tripteris L. (valériane triséquée)
Veratrum lobelianum Bernh. (vétrate de Lobel)
Veronica fruticans Jacq. (véronique buissonnante)

Lieu-dit : Le Paradis

Altitude : 1960 m

Coordonnées : longitude 4,5414 gr – latitude 50,4086 gr

Bas-marais :

- Allium schoenoprasum* L. (ciboulette)
Arabis soyeri Reut. & A. L. P. Huet subsp. *subcoriacea*
(Gren.) Breistr. (arabette subcoriace)
Bartsia alpina L. (bartsie des Alpes)
Blysmus compressus (L.) Panz. ex Link (blysmus comprimé)
Caltha palustris L. subsp. *palustris* (populage)
Carex davalliana Sm. (laïche de Davall)
Carex flacca Schreb. subsp. *flacca* (laïche glauque)
Carex frigida All. (laïche des régions froides)
Carex nigra (L.) Reichard subsp. *nigra* (laïche brune)
Carex panicea L. (laïche faux panic)
Carex viridula Michx. subsp. *oedocarpa*
(Andersson) B. Schmid (laïche à tiges basses)
Coeloglossum viride (L.) Hartm. (orchis grenouille)
Crepis aurea (L.) Tausch. subsp. *aurea* (crépide orangée)
Deschampsia cespitosa (L.) P. Beauv. subsp. *cespitosa*
(canche gazonnante)
Eleocharis quinqueflora (Hartmann) O. Schwarz
(héléocharis à cinq fleurs)
Equisetum palustre L. (prêle des marais)
Equisetum variegatum Schleich. (prêle panachée)
Eriophorum latifolium Hoppe (linaigrette à larges feuilles)
Gentiana bavarica L. subsp. *bavarica* (gentiane de Bavière)
Gymnadenia conopsea (L.) R. Br. subsp. *conopsea*
(orchis mouche)
Huperzia selago (L.) Bernh. ex Schrank & Mart. subsp. *selago*
(lycopode sélagine)

Juncus alpinoarticulatus Chaix subsp. *alpinoarticulatus*
(jonc des Alpes)
Listera ovata (L.) R. Br. (listère ovale)
Molinia caerulea (L.) Moench subsp. *arundinacea*
(Schrank) K. Richt. (molinie faux roseau)
Pinguicula alpina L. (grassette des Alpes)
Polygonum viviparum L. (renouée vivipare)
Potentilla erecta (L.) Räsch. (tormentille)
Primula farinosa L. subsp. *alpigena* O. Schwarz
(primevère farineuse)
Salix foetida Schleich. ex DC. (saule fétide)
Saxifraga aizoides L. (saxifrage faux aïzoon)

Lieu-dit : chalet de Valbuche
Altitude : 2120 à 2130 m
Coordonnées : longitude 4,5287 gr – latitude 50,3979 gr

Pelouses rocailleuses en bordure du ruisseau de Valbuche :

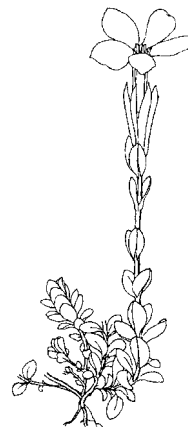
Alchemilla alpina L. subsp. *alpina* (alchémille des Alpes)
Antennaria dioica (L.) Gaertn. (pied de chat dioïque)
Aster bellidiastrum (L.) Scop. (fausse pâquerette)
Astragalus alpinus L. subsp. *alpinus* (astragale des Alpes)
Athyrium distentifolium Tausch ex Opiz (athyrium alpestre)
Avenula versicolor (Vill.) Lainz subsp. *versicolor*
(avoine bigarrée)
Bartsia alpina L. (bartsie des Alpes)
Campanula barbata L. (campanule barbue)
Carduus defloratus L. subsp. *defloratus* (chardon décapité)
Carex sempervirens Vill. subsp. *sempervirens*
(laïche toujours verte)
Cerastium arvense L. subsp. *strictum* (Koch) Gremli
(céraiste raide)
Cirsium spinosissimum (L.) Scop. subsp. *spinosissimum*
(cirse épineux)
Daphne mezereum L. (bois gentil)
Doronicum grandiflorum Lam. (doronic à grandes fleurs)
Dryas octopetala L. (dryade à huit pétales)
Galium anisophyllum Vill. (gaillet à feuilles inégales)
Homogyne alpina (L.) Cass. (homogyne des Alpes)
Leucanthemopsis alpina (L.) Heywood subsp. *alpina*
(leucanthémopsis des Alpes)
Lotus alpinus (DC.) Schleich. ex Ramond (lotier des Alpes)
Luzula lutea (All.) DC. subsp. *lutea* (luzule jaune)
Myosotis alpestris F. W. Schmidt (myosotis alpestre)
Oxytropis lapponica (Wahlenb.) J. Gay (oxytropis de Laponie)
Plantago alpina L. subsp. *alpina* (plantain des Alpes)

Lieu-dit : Valbuche
Altitude : 2210 m
Coordonnées : longitude 4,5250 gr – latitude 50,3968 gr

Rochers acidiphiles frais :

Agrostis rupestris All. (agrostide des rochers)
Antennaria dioica (L.) Gaertn. (pied de chat dioïque)
Aster bellidiastrum (L.) Scop. (fausse pâquerette)
Campanula scheuchzeri Vill. subsp. *scheuchzeri*
(campanule de Scheuchzer)
Cardamine resedifolia L. (cardamine à feuilles de réséda)
Carex parviflora Host (laïche à petites fleurs)
Carex sempervirens Vill. subsp. *sempervirens*
(laïche toujours verte)
Draba aizoides L. subsp. *aizoides* (drave faux aïzoon)
Draba fladnizensis Wulfen (drave de Fladniz)
Erigeron uniflorus L. subsp. *uniflorus* (vergerette à une tête)
Galium anisophyllum Vill. (gaillet à feuilles inégales)
Leontodon pyrenaicus Gouan subsp. *helveticus*
Mérat (Finch) & P. D. Sell (liondent de Suisse)
Lloydia serotina (L.) Rchb. (loïdie tardive)
Mutellina purpurea (Poir.) Reduron, Charpin & Pimenov
subsp. *purpurea* (ligustique mutelline)
Pachypleurum mutellinoides (Crantz) Holub
(ligustique fausse mutelline)

Selaginella selaginoides (L.) P. Beauv. ex Schrank & Mart.
(sélaginelle fausse sélagine)
Soldanella alpina L. subsp. *alpina* (soldanelle des Alpes)
Swertia perennis L. (swertie vivace)
Tofieldia calyculata (L.) Wahlenb. (tofieldie à calicule)
Trichophorum alpinum (L.) Pers. (trichophore des Alpes)
Trichophorum cespitosum (L.) Hartm. subsp. *cespitosum*
(trichophore gazonnant)
Triglochin palustre L. (troscart des marais)
Trollius europaeus L. subsp. *europaeus* (trolle d'Europe)
Veratrum lobelianum Bernh. (vétrate de Lobel)



Gentiana bavarica subsp. *bavarica* –
Dessin extrait de "Flora der Schweiz" –
Hess H., Landolt E. & Hirzel R.

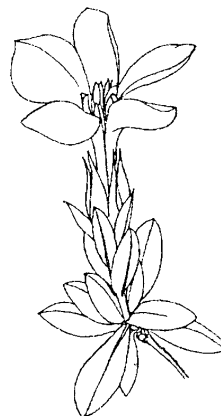
Pulsatilla vernalis (L.) Mill. subsp. *vernalis*
(pulsatille du printemps)
Rhododendron ferrugineum L. subsp. *ferrugineum*
(rhododendron ferrugineux)
Salix foetida Schleich. ex DC. (saule fétide)
Sesleria caerulea (L.) Ard. subsp. *caerulea* (seslérie bleuâtre)
Silene rupestris L. (silène des rochers)
Trifolium pratense L. subsp. *nivale* Ces. (trèfle des neiges)
Trifolium thalii Vill. (trèfle de Thal)
Urtica dioica L. subsp. *dioica* (ortie dioïque)
Vaccinium myrtillus L. (myrtille)
Vaccinium uliginosum L. subsp. *microphyllum* (Lange) Tolm.
(airelle à petites feuilles)
Veronica aphylla L. (véronique à tige nue)
Viola biflora L. (pensée à deux fleurs)

Poa alpina L. subsp. *alpina* (pâturin des Alpes)
Primula hirsuta All. (primevère hérissée)
Pritzelago alpina (L.) Kuntze subsp. *alpina*
(cresson des chamois)
Sagina glabra (Willd.) Fenzl (sagine glabre)
Salix herbacea L. (saule herbacé)
Salix retusa L. (saule à feuilles émoussées)
Saxifraga bryoides L. (saxifrage faux bryum)
Saxifraga exarata Vill. subsp. *exarata* (saxifrage sillonnée)
Saxifraga oppositifolia L. (saxifrage à feuilles opposées)
Saxifraga paniculata Mill. subsp. *paniculata*
(saxifrage paniculée)
Sedum alpestre Vill. (orpin des Alpes)
Selaginella selaginoides (L.) P. Beauv. ex Schrank & Mart.
(sélaginelle fausse sélagine)
Sempervivum arachnoideum L. subsp. *arachnoideum*
(joubarbe aranéuse)
Sesleria caerulea (L.) Ard. subsp. *caerulea* (seslérie bleuâtre)
Silene acaulis (L.) Jacq. (silène acaule)
Silene rupestris L. (silène des rochers)
Veratrum lobelianum Bernh. (vétrate de Lobel)

Lieu-dit : sous le col de Valbuche
Altitude : 2300 m
Coordonnées : longitude 4,5193 gr – latitude 50,3982 gr

Éboulis :

Acinos alpinus (L.) Moench subsp. *alpinus*
(sarriette des Alpes)
Artemisia umbelliformis Lam. subsp. *umbelliformis*
(genépi jaune)
Chaerophyllum villarsii Koch (chérophylle de Villars)
Chenopodium bonus-henricus L. (chénopode bon Henri)
Daphne mezereum L. (bois gentil)
Doronicum grandiflorum Lam. (doronic à grandes fleurs)
Epilobium collinum C. C. Gmel. (épilobe des coteaux)
Euphorbia cyparissias L. (euphorbe faux cyprès)
Geum montanum L. (benoîte des montagnes)
Linaria alpina (L.) Mill. subsp. *alpina* (linaire des Alpes)
Lotus alpinus (DC.) Schleich. ex Ramond (lotier des Alpes)
Phleum alpinum L. (fléole des Alpes)
Rumex scutatus L. subsp. *scutatus* (rumex à écussons)
Scutellaria alpina L. subsp. *alpina* (scutellaire des Alpes)
Sedum anacampseros L. (orpin anacampséros)
Sempervivum tectorum L. subsp. *tectorum* (joubarbe des toits)



Gentiana verna subsp. *verna* –
Dessin extrait de "Flora der Schweiz" –
Hess H., Landolt E. & Hirzel R.

Lieu-dit : col de Valbuche
Altitude : 2400 m
Coordonnées : longitude 4,5159 gr – latitude 50,4013 gr

Pelouse alpine avec blocs rocheux :

Agrostis alpina Scop. (agrostide des Alpes)
Androsace helvetica (L.) All. (androsace de Suisse)
Artemisia umbelliformis Lam. subsp. *umbelliformis*
(genépi jaune)
Asplenium ramosum Lovis & Reichst.
(asplénium à pétiole vert)
Aster alpinus L. subsp. *alpinus* (aster des Alpes)
Athyrium distentifolium Tausch ex Opiz (athyrium alpestre)
Bupleurum stellatum L. (buplèvre étoilé)
Draba dubia Suter subsp. *dubia* (drave douteuse)
Festuca quadriflora Honck. (fétuque à quatre fleurs)
Galium anisophyllum Vill. (gaillet à feuilles inégales)
Globularia cordifolia L. (globulaire à feuilles en cœur)
Hieracium piliferum Hoppe (épervière poilue)
Leucanthemopsis alpina (L.) Heywood subsp. *alpina*
(leucanthémopsis des Alpes)

Luzula spicata (L.) DC. subsp. *mutabilis* Chrtk & Krisa
(luzule changeante)
Pedicularis cenisia Gaudin (pédiculaire du mont Cenis)
Poa nemoralis L. subsp. *nemoralis* (pâturin des bois)
Polygala alpestris Rchb. subsp. *alpestris* (polygale alpestre)
Polystichum lonchitis (L.) Roth (polystic en lance)
Primula hirsuta All. (primevère hérissée)
Saxifraga aspera L. (saxifrage rude)
Saxifraga paniculata Mill. subsp. *paniculata*
(saxifrage paniculée)
Sedum anacampseros L. (orpin anacampséros)
Silene acaulis (L.) Jacq. (silène acaule)
Trifolium alpinum L. (trèfle des Alpes)
Trifolium thalii Vill. (trèfle de Thal)
Veronica aphylla L. (véronique à tige nue)
Veronica fruticans Jacq. (véronique buissonnante)
Viola biflora L. (pensée à deux fleurs)

Lieu-dit : col de Valbuche
Altitude : 2395 à 2400 m
Coordonnées : longitude 4,5148 gr – latitude 50,4016 gr

Combes à neige et dépressions marécageuses :

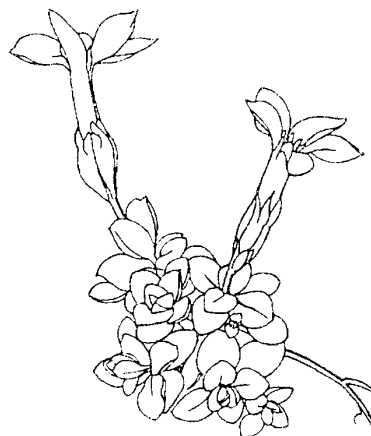
Alchemilla pentaphyllea L. (alchémille à cinq folioles)
Androsace obtusifolia All. (androsace à feuilles obtuses)
Caltha palustris L. subsp. *palustris* (populage)
Carex foetida All. (laïche fétide)
Cerastium cerastoides (L.) Britton (céraïste faux céraïste)
Deschampsia cespitosa (L.) P. Beauv. subsp. *cespitosa*
(canche gazonnante)
Epilobium alsinifolium Vill. (épilobe à feuilles d'alsine)
Eriophorum polystachion L. (linaigrette à feuilles étroites)
Eriophorum scheuchzeri Hoppe (linaigrette de Scheuchzer)
Festuca halleri All. subsp. *halleri* (fétuque de Haller)
Galium anisophyllum Vill. (gaillet à feuilles inégales)
Geum montanum L. (benoîte des montagnes)
Leontodon pyrenaicus Gouan subsp. *helveticus*
(Mérat) Finch & P. D. Sell (liondent de Suisse)
Nardus stricta L. (nard raide)
Omalotheca supina (L.) DC. (gnaphale couché)
Pachypleurum mutellinoides (Crantz) Holub
(ligustique fausse mutelline)
Pedicularis cenisia Gaudin (pédiculaire du mont Cenis)
Plantago alpina L. subsp. *alpina* (plantain des Alpes)

Poa alpina L. subsp. *alpina* (pâturin des Alpes)
Salix herbacea L. (saule herbacé)
Saxifraga androsacea L. (saxifrage androsace)
Saxifraga bryoides L. (saxifrage faux bryum)
Trifolium alpinum L. (trèfle des Alpes)
Viola calcarata L. subsp. *calcarata* (pensée éperonnée)

Lieu-dit : col de Valbuche
Altitude : 2410 à 2420 m
Coordonnées : longitude 4,5143 gr – latitude 50,4004 gr

Pelouses alpines et crêtes ventées :

- Androsace helvetica* (L.) All. (androsace de Suisse)
Antennaria dioica (L.) Gaertn. (pied de chat dioïque)
Anthyllis vulneraria L. subsp. *valesiaca* (Beck) Guyot
(anthyllide du Valais)
Astragalus alpinus L. subsp. *alpinus* (astragale des Alpes)
Avena versicolor (Vill.) Lainz subsp. *versicolor*
(avoine bigarrée)
Carex sempervirens Vill. subsp. *sempervirens*
(laïche toujours verte)
Dryas octopetala L. (dryade à huit pétales)
Festuca quadriflora Honck. (fétuque à quatre fleurs)
Gentiana bavarica L. subsp. *subacaulis* (Schleich. ex Gaudin)
G. Müll. (gentiane à tiges courtes)
Gentiana orbicularis Schur (gentiane à feuilles orbiculaires)
Gentiana verna L. subsp. *verna* (gentiane printanière)
Gypsophila repens L. (gypsophile rampante)
Kobresia myosuroides (Vill.) Fiori
(élyna fausse queue de souris)
Lotus alpinus (DC.) Schleich. ex Ramond (lotier des Alpes)
Myosotis alpestris F. W. Schmidt (myosotis alpestre)
Oxytropis campestris (L.) DC. subsp. *campestris*
(oxytropis champêtre)
Oxytropis lapponica (Wahlenb.) J. Gay (oxytropis de Laponie)
Pachypleurum mutellinoides (Crantz) Holub
(ligustique fausse mutelline)
Pedicularis verticillata L. (pédiculaire verticillée)
Polygonum viviparum L. (renouée vivipare)
Salix reticulata L. (saule à réseau)
Salix retusa L. (saule à feuilles émoussées)
Saxifraga biflora All. subsp. *biflora* (saxifrage à deux fleurs)
Saxifraga oppositifolia L. (saxifrage à feuilles opposées)
Sibbaldia procumbens L. (sibbaldie couchée)
Veronica alpina L. (véronique des Alpes)



Gentiana orbicularis –
Dessin extrait de "Flora der Schweiz" –
Hess H., Landolt E. & Hirzel R.



ORCHIDÉES ET ORCHIDOPHILES EN HAUTE MAURIENNE

COMPTE RENDU DE LA SORTIE DU 21 JUILLET 2007

Par Thierry Delahaye

Pour cette première sortie commune entre la Société Française d'Orchidophilie Rhône-Alpes (S.F.O.R.A.) et la S.M.B.R.C., nous choisissons de parcourir la Haute Maurienne pour observer quelques-unes des orchidées typiques des milieux montagnards. À croire que le sujet est attractif puisque ce n'est pas moins d'une trentaine de participants, rejoints par quelques autochtones de la Société Mycologique et Botanique de Haute-Maurienne qui se retrouvent à Bramans pour cette balade. Trois stations botaniques préalablement repérées par une équipe de la S.F.O.R.A. pilotée par Gérard Reynaud, et l'inventaire d'une zone humide sont au programme.



Chamorchis alpina – dessin extrait de "Flore de la France – Coste H.

Nos herborisations débutent le long de la route du col de l'Iseran au niveau du pont de la Neige à Bonneval-sur-Arc. Deux espèces d'orchidées sont au rendez-vous : *Nigritella rhellicani*, et celle que tout le monde est venu voir et qui retient toute l'attention des photographes : *Chamorchis alpina*. Dans le cas présent, la taille et la discrétion de la plante sont inversement proportionnelles à l'intérêt que lui portent les orchidophiles. Par voie de conséquence, les autres plantes remarquables présentes sur cette première station n'arrivent pas à ravir la vedette à l'orchis nain des Alpes. Nous notons quand même quatre autres espèces protégées en rayonnant quelques dizaines de mètres autour des petites orchidées : *Carex bicolor*, *Carex maritima*, *Juncus arcticus*, et *Oxytropis fetida*. Ces quelques plantes illustrent l'intérêt exceptionnel de la flore de la Haute Maurienne, en particulier pour son cortège de plantes à aire de distribution arctico-alpine.

Nous redescendons la vallée pour un deuxième arrêt à Bessans. Sur la rive droite de l'Arc, en pied de versant, des arrivées d'eau permettent localement l'installation d'une végétation palustre. Le site prospecté est le marais de La Coëlle. Il s'agit d'une tourbière basse alcaline dont une bonne partie est occupée par une végétation dense de *Schoenus ferrugineus*, une cypéracée protégée, connue en Savoie uniquement en Haute-Maurienne. L'objectif principal de cette herborisation est d'essayer d'identifier les incontournables *Dactylorhiza* des zones humides. Les plantes sont examinées une par une ! Quelques exemplaires typiques sont attribués à *Dactylorhiza fistulosa* et *Dactylorhiza incarnata*. Mais la plupart des plantes présentent des caractères morphologiques intermédiaires dans lesquels nous décelons une nette influence de *Dactylorhiza traunsteineri*... Et pourquoi pas de *Dactylorhiza lapponica* ? Au final, nous décidons de ne pas faire figurer ces espèces dans notre inventaire : "dans le doute, abstiens-toi" ! Nous ne gagnons donc pas beaucoup de certitude sur la détermination de ce groupe d'orchidées... À noter que le marais de La Coëlle est une des zones humides les plus intéressantes du fond de la vallée de la Maurienne. *Swertia perennis* et *Thalictrum simplex* complètent la liste des plantes protégées. Pour cette dernière, la sous-espèce a pu être précisée grâce à Ralf Hand (com. pers.), spécialiste allemand des pigamons, il s'agit de *Thalictrum simplex* subsp. *galioides*. Par ailleurs, en plus des espèces notées ce 21 juillet, deux autres plantes protégées ont été observées récemment à La Coëlle : *Eriophorum gracile* et *Ophioglossum vulgatum*. Des démarches sont en cours auprès des propriétaires pour préserver ce marais dont la pérennité est menacée par un drainage agricole et la colonisation pas les ligneux.

Après un repas convivial et riche en partages sur une terrasse alluviale de l'Arc à Bessans, nous repartons en direction de Termignon pour deux nouveaux arrêts. Le premier se situe au nord du village au lieu-dit Les Fontaignous. Cette ouverture dans la forêt correspond à une ancienne piste de ski alpin abandonnée. La présence de suintements a permis l'installation d'une végétation hydrocline. Le site est célèbre chez les orchidophiles, puisque c'est sur cette pente qu'a été signalé pour la première fois en France *Dactylorhiza lapponica* (Amardeilh, 1997), synonymisé depuis avec *Dactylorhiza pseudocordigera*. Mais le site est peut-être plus remarquable encore par la population d'*Herminium monorchis* qu'il abrite... Ou du moins abritait. En effet, voici ce qu'écrivait Jean-Pierre Amardeilh en 1997 (*op. cit.*) et ce que nous avons pu également constater sur le terrain à propos de cette petite orchidée : "... espèce rare dans toute son aire de répartition, mais bénéficiant d'une protection légale dans la région Rhône-Alpes et c'est probablement une des plus belles stations de

France avec des plantes pouvant se compter par milliers." Nous n'avons pas cherché au cours de cette journée à effectuer un dénombrement exhaustif, mais en 2007, la population d'*Herminium monorchis* des Fontaignous s'estime davantage en dizaines qu'en milliers de pieds. Cette régression sévère a comme principale origine les plantations de conifères effectuées sur cette pente suite à l'arrêt du ski. Ces arbres qui atteignent quelques mètres de hauteur modifient chaque année un peu plus l'éclaircissement des plantes au sol ainsi que la composition chimique et l'humidité du substrat. À l'initiative des agents locaux du Parc national de la Vanoise, des contacts ont été pris avec la commune de Termignon, propriétaire du terrain, et l'Office National des Forêts, responsable des plantations, afin de trouver une solution pour essayer d'enrayer la dégradation du milieu de vie de ces plantes remarquables. Une première coupe d'épicéas a été effectuée à l'automne 2006. Malheureusement les rémanents laissés sur place ne permettent pas encore d'évoquer une restauration du milieu. La reprise et la poursuite d'interventions sur les ligneux et surtout la mise en place d'une gestion pérenne comme un pâturage en fin d'été restent à concrétiser. Au cours de la balade entre le village de Termignon et Les Fontaignous nous observons une douzaine d'espèces d'orchidées dont *Epipactis atrorubens*, *Epipactis distans*, *Epipactis helleborine* et sur les pentes humides *Epipactis palustris* ; dans les boisements *Goodyera repens*, etc.



Herminium monorchis – dessin extrait de "Flore de la France – Coste H.

Nous reprenons nos véhicules pour une ultime montée sur la route qui mène au parking de Bellecombe au cœur du Parc national de la Vanoise. Nous nous arrêtons vers 2270 m à proximité du hameau de Chavière pour explorer des pelouses alpines à la recherche de *Nigritella cenisia* (= *Gymnadenia cenisia*). Cette espèce a été décrite en 1998 à partir de populations du mont Cenis (Foelsche & Gerbaud, 1998). En France, sa distribution se limite pour l'instant aux seuls départements de l'Isère, des Hautes-Alpes et de la Savoie (Bournerias, Prat & al., 2005). Cette nigritelle se singularise par son inflorescence particulièrement dense et fournie et ses bractées nettement denticulées ; ces nuances ne sont pas toujours évidentes à saisir sur le terrain par rapport à la classique *Nigritella rhellicani*. Dans ce même groupe, la distinction également de *Nigritella austriaca* fait qu'il est de moins en moins facile d'attribuer un nom scientifique aux orchis vanille rencontrés dans la nature. Une autre "vedette savoyarde" observée sur ces pelouses est la gentiane utriculeuse, aisément reconnaissable par la tige ramifiée et le calice largement ailé. Cette plante protégée, considérée comme disparue en Alsace (ODONAT, 2003), ne subsiste en France qu'en Savoie.

Des zones humides, des boisements thermophiles, des pelouses alpines, une vingtaine d'espèces d'orchidées, quelques plantes parmi les plus rares de la flore française, de nouvelles rencontres entre passionnés... Au final, un bien joli bilan pour cette journée estivale !

LISTE DES PLANTES OBSERVÉES

(d'après les notes de Thierry Delahaye).

Commune : Bonneval-sur-Arc

Lieu-dit : pont de la Neige

Altitude : 2530 à 2540 m

Coordonnées : longitude 5,2125 gr – latitude 50,4516 gr

<i>Achillea nana</i> L. (achillée naine)	<i>Carex curvula</i> All. subsp. <i>rosae</i> Gilomen (laïche de Rosa)
<i>Agrostis alpina</i> Scop. (agrostide des Alpes)	<i>Carex frigida</i> All. (laïche des régions froides)
<i>Antennaria carpatica</i> (Wahlenb.) Bluff & Fingerh. (pied de chat des Carpates)	<i>Carex maritima</i> Gunnerus (laïche maritime)
<i>Artemisia genipi</i> Weber subsp. <i>genipi</i> (genépi noir)	<i>Carex parviflora</i> Host (laïche à petites fleurs)
<i>Artemisia glacialis</i> L. (genépi des glaciers)	<i>Carex rupestris</i> All. (laïche des rochers)
<i>Astragalus alpinus</i> L. subsp. <i>alpinus</i> (astragale des Alpes)	<i>Carex sempervirens</i> Vill. subsp. <i>sempervirens</i> (laïche toujours verte)
<i>Bartsia alpina</i> L. (bartsie des Alpes)	<i>Cerastium arvense</i> L. subsp. <i>strictum</i> (Koch) Gremli (céraiste raide)
<i>Botrychium lunaria</i> (L.) Sw. (botryche lunaire)	<i>Chamorchis alpina</i> (L.) Rich. (chamorchis des Alpes)
<i>Campanula cenisia</i> L. (campanule du mont Cenis)	<i>Cirsium spinosissimum</i> (L.) Scop. subsp. <i>spinosissimum</i> (cirse épineux)
<i>Campanula cochlearifolia</i> Lam. (campanule à feuilles de cranson)	<i>Deschampsia cespitosa</i> (L.) P. Beauv. subsp. <i>cespitosa</i> (canche gazonnante)
<i>Campanula scheuchzeri</i> Vill. subsp. <i>scheuchzeri</i> (campanule de Scheuchzer)	<i>Dryas octopetala</i> L. (dryade à huit pétales)
<i>Carex bicolor</i> All. (laïche à deux couleurs)	<i>Erigeron uniflorus</i> L. subsp. <i>uniflorus</i> (vergerette à une tête)
<i>Carex capillaris</i> L. subsp. <i>capillaris</i> (laïche capillaire)	

Euphrasia salisburgensis Funck (euphrase de Salzbourg)
Festuca quadriflora Honck. (fétuque à quatre fleurs)
Gentiana bavarica L. subsp. *bavarica* (gentiane de Bavière)
Gentiana schleicheri (Vacc.) Kunz (gentiane de Schleicher)
Gentiana verna L. subsp. *verna* (gentiane printanière)
Gentianella tenella (Rottb.) Börner (gentiane délicate)
Herniaria alpina Chaix (herniaire des Alpes)
Juncus arcticus Willd. (jonc arctique)
Juncus triglumis L. (jonc à trois glumes)
Kobresia myosuroides (Vill.) Fiori
 (élyna fausse queue de souris)
Lotus alpinus (DC.) Schleich. ex Ramond (lotier des Alpes)
Minuartia verna (L.) Hiern (minuartie du printemps)
Myosotis alpestris F. W. Schmidt (myosotis alpestre)
Nigritella rhellicani Teppner & Klein subsp. *rhellicani*
 (nigritelle de Rhellicanus)
Oxytropis campestris (L.) DC. subsp. *campestris*
 (oxytropis champêtre)
Oxytropis fetida (Vill.) DC. subsp. *fetida* (oxytropis fétide)
Oxytropis helvetica Scheele (oxytropis de Suisse)
Oxytropis lapponica (Wahlenb.) J. Gay (oxytropis de Laponie)
Parnassia palustris L. (parnassie des marais)
Pedicularis cenisia Gaudin (pédiculaire du mont Cenis)

Commune : Bessans

Lieu-dit : La Coëlle

Altitude : 1700 m

Coordonnées : longitude 5,1509 gr – latitude 50,3479 gr

Alnus alnobetula (Ehrh.) C. Koch subsp. *alnobetula*
 (aulne vert)
Angelica sylvestris L. subsp. *sylvestris* (angélique sauvage)
Aster bellidiastrum (L.) Scop. (fausse pâquerette)
Bartsia alpina L. (bartsie des Alpes)
Blysmus compressus (L.) Panz. ex Link (blysmus comprimé)
Caltha palustris L. subsp. *palustris* (populage)
Carex davalliana Sm. (laîche de Davall)
Carex ferruginea Scop. subsp. *ferruginea*
 (laîche ferrugineuse)
Carex flacca Schreb. subsp. *flacca* (laîche glauque)
Carex hostiana DC. (laîche de Host)
Carex lepidocarpa Tausch (laîche à utricules gracieux)
Carex nigra (L.) Reichard subsp. *nigra* (laîche brune)
Carex panicea L. (laîche faux panic)
Carex paniculata L. subsp. *paniculata* (laîche paniculée)
Carex rostrata Stokes (laîche à utricules contractés en bec)
Crepis paludosa (L.) Moench (crépide des marais)
Dactylorhiza fistulosa (Moench) Baumann & Künkele
 subsp. *fistulosa* (orchis à larges feuilles)
Dactylorhiza incarnata (L.) Soó subsp. *incarnata*
 (orchis incarnat)
Deschampsia cespitosa (L.) P. Beauv. subsp. *cespitosa*
 (canche gazonnante)
Eleocharis quinqueflora (Hartmann) O. Schwarz
 (héléocharis à cinq fleurs)
Equisetum palustre L. (prêle des marais)
Eriophorum latifolium Hoppe (linaigrette à larges feuilles)
Filipendula ulmaria (L.) Maxim. subsp. *ulmaria*
 (reine des prés)
Gentiana asclepiadea L. (gentiane à feuilles d'asclépiade)
Geum rivale L. (benoîte des ruisseaux)
Gymnadenia conopsea (L.) R. Br. subsp. *conopsea*
 (orchis moucheron)
Listera ovata (L.) R. Br. (listère ovale)

Commune : Termignon

Lieu-dit : Les Fontaignous

Altitude : 1480 à 1500 m

Coordonnées : longitude 4,9821 gr – latitude 50,3198 gr

Asperula cynanchica L. subsp. *cynanchica*
 (aspérule à l'esquinancie)
Blysmus compressus (L.) Panz. ex Link (blysmus comprimé)
Carex davalliana Sm. (laîche de Davall)

Pedicularis rosea Wulfen subsp. *allionii* (Rchb. f.) Arcang.
 (pédiculaire d'Allioni)
Pinguicula pyrenaica (L.) R. Br. (pétrocallis des Pyrénées)
Pinguicula alpina L. (grassette des Alpes)
Poa alpina L. subsp. *alpina* (pâturin des Alpes)
Polygonum viviparum L. (renouée vivipare)
Primula farinosa L. subsp. *alpigena* O. Schwarz
 (primevère farineuse)
Ranunculus glacialis L. (renoncule des glaciers)
Salix herbacea L. (saule herbacé)
Salix reticulata L. (saule à réseau)
Salix serpyllifolia Scop. (saule à feuilles de serpolet)
Saxifraga aizoides L. (saxifrage faux aizoon)
Saxifraga oppositifolia L. (saxifrage à feuilles opposées)
Selaginella selaginoides (L.) P. Beauv. ex Schrank & Mart.
 (sélaginelle fausse sélagine)
Sesleria caerulea (L.) Ard. subsp. *caerulea* (seslérie bleuâtre)
Trifolium badium Schreb. subsp. *badium* (trèfle brun)
Trifolium pratense L. subsp. *nivale* Ces. (trèfle des neiges)
Veronica alpina L. (véronique des Alpes)
Veronica aphylla L. (véronique à tige nue)
Veronica fruticans Jacq. (véronique buissonnante)

Lotus maritimus L. (lotier maritime)
Menyanthes trifoliata L. (trèfle d'eau)
Molinia caerulea (L.) Moench subsp. *Arundinacea*
 (Schrank) K. Richt. (molinie faux roseau)
Parnassia palustris L. (parnassie des marais)
Phragmites australis (Cav.) Steud. (roseau commun)
Pinguicula alpina L. (grassette des Alpes)
Pinguicula vulgaris L. (grassette vulgaire)
Polygala amarella Crantz (polygale amer)
Polygonum viviparum L. (renouée vivipare)
Potentilla erecta (L.) Rünsch. (tormentille)
Primula farinosa L. subsp. *alpigena* O. Schwarz
 (primevère farineuse)
Pyrola rotundifolia L. subsp. *rotundifolia*
 (pyrole à feuilles rondes)
Salix daphnoides Vill. (saule faux daphné)
Salix foetida Schleich. ex DC. (saule fétide)
Salix myrsinifolia Salisb. (saule noirissant)
Salix pentandra L. (saule à cinq étamines)
Salix purpurea L. (saule pourpre)
Saxifraga aizoides L. (saxifrage faux aizoon)
Schoenus ferrugineus L. (choin ferrugineux)
Selaginella selaginoides (L.) P. Beauv. ex Schrank & Mart.
 (sélaginelle fausse sélagine)
Succisa pratensis Moench (succise des prés)
Swertia perennis L. (swertie vivace)
Thalictrum simplex L. subsp. *tenuifolium* (Hartm.) Stener
 (pigamon à feuilles étroites)
Tofieldia calyculata (L.) Wahlenb. (tofieldie à calicule)
Trichophorum cespitosum (L.) Hartm. subsp. *cespitosum*
 (trichophore gazonnant)
Triglochin palustre L. (troscart des marais)
Valeriana dioica L. subsp. *dioica* (valériane dioïque)
Vicia tenuifolia Roth subsp. *tenuifolia* (vesce à feuilles grêles)

Carex flacca Schreb. subsp. *flacca* (laîche glauque)
Carex lepidocarpa Tausch (laîche à utricules gracieux)
Carex panicea L. (laîche faux panic)
Corallorhiza trifida Châtel. (racine de corail)

Dactylorhiza fuchsii (Druce) Soó (orchis de Fuchs)
Dactylorhiza pseudocordigera (Neumann) Soó
 (orchis de Laponie)
Epipactis atrorubens (Hoffm.) Besser
 (épipactis pourpre noirâtre)
Epipactis distans Arv.-Touv. (épipactis à feuilles distantes)
Epipactis helleborine (L.) Crantz subsp. *helleborine*
 (épipactis à larges feuilles)
Epipactis palustris (L.) Crantz (épipactis des marais)
Gentiana cruciata L. subsp. *cruciata* (gentiane croisette)
Goodyera repens (L.) R. Br. (goodyère rampante)
Gymnadenia conopsea (L.) R. Br. subsp. *conopsea*
 (orchis moucheron)
Herminium monorchis (L.) R. Br. (herminium à un tubercule)
Hieracium amplexicaule L. (épervière embrassante)
Larix decidua Mill. subsp. *decidua* (mélèze)
Listera ovata (L.) R. Br. (listère ovale)

Lotus maritimus L. (lotier maritime)
Molinia caerulea (L.) Moench subsp. *arundinacea*
 (Schränk) K. Richt. (molinie faux roseau)
Neottia nidus-avis (L.) Rich. (néottie nid d'oiseau)
Ononis cristata Mill. (bugrane à crête)
Orchis ustulata L. (orchis brûlé)
Parnassia palustris L. (parnassie des marais)
Picea abies (L.) H. Karst. subsp. *abies* (épicéa)
Pinguicula vulgaris L. (grassette vulgaire)
Pinus sylvestris L. (pin sylvestre)
Platanthera chlorantha (Custer) Rchb.
 subsp. *chlorantha* (platanthère à fleurs verdâtres)
Potentilla erecta (L.) Rausch. (tormentille)
Selaginella selaginoides (L.) P. Beauv. ex Schrank & Mart.
 (sélaginelle fausse sélagine)
Tofieldia calyculata (L.) Wahlenb. (tofieldie à calicule)
Triglochin palustre L. (troscart des marais)

Commune : Termignon

Lieu-dit : La Chavière

Altitude : 2270 m

Coordonnées : longitude 4,9923 gr – latitude 50,3602 gr

Acinos alpinus (L.) Moench subsp. *alpinus*
 (sarriette des Alpes)
Agrostis rupestris All. (agrostide des rochers)
Alchemilla saxatilis Buser (alchémille des rochers)
Anthyllis vulneraria L. subsp. *valesiaca* (Beck) Guyot
 (anthyllide du Valais)
Asplenium septentrionale (L.) Hoffm. subsp. *septentrionale*
 (asplénium septentrional)
Biscutella laevigata L. subsp. *laevigata* (lunetière lisse)
Botrychium lunaria (L.) Sw. (botryche lunaire)
Bupleurum ranunculoides L. subsp. *ranunculoides*
 (buplèvre fausse ranoncule)
Campanula barbata L. (campanule barbue)
Campanula rhomboidalis L.
 (campanule à feuilles rhomboïdales)
Campanula scheuchzeri Vill. subsp. *scheuchzeri*
 (campanule de Scheuchzer)
Cardamine resedifolia L. (cardamine à feuilles de réséda)
Centaurea uniflora Turra subsp. *uniflora*
 (centaurée à une tête)
Chaerophyllum villarsii Koch (chérôphyllé de Villars)
Chenopodium bonus-henricus L. (chénopode bon Henri)
Coeloglossum viride (L.) Hartm. (orchis grenouille)
Crepis conyzifolia (Gouan) A. Kern.
 (crépide à feuilles de conyze)
Dactylis glomerata L. subsp. *glomerata* (dactyle aggloméré)
Dactylorhiza alpestris (Pugsley) Aver. (orchis alpestre)
Daphne mezereum L. (bois gentil)
Draba aizoides L. subsp. *aizoides* (drave faux aizoon)
Erigeron alpinus L. subsp. *alpinus* (vergerette des Alpes)
Erysimum rhaeticum (Hornem.) DC. (vélar rhétique)
Festuca paniculata (L.) Schinz & Thell. subsp. *paniculata*
 (fétuque paniculée)
Gentiana acaulis L. subsp. *acaulis* (gentiane acaule)
Gentiana nivalis L. (gentiane des neiges)
Gentiana utriculosa L. (gentiane à calice renflé)
Gentianella campestris (L.) Börner subsp. *campestris*
 (gentiane champêtre)

Geum montanum L. (benoîte des montagnes)
Hieracium villosum Jacq. (épervière velue)
Juncus trifidus L. subsp. *trifidus* (jonc trifide)
Juniperus sibirica Lodd. ex Burgsd. (genévrier nain)
Laserpitium halleri Crantz subsp. *halleri* (laser de Haller)
Lotus alpinus (DC.) Schleich. ex Ramond (lotier des Alpes)
Nardus stricta L. (nard raide)
Nigritella cenisia Foelsche & Gerbaud
 (nigritelle du mont Cenis)
Parnassia palustris L. (parnassie des marais)
Pedicularis cenisia Gaudin (pédiculaire du mont Cenis)
Phyteuma betonicifolium Vill. in Chaix
 (raiponce à feuilles de bétoune)
Phyteuma globulariifolium Sternb. & Hoppe subsp. *pedemontanum*
 (R. Schulz) Bech. (raiponce du Piémont)
Potentilla grandiflora L. subsp. *grandiflora*
 (potentille à grandes fleurs)
Rumex pseudalpinus Höfft (rhubarbe des moines)
Scleranthus perennis L. subsp. *perennis* (gnavelle vivace)
Selaginella selaginoides (L.) P. Beauv. ex Schrank & Mart.
 (sélaginelle fausse sélagine)
Sempervivum arachnoideum L. subsp. *arachnoideum*
 (joubarbe aranéreuse)
Senecio doronicum (L.) L. subsp. *doronicum*
 (sénéçon doronic)
Silene nutans L. subsp. *nutans* (silène penché)
Silene rupestris L. (silène des rochers)
Silene vulgaris (Moench) Garcke subsp. *vulgaris* (silène enflé)
Trifolium alpinum L. (trèfle des Alpes)
Trifolium badium Schreb. subsp. *badium* (trèfle brun)
Trifolium montanum L. subsp. *montanum*
 (trèfle des montagnes)
Trifolium pratense L. subsp. *nivale* Ces. (trèfle des neiges)
Trisetum flavescens (L.) P. Beauv. subsp. *purpurascens*
 (DC.) Arcang. (triseté rougissant)
Veronica allionii Vill. (véronique d'Allioni)
Veronica fruticans Jacq. (véronique buissonnante)

BIBLIOGRAPHIE

- AMARDEILH J.-P., 1997 – Orchidée nouvelle pour la France *Dactylorhiza lapponica* (Laestad) Soó en Savoie – *L'Orchidophile*, n° 126 – pp. 55-58.
 BOURNÉRIAS M., PRAT D. & al. (collectif de la Société Française d'Orchidophilie), 2005 – Les orchidées de France, Belgique et Luxembourg, deuxième édition – Biotope, Mèze (collection Parthénope) – 504 p.
 FOELSCHÉ G. & W. & GERBAUD M. & O., 1998 – *Nigritella cenisia* Foelsche & Gerbaud, *species nova*, nouvelle espèce de France et d'Italie – *L'Orchidophile*, n° 134 – pp. 248-248.
 ODONAT (Coord.), 2003 – Les listes rouges de la nature menacée en Alsace – Collection conservation, Strasbourg – 479 p.



HERBORISATIONS DANS LA RÉGION CHAMBÉRIENNE EN 2007

À la satisfaction générale des participants, nous avons reconduit en 2007 nos petites excursions dans la proche banlieue de Chambéry cinq lundis soirs. Ces séances, hors des murs de la Maison des associations, viennent compléter *in situ* nos ateliers de détermination en salle.

BOIS ET PRAIRIES DE VOGLANS COMPTE RENDU DE LA SORTIE DU LUNDI 2 AVRIL 2007

Par Arthur Lequay

En ce lundi 2 avril, nous nous retrouvons au parking de Voglans et dès 18h05, nous partons, délaissant les bords de route, sans doute très intéressants botaniquement à cette époque : le but de notre sortie n'est pas là. Il s'agit d'étudier la végétation de ces zones aujourd'hui boisées qui, il y a un siècle étaient en grande partie cultures et pâturages. Nous nous arrêtons à la base du raide chemin que nous allons prendre. Dans le bois à notre gauche, pourquoi la principale essence observée est-elle *Robinia pseudoacacia* ? Ce coteau assez pentu, exposé S-SO a dû être un vignoble. Il y a un peu plus d'un siècle, le phylloxera fit disparaître les vignes et le robinier faux acacia, plante pionnière d'origine américaine en profita largement pour occuper le terrain. Dans l'inventaire des plantes de la lisière, *Corydalis solida* est la plante la plus intéressante : ses bractées sont digitées et elle porte sur la tige une écaille en dessous de la première feuille. Dans le bois, de très nombreuses feuilles lancéolées en capuchon au sommet nous interpellent : s'agit-il de scille ou de gagée ? La présence des capsules nous donne la réponse : c'est *Scilla bifolia*. La muscatelle – *Adoxa moschatellina* est là ; elle n'a pas de fleurs spectaculaires mais celles-ci méritent examen. Cinq fleurs sont regroupées en glomérule terminal de forme cubique, les sépales et les pétales sont soudés. La fleur terminale, à plat, présente quatre lobes, les quatre fleurs latérales ont cinq lobes.

Nous montons dans l'ancien chemin où la présence de nombreux galets roulés ne laisse aucun doute sur l'origine fluvioglacière du terrain. La forêt s'éclaircit. De grandes plantes de l'année dernière, à tiges creuses sont couchées là ; la présence de restes de larges ombelles nous prouve qu'il s'agit du sureau yèble. L'ombrage du bois se renforce. Sur le bord du chemin, l'abondance des rosettes de l'orpin pourpier – *Sedum cepaea*, surprend. Nous arrivons à un replat où le chemin s'élargit et là, à droite, un grand abreuvoir est alimenté par une source captée certainement depuis bien longtemps. L'eau fraîche coule abondamment alors qu'à l'heure actuelle, nous craignons la sécheresse. Comment cela se fait-il, alors que nous ne sommes qu'à quelques mètres en dessous du sommet de cet anticlinal (pli en bosse) déversé vers l'ouest ? L'explication est que cette eau vient des profondeurs : il y a ici une faille orientée NO-SE qui coupe le pli. Tout de suite après, la végétation change brusquement car nous avons franchi la faille et nous nous trouvons sur le calcaire compact de l'Urgonien dans la buxaie – chênaie pubescente. Nous quittons le sentier pour noter ce qui pousse dans la pente : chêne pubescent, pin sylvestre, cerisier de Sainte-Lucie, amélanchier, genêt d'Allemagne et genêt à balais. Puis, nous observons au bord de la falaise un groupement de plantes saxicoles et thermophiles : *Erophila verna*, *Saxifraga tridactylites*, *Teucrium chamaedrys*, *Sedum acre*.

Comme nous nous sommes un peu attardés, nous reprenons le sentier rapidement. Ce secteur, peu pentu mais rocheux a dû, après épierrement, être occupé par des pâturages, comme en atteste la présence de quelques colchiques. Chênes pubescents, frênes communs, merisiers voisinent avec le robinier bien moins abondant que dans la première partie. Si la graine du robinier germe facilement dans un terrain travaillé comme l'était celui des vignes, il n'en est pas de même dans une prairie où l'abondance d'herbacées pérennes est un obstacle à sa germination.

Nous arrivons à des ruines de ce qui dut être une exploitation agricole où cognassiers et pruniers ont résisté à l'envahissement de la forêt qui s'est installée après l'abandon du site. De beaux châtaigniers prouvent la présence de placage glaciaire car ces plantes sont calcifuges.

Il ne fait plus très clair. Par où faut-il rentrer ? Nous avons le choix entre faire demi-tour ou rentrer par le plateau supérieur. La deuxième solution est choisie : grands prés et vastes champs de céréales nous changent de la zone précédente où des générations de modestes paysans ont survécu. La guerre de 1914-1918 a profondément modifié les structures de l'agriculture. Les zones les moins rentables ont été abandonnées.

Le chemin que nous prenons au retour est, sur quelques centaines de mètres, parallèle à l'autoroute

qui, en tranchée, franchit cet anticlinal dont nous avons parlé. Il ne fait plus très clair quand nous retrouvons les voitures, mais qu'importe, nous avons passé une intéressante soirée. L'importance de cet abreuvoir abandonné de nos jours m'a incité à reproduire une petite poésie écrite il y a bien des années.

ABREUVOIR

L'homme a capté la source car elle était la vie
L'abreuvoir se souvient des mufles ruisselants
Des troupeaux étanchant une soif certaine,
De tous les cris joyeux que poussaient les enfants
Quand les chalets vivaient autour de la fontaine.
Les chalets sont tombés car l'homme en est parti,
Mais l'eau pure coule encore, elle est toujours la vie.

LISTE DES PLANTES OBSERVÉES

(d'après les notes de Thierry Delahaye).

Tous les relevés sont localisés sur la commune de Voglans.

Lieu-dit : la Roche

Altitude : 300 à 350 m

Coordonnées : longitude 3,9589 gr – latitude 50,7013 gr

Forêt caducifoliée fraîche de l'étage collinéen avec manteaux et ourlets, haies, bords de chemins :

- | | |
|--|---|
| <i>Acer campestre</i> K. Maly (érable champêtre) | <i>Geranium sanguineum</i> L. (géranium sanguin) |
| <i>Adoxa moschatellina</i> L. (muscatelle) | <i>Geum urbanum</i> L. (benoîte commune) |
| <i>Alliaria petiolata</i> (M. Bieb.) Cavara & Grande
(alliaire officinale) | <i>Glechoma hederacea</i> L. (lierre terrestre) |
| <i>Allium ursinum</i> L. subsp. <i>ursinum</i> (ail des ours) | <i>Hedera helix</i> L. subsp. <i>helix</i> (lierre) |
| <i>Anthriscus sylvestris</i> (L.) Hoffm. subsp. <i>sylvestris</i>
(cerfeuil des prés) | <i>Helleborus foetidus</i> L. (ellébore fétide) |
| <i>Aquilegia vulgaris</i> L. subsp. <i>vulgaris</i> (ancolie vulgaire) | <i>Hippocrepis emerus</i> (L.) Lassen subsp. <i>emerus</i>
(coronille émérus) |
| <i>Arabis turrata</i> L. (arabette tourette) | <i>Humulus lupulus</i> L. (houblon grimpant) |
| <i>Arum maculatum</i> L. (gouet) | <i>Lamium galeobdolon</i> (L.) L. subsp. <i>montanum</i> (Pers.) Hayek
(lamier des montagnes) |
| <i>Asplenium adiantum-nigrum</i> L. subsp. <i>adiantum-nigrum</i>
(asplénium noir) | <i>Lamium maculatum</i> (L.) L. (lamier tacheté) |
| <i>Asplenium trichomanes</i> L. (capillaire rouge) | <i>Lamium purpureum</i> L. (lamier rouge) |
| <i>Bromus sterilis</i> L. (brome stérile) | <i>Lapsana communis</i> L. subsp. <i>communis</i> (lapsane commune) |
| <i>Buddleja davidii</i> Franch. (buddléa de David) | <i>Ligustrum vulgare</i> L. (troène) |
| <i>Buxus sempervirens</i> L. (buis) | <i>Lonicera xylosteum</i> L. (chèvrefeuille des haies) |
| <i>Capsella bursa-pastoris</i> (L.) Medik. subsp. <i>bursa-pastoris</i>
(bourse à pasteur) | <i>Luzula pilosa</i> (L.) Willd. (luzule poilue) |
| <i>Cardamine hirsuta</i> L. (cardamine à tiges nombreuses) | <i>Medicago lupulina</i> L. subsp. <i>lupulina</i> (minette) |
| <i>Carex flacca</i> Schreb. subsp. <i>flacca</i> (laïche glauque) | <i>Melittis melissophyllum</i> L. subsp. <i>melissophyllum</i>
(mélitte à feuilles de mélisse) |
| <i>Carex sylvatica</i> Huds. subsp. <i>sylvatica</i> (laïche des forêts) | <i>Mercurialis perennis</i> L. (mercuriale vivace) |
| <i>Carpinus betulus</i> L. (charme) | <i>Muscari comosum</i> (L.) Mill. (muscari à toupet) |
| <i>Castanea sativa</i> Mill. (châtaignier) | <i>Origanum vulgare</i> L. subsp. <i>vulgare</i> (marjolaine sauvage) |
| <i>Chaerophyllum temulum</i> L. (chérôphyllle enivrant) | <i>Phyteuma spicatum</i> L. (raiponce en épi) |
| <i>Clematis vitalba</i> L. (clématite blanche) | <i>Polygonatum multiflorum</i> (L.) All.
(sceau de Salomon multiflore) |
| <i>Corydalis solida</i> (L.) Clairv. subsp. <i>solida</i>
(corydale à tubercule plein) | <i>Potentilla reptans</i> L. (quintefeuille) |
| <i>Corylus avellana</i> L. (noisetier) | <i>Potentilla sterilis</i> (L.) Garcke (potentille faux fraisier) |
| <i>Crataegus laevigata</i> (Poir.) DC. subsp. <i>laevigata</i>
(aubépine lisse) | <i>Primula vulgaris</i> Huds. subsp. <i>vulgaris</i> (primevère acaule) |
| <i>Crataegus monogyna</i> Jacq. subsp. <i>monogyna</i>
(aubépine à un style) | <i>Ranunculus acris</i> L. subsp. <i>friesianus</i> (Jord.) Syme
(renoncule de Fries) |
| <i>Dactylis glomerata</i> L. subsp. <i>glomerata</i> (dactyle aggloméré) | <i>Ranunculus ficaria</i> L. (ficaire) |
| <i>Daphne laureola</i> L. subsp. <i>laureola</i> (daphné lauréole) | <i>Robinia pseudoacacia</i> L. (robinier faux acacia) |
| <i>Euphorbia amygdaloides</i> L. subsp. <i>amygdaloides</i>
(euphorbe à feuilles d'amandier) | <i>Rosa canina</i> L. subsp. <i>canina</i> (rosier des chiens) |
| <i>Euphorbia cyparissias</i> L. (euphorbe faux cyprès) | <i>Rumex acetosa</i> L. subsp. <i>acetosa</i> (rumex oseille) |
| <i>Euphorbia flavicomis</i> DC. subsp. <i>verrucosa</i> (Fiori) Pignatti
(euphorbe verruqueuse) | <i>Rumex obtusifolius</i> L. subsp. <i>obtusifolius</i>
(rumex à feuilles obtuses) |
| <i>Euphorbia lathyris</i> L. (euphorbe épurge) | <i>Ruscus aculeatus</i> L. (fragon piquant) |
| <i>Evonymus europaeus</i> L. (fusain d'Europe) | <i>Salvia glutinosa</i> L. (sauge glutineuse) |
| <i>Fragaria vesca</i> L. (fraisier des bois) | <i>Sambucus ebulus</i> L. (sureau yèble) |
| <i>Fraxinus excelsior</i> L. subsp. <i>excelsior</i> (frêne) | <i>Sambucus nigra</i> L. (sureau noir) |
| <i>Galium aparine</i> L. subsp. <i>aparine</i> (gaillet gratteron) | <i>Scilla bifolia</i> L. (scille à deux feuilles) |
| <i>Geranium robertianum</i> L. subsp. <i>robertianum</i> (herbe à Robert) | <i>Sedum cepaea</i> L. (orpin pourpier) |
| | <i>Sinapis arvensis</i> L. subsp. <i>arvensis</i> (moutarde des champs) |
| | <i>Solanum dulcamara</i> L. (morelle douce amère) |
| | <i>Stachys sylvatica</i> L. (épière des forêts) |

Stellaria media (L.) Vill. subsp. *media* (mouron des oiseaux)
Syringa vulgaris L. (lilas vulgaire)
Tamus communis L. (herbe aux femmes battues)
Tilia cordata Mill. (tilleul à petites feuilles)
Trifolium repens L. subsp. *repens* (trèfle rampant)
Ulmus glabra Huds. subsp. *glabra* (orme montagnard)
Urtica dioica L. subsp. *dioica* (ortie dioïque)
Veronica hederifolia L. subsp. *hederifolia*
 (véronique à feuilles de lierre)

Veronica persica Poir. (véronique de Perse)
Vicia sativa L. subsp. *nigra* (L.) Ehrh. (vesce noire)
Vicia sepium L. (vesce des haies)
Vinca minor L. (petite pervenche)
Viola alba Besser subsp. *scotophylla* (Jord.) Nyman
 (violette à feuilles sombres)
Viola riviniana Rchb. subsp. *riviniana* (violette de Rivinus)

Lieu-dit : la Roche

Altitude : 350 m

Coordonnées : longitude 3,9587 gr – latitude 50,7037 gr

Promontoire rocheux calcaire avec lambeaux de pelouse sèche :

Amelanchier ovalis Medikus (amélanchier à feuilles ovales)
Anthericum liliago L. (anthéricum à fleurs de lis)
Arabis collina Ten. (arabette des collines)
Arabis hirsuta (L.) Scop. (arabette hérissée)
Bromus erectus Huds. subsp. *erectus* (brome dressé)
Calluna vulgaris (L.) Hull (callune vulgaire)
Carex caryophyllea Latourr. (laïche du printemps)
Cytisus scoparius (L.) Link subsp. *scoparius* (genêt à balais)
Erophila verna (L.) Chevall. (drave du printemps)
Fraxinus ornus L. subsp. *ornus* (frêne à fleurs)
Fumana procumbens (Dunal) Gren. (fumana couché)
Genista germanica L. (genêt d'Allemagne)
Globularia bisnagarica L. (globulaire allongée)
Helianthemum nummularium (L.) Mill.
 (hélianthème nummulaire)
Hippocrepis comosa L. (hippocrévide à toupet)
Hippocrepis emerus (L.) Lassen subsp. *emerus*
 (coronille émerus)
Juniperus communis L. subsp. *communis* (genévrier commun)

Luzula campestris (L.) DC. (luzule des champs)
Petrorhagia saxifraga (L.) Link subsp. *saxifraga*
 (petrorhagie saxifrage)
Pinus sylvestris L. (pin sylvestre)
Potentilla neumanniana Rchb. (potentille du printemps)
Prunus avium (L.) L. (merisier)
Prunus mahaleb L. (bois de Sainte-Lucie)
Quercus humilis Mill. subsp. *humilis* (chêne pubescent)
Rubia peregrina L. subsp. *peregrina* (garance voyageuse)
Saponaria ocymoides L. subsp. *ocymoides* (saponaire rose)
Saxifraga tridactylites L. (saxifrage à trois doigts)
Scrophularia canina L. subsp. *canina*
 (scrophulaire des chiens)
Sedum acre L. (orpin âcre)
Sedum album L. subsp. *album* (orpin blanc)
Sesleria caerulea (L.) Ard. subsp. *caerulea* (seslérie bleuâtre)
Teucrium chamaedrys L. (germandrée petit chêne)
Viburnum lantana L. (viorne lantane)

Lieu-dit : la Roche

Altitude : 380 m

Coordonnées : longitude 3,9607 gr – latitude 50,7051 gr

Sur le chemin du retour... :

Asplenium adiantum-nigrum L. subsp. *adiantum-nigrum*
 (asplénium noir)
Asplenium ceterach L. subsp. *ceterach* (doradille)
Asplenium trichomanes L. subsp. *trichomanes*
 (capillaire rouge)
Carex pilosa Scop. (laïche poilue)
Colchicum autumnale L. (colchique d'automne)
Cruciata laevipes Opiz (croisette commune)
Cydonia oblonga Mill. (cognassier)

Lonicera periclymenum L. subsp. *periclymenum*
 (chèvrefeuille des bois)
Poa trivialis L. subsp. *trivialis* (pâturin commun)
Primula veris L. subsp. *veris* (primevère officinale)
Pteridium aquilinum (L.) Kuhn subsp. *aquilinum*
 (fougère aigle)
Sanguisorba minor Scop. subsp. *minor* (petite sanguisorbe)
Sedum telephium L. subsp. *maximum*
 (L.) Rouy & E. G. Camus (grand orpin)

UN FESTIVAL DE CÉRAISTES AU PASSAGE DE LA COCHE COMPTE RENDU DE LA SORTIE DU LUNDI 16 AVRIL 2007

Par Thierry Delahaye

Les premières pentes du massif de la Chartreuse immédiatement au sud de Chambéry sont le théâtre de notre balade botanique de ce lundi 16 avril. Après un regroupement pour covoiturage sur le parking de l'église de Saint-Baldoph, nous nous rendons au départ de l'itinéraire préalablement et parfaitement repéré par Gérard Mouton. Un premier arrêt en bordure d'une pelouse sèche nous offre la possibilité de revoir quelques plantes caractéristiques des *Mesobromion erecti* et des cortèges de thérophytes associés en mosaïque : *Myosotis ramosissima*, *Saxifraga tridactylites* et déjà deux céraistes, *Cerastium glomeratum* et *semidecandrum*. Un peu plus loin une ancienne culture à gibiers complète notre inventaire des annuelles et nous permet de distinguer *Cerastium brachypetalum*. Après une progression au milieu des buis et dans une plantation de pin noir, bien peu diversifiée sur le plan botanique, nous atteignons une croupe décalcifiée. Le genêt d'Allemagne côtoie le genêt à balais et parmi les autres fabacées à fleurs jaunes, nous observons le rare *Chamaecytisus supinus* dont la distribution en Savoie se limite au piémont de la Chartreuse et à un tout petit secteur sur le massif des Bauges. Un petit sentier en crête nous offre une jolie vue sur le bassin chambérien

jusqu'au lac du Bourget. Nous continuons notre étude des céraistes annuels avec *Cerastium pumilum*, le quatrième du jour ! De passionnantes discussions suivent sur les caractères distinctifs entre *Arabis scabra* et *Arabis collina*. Comme nous l'avons déjà observé à Challes-les-Eaux sur les pentes du mont Saint-Michel nous remarquons qu'*Arabis collina* présente parfois des fleurs rose pâle, variabilité non signalée dans les flores usuelles. Ajoutons le recensement sur la crête d'une population de *Bombycilaena erecta*, petite astéracée protégée en région Rhône-Alpes. Seule la nuit saura mettre un terme à nos herborisations !

LISTE DES PLANTES OBSERVÉES

(d'après les notes de Thierry Delahaye).

Commune : Barberaz

Lieu-dit : la Chambotte

Altitude : 430 à 440 m

Coordonnées : longitude 4,0090 gr – latitude 50,6081 gr

Pelouse sèche sur calcaire :

<i>Anthoxanthum odoratum</i> L. subsp. <i>odoratum</i> (flouve odorante)	<i>Myosotis ramosissima</i> Rochel subsp. <i>ramosissima</i> (myosotis rameux)
<i>Arabis hirsuta</i> (L.) Scop. (arabette hérissée)	<i>Plantago lanceolata</i> L. subsp. <i>lanceolata</i> (plantain lancéolé)
<i>Arenaria serpyllifolia</i> L. subsp. <i>serpyllifolia</i> (sabline à feuilles de serpolet)	<i>Potentilla neumanniana</i> Rchb. (potentille du printemps)
<i>Bellis perennis</i> L. subsp. <i>perennis</i> (pâquerette)	<i>Primula veris</i> L. subsp. <i>veris</i> (primevère officinale)
<i>Bromus erectus</i> Huds. subsp. <i>erectus</i> (brome dressé)	<i>Prunus mahaleb</i> L. (bois de Sainte-Lucie)
<i>Buxus sempervirens</i> L. (buis)	<i>Ranunculus bulbosus</i> L. subsp. <i>bulbosus</i> (renoncule bulbeuse)
<i>Carex caryophyllea</i> Latourr. (laïche du printemps)	<i>Rumex acetosa</i> L. subsp. <i>acetosa</i> (rumex oseille)
<i>Cerastium glomeratum</i> Thuill. (céraiste aggloméré)	<i>Sanguisorba minor</i> Scop. subsp. <i>minor</i> (petite sangisorbe)
<i>Cerastium semidecandrum</i> L. subsp. <i>semidecandrum</i> (céraiste à cinq étamines)	<i>Saponaria ocymoides</i> L. subsp. <i>ocymoides</i> (saponaire rose)
<i>Colchicum autumnale</i> L. (colchique d'automne)	<i>Saxifraga granulata</i> L. subsp. <i>granulata</i> (saxifrage granulée)
<i>Dactylis glomerata</i> L. subsp. <i>glomerata</i> (dactyle aggloméré)	<i>Saxifraga tridactylites</i> L. (saxifrage à trois doigts)
<i>Draba muralis</i> L. (drave des murailles)	<i>Sedum sexangulare</i> L. (orpin à six angles)
<i>Erophila verna</i> (L.) Chevall. (drave du printemps)	<i>Teucrium chamaedrys</i> L. (germandrée petit chêne)
<i>Euphorbia cyparissias</i> L. (euphorbe faux cyprès)	<i>Tragopogon pratensis</i> L. subsp. <i>orientalis</i> (L.) Celak. (salsifis d'Orient)
<i>Fraxinus excelsior</i> L. subsp. <i>excelsior</i> (frêne)	<i>Vicia hirsuta</i> (L.) Gray (vesce hérissée)
<i>Galium mollugo</i> L. subsp. <i>erectum</i> Syme (gaillet dressé)	<i>Vicia sativa</i> L. subsp. <i>nigra</i> (L.) Ehrh. (vesce noire)
<i>Lotus corniculatus</i> L. subsp. <i>corniculatus</i> (lotier corniculé)	<i>Viola suavis</i> M. Bieb. (violette suave)
<i>Luzula campestris</i> (L.) DC. (luzule des champs)	

Commune : Barberaz

Lieu-dit : la Chambotte

Altitude : 460 m

Coordonnées : longitude 4,0085 gr – latitude 50,6059 gr

Ancienne culture à gibiers :

<i>Arabidopsis thaliana</i> (L.) Heynh. (arabidopsis de Thal)	<i>Myosotis ramosissima</i> Rochel subsp. <i>ramosissima</i> (myosotis rameux)
<i>Cardamine hirsuta</i> L. (cardamine à tiges nombreuses)	<i>Poa trivialis</i> L. subsp. <i>trivialis</i> (pâturin commun)
<i>Cerastium brachypetalum</i> Desp. ex Pers. subsp. <i>brachypetalum</i> (céraiste à pétales courts)	<i>Sinapis arvensis</i> L. subsp. <i>arvensis</i> (moutarde des champs)
<i>Cerastium glomeratum</i> Thuill. (céraiste aggloméré)	<i>Valerianella carinata</i> Loisel. (valérianelle carénée)
<i>Fumaria officinalis</i> L. subsp. <i>officinalis</i> (fumeterre officinale)	<i>Veronica persica</i> Poir. (véronique de Perse)
<i>Kandis perfoliata</i> (L.) Kerguélen subsp. <i>perfoliata</i> (tabouret perfolié)	

Commune : Barberaz

Lieu-dit : la Chambotte

Altitude : 510 à 520 m

Coordonnées : longitude 4,0053 gr – latitude 50,6051 gr

Butte argileuse, partiellement décalcifiée :

<i>Arabis turrata</i> L. (arabette tourette)	<i>Clematis vitalba</i> L. (clématite blanche)
<i>Brachypodium rupestre</i> (Host) Roem. & Schult. (brachypode des rochers)	<i>Crataegus monogyna</i> Jacq. subsp. <i>monogyna</i> (aubépine à un style)
<i>Carex flacca</i> Schreb. subsp. <i>flacca</i> (laïche glauque)	<i>Cytisus scoparius</i> (L.) Link subsp. <i>scoparius</i> (genêt à balais)
<i>Carex halleriana</i> Asso subsp. <i>halleriana</i> (laïche de Haller)	<i>Fragaria vesca</i> L. (fraisier des bois)
<i>Carex humilis</i> Leyss. (laïche humble)	<i>Genista germanica</i> L. (genêt d'Allemagne)
<i>Carex montana</i> L. (laïche des montagnes)	<i>Helleborus foetidus</i> L. (ellébore fétide)
<i>Chamaecytisus supinus</i> (L.) Link (petit cytise couché)	<i>Hippocrepis comosa</i> L. (hippocrépe à toupet)

Hippocrepis emerus (L.) Lassen subsp. *emerus*
(coronille émerus)
Lathyrus linifolius (Reichard) Bässler subsp. *montanus*
(Bernh.) Bässler (gesse à feuilles de lin)
Ligustrum vulgare L. (troène)
Polygonatum multiflorum (L.) All.
(sceau de Salomon multiflore)
Rubia peregrina L. subsp. *peregrina* (garance voyageuse)

Scrophularia canina L. subsp. *canina*
(scrophulaire des chiens)
Sesleria caerulea (L.) Ard. subsp. *caerulea* (seslérie bleuâtre)
Sorbus aria (L.) Crantz subsp. *aria* (alouchier)
Teucrium montanum L. (germandrée des montagnes)
Tilia cordata Mill. (tilleul à petites feuilles)
Tussilago farfara L. (tussilage)
Veronica officinalis L. (véronique officinale)

Commune : Saint-Baldoph

Lieu-dit : passage de la Coche

Altitude : 630 m

Coordonnées : longitude 4,0024 gr – latitude 50,6006 gr

Rocailles calcaires :

Amelanchier ovalis Medik. (amélanchier à feuilles ovales)
Arabis collina Ten. (arabette des collines)
Arabis scabra All. (arabette scabre)
Bombacilaena erecta (L.) Smoljan. (micrope dressé)
Calluna vulgaris (L.) Hull (callune vulgaire)
Cerastium pumilum Curtis subsp. *pumilum* (céraïste nain)
Coronilla minima L. subsp. *minima* (petite coronille)
Cotoneaster integerrimus Medik.
(cotonéaster à feuilles entières)
Draba muralis L. (drave des murailles)
Euphorbia dulcis L. (euphorbe douce)
Globularia bisnagarica L. (globulaire allongée)
Globularia cordifolia L. (globulaire à feuilles en cœur)

Helianthemum nummularium (L.) Mill.
(hélianthème nummulaire)
Hornungia petraea (L.) Rchb. (hornungie des pierres)
Laserpitium siler L. subsp. *siler* (laser siler)
Linum tenuifolium L. (lin à feuilles menues)
Listera ovata (L.) R. Br. (listère ovale)
Orchis morio L. subsp. *morio* (orchis bouffon)
Sedum sexangulare L. (orpin à six angles)
Stachys recta L. subsp. *recta* (épière droite)
Teucrium chamaedrys L. (germandrée petit chêne)
Teucrium montanum L. (germandrée des montagnes)
Trinia glauca (L.) Dumort. subsp. *glauca* (trinie glauque)

CHAMPS ET MARAIS À SAINT-SULPICE, PAS BESOIN DE PLUS POUR COMBLER LES BOTANISTES COMPTE RENDU DE LA SORTIE DU LUNDI 30 AVRIL 2007

Par Gérard Mouton

Programmée initialement pour prospecter quelques champs à la recherche de plantes messicoles, la date choisie s'est révélée trop précoce. Nous avons donc cherché à proximité du lieu de rendez-vous d'autres sites propices à une herborisation de fin de journée.

Nous choisissons les environs de Bégon, petit hameau de la commune de Saint-Sulpice, déjà prospectés en 2006 par Gérard Mouton. Après s'être un peu attardés pour regarder les plantes le long de la piste où nous avons garé nos voitures, nous nous arrêtons dans une parcelle en jachère qui nous offre un joli lot de consolation en matière de messicoles. L'anémis des champs retient d'abord notre attention et nous permet de réviser les particularités morphologiques des différentes "marguerites". Le genre *Anthemis* se singularise notamment par la présence de petites paillettes scarieuses insérées sur le réceptacle entre les fleurs tubulées. Elles sont lancéolées et brusquement terminées en pointe chez *Anthemis arvensis*. L'autre belle découverte du jour est une petite vesce : *Vicia tetrasperma*, dont les gousses glabres renferment effectivement quatre graines. Ces plantes sont rares en Savoie, répertoriées seulement dans quelques communes de l'ouest du département. Nous changeons totalement d'ambiance pour étudier les plantes présentes dans une petite zone marécageuse. Là aussi, deux espèces méritent d'être mises en avant. Tout d'abord *Achillea ptarmica* à feuilles indivises ; elle est connue dans moins d'une dizaine de sites dans le département. Ensuite, *Thalictrum flavum*, qui dresse ses élégantes inflorescences jaunes dans les marais de plaine. Quel peut être l'avenir d'une telle zone humide ? S'assécher progressivement sous une plantation de peupliers ? Disparaître sous un remblais ? Ou être préservée pour la biodiversité qu'elle abrite ? Rêvons que cette troisième hypothèse soit la bonne.

LISTE DES PLANTES OBSERVÉES

(d'après les notes de Gérard Mouton).

Tous les relevés sont localisés sur la commune de Saint-Sulpice.

Lieu-dit : Bégon

Altitude : 420 m

Coordonnées : longitude 3,9256 gr – latitude 50,6343 gr

Culture en jachère :

Achillea millefolium L. subsp. *millefolium* (achillée millefeuille)
Anthemis arvensis L. (anthémis des champs)
Arrhenatherum elatius (L.) P. Beauv. ex J. & C. Presl subsp. *elatius* (fromental élevé)
Artemisia vulgaris L. (armoise vulgaire)
Avena pubescens (Huds.) Dumort. subsp. *pubescens* (avoine pubescente)
Cardamine hirsuta L. (cardamine à tiges nombreuses)
Cerastium glomeratum Thuill. (céraiste aggloméré)
Cirsium arvense (L.) Scop. (cirse des champs)
Dactylis glomerata L. subsp. *glomerata* (dactyle aggloméré)
Epilobium hirsutum L. (épilobe hérissé)
Erigeron annuus (L.) Desf. (vergerette annuelle)
Euphorbia cyparissias L. (euphorbe faux cyprès)
Euphorbia helioscopia L. (euphorbe réveille matin)
Galium aparine L. subsp. *aparine* (gaillet gratteron)
Holcus lanatus L. (houque laineuse)
Hypericum perforatum L. subsp. *perforatum* (millepertuis perforé)
Hypochaeris radicata L. subsp. *radicata* (porcelle enracinée)
Juncus bufonius L. subsp. *bufonius* (jonc des crapauds)
Lapsana communis L. subsp. *communis* (lapsane commune)
Linaria vulgaris Mill. subsp. *vulgaris* (linaire vulgaire)
Lotus corniculatus L. subsp. *corniculatus* (lotier corniculé)
Myosotis arvensis Hill subsp. *arvensis* (myosotis des champs)
Myosotis ramosissima Rochel subsp. *ramosissima* (myosotis rameux)
Poa trivialis L. subsp. *trivialis* (pâturin commun)
Ranunculus repens L. (renoncule rampante)
Robinia pseudoacacia L. (robinier faux acacia)
Rumex acetosella L. subsp. *acetosella* (rumex petite oseille)
Rumex obtusifolius L. subsp. *obtusifolius* (rumex à feuilles obtuses)
Scrophularia nodosa L. (scrophulaire noueuse)
Silene flos-cuculi (L.) Clairv. subsp. *flos-cuculi* (silène fleur de coucou)
Solidago gigantea Aiton subsp. *serotina* (Kuntze) McNeill (solidage géant)
Stellaria graminea L. (stellaire graminée)
Taraxacum officinale F. H. Wigg. (pissenlit officinal)
Trifolium repens L. subsp. *repens* (trèfle rampant)
Urtica dioica L. subsp. *dioica* (ortie dioïque)
Veronica arvensis L. (véronique des champs)
Veronica hederifolia L. subsp. *hederifolia* (véronique à feuilles de lierre)
Vicia hirsuta (L.) Gray (vesce hérissée)
Vicia sativa L. subsp. *nigra* (L.) Ehrh. (vesce noire)
Vicia tetrasperma (L.) Schreb. (vesce à quatre graines)
Viola arvensis Murray subsp. *arvensis* (pensée des champs)

Lieu-dit : Bégon

Altitude : 420 m

Coordonnées : longitude 3,9247 gr – latitude 50,6315 gr

Prairies humides en cours de boisement :

Achillea ptarmica L. subsp. *ptarmica* (achillée ptarmique)
Anthoxanthum odoratum L. subsp. *odoratum* (flouve odorante)
Cardamine impatiens L. subsp. *impatiens* (cardamine impatiente)
Carex acutiformis Ehrh. (laïche fausse laïche aiguë)
Carex elata All. subsp. *elata* (laïche élevée)
Carex hirta L. subsp. *hirta* (laïche hérissée)
Carex pallescens L. (laïche pâle)
Carex panicea L. (laïche faux panic)
Carex spicata Huds. (laïche en épi)
Carex tomentosa L. (laïche à utricules tomenteux)
Cirsium palustre (L.) Scop. (cirse des marais)
Colchicum autumnale L. (colchique d'automne)
Cytisus scoparius (L.) Link subsp. *scoparius* (genêt à balais)
Dryopteris filix-mas (L.) Schott (fougère mâle)
Epilobium hirsutum L. (épilobe hérissé)
Eupatorium cannabinum L. subsp. *cannabinum* (eupatoire chanvrine)
Filipendula ulmaria (L.) Maxim. subsp. *ulmaria* (reine des prés)
Galium palustre L. subsp. *palustre* (gaillet des marais)
Geum urbanum L. (benoîte commune)
Heracleum sphondylium L. subsp. *sphondylium* (berce des prés)
Hypericum tetrapterum Fr. (millepertuis à quatre ailes)
Lathyrus pratensis L. subsp. *pratensis* (gesse des prés)
Leucanthemum vulgare Lam. subsp. *vulgare* (marguerite)
Lonicera periclymenum L. subsp. *periclymenum* (chèvrefeuille des bois)
Mentha suaveolens Ehrh. subsp. *suaveolens* (menthe suave)
Myosotis scorpioides L. (myosotis des marais)
Ornithogalum umbellatum L. (dame d'onze heures)
Phragmites australis (Cav.) Steud. (roseau commun)
Polygonatum multiflorum (L.) All. (sceau de Salomon multiflore)
Populus alba L. subsp. *alba* (peuplier blanc)
Populus tremula L. (tremble)
Potentilla erecta (L.) Rausch. (tormentille)
Pteridium aquilinum (L.) Kuhn subsp. *aquilinum* (fougère aigle)
Rumex acetosa L. subsp. *acetosa* (rumex oseille)
Salix cinerea L. (saule cendré)
Sanguisorba minor Scop. subsp. *minor* (petite sanguisorbe)
Scrophularia auriculata Loelf. ex L. (scrophulaire auriculée)
Silene flos-cuculi (L.) Clairv. subsp. *flos-cuculi* (silène fleur de coucou)
Thalictrum flavum L. subsp. *flavum* (pigamon jaune)
Tragopogon pratensis L. subsp. *orientalis* (L.) Celak. (salsifis d'Orient)
Typha latifolia L. (massette à larges feuilles)
Valeriana dioica L. subsp. *dioica* (valériane dioïque)

MARAI DE LA PETITE FORÊT À CHALLES-LES-EAUX COMPTE RENDU DE LA SORTIE DU LUNDI 4 JUIN 2007

Par Arthur Lequay

18h00 : nous sommes huit, prêts au départ. Avec Gérard Mouton, nous avons fait une reconnaissance préalable les jours précédents. Véronique Le Bris, qui habite Challes-les-Eaux en haut de cette bosse morainique quinze mètres plus haut que "La Petite Forêt", nous explique l'origine de cette appellation qui ne figure sur aucun document. Des amoureux de la nature, il y a une dizaine d'années, ont baptisé ainsi ce marais en grande partie arboré. Ils y ont balisé un itinéraire en bien mauvais état aujourd'hui. L'intérêt de ce site n'a pas échappé aux promoteurs immobiliers. Le versant de la moraine en pente douce vers le marais portait, il y a vingt ans, de belles cultures ; il y a

cinq ans, de verts pâturages qui se sont transformés depuis en riches lotissements !

En partant, nous faisons un inventaire rapide des bords du sentier avant de pénétrer dans le marais. De très beaux *Quercus robur* poussent en bordure de talus. Après avoir descendu quelques mètres, nous sommes à pied d'œuvre, dans la ripisylve au sens général où l'essence principale, comme il se doit, est l'aulne glutineux. Sous les arbres, la végétation est assez pauvre : lamier des montagnes, aux longs stolons, et lierre terrestre tapissent le sol. La circée de Paris est abondante, quelques feuilles défraîchies d'anémone des bois ainsi que les fruits du gouet sont les restes de la flore vernale.

Un solide pont en maçonnerie franchit un ruisseau : vestige étonnant puisqu'aucun chemin ne traverse le marais. Fin XIX^e, début du XX^e siècle, de grands travaux furent effectués pour assécher les marais. Ici, un fossé creusé abaisse la surface des eaux d'environ 1,50 m, comme en témoigne le départ des racines des arbres. Restent de petites mares bordées de grands *Carex*. Quelques fougères sont identifiées. La présence du groseillier rouge, ancêtre de nos groseilliers cultivés, étonne par son abondance.

Nous ne nous attardons pas dans cette zone assez pauvre du fait du peu de lumière sous les arbres. Nous arrivons à un endroit où ceux-ci ont été abattus. La lumière revenue, de nombreuses plantes sont réapparues. Dans de petits plans d'eau et sur leurs bords, nous allons découvrir quelques espèces intéressantes : le cresson de fontaine forme de grands tapis à côté de la véronique des ruisseaux. Un véritable fourré garnissant un fossé pose problème : qu'est-ce ? *Apium nodiflorum* ou *Berula erecta* ? Les feuilles de ces deux espèces se ressemblent étrangement. Non fleuri, un détail peut nous donner la réponse : *Berula erecta* porte, sur son long pétiole, une bosse en anneau très nette au toucher. Nous n'avons pas besoin de recourir à cette astuce, l'ache nodiflore est fleurie et présente une ombelle de fleurs d'un blanc verdâtre pratiquement sessile. À quelques mètres se trouve un pied de bérule dressée dont l'ombelle est pédonculée et nous pouvons vérifier la présence du nœud sur le pétiole.

Un haut pied d'une brassicacée à petites fleurs jaunes attire notre attention. Les petites siliques étalées à angle droit nous donnent la réponse : *Rorippa amphibia*, plante très rare en Savoie signalée seulement sur les bords du lac du Bourget.

Massettes, roseaux et *Carex pendula*, *Carex acutiformis* bordent les mares. Le saule blanc, par sa luxuriance, fait craindre la disparition rapide de cette flore sous son grand ombrage.

Une vaste zone plate, tourbière asséchée, fait suite. Elle est en grande partie envahie par le solidage géant. La molinie faux roseau est bien à sa place, comme *Lysimachia vulgaris*, *Mentha aquatica*, *Sanguisorba officinalis* et le très coupant *Cladium mariscus*. Si la présence du petit *Rumex acetosella* montre, s'il le fallait, l'acidité du sol, la présence, assez abondante de *Turritis glabra* est étonnante en ces lieux.

L'heure tourne, il nous faut rentrer. Nous avons échappé à l'orage qui grondait au loin.

Nous reprenons le sentier d'arrivée, délaissant une partie que nous avons explorée avec Gérard quelques jours auparavant car le niveau d'eau rend la progression hasardeuse sur des troncs immergés glissants. La présence de *Alisma plantago-aquatica*, *Ranunculus flammula*, *Ranunculus sceleratus*, *Veronica anagalis-aquatica*, etc. aurait sans doute fait pardonner un bain de pieds ou plus...

Les moustiques ayant échappé aux claques sonores à eux destinées, se souviendront du repas pantagruélique offert en ce 4 juin par les adhérents de la SMBRC !

LISTE DES PLANTES OBSERVÉES

(d'après les notes d'Arthur Lequay et Gérard Mouton).

Tous les relevés sont localisés sur la commune de Challes-les-Eaux.

Lieu-dit : le Vivier

Altitude : 300 m

Coordonnées : longitude 4,0436 gr – latitude 50,6107 gr

Aulnaie glutineuse :

Acer campestre K. Maly (érable champêtre)

Acer pseudoplatanus L. (érable sycomore)

Alliaria petiolata (M. Bieb.) Cavara & Grande
(alliaire officinale)

Alnus glutinosa (L.) Gaertn. (aulne glutineux)

Anemone nemorosa L. (anémone des bois)

Arum maculatum L. (gouet)

Athyrium filix-femina (L.) Roth (fougère femelle)

Berula erecta (Huds.) Coville (bérule dressée)

Betula pendula Roth (bouleau blanc)

Brachypodium sylvaticum (Huds.) P. Beauv.

subsp. *sylvaticum* (brachypode des forêts)

Cardamine amara L. subsp. *amara* (cardamine amère)

Cardamine flexuosa With. (cardamine flexueuse)

Cardamine impatiens L. subsp. *impatiens*

(cardamine impatiente)

Carex acutiformis Ehrh. (laïche fausse laïche aiguë)

Carex pendula Hudson (laïche à épis pendants)

Carex sylvatica Huds. subsp. *sylvatica* (laïche des forêts)
Carpinus betulus L. (charme)
Chelidonium majus L. (herbe aux verrues)
Circaea lutetiana L. subsp. *lutetiana* (circée de Paris)
Cornus sanguinea L. subsp. *sanguinea* (cornouiller sanguin)
Corylus avellana L. (noisetier)
Crepis paludosa (L.) Moench (crépide des marais)
Dryopteris carthusiana (Vill.) H. P. Fuchs
 (dryoptéris de Chartreuse)
Dryopteris dilatata (Hoffm.) A. Gray (dryoptéris dilaté)
Dryopteris filix-mas (L.) Schott (fougère mâle)
Duchesnea indica (Andrews) Focke (fraisier des Indes)
Equisetum arvense L. (prêle des champs)
Equisetum telmateia Ehrh. (prêle géante)
Evonymus europaeus L. (fusain d'Europe)
Fraxinus excelsior L. subsp. *excelsior* (frêne)
Galeopsis tetrahit L. subsp. *tetrahit* (ortie royale)
Geranium rotundifolium L. (géranium à feuilles rondes)
Geum urbanum L. (benoîte commune)
Glechoma hederacea L. (lierre terrestre)
Hedera helix L. subsp. *helix* (lierre)
Humulus lupulus L. (houblon grimpant)
Juglans regia L. (noyer)
Lamium galeobdolon (L.) L. subsp. *montanum* (Pers.) Hayek
 (lamier des montagnes)

Lamium maculatum (L.) L. (lamier tacheté)
Lapsana communis L. subsp. *communis* (lapsane commune)
Ligustrum vulgare L. (troène)
Lonicera periclymenum L. subsp. *periclymenum*
 (chèvrefeuille des bois)
Lythrum salicaria L. (lythrum salicaire)
Oxalis fontana Bunge (oxalis des fontaines)
Parthenocissus inserta (A. Kern.) Fritsch (vigne vierge)
Polygonatum multiflorum (L.) All.
 (sceau de Salomon multiflore)
Populus tremula L. (tremble)
Prunus avium (L.) L. (merisier)
Prunus padus L. subsp. *padus* (merisier à grappes)
Quercus robur L. subsp. *robur* (chêne pédonculé)
Rhamnus cathartica L. (nerprun purgatif)
Ribes rubrum L. subsp. *rubrum* (groseillier rouge)
Rubus caesius L. (ronce bleuâtre)
Rumex obtusifolius L. subsp. *obtusifolius*
 (rumex à feuilles obtuses)
Salix caprea L. (saule des chèvres)
Sambucus nigra L. (sureau noir)
Stachys sylvatica L. (épière des forêts)
Ulmus minor Mill. subsp. *minor* (orme champêtre)
Viburnum opulus L. (viorne obier)
Vicia sepium L. (vesce des haies)

Lieu-dit : Le Vivier

Altitude : 300 m

Coordonnées : longitude 4,0422 gr – latitude 50,6121 gr

Bordure d'un petit plan d'eau en rive gauche du ruisseau :

Apium nodiflorum (L.) Lag. subsp. *nodiflorum* (ache nodiflore)
Berula erecta (Huds.) Coville (bérulle dressée)
Cardamine amara L. subsp. *amara* (cardamine amère)
Carex acutiformis Ehrh. (laïche fausse laïche aiguë)
Carex elata All. subsp. *elata* (laïche élevée)
Cirsium arvense (L.) Scop. (cirse des champs)
Dactylis glomerata L. subsp. *glomerata* (dactyle aggloméré)
Epilobium hirsutum L. (épilobe hérissé)
Equisetum palustre L. (prêle des marais)
Erigeron annuus (L.) Desf. (vergerette annuelle)
Frangula dodonei Ard. subsp. *dodonei* (bourdaine)
Glyceria notata Chevall. (glycérie plissée)
Juncus articulatus L. subsp. *articulatus* (jonc articulé)
Juncus effusus L. (jonc épars)
Lysimachia vulgaris L. subsp. *vulgaris* (lysimaque vulgaire)
Lythrum salicaria L. (lythrum salicaire)

Molinia caerulea (L.) Moench subsp. *arundinacea*
 (Schrank) K. Richt. (molinie faux roseau)
Nasturtium officinale R. Br. subsp. *officinale*
 (cresson de fontaine)
Phragmites australis (Cav.) Steud. (roseau commun)
Plantago major L. subsp. *major* (grand plantain)
Potentilla erecta (L.) Rausch. (tormentille)
Rorippa amphibia (L.) Besser (cresson amphibie)
Rumex obtusifolius L. subsp. *obtusifolius*
 (rumex à feuilles obtuses)
Salix alba L. subsp. *alba* (saule blanc)
Salix caprea L. (saule des chèvres)
Salix cinerea L. (saule cendré)
Solanum dulcamara L. (morelle douce amère)
Typha latifolia L. (massette à larges feuilles)
Veronica beccabunga L. subsp. *beccabunga*
 (véronique des ruisseaux)

Lieu-dit : Le Vivier

Altitude : 300 m

Coordonnées : longitude 4,0402 gr – latitude 50,6150 gr

Prairie hygrophile :

Ajuga reptans L. (bugle rampante)
Arabis hirsuta (L.) Scop. (arabette hérissée)
Brachypodium rupestre (Host) Roem. & Schult.
 (brachypode des rochers)
Calystegia sepium (L.) R. Br. subsp. *sepium*
 (liseron des haies)
Carex lepidocarpa Tausch (laïche à utricules gracieux)
Carex pallescens L. (laïche pâle)
Chelidonium majus L. (herbe aux verrues)
Cirsium arvense (L.) Scop. (cirse des champs)
Cirsium palustre (L.) Scop. (cirse des marais)
Cladium mariscus (L.) Pohl (marisque)
Daucus carota L. subsp. *carota* (carotte)
Eupatorium cannabinum L. subsp. *cannabinum*
 (eupatoire chanvrine)
Filipendula ulmaria (L.) Maxim. subsp. *ulmaria*
 (reine des prés)
Galium aparine L. subsp. *aparine* (gaillet gratteron)

Galium mollugo L. subsp. *mollugo* (gaillet mollugine)
Galium uliginosum L. (gaillet aquatique)
Genista tinctoria L. subsp. *tinctoria* (genêt des teinturiers)
Geranium dissectum L. (géranium découpé)
Holcus lanatus L. (houque laineuse)
Hypericum maculatum Crantz subsp. *maculatum*
 (millepertuis maculé)
Juncus articulatus L. subsp. *articulatus* (jonc articulé)
Lactuca serriola L. (laitue serriole)
Lathyrus pratensis L. subsp. *pratensis* (gesse des prés)
Lotus pedunculatus Cav. (lotier pédonculé)
Luzula campestris (L.) DC. (luzule des champs)
Lysimachia vulgaris L. subsp. *vulgaris* (lysimaque vulgaire)
Mentha aquatica L. subsp. *aquatica* (menthe aquatique)
Phragmites australis (Cav.) Steud. (roseau commun)
Potentilla erecta (L.) Rausch. (tormentille)
Potentilla reptans L. (quintefeuille)
Pteridium aquilinum (L.) Kuhn subsp. *aquilinum*
 (fougère aigle)

Ranunculus acris L. subsp. *friesianus* (Jord.) Syme
(renoncule de Fries)
Rubus caesius L. (ronce bleuâtre)
Rumex acetosella L. subsp. *acetosella* (rumex petite oseille)
Sanguisorba officinalis L. (pimprenelle officinale)
Scrophularia nodosa L. (scrophulaire noueuse)
Sinapis arvensis L. subsp. *arvensis* (moutarde des champs)
Solidago gigantea Aiton subsp. *serotina* (Kuntze) McNeill
(solidage géant)

Sonchus asper (L.) Hill subsp. *asper* (laiteron rude)
Stachys officinalis (L.) Trévis. subsp. *officinalis*
(épière officinale)
Stellaria graminea L. (stellaire graminée)
Succisa pratensis Moench (succise des prés)
Turritis glabra L. (tourette glabre)
Urtica dioica L. subsp. *dioica* (ortie dioïque)
Verbascum thapsus L. subsp. *montanum* (Schrad.)
Bonnier & Layens (molène à feuilles épaisses)

Lieu-dit : le Vivier

Altitude : 300 m

Coordonnées : longitude 4,0427 gr – latitude 50,6135 gr

Zone marécageuse dénudée suite à des dessouchages de bouleaux :

Alisma plantago-aquatica L. (plantain d'eau)
Betula pendula Roth (bouleau blanc)
Carex flava L. subsp. *flava* (laïche jaune)
Cyperus fuscus L. (souchet brun)
Eleocharis palustris (L.) Roem. & Schult.
(héléocharis des marais)
Juncus effusus L. (jonc épars)
Pycnus flavescens (L.) P. Beauv. ex Rchb. (souchet jaunâtre)

Ranunculus flammula L. subsp. *flammula* (petite douve)
Ranunculus sceleratus L. subsp. *sceleratus*
(renoncule scélérate)
Schoenoplectus sp.
Scrophularia auriculata Loelf. ex L. (scrophulaire auriculée)
Thalictrum flavum L. subsp. *flavum* (pigamon jaune)
Typha latifolia L. (massette à larges feuilles)
Veronica anagallis-aquatica L. (véronique mouron d'eau)

HERBORISATIONS DANS UNE ZONE NATURELLE : LE MARAIS DE VILLAROUX ET DANS UNE ZONE D'ACTIVITÉS : ALPESPACE COMPTE RENDU DE LA SORTIE DU LUNDI 18 JUIN 2007

Par Thierry Delahaye

Le marais de Villaroux sis sur la commune des Mollettes a déjà fait l'objet de prospections botaniques par notre association, notamment à l'occasion de la session botanique de notre fédération en 2000 (SMBRC-collectif, 2000). Ces prairies humides figurent parmi les heureuses rescapées des très nombreuses destructions qui ont affecté les marais de la combe de Savoie... et d'ailleurs. Il y a une vingtaine d'années, des tentatives de mise en culture avec labours et drainages ont été réalisées sur ce marais. Ces pratiques n'ont pas eu de suites et les parcelles ont été acquises dans un premier temps par le Conservatoire Régional des Espaces Naturels puis à partir de 1991, par le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie. Depuis, ce dernier a réalisé différents travaux de restauration (obturation des drains, création de mares, re-profilage des berges du Coisetan, etc.) et met en place avec l'aide d'agriculteurs une fauche annuelle avec la préservation de bandes refuges tournantes. Le résultat en 2007 est tel que le marais de Villaroux est aujourd'hui, tant par sa superficie que par sa flore et sa faune, un des sites les plus importants pour la préservation de notre patrimoine naturel savoyard. Au cours de cette sortie nous nous sommes particulièrement attachés à la détermination des joncs, des gaillets, sans oublier les incontournables *Carex* des zones humides. Le marais abrite notamment l'unique population connue de Savoie de *Carex punctata*.

Suite à ce petit tour dans les marais, Gérard Mouton nous emmène dans un site à priori peu engageant pour les découvertes botaniques : la zone d'activités Alpespace à Francin. Et pourtant, la veille, au cours de la journée botanique inter-sociétés, notre collègue de Nature en Tarentaise, Philippe Pellicier a découvert sur une grève d'un plan d'eau *Galium parisiense*, un petit gaillet annuel non encore signalé en Savoie (Cf. Complément (II) à l'inventaire commenté et liste rouge des plantes de Savoie – pp. 99). C'est sur l'observation de ce gaillet et de quelques toutes petites plantes comme *Arenaria leptocladus* et *Herniaria hirsuta* qui poussent entre les galets et les graviers que se termine cette balade.

LISTE DES PLANTES OBSERVÉES

(d'après les notes de Thierry Delahaye).

Commune : Les Mollettes

Lieu-dit : marais de Villaroux

Altitude : 257 m

Coordonnées : longitude 4,1395 gr – latitude 50,5224 gr

Achillea roseoalba Ehrend. (achillée rose pâle)
Agrostis gigantea Roth (agrostide géante)
Alisma plantago-aquatica L. (plantain d'eau)
Alnus glutinosa (L.) Gaertn. (aulne glutineux)
Anthoxanthum odoratum L. subsp. *odoratum*
 (flouve odorante)
Briza media L. subsp. *media* (amourette)
Bromus commutatus Schrad. subsp. *commutatus*
 (brome confondu)
Calystegia sepium (L.) R. Br. subsp. *sepium*
 (liseron des haies)
Carex acutiformis Ehrh. (laïche fausse laïche aiguë)
Carex distans L. (laïche distante)
Carex elata All. subsp. *elata* (laïche élevée)
Carex hirta L. subsp. *hirta* (laïche hérissée)
Carex lepidocarpa Tausch [*] (laïche à utricules gracieux)
Carex panicea L. (laïche faux panic)
Carex punctata Gaudin (laïche ponctuée)
Centaurea jacea L. (centaurée jacée)
Cirsium monspessulanum (L.) Hill (cirse de Montpellier)
Cirsium palustre (L.) Scop. (cirse des marais)
Cirsium vulgare (Savi) Ten. subsp. *vulgare* (cirse commun)
Cladium mariscus (L.) Pohl (marisque)
Convolvulus arvensis L. subsp. *arvensis* (liseron des champs)
Daucus carota L. subsp. *carota* (carotte)
Deschampsia cespitosa (L.) P. Beauv. subsp. *cespitosa*
 (canche gazonnante)
Dianthus armeria L. subsp. *armeria* (œillet arméria)
Erigeron annuus (L.) Desf. (vergerette annuelle)
Euphorbia stricta L. (euphorbe raide)
Filipendula ulmaria (L.) Maxim. subsp. *ulmaria*
 (reine des prés)
Fraxinus excelsior L. subsp. *excelsior* (frêne)
Galium boreale L. (gaillet boréal)
Galium mollugo L. subsp. *mollugo* (gaillet mollugine)
Galium palustre L. subsp. *palustre* (gaillet des marais)
Holcus lanatus L. (houque laineuse)
Hypericum tetrapterum Fr. (millepertuis à quatre ailes)
Inula salicina L. subsp. *salicina* (inule à feuille de saule)
Juncus alpinoarticulatus Chaix subsp. *Fuscoater*
 (Schreb.) O. Schwarz
Juncus articulatus L. subsp. *articulatus* (jonc articulé)
Juncus effusus L. (jonc épars)
Juncus subnodulosus Schrank (jonc nouveau)
Lotus glaber Mill. (lotier glabre)
Lycopus europaeus L. subsp. *europaeus* (lycope d'Europe)
Lysimachia vulgaris L. subsp. *vulgaris* (lysimaque vulgaire)
Lythrum salicaria L. (lythrum salicaire)
Mentha aquatica L. subsp. *aquatica* (menthe aquatique)
Molinia caerulea (L.) Moench subsp. *arundinacea* (Schrank)
 K. Richt. (molinie faux roseau)
Phleum pratense L. subsp. *pratense* (fléole des prés)
Plantago lanceolata L. subsp. *lanceolata* (plantain lancéolé)
Populus tremula L. (tremble)
Potentilla erecta (L.) Rausch. (tormentille)
Prunella vulgaris L. subsp. *vulgaris* (brunelle vulgaire)
Ranunculus flammula L. subsp. *flammula* (petite douve)
Rhinanthus alectorolophus (Scop.) Pollich subsp.
alectorolophus (rhinanthe velu)
Rumex conglomeratus Murray (rumex aggloméré)
Salix alba L. subsp. *alba* (saule blanc)
Salix cinerea L. (saule cendré)
Schoenoplectus tabernaemontani (C. C. Gmel.) Palla
 (schoenoplectus de Tabernaemontanus)
Selinum carvifolia (L.) L. (sélin à feuilles de cumin des prés)
Serratula tinctoria L. subsp. *tinctoria* (serratule des teinturiers)
Silene latifolia Poiret subsp. *alba* (Mill.) Greuter & Burdet
 (compagnon blanc)
Solidago gigantea Aiton subsp. *serotina* (Kuntze) McNeill
 (solidage géant)
Stachys officinalis (L.) Trévis. subsp. *officinalis*
 (épieire officinale)
Stellaria graminea L. (stellaire graminée)
Thysselinum palustre (L.) Hoffm. (peucédan des marais)
Trifolium hybridum L. subsp. *hybridum* (trèfle hybride)
Trifolium pratense L. subsp. *pratense* (trèfle des prés)
Valeriana officinalis L. subsp. *officinalis* (valériane officinale)
Viscum album L. subsp. *album* (gui)

Commune : Francin

Lieu-dit : parc d'activités de la Grande Île (Alpespace)

Altitude : 260 m

Coordonnées : longitude 4,1087 gr – latitude 50,5331 gr

Bordure du plan d'eau :

Alisma plantago-aquatica L. (plantain d'eau)
Blackstonia perfoliata (L.) Huds. subsp. *perfoliata*
 (blackstonie perfoliée)
Carex flacca Schreb. subsp. *flacca* (laïche glauque)
Centaureum erythraea Rafn subsp. *erythraea*
 (petite centaurée rouge)
Centaureum pulchellum (Sw.) Druce subsp. *pulchellum*
 (petite centaurée élégante)
Cirsium arvense (L.) Scop. (cirse des champs)
Crepis setosa Haller f. (crépide hérissée)
Epilobium hirsutum L. (épilobe hérissé)
Equisetum arvense L. (prêle des champs)
Erigeron annuus (L.) Desf. (vergerette annuelle)
Euphorbia cyparissias L. (euphorbe faux cyprès)
Juncus inflexus L. (jonc courbé)
Lotus maritimus L. (lotier maritime)
Lysimachia nummularia L. (lysimaque nummulaire)
Lysimachia vulgaris L. subsp. *vulgaris* (lysimaque vulgaire)
Lythrum salicaria L. (lythrum salicaire)
Phalaris arundinacea L. (alpeste roseau)
Potamogeton pectinatus L. (potamot pectiné)
Potentilla reptans L. (quintefeuille)
Rumex conglomeratus Murray (rumex aggloméré)
Salix alba L. subsp. *alba* (saule blanc)
Salix purpurea L. (saule poupre)
Samolus valerandi L. (samole de Valerand)
Schoenoplectus tabernaemontani (C. C. Gmel.) Palla
 (schoenoplectus de Tabernaemontanus)
Senecio erucifolius L. (sénéçon à feuilles de roquette)
Typha latifolia L. (massette à larges feuilles)
Verbena officinalis L. (verveine officinale)

Commune : Francin

Lieu-dit : parc d'Activités de la Grande Île (Alpespace)

Altitude : 260 m

Coordonnées : longitude 4,1078 gr – latitude 50,5324 gr

Grève caillouteuse du plan d'eau :

Acinos arvensis (Lam.) Dandy (sarriette acinos)
Aphanes arvensis L. (aphanès des champs)
Arenaria leptoclados (Rchb.) Guss. (sabline grêle)
Galium parisiense L. subsp. *parisiense* (gaillet de Paris)

Herniaria hirsuta L. (herniaire hirsute)
Kickxia elatine (L.) Dumort. subsp. *elatine* (kickxia élatine)

Reseda lutea L. subsp. *lutea* (réséda jaune)
Verbena officinalis L. (verveine officinale)



Galium parisiense –
Francin, 18 juin 2007

BIBLIOGRAPHIE

SMBRC-collectif, 2000b – Session botanique F.M.D.S., 25-28 mai 2000 : synthèse des observations – Soc.
Mycol. Bot. Région Chambérienne – 33 p.



Du 15 au 17 mai 2006 s'est tenu au Bourget-du-Lac à l'Université de Savoie, un colloque intitulé "Autour du lac du Bourget". Ces trois jours de conférences et de débats ont permis à des scientifiques, des gestionnaires, des utilisateurs et des élus de se rencontrer et d'échanger leurs connaissances sur le plus grand lac naturel français. Dans ce contexte, notre association a présenté une communication orale sur le thème : "La flore du lac du Bourget : patrimoine et enjeux". Malheureusement, au moment où nous préparons notre bulletin annuel, deux ans après ce colloque, les actes n'ont pas encore été publiés. Il nous a donc semblé utile de transmettre ici d'une part le texte de notre communication et d'autre part un fragment de la matière brute utilisée pour cette présentation sous la forme de fiches descriptives des plantes protégées recensées autour du lac du Bourget.

LA FLORE DU LAC DU BOURGET : PATRIMOINES ET ENJEUX

Par Thierry Delahaye

Résumé : le lac du Bourget et les marais attenants abritent 20% de la flore de Savoie et sensiblement la même proportion de plantes protégées. La première liste rouge des plantes de Savoie parue en 2006 met en évidence toute l'originalité mais aussi la grande vulnérabilité des plantes qui poussent dans et autour du lac. La préservation sur le long terme de ce patrimoine nécessite une meilleure régulation du niveau du lac, un renforcement des mesures réglementaires et une valorisation de ce patrimoine avec la création d'une Zone d'Importance pour les Plantes.

Mots-clés : Savoie, lac du Bourget, flore, liste rouge.

INTRODUCTION

L'objet de cette communication est de présenter la flore du lac du Bourget en insistant sur les éléments les plus remarquables de cette flore et les enjeux qu'ils représentent pour la préservation de notre patrimoine naturel.

Dans un premier temps, nous délimiterons le sujet et la méthode pour ensuite analyser sur les plans quantitatif et surtout qualitatif l'importance de la flore du lac du Bourget à l'échelle du département de la Savoie, en illustrant nos propos par quelques exemples. Nous terminerons par trois propositions pour assurer la préservation de cette flore.

I. DÉLIMITATION DU SUJET

I.1. QUEL TERRITOIRE PRENDRE EN COMPTE ?

Le territoire pris en compte dans les analyses et les évaluations qui suivent concerne le lac du Bourget proprement dit avec ses herbiers aquatiques, ses roselières et les bordures marécageuses immédiatement attenantes : en particulier les grands marais situés au sud du lac et au nord, les marais de Chautagne. Sont exclues de cette présentation les autres zones humides encore présentes dans le bassin versant du lac et les côtes rocheuses qui bordent les rives ouest et est. Ces dernières abritent néanmoins une flore thermophile particulièrement intéressante dans le contexte des Alpes du Nord françaises. Dans les espaces de marais, toute la flore est prise en compte, de la flore aquatique à la flore forestière, celle des haies, des bords de chemins, etc.

I.2. QUELS GROUPES ÉTUDIER ?

Les plantes comptabilisées dans ce travail appartiennent d'une part au vaste ensemble des ptéridophytes (lycophytes, sphénophytes et filicophytes des classifications modernes (Lecointe & Le Guyader, 2001)), d'autre part aux pinophytes et enfin aux angiospermes. Par méconnaissance, sont donc exclues de nos évaluations sur le patrimoine floristique du lac du Bourget les charophytes et autres algues, malgré l'important développement des herbiers à *Chara* ssp. et *Nitella* ssp., ainsi que les bryophytes. Ces groupes, charophytes, bryophytes, méritent sans aucun doute des études et des inventaires complémentaires autour du lac du Bourget.

I.3. COMMENT CONNAÎTRE LA FLORE DU LAC DU BOURGET ?

L'état des lieux que nous pouvons réaliser en 2006 de la flore du lac du Bourget résulte des trois sources classiques à l'origine de la connaissance floristique : le dépouillement de la bibliographie, le recensement des collections déposées dans les herbiers et les inventaires réalisés sur le terrain.

De nombreuses publications ont été dépouillées : synthèses sur la flore savoyarde (Perrier de la Bâthie, 1917 & 1928), monographies sur le lac du Bourget (Magnin, 1904), articles dispersés dans des revues de sociétés savantes (Fritsch, 1977 ; Fritsch, 1986 ; SMBRC-collectif, 2000), des rapports d'études (ÉCOTEC, 2000), etc.

Pour les plantes les plus rares et celles d'identification délicate, des recherches systématiques ont été effectuées dans les collections des Conservatoire et Jardin Botaniques de la ville de Genève. Cette institution abrite en effet de très importantes collections historiques concernant la flore de Savoie. Avec notre collègue Patrice Prunier, nous avons examiné plusieurs milliers d'échantillons de plantes de ces collections.

Enfin, depuis une quinzaine d'années nous effectuons régulièrement des herborisations sur les rives du lac du Bourget à titre professionnel, associatif et privé.

Toutes ces recherches sur la flore dépassent largement le seul cadre du lac du Bourget et nous ont conduits à publier en 2006 un "*Inventaire commenté et liste rouge des plantes vasculaires de Savoie*" (Delahaye & Prunier, 2006). Près d'un siècle après la dernière synthèse sur la flore savoyarde (Perrier de la Bâthie, *op. cit.*), cette nouvelle référence fournit d'une part une liste actualisée de toutes les espèces végétales vasculaires indigènes, adventices, subsponnées et naturalisées connues en Savoie et d'autre part une évaluation du risque d'extinction dans le département, selon les critères de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (U.I.C.N., 2003). Toutes les données chiffrées qui suivent sont extraites de cet inventaire.

II. QUE REPRÉSENTE LA FLORE DU LAC DU BOURGET À L'ÉCHELLE DE LA SAVOIE ?

II.1. SUR LE PLAN QUANTITATIF

En 2006, la flore vasculaire de Savoie se compose de 2651 espèces et sous-espèces. Le rang variétal et les hybrides ne sont pas comptabilisés ici. Un tel nombre place la Savoie dans le peloton de tête des départements français pour sa diversité végétale.

Sur ces 2651 espèces, 522 sont recensées autour du lac tel que défini ci-dessus. D'un point de vue quantitatif, le lac et ses rives abritent donc près de 20% de la flore départementale. Si nous trouvons au sein de ces 20% quelques espèces plus ou moins ubiquistes comme *Euphorbia cyparissias* L. ou *Poa annua* L., il est certain que la diversité de la flore du lac est liée principalement aux cortèges floristiques recensés dans les grands marais au nord et au sud. La flore lacustre proprement dite, malgré sa grande originalité, ne contribue que modestement à la diversité spécifique avec "seulement" 27 taxons inventoriés en 1999 (ÉCOTEC, *op. cit.*).

La seule analyse quantitative ne permet donc pas de rendre compte ni de toute l'originalité ni de toute la vulnérabilité de la flore du lac.

II.2 SUR LE PLAN QUALITATIF

Pour évaluer l'intérêt de la flore d'un territoire, un indicateur communément utilisé consiste à recenser le nombre d'espèces protégées. Deux textes réglementaires définissent la liste des espèces végétales protégées en Savoie :

- l'arrêté de 1982, modifié en 1995 qui s'applique sur le territoire national métropolitain,
- l'arrêté de 1990 qui s'applique dans la région Rhône-Alpes.

Il n'existe en 2006 aucune réglementation particulière à la Savoie.

Au total, ce ne sont pas moins de 190 espèces végétales protégées qui sont connues dans le département ; parmi celles-ci, 34 sont recensées autour du lac du Bourget, soit 18 %. Le pourcentage concernant la flore protégée est donc sensiblement le même que celui calculé pour la totalité de la flore. À noter que parmi ces 34 espèces, certaines ne sont connues en Savoie qu'autour du lac du Bourget. C'est le cas par exemple de :

- *Allium angulosum* L., jolie alliaceée qui fleurit en juin dans les prairies inondables ;
- *Viola elatior* Fr., étonnante violette pouvant atteindre 50 cm de hauteur qui s'épanouit dans les mêmes milieux que la précédente dès le mois de mai ;
- *Euphorbia palustris* L., robuste plante des cariçaies formant encore des populations de plusieurs centaines d'individus au nord comme au sud du lac.

Ces trois exemples illustrent l'intérêt des communautés végétales herbacées dépendantes d'une gestion adaptée. Mais la seule connaissance des plantes protégées ne permet pas de rendre compte complètement de l'intérêt de la flore d'un territoire et a fortiori pas de définir les stratégies qu'il convient de développer pour préserver l'ensemble de la flore.

Il existe un outil pour évaluer les menaces qui pèsent sur les êtres vivants et plus précisément pour évaluer les risques d'extinction des espèces : c'est la "Liste rouge". Les catégories et les critères de ces listes rouges ont été normalisés par l'U.I.C.N. dans un premier temps pour classer les espèces présentant un risque d'extinction à l'échelle mondiale. Puis, les besoins sans cesse croissants d'évaluations locales pour définir les priorités d'actions et évaluer l'efficacité des mesures de protection existantes ont amené l'U.I.C.N. à décliner ces critères et ces catégories au niveau régional (U.I.C.N., *op. cit.*).

Nous avons donc passé au crible des critères de l'U.I.C.N. les 2651 plantes recensées en Savoie pour aboutir à onze catégories de menace récapitulées dans le schéma ci-dessous.

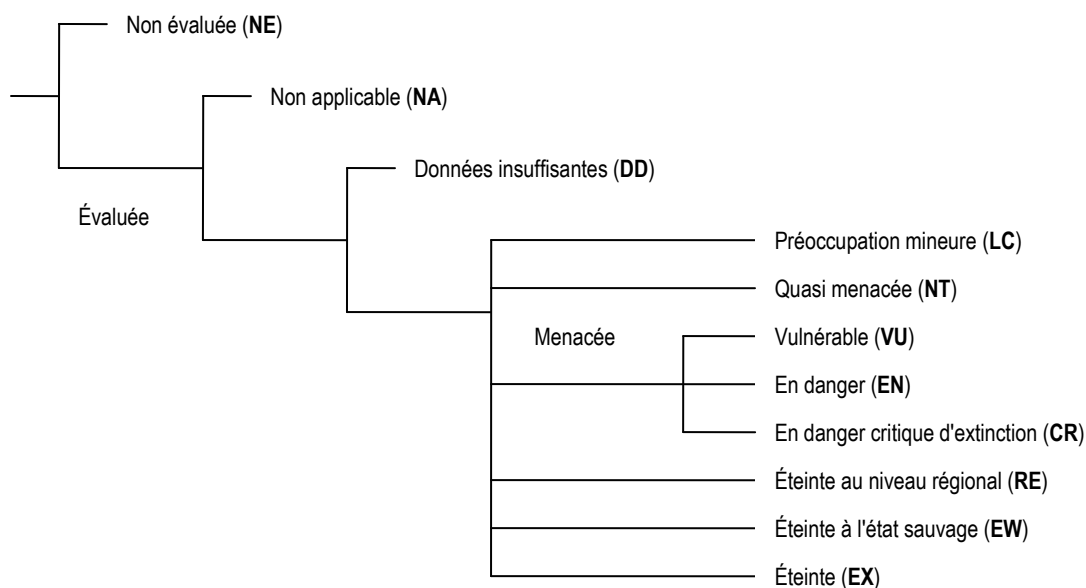


Figure 1 : Catégories de menace de la liste rouge des plantes vasculaires de Savoie.

Les espèces dont la présence en Savoie demeure sujette à interrogation ou indiquée manifestement par erreur entrent dans la catégorie non évaluée (NE). Par exemple, nous considérons que l'indication historique de *Fritillaria meleagris* L. en Chautagne (Cariot & St-Lager, 1889) est vraisemblablement liée à une imprécision dans la localisation et que cette espèce, bien présente dans l'Ain sur la rive droite du Rhône, n'appartient pas à la flore savoyarde.

Les espèces subspontanées et adventices entrent dans la catégorie non applicable (NA). Par exemple, évaluer le risque d'extinction de *Cornus stolonifera* Michx., un cornouiller utilisé pour les plantations sur les bords de route et repéré récemment (2003) dans le marais de Chautagne, n'a pas de sens ; c'est par contre potentiellement une plante invasive à surveiller.

Les espèces indigènes et naturalisées de longue date, pour lesquelles malheureusement les données à notre disposition sont encore trop fragmentaires sont regroupées dans la catégorie données insuffisantes (DD). Ainsi, devant l'impossibilité que nous avons actuellement à évaluer l'importance des populations de *Galium palustre* L. subsp. *elongatum* (C. Presl) Lange, compte tenu des difficultés d'identification de cette sous-espèce par rapport à l'espèce type, nous avons renoncé pour l'instant à attribuer une catégorie de menace à ces plantes.

Les espèces dont les populations sont stables ou en expansion et dont le risque d'extinction en Savoie n'est pas d'actualité (*Bellis perennis* L., *Plantago lanceolata* L., etc.) sont dans la catégorie préoccupation mineure (LC).

Les espèces dont la régression des populations semble encore faible mais dont le milieu de vie est quand même menacé entrent dans la catégorie quasi menacée (NT). *Cyperus fuscus* L. se développe sur les vases des bords de plans d'eau s'asséchant en été. Cet habitat ne concerne jamais de grandes superficies. Toutefois, les populations de cette espèce arrivent à se maintenir dans des biotopes de substitution, ornières, labours en terrain humide et ne présentent pas (encore ?) un risque d'extinction à l'échelle du département.

Les espèces dont la régression des populations est moyenne et qui même historiquement ne sont connues que d'un nombre restreint de localités sont vulnérables (VU). Plusieurs espèces aquatiques, présentes dans le lac du Bourget, correspondent à ces critères : *Ceratophyllum demersum* L., *Groenlandia densa* (L.) Fourr., *Lemna trisulca* L., *Myriophyllum verticillatum* L., *Nuphar lutea* (L.) Sm., *Nymphaea alba* L., *Potamogeton lucens* L., *Potamogeton perfoliatus* L., *Schoenoplectus lacustris* (L.) Palla, etc. !

Les espèces pour lesquelles il est possible d'attester que la régression des populations est forte, connues d'un petit nombre de localités et dont le milieu de vie est menacé sont en danger (EN) d'extinction en Savoie. D'autres plantes aquatiques sont recensées ainsi : *Hippuris vulgaris* L., observé sur les rives du lac à Chindrieux et Conjux et connu seulement en 2006 dans deux autres localités en Savoie ; *Polygonum amphibium* L., dont les populations savoyardes recensées en 2006 sont confinées au nord et au sud du lac ainsi qu'à un plan d'eau en basse Maurienne.

Les espèces dont la régression des populations est très forte, connues d'un très petit nombre de localités et dont les effectifs sont très faibles, quelques dizaines à quelques centaines de pieds, sont en danger critique d'extinction (CR) en Savoie. Le lac du Bourget et plus précisément les marais au sud du lac constituent le dernier refuge de *Eleocharis acicularis* (L.) Roem. & Schult., minuscule plante des grèves qui semble avoir disparu des autres localités répertoriées dans la littérature et les herbiers. Il en va de même pour *Rumex hydrolopathum* Huds. dont les populations en Savoie se limitent à quelques dizaines d'individus au sein des roselières au sud du lac.

Enfin, il existe malheureusement des espèces qui ont disparu du département de la Savoie. Elles entrent dans la catégorie éteinte au niveau régional (RE) si elles sont encore connues hors de Savoie. Les transformations subies par les milieux naturels autour du lac depuis le XIX^e siècle se sont accompagnées par exemple de la disparition de la petite fougère aquatique *Marsilea quadrifolia* L. récoltée au bord du lac en août 1850 par A. Huguenin et de *Sagittaria sagittifolia* L. récoltée au bord du grand canal du Bourget le 21 mai 1852 par A. Songeon et en Chautagne entre Chindrieux et Châtillon par E. Perrier (sans date).

Les deux dernières catégories : éteinte à l'état sauvage (EW) et éteinte (EX) ne sont fort heureusement pas à illustrer avec des espèces du lac du Bourget.

Catégories de menace	En Savoie (2651 espèces)	Autour du lac du Bourget (522 espèces)
Non évaluée (NE)	206 (7,8%)	6 (1,1%)
Non applicable (NA)	141 (5,3%)	20 (3,8%)
Données insuffisantes (DD)	306 (11,5%)	14 (2,7%)
Préoccupation mineure (LC)	1396 (52,7%)	389 (74,5%)
Quasi menacée (NT)	145 (5,6%)	19 (3,7%)
Vulnérable (VU)	186 (7,0%)	29 (5,6%)
En danger (EN)	136 (5,1%)	25 (4,8%)
En danger critique d'extinction (CR)	95 (3,6%)	13 (2,5%)
Éteinte au niveau régional (RE)	36 (1,3%)	7 (1,3%)
Éteinte à l'état sauvage (EW)	4 (0,1%)	0
Éteinte (EX)	0	0

Figure 2 : Répartition des espèces selon les catégories de menace.

Le patrimoine floristique du lac du Bourget peut être qualifié d'exceptionnel à l'échelle de la Savoie. Mais ce patrimoine est fragile. Autour du lac comme ailleurs, les milieux aquatiques et palustres ont considérablement régressé. Rappelons que plus de la moitié de la surface des roselières du lac ont disparu depuis un siècle. Ces milieux continuent de se dégrader (pollutions chimiques, abaissement de la nappe phréatique, etc.) et d'attirer les convoitises d'une société toujours plus consommatrice d'espaces.

Nous privilégions trois axes pour ne pas voir s'accroître inexorablement dans les années à venir le nombre des espèces en danger, en danger critique d'extinction ou éteintes :

III. COMMENT CONTRIBUER À LA PRÉSERVATION DE LA FLORE DU LAC DU BOURGET ?

III.1. EN RÉTABLISSANT LES VARIATIONS SAISONNIÈRES DU NIVEAU DU LAC

Depuis 1982, le niveau du lac est stabilisé par les aménagements hydro-électriques sur le Rhône. Cette régulation s'est traduite par une stabilisation du niveau, en particulier entre juillet et septembre où il est maintenu à un niveau quasi constant, et par un abaissement de 30 à 40 cm du niveau moyen (Miquet, 1997). Il n'est certes plus envisageable de redonner au lac toute sa "respiration naturelle" entre crues et étiages. Il n'en demeure pas moins indispensable pour préserver les marais de retrouver une variation qui mime, même de façon atténuée, le rythme des variations saisonnières, inondant les prairies au printemps, exondant les grèves à la fin de l'été.

III.2. EN RENFORÇANT LA PROTECTION RÉGLEMENTAIRE

En 2006, seuls les marais au sud du lac bénéficient d'une protection réglementaire par arrêté préfectoral de protection de biotope. Cette protection s'accompagne d'un balisage explicite sur le terrain. Par contre, ni les marais de Chautagne, ni les herbiers, ni les roselières aquatiques ne sont protégés efficacement. Même si certaines parcelles ont été acquises par le Conservatoire du littoral ou le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie, même si ces milieux font partie intégrante du réseau Natura 2000 au titre de la mise en œuvre de la "Directive Habitats", il n'existe pas de mesure de protection cohérente qui s'applique à l'ensemble des milieux naturels autour du lac. Aussi, nous proposons que la totalité de ces milieux soit intégrée dans une réserve naturelle régionale ou nationale garantissant leur préservation sur le long terme.

III.3. EN VALORISANT LA RICHESSE DE LA FLORE EN CRÉANT UNE Z.I.P. !

Le grand public apprécie sans nul doute le cadre de vie offert par le lac ; de même les décideurs ont parfaitement intégré le potentiel touristique et économique que représente le plus grand lac naturel français. Ont-ils pris la pleine mesure de l'intérêt et de la vulnérabilité des milieux naturels qui bordent leur décor récréatif ?

Pour valoriser l'image de la flore liée aux zones humides et faire prendre conscience au plus grand nombre de la richesse des milieux naturels autour du lac, nous proposons que complémentirement au renforcement des mesures de protection réglementaire, soit étudiée la faisabilité de désigner le lac du Bourget comme Zone d'Importance pour les Plantes. Une présentation succincte des Z.I.P. peut se résumer en trois points :

- o Le programme Z.I.P. est une contribution à la stratégie mondiale pour la conservation des plantes adoptée lors de la 6^{ème} réunion de la conférence des parties à la convention sur la diversité biologique (La Haye, avril 2002).
- o L'objectif est de constituer un réseau de sites essentiels pour la conservation des plantes et d'en assurer la sauvegarde dans toute l'Europe.
- o Les Z.I.P. sont des sites d'importance botanique du point de vue des espèces menacées, des types d'habitats ou de la diversité végétale dans son ensemble et qui peuvent faire l'objet de mesures de protection et de gestion appropriées.

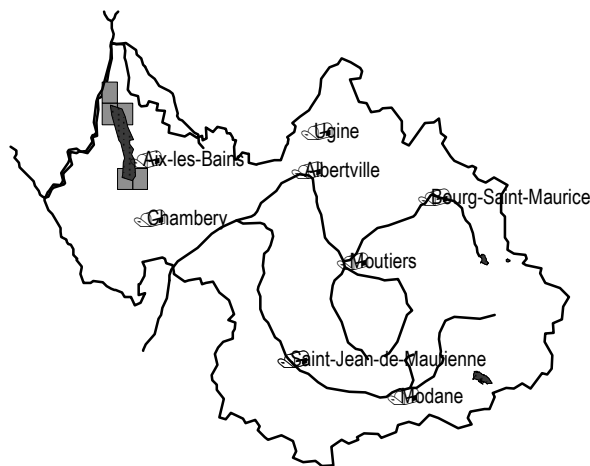
CONCLUSION

La comparaison entre la flore savoyarde et celle du lac du Bourget démontre la responsabilité toute particulière de cet espace pour la préservation de la diversité biologique. Le lac et les marais attenants n'abritent pas moins d'une quinzaine d'espèces qui n'existent pas, ou plus, ailleurs dans le département. Pour préciser cette responsabilité, il serait très certainement intéressant de poursuivre l'analyse en comparant la flore du lac du Bourget à celle des autres grands lacs alpins. Mais pour le Bourget, dans le cadre de ce développement que l'on nous propose durable, un des défis à résoudre aujourd'hui est l'adéquation entre le développement de la population et les multiples pressions (touristiques, nautiques, etc.) qu'elle exerce sur les milieux et la possibilité pour ces milieux et les êtres vivants qu'ils hébergent, plantes, animaux, champignons, de poursuivre leur vie et leur évolution.

Les plantes protégées du lac du Bourget

***Allium angulosum* L.**

Sp. Pl. : 300 (1753)



- *Allium acutangulum* Schrad.
- Ail à tige anguleuse
- Alliaceae
- Géophyte
- Eurasiatique

- Protection régionale : Rhône-Alpes
- Liste rouge départementale : en danger

Éléments descriptifs : la tige aux angles aigus bien marqués justifie le nom spécifique attribué à cet ail. Haute de 30 à 70 cm, cette tige porte au sommet une ombelle multiflore de petites fleurs roses, dressées sur des pédicelles deux à trois fois plus longs que la fleur. Autre trait discriminant : les feuilles planes, nettement carénées à la face inférieure au niveau de la nervure centrale. Les risques de confusions avec d'autres ails sont limités : *Allium lusitanicum*, proche morphologiquement, se distingue par ses étamines saillantes et surtout par son écologie radicalement différente : rochers et pelouses rocailleuses subalpines sur calcaire. Poussant également dans les marais, *Allium schoenoprasum* présente des feuilles fistuleuses, des pédicelles plus courts que les fleurs et ne se rencontre en Savoie qu'exceptionnellement en dessous de 1000 m d'altitude.

Écologie et habitats : l'ail à tige anguleuse est une plante des prairies humides à l'étage collinéen. Il est classiquement indiqué au sein des prairies à molinie (Delarze & al., 1998, Aeschmann & al., 2004) et a même été choisi pour dénommer un syntaxon : sous-alliance de l'*Allio angulosi-Molinienion caeruleae* (Bardat & al., 2004). Si l'ail à tige anguleuse s'observe effectivement en Chautagne dans ce type de formation végétale (souvent en mosaïque avec des cladaïes), les populations savoyardes semblent préférer des végétations encore plus hygrophiles relevant de la classe des *Phragmiti australis-Magnocaricetea elatae*. Les prairies avec *Allium angulosum* voient aussi fleurir *Lathyrus palustris*, *Senecio paludosus*, *Thysselium palustre*, etc.

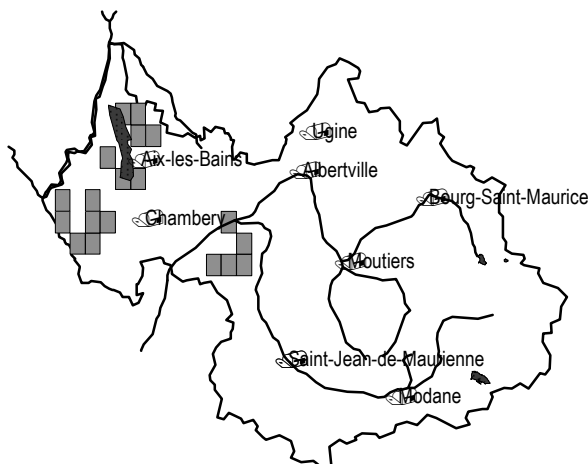
Distribution : l'ail à tige anguleuse appartient au vaste contingent de plantes savoyardes ayant une aire de distribution eurosibérienne. Il est recensé en France dans une quinzaine de départements de la moitié est du pays. En Savoie, cet ail est connu uniquement dans les marais de Chautagne et au sud du lac du Bourget où il a été récolté dès le 25/7/1845 (Herbier Huguenin – SHNS). De belles floraisons peuvent s'observer dès le début du mois de juin à Terre Nue au Viviers-du-Lac ou au Cul du Bois à Chindrieux.

Menaces et préservation : en Savoie, l'ail à tige anguleuse n'est présent que dans des prairies détrempées une grande partie de l'année ; l'assèchement des marais est donc la principale menace pour ces plantes. Une fois le niveau d'eau préservé, un entretien périodique des prairies pour éviter leur boisement permet de pérenniser des milieux de vie adéquats.

Les plantes protégées du lac du Bourget

***Carex appropinquata* Schumach.**

Enum. Pl., 1 : 266 (1801)



- *Carex paradoxa* Willd.
- Laïche à épis rapprochés
- *Cyperaceae*
- Hémicryptophyte
- Eurosibérien

- Protection régionale : Rhône-Alpes
- Liste rouge départementale : vulnérable

Éléments descriptifs : la laïche à épis rapprochés se présente sous la forme de petits touradons de 40 à 80 cm de hauteur. Ces touffes sont composées de nombreuses feuilles étroites (2 à 3 mm de large) dont la décomposition donne des fibres brun-noirâtre qui persistent à la base des plantes. Les épis, nombreux, sont regroupés en une panicule étroite, longue de 2 à 6 cm. Les utricules, mats, sont typiquement nervés sur les deux faces. Cette espèce pourrait se confondre avec *Carex paniculata*, plus massif, aux feuilles nettement plus larges ne se décomposant pas à la base et dont les utricules luisants sont indistinctement nervés.

Écologie et habitats : *Carex appropinquata* est une espèce basiphile à neutrophile, classiquement associée aux marais tourbeux de l'étage collinéen. Ces plantes s'observent dans les prairies à grands *Carex* où la nappe phréatique affleure la majeure partie de l'année. Elles peuvent occasionnellement se rencontrer dans les petites clairières des aulnaies glutineuses.

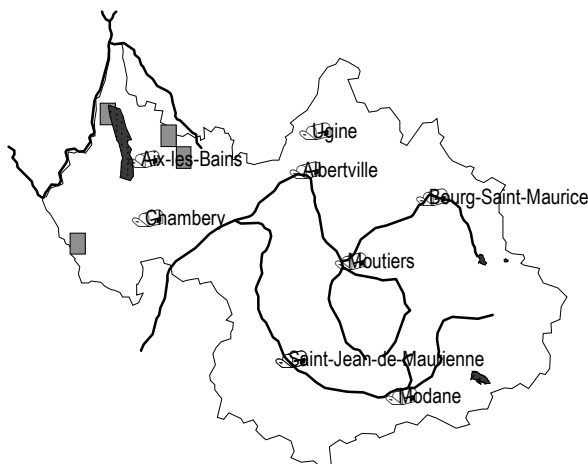
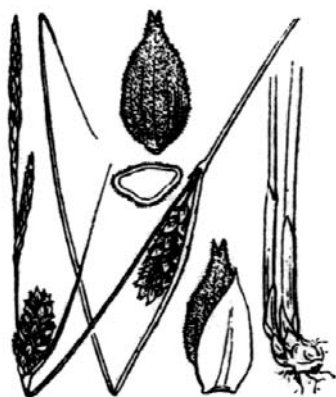
Distribution : l'aire de distribution de *Carex appropinquata* s'étend de l'Europe de l'Ouest à la Sibérie en excluant les contrées arctiques et la région méditerranéenne. Il est recensé en France dans le Nord, le Centre et l'Est. Sa présence en Savoie est établie depuis le XIX^e siècle, notamment par une récolte à Attignat-Oncin le 12/6/1881 par Alfred Chabert. Il est par ailleurs cité autour du lac du Bourget dès le début du XX^e siècle (Husnot, 1905-1906). Indiqué seulement dans quatre localités en Savoie par E. Perrier (1928), il est actuellement recensé dans une vingtaine de communes de l'ouest du département, avec de belles populations sur les rives du lac du Bourget comme à Terre Nue à Viviers-du-Lac.

Menaces et préservation : la dégradation et la destruction des zones humides sont les principales menaces qui affectent les populations de la laïche à épis rapprochés. La préservation de prairies humides et autres espaces ouverts au sein des zones marécageuses sont nécessaires pour ce *Carex*. Une fauche annuelle n'est sans doute pas le mode de gestion le plus adapté pour ces plantes qui se développent en touradons. Des interventions réparties sur plusieurs années sont préférables pour permettre leur total développement.

Les plantes protégées du lac du Bourget

***Carex lasiocarpa* Ehrh.**

Hannover. Mag., 9 : 132 (1784)



- *Carex filiformis* Good.
- Laïche à utricules velus
- *Cyperaceae*
- Hélophyte, géophyte
- Eurosibérien, nord américain

- Protection régionale : Rhône-Alpes
- Liste rouge départementale : en danger

Éléments descriptifs : il est possible d'identifier certains *Carex* même à l'état végétatif et *Carex lasiocarpa* en fait heureusement partie ; heureusement car le nombre d'individus fleuris dans une population est toujours faible. La laïche à utricules velus se reconnaît assez facilement à ses longues feuilles glabres très fines canaliculées. Les populations s'étendent souvent sur plusieurs mètres carrés grâce à des stolons souterrains. Les rares inflorescences présentent des épis femelles espacés, subsessiles, dressés regroupant des utricules densément velus avec un bec nettement bidenté.

Écologie et habitats : *Carex lasiocarpa* a été choisi pour nommer une alliance phytosociologique correspondant aux : "*communautés des tourbières alcalines et de transition, souvent sur radeaux et tremblants*" (Bardat & al., 2004) : le *Caricion lasiocarpae*. Les stations connues en Savoie sont effectivement localisées soit dans les parties les plus détrempées des bas-marais alcalins comme en Chautagne, soit dans une tourbière acide comme à Saint-François-de-Sales, le long d'écoulements dont l'eau a un pH proche de la neutralité.

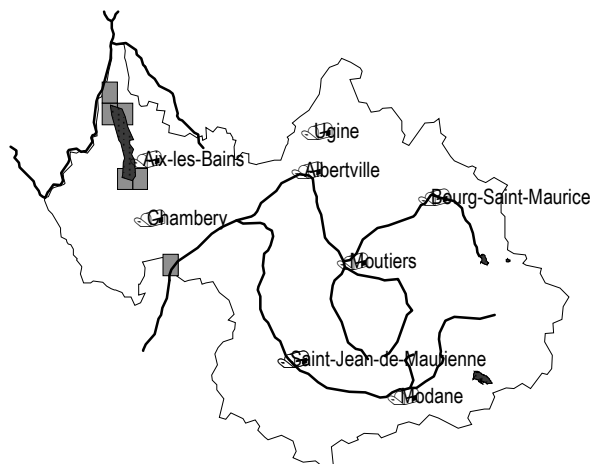
Distribution : cette espèce est inventoriée dans les régions tempérées et froides de l'hémisphère Nord. En France, elle est présente dans une grande moitié nord du pays avec d'importantes lacunes et des territoires privilégiés comme le Jura, les Alpes du Nord et le nord du massif Central. Indiqué vraisemblablement par erreur au mont Cenis (Husnot, 1905-1906) mais non citée par Perrier (1928), ce *Carex* a pourtant été récolté près de Chambéry dès juin 1822 par A. Huguenin (Herbier SHNS). Il n'est actuellement connu que sur cinq sites : Conjux, La Bridoire, Saint-François-de-Sales, Saint-Offenge-Dessous et dans les marais de Chautagne à Chindrieux.

Menaces et préservation : des cinq populations connues en Savoie, celle de la tourbière des Creusates à Saint-François-de-Sales, qui se développe le long de chenaux, semble la moins menacée. L'avenir des quatre autres paraît plus compromis : risque d'élimination par *Cladium mariscus*, monopoliste, à Conjux et dégradation de l'hydromorphie par abaissement des nappes phréatiques dans les autres sites, en particulier en Chautagne. Souhaitons que les expériences en cours, de réhydratation du plus grand marais de Savoie puissent contribuer à la préservation de la population de *Carex lasiocarpa*.

Les plantes protégées du lac du Bourget

***Euphorbia palustris* L.**

Sp. Pl. : 462 (1753)



- Euphorbe des marais
- *Euphorbiaceae*
- Géophyte (hémicryptophyte)
- Eurasiatique

- Protection régionale : Rhône-Alpes
- Liste rouge départementale : vulnérable

Éléments descriptifs : lorsqu'elle est correctement développée, l'euphorbe des marais se reconnaît sans difficulté : c'est une grande et robuste plante (dépassant parfois 1 m de haut) entièrement glabre. Les tiges dressées portent des feuilles alternes ; elles se terminent par des inflorescences jaunes à nombreux rayons où se distingueront d'une part les glandes entières de l'involucre et d'autre part les capsules couvertes de tubercules.

Écologie et habitats : l'essentiel des populations savoyardes d'*Euphorbia palustris* se développe dans des prairies humides à grands *Carex* (*Magnocaricion elatae*) en compagnie d'autres espèces remarquables comme *Senecio paludosus* ou *Thyselinum palustre*. En marge de ces prairies humides, cette euphorbe peut s'observer aussi dans les végétations dominées par *Phalaris arundinacea* ou *Phragmites australis* ainsi que dans des lisières s'apparentant aux mégaphorbiaies collinéennes (*Thalictro flavi-Filipendulion ulmariae*) où elle est classiquement mentionnée.

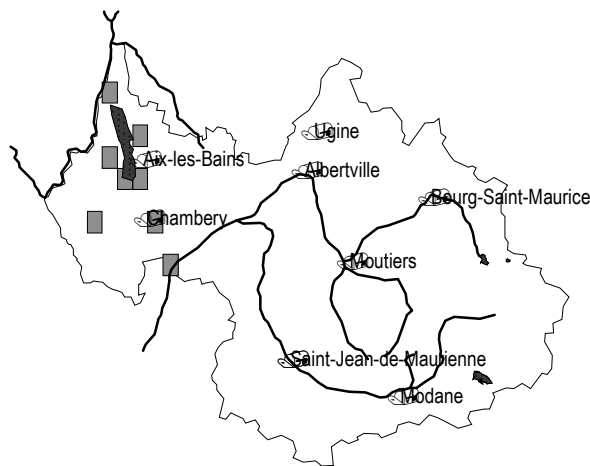
Distribution : comme environ 22% de la flore savoyarde, l'aire de distribution d'*Euphorbia palustris* s'étend sur une vaste partie de l'Europe et de l'Asie. Disséminée sur le territoire national, elle manque notamment en Bretagne, dans le Centre et le Massif central. Toutefois, sa présence dans une région ou un département ne rend pas compte de sa rareté ; ainsi, en Savoie, elle n'est actuellement connue que dans les marais qui bordent le nord et le sud le lac du Bourget ainsi qu'à Yenne. A-t-elle été plus répandue dans notre département par le passé ? C'est peu probable, même si une récolte ancienne à Champagnieux (s.d.) de F. Berthet (1813-1873) est présente dans l'herbier général des Conservatoire et Jardin Botaniques de la ville de Genève. Les quelques pieds inventoriés dans la vallée de l'Isère à Laissaud proviennent vraisemblablement d'individus transplantés, dans le cadre de la réhabilitation d'une gravière.

Menaces et préservation : les actions de préservation engagées sur les marais de Chautagne et du sud du lac du Bourget depuis le début des années 1990 par le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie ont permis de restaurer et d'entretenir des biotopes favorables à *Euphorbia palustris*. La gestion triennale – fauche, pâturage, repos – pratiquée sur certaines parcelles semble par exemple tout à fait convenir au maintien des populations. La principale menace qui continue de peser sur cette plante est relative à l'assèchement des marais. Il est flagrant de constater la raréfaction progressive puis la disparition de l'euphorbe des marais dans les prairies de Chautagne au fur et à mesure de l'enfoncement de la nappe phréatique.

Les plantes protégées du lac du Bourget

***Gratiola officinalis* L.**

Sp. Pl. : 17 (1753)



- Gratiolle officinale
- *Scrophulariaceae*
- Hémicryptophyte
- Eurasiatique

- Protection nationale : annexe II
- Livre rouge national : tome II
- Liste rouge départementale : vulnérable

Éléments descriptifs : en fleur, la gratiolle officinale ne peut se confondre : les fleurs solitaires s'épanouissent à l'extrémité de grêles pédicelles naissant à l'aisselle des feuilles supérieures à peine plus allongées. Le tube de la corolle, jaune, barbu à l'intérieur, s'ouvre en deux lèvres blanc rosé ; l'ensemble mesure 12 à 18 mm de long. À l'état végétatif, seule l'expérience du botaniste permettra de repérer et distinguer cette plante d'autres scrophulariacées qui se développent dans les mêmes biotopes, d'autant que certains pieds de *Gratiola officinalis*, plus ou moins immergés, peuvent présenter des morphologies variables.

Écologie et habitats : la gratiolle officinale est une plante des milieux humides qui s'observe uniquement à l'étage collinéen en Savoie. Elle s'installe systématiquement dans des végétations (cariçaies, moliniaies, phragmitaies) dont la structure ménage des espaces dénudés. Les semis, comme les plantes développées, supportent mal la concurrence d'autres végétaux affirmant ainsi le caractère pionnier de cette plante. Elle tolère par contre les fluctuations saisonnières d'humidité du substrat. Les cycles d'inondations et d'assèchements constituent des perturbations qui maintiennent des milieux favorables aux populations de gratiollas.

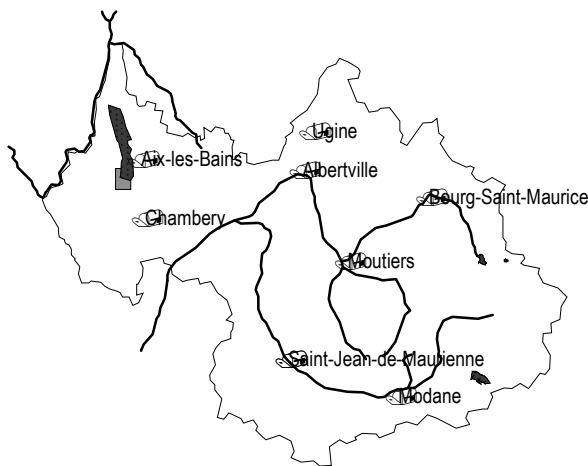
Distribution : cette espèce appartient au cortège floristique dont l'aire de distribution s'étend sur le vaste continent eurasiatique. Ses territoires de prédilection recouvrent les grandes plaines alluviales. Ainsi en France, elle est principalement disséminée dans les bassins versants du Rhin, du Rhône, de la Loire et de la Garonne. En Savoie, elle se cantonne aux abords des principaux lacs de basse altitude : le Bourget, Aiguebelette et Saint-Jean-de-Chevelu et à quelques marais de l'Albanais et de la combe de Savoie.

Menaces et préservation : en plus des atteintes habituelles subies par les zones humides (comblement, drainage, mise en culture, eutrophisation, etc.), les populations de *Gratiola officinalis* qui persistent dans notre département sont directement menacées par la densification du couvert végétal. L'abandon des pratiques agricoles extensives de fauche ou de pâturage, l'artificialisation et la régulation des niveaux d'eaux des lacs, l'abaissement des nappes phréatiques sont autant de paramètres qui s'accumulent et font disparaître dans la végétation les espaces ouverts favorables à la gratiolle. Aussi toutes les initiatives des propriétaires, des gestionnaires et des pouvoirs publics pour préserver les zones humides, pour élever le niveau d'eau tout en maintenant les fluctuations saisonnières et pour entretenir ou recréer des places ouvertes sont à encourager pour sauvegarder les populations de cette gracieuse plante symbolique des marais.

Les plantes protégées du lac du Bourget

***Hydrocharis morsus-ranae* L.**

Sp. Pl. : 1036 (1753)



- Protection régionale : Rhône-Alpes

- *Hydrocharis* des grenouilles
- *Hydrocharitaceae*
- Hydrophyte
- Eurasiatique

Éléments descriptifs : l'*hydrocharis* des grenouilles est une plante aquatique, flottant à la surface de l'eau. Les feuilles sont en forme de cœur, larges de 2 à 5 cm et pourvues de stipules. Les fleurs, dressées quelques centimètres au-dessus de l'onde, sont d'un blanc pur avec à la base des trois pétales une macule jaune. Les autres plantes qui étalent des feuilles cordiformes sur l'eau (*Nuphar*, *Nymphoides*) sont toutes fixées au fond et sont dépourvues de stipules.

Écologie et habitats : *Hydrocharis morsus-ranae* fréquente les eaux stagnantes ou très faiblement courantes, peu profondes, assez riches en éléments nutritifs (eutrophes). Il est à rechercher dans les fossés, canaux, mares ou en bordure de plans d'eau plus étendus, à l'abri d'une roselière ou d'un écran de végétation. Il est souvent accompagné par d'autres plantes flottantes, en particulier diverses *Lemna* : *Lemna minor*, *Lemna trisulca*, etc.

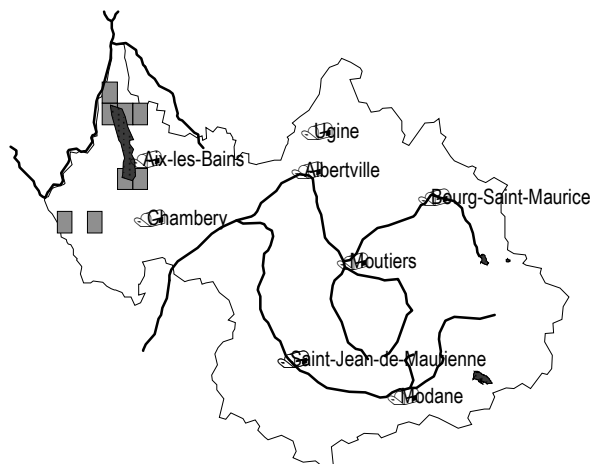
Distribution : cette espèce eurasiatique est assez rare en France. Seules les régions de l'ouest et du nord abritent régulièrement l'*hydrocharis* des grenouilles. À notre connaissance, il n'existe aucune donnée historique sur la présence de cette espèce en Savoie. Elle a été repérée au sud du lac du Bourget en 2001 suite au creusement de petits plans d'eau par le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie. Introduction accidentelle, volontaire ou apparition spontanée, il sera sans doute difficile de savoir comment ces plantes sont arrivées là... Mais elles semblent s'y plaire !

Menaces et préservation : si d'une manière générale, l'*hydrocharis* des grenouilles est menacé par le comblement des points d'eau, l'unique station savoyarde connue, sise dans un site protégé et géré ne devrait subir ce type d'atteinte. Il sera intéressant de suivre le devenir de cette population dans les prochaines années.

Les plantes protégées du lac du Bourget

***Hydrocotyle vulgaris* L.**

Sp. Pl. : 234 (1753)



- Écuelle d'eau
- *Apiaceae*
- Hélophyte, géophyte
- Européen

- Protection régionale : Rhône-Alpes
- Liste rouge départementale : vulnérable

Éléments descriptifs : d'une tige grêle, rampante et radicante, s'élèvent de petites feuilles rondes, peltées formant une sorte de petite écuelle et des inflorescences dont les fleurs minuscules blanchâtres ou rosâtres sont groupées en glomérules. De ce portrait rapide, nous retiendrons que cette ombellifère ne ressemble en rien aux ombellifères classiques. De fait son classement au sein d'une famille distincte, les *Hydrocotylaceae*, est la voie préconisée par de nombreux spécialistes (Reduron, 2007).

Écologie et habitats : l'écuelle d'eau se rencontre dans les marais tourbeux de l'étage collinéen. Elle affectionne les petites dépressions toujours humides en bordure des lacs et des mares dans les cariçaies et les roselières. Elle s'accommode du couvert végétal d'autres plantes mais prospère particulièrement sur des substrats (humus, tourbe) nus, neutres ou faiblement acides.

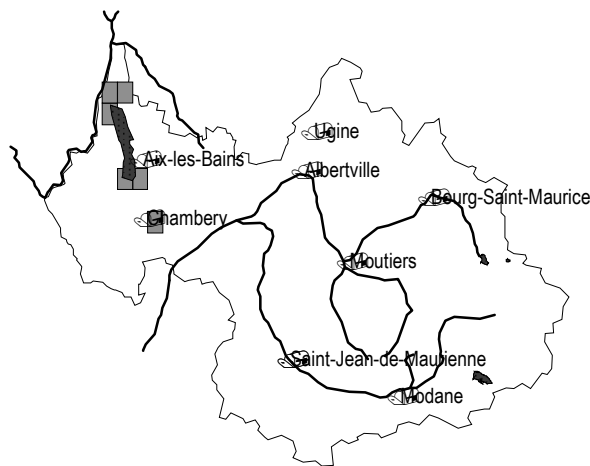
Distribution : l'aire de distribution de l'écuelle d'eau recouvre le continent européen. Elle s'étend de la Scandinavie et l'Islande jusqu'au Caucase ; dans le bassin méditerranéen, elle déborde même très légèrement sur la marge nord du continent africain. En France, l'écuelle d'eau est présente sur une grande partie du territoire métropolitain, Corse comprise. *Hydrocotyle vulgaris* est connue au sud du lac du Bourget depuis le XIX^e siècle où elle fut récoltée dès juillet 1838 par A. Huguenin (Herbier SHNS). Il n'est actuellement connu que dans l'Avant-Pays, les environs du lac du Bourget et l'Albanais.

Menaces et préservation : la distribution relativement vaste de l'écuelle d'eau en Europe et en France ne doit pas minimiser l'intérêt de la présence de cette espèce dans notre département. Elle témoigne du maintien de zones humides de bonne qualité, indispensables à la préservation de la biodiversité. Si une partie des stations connues bénéficie d'une protection réglementaire (Arrêtés préfectoraux de protection de biotopes des rives sud du lac du Bourget, du lac d'Aiguebelette, des marais des Villards et du Parc à La Biolle), les autres sites, localisés à Belmont-Tramonet, Conjux, Drumettaz-Clarafond et en Chautagne, demeurent vulnérables et tous sont menacés par l'assèchement des zones humides que le réchauffement climatique global ne fera qu'amplifier. Souhaitons donc qu'un maximum de marais puisse continuer à bénéficier d'une gestion conservatoire limitant la dégradation plus ou moins inéluctable de ces milieux.

Les plantes protégées du lac du Bourget

Lathyrus palustris* L. subsp. *palustris

Sp. Pl. : 733 (1753)



- *Lathyrus paluster* L.
- Gesse des marais
- Fabaceae
- Hémicryptophyte
- Eurosibérien, nord américain

- Protection régionale : Rhône-Alpes
- Liste rouge départementale : vulnérable

Éléments descriptifs : la gesse des marais est une plante grimpante vivace. Sa tige grêle et ailée peut atteindre 80 cm. Elle porte des feuilles composées de deux à quatre paires de folioles lancéolées et terminées par une petite vrille ramifiée qui s'enroule et s'accroche sur les plantes voisines. Les fleurs pourpres virant au bleu à maturité sont groupées sur des grappes longuement pédicellées. Elles donneront des gousses aplaties contenant six à douze graines.

Écologie et habitats : *Lathyrus palustris* ne se rencontre que dans les prairies marécageuses assez riches en nutriments. Au nord comme au sud du lac du Bourget, elle est présente au plus près du lac aussi bien dans les roselières inondables que dans les prairies à grands *Carex* en touradons ou stolonifères (*Magnocaricion elatae*) ainsi que dans les formations à joncs, *Juncus subnodulosus* en particulier. Dès que la nappe phréatique s'enfonce de quelques dizaines de centimètres sous la surface du sol, la gesse des marais disparaît.

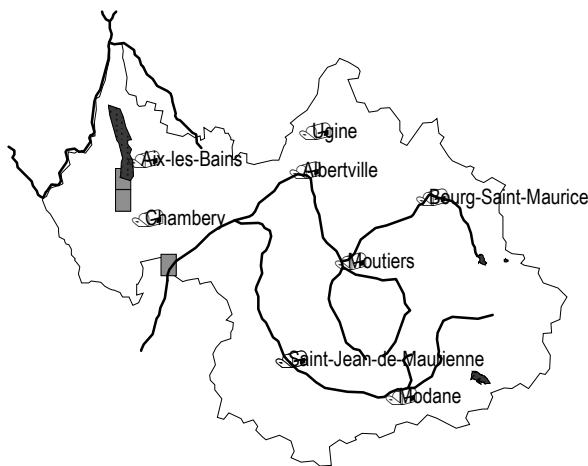
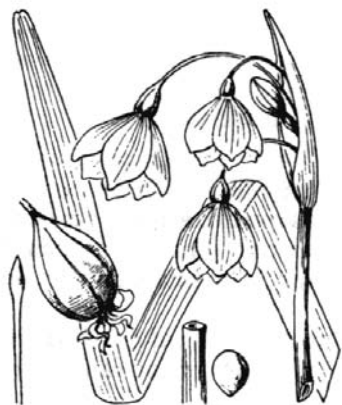
Distribution : les zones tempérées et froides d'Europe, d'Asie et d'Amérique du Nord sont les territoires de vie de la gesse des marais. Elle est disséminée sur le territoire français dans seulement une petite trentaine de départements. Ainsi en région Rhône-Alpes, elle n'est connue que dans l'Ain, l'Isère et la Savoie. Dans notre département, sa présence est attestée depuis le XIX^e siècle par une récolte au Bourget-du-Lac en juin 1844 de A. Huguenin (herbier SHNS). Les autres récoltes anciennes à Albertville, Yenne (G) et les mentions bibliographiques historiques comme à Sainte-Hélène-du-Lac (Cariot & Saint-Lager, 1889) n'ont pu être confirmées par des observations récentes. Actuellement seuls les marais de Chautagne et du sud du lac du Bourget abritent de belles populations de *Lathyrus palustris*. Observée dans les années 1990 à Challes-les-Eaux, elle a vraisemblablement disparu de ce marais périurbain qui s'assèche chaque année un peu plus ; enfin, son statut dans le marais des Saveux à Drumettaz-Clarafond reste à préciser.

Menaces et préservation : la raréfaction de la gesse des marais est sensible dans toute la France ; elle est en lien direct avec les atteintes passées et présentes dont sont victimes les zones humides. Les marais aux deux extrémités du lac du Bourget constituent l'ultime bastion de ces plantes protégées. Leur bonne vitalité doit être un indicateur pour le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie, responsable de la gestion de ces espaces, pour évaluer la pertinence de ses interventions. Chaque parcelle qui abrite *Lathyrus palustris* devrait bénéficier d'une protection et d'un traitement approprié.

Les plantes protégées du lac du Bourget

Leucojum aestivum* L. subsp. *aestivum

Syst. Nat., ed. 10 : 975 (1759)



- Nivéole d'été
- *Amaryllidaceae*
- Géophyte
- Sud européen, ouest asiatique

- Protection nationale : annexe I
- Livre rouge national : tome II
- Liste rouge départementale : au bord de l'extinction

Éléments descriptifs : puisque la nivéole du printemps (*Leucojum vernum*) épanouit ses corolles en hiver, dès le mois de février, faut-il s'étonner que la nivéole d'été fleurisse au cœur du printemps en avril ou mai ? À priori impossible à confondre avec une autre espèce, la nivéole d'été se singularise par sa haute tige (30 à 60 cm), comprimée, qui présente à son sommet trois à sept clochettes blanches, décorées d'une tache vert clair à l'extrémité des tépales. Ces fleurs portées par des pédicelles de longueur inégale, penchent toutes du même côté.

Écologie et habitats : les indications bibliographiques localisent la nivéole d'été notamment dans les roselières, les prairies à grands *Carex* et autres prairies inondables. Les milieux de vie de ces nivéoles sont donc incontestablement liés aux biotopes humides. Aux vues des rares stations que nous connaissons en Savoie et à proximité, la nivéole d'été s'accommode aussi de boisements humides : à savoir les saulaies blanches et les aulnaies-frênaies dont elle colonise parfois les lisières et les clairières.

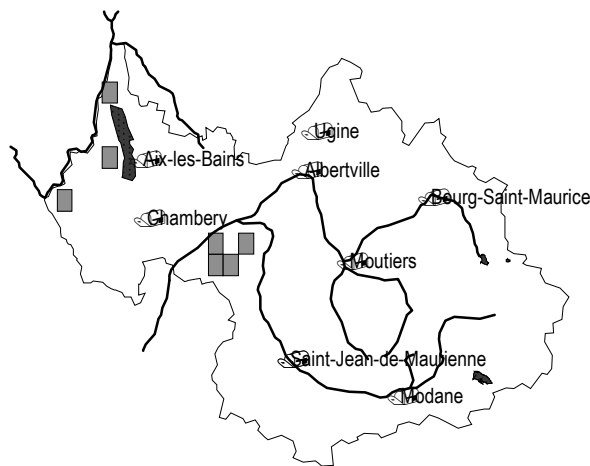
Distribution : l'aire de distribution de *Leucojum aestivum* s'étend sur l'Europe centrale et méridionale jusqu'en Asie occidentale, avec quelques extensions en Europe de l'Ouest, notamment en France. Elle est dispersée sur le territoire national et notablement absente dans le centre du pays. En Savoie, où son indigénat est peut-être discutable, elle a été découverte au milieu des années 1990 à l'embouchure de la Leysse dans le lac du Bourget (Delahaye & Pellicier, 1996). Deux observations au printemps 2008 actualisent sa présence dans notre département : la première toujours le long de la Leysse sur la commune de Voglans et la seconde, aux Marches, dans Les Délaissés de l'Isère, à proximité de la station connue de longue date sur la commune iséroise de Chapareillan (P. Freydidier et G. Mouton, com. pers.)

Menaces et préservation : l'artificialisation et la destruction des ripisylves semblent être les principales menaces susceptibles d'affecter les toutes petites populations savoyardes de la nivéole d'été. À ce titre, il serait souhaitable d'étendre la protection des forêts alluviales le long de l'Isère en continuité avec l'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope de la forêt alluviale de Chapareillan. D'autre part, la prise en compte de la présence de la nivéole d'été sur les rives de la Leysse renforce encore la nécessité de préserver cette rivière, par ailleurs essentielle pour protéger l'agglomération chambérienne des risques liés aux crues.

Les plantes protégées du lac du Bourget

***Liparis loeselii* (L.) Rich.**

Orchid. Eur. Annot. : 38 (1817)



- Liparis de Loesel
- *Orchidaceae*
- Géophyte
- Eurosibérien, nord-américain

- Protection nationale : annexe I
- Livre rouge national : tome I
- Liste rouge départementale : en danger

Éléments descriptifs : cette orchidée est l'une des plus discrètes de notre flore mais aussi l'une des plus symboliques de la protection des zones humides. Haute d'à peine une quinzaine de centimètres, elle présente à la base deux (rarement trois) feuilles largement lancéolées. Une fine tige anguleuse porte trois à quinze fleurs vert-jaunâtre mesurant moins de 1 cm de long ; celles-ci s'épanouissent au cours du mois de juin. La plante est presque plus facile à repérer à la fin de l'été lorsque les fleurs se sont transformées en capsules ovoïdes.

Écologie et habitats : en Savoie, le liparis de Loesel se rencontre dans les bas-marais alcalins au sein des prairies basses à *Carex davalliana*, *Juncus subnodulosus*, *Schoenus nigricans*, etc. Il se rencontre le plus souvent sur des petites buttes de bryophytes, dans des secteurs détrempés une grande partie de l'année. Ces orchidées préfèrent une végétation clairsemée, potentiellement favorisée par une gestion adaptée. Elles montrent aussi d'étonnantes capacités à se maintenir de nombreuses années, même en effectifs très limités, dans des marais non exploités, sous réserve qu'arbustes et arbres n'envahissent pas le site.

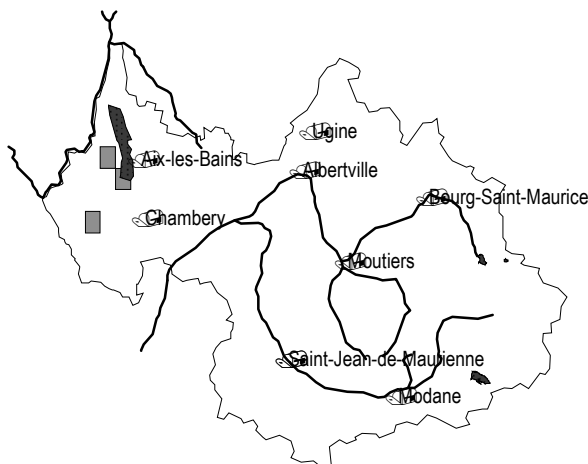
Distribution : le liparis de Loesel est dispersé dans une grande partie de l'hémisphère Nord. Encore présent dans une petite vingtaine de départements français, il est considéré comme disparu dans un nombre équivalent de départements. À notre connaissance, il n'est pas indiqué en Savoie par les botanistes du XIX^e et du début du XX^e siècle. La première observation connue remonte aux années 1970 par A. Maire et H. Tournier dans les marais autour des lacs de Saint-Jean-de-Chevelu. Depuis cette période, il a été observé dans sept autres communes savoyardes : Chindrieux, Étable, La Table, Le Bourget-en-Huile, Le Pontet, Saint-Maurice-de-Rotherens et Villard-d'Héry. Dans la plupart des cas, les populations sont très faibles : quelques individus à quelques dizaines d'individus.

Menaces et préservation : cette espèce cumule divers statuts réglementaires tant au niveau national qu'au niveau européen. Mais ces différents outils, s'ils limitent maintenant la destruction directe des sites où le liparis de Loesel est inventorié, n'empêchent pas les transformations de son milieu de vie (densification du couvert végétal, embroussaillage, boisement). Seuls la préservation de la quantité et de la qualité de l'eau qui alimente les marais et l'utilisation raisonnée de ceux-ci par fauche et/ou pâturage, peuvent garantir le maintien des populations de cette orchidée. À noter que sur les sites régulièrement suivis, comme à La Table, les effectifs peuvent varier d'un facteur d'environ dix d'une année sur l'autre.

Les plantes protégées du lac du Bourget

***Ludwigia palustris* (L.) Elliot.**

Sketch Bot. South Carol. Georgia, 1 : 211 (1817)



- *Ludwigia apetala* Walter
- Ludwigië des marais
- *Onagraceae*
- Thérophyte (hémicryptophyte)
- Européen, africain, américain

- Protection régionale : Rhône-Alpes
- Liste rouge départementale : en danger

Éléments descriptifs : la ludwigië des marais est une petite plante annuelle. Elle se singularise par sa tige rampante et radicante sur certains noeuds. Ses feuilles opposées, entières, lancéolées sont progressivement atténuées en pétiole. Les fleurs discrètes sont solitaires et sessiles, insérées à l'aisselle des feuilles. Le périanthe est réduit à quatre sépales pétaloïdes vert clair.

Elle pourrait être confondue avec *Lythrum portula* dont l'allure générale est tout à fait similaire mais qui présente des feuilles obtuses et un calice à douze dents dressées ou étalées et, en ce qui nous concerne, n'est pas connue en Savoie.

Écologie et habitats : cette plante pionnière colonise les fossés et les bords des étangs et des lacs uniquement à l'étage collinéen. Elle pousse sur des substrats (vases, sols argileux) plus ou moins dénudés qui au fil des saisons sont noyés et temporairement exondés. En Savoie, elle accompagne souvent *Cyperus fuscus*, *Juncus bufonius*, *Samolus valerandi*, dans des groupements végétaux à rattacher à l'alliance du *Nanocyperion flavescentis*. Elle peut aussi s'observer entre les touffes de grands *Carex* au sein des magnocariçaies périodiquement inondées.

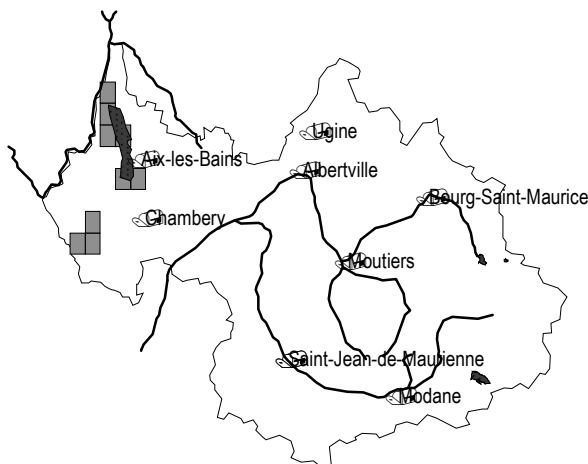
Distribution : présente sur les continents européen, africain et américain, l'aire de distribution de *Ludwigia palustris* est qualifiée de subcosmopolite, avec une préférence pour les régions tempérées. En France, elle est connue sur une grande partie du territoire métropolitain avec d'importantes lacunes parmi les départements méditerranéens. D'après la compilation détaillée réalisée par Robert Fritsch (2001) *Ludwigia palustris* a été signalée historiquement dans une demi-douzaine de stations savoyardes. En ce début du XXI^e siècle, elle n'est présente que sur les rives des lacs d'Aiguebelette et du Bourget ainsi que dans les dépressions du marais des Blaches à Billième (SMBRC-collectif, 2001). Elle semble avoir disparu des vallées de l'Isère, du Gelon et de l'Albanais.

Menaces et préservation : la régulation artificielle du niveau d'eau des lacs d'Aiguebelette et du Bourget et l'artificialisation de leur berge ont considérablement réduit les milieux de vie favorables à la ludwigië des marais. Les assèchements, les comblements, l'emploi irraisonné d'herbicides ont entraîné la disparition de plusieurs stations dans les vallées savoyardes. La pérennité des populations actuelles, fort heureusement toutes localisées sur des sites protégés, est totalement dépendante des interventions de gestion diligentées par le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie : fauche, pâturage extensif, création et entretien de petits milieux aquatiques.

Les plantes protégées du lac du Bourget

***Najas marina* L.**

Sp. Pl. : 1015 (1753)



- *Najas intermedia* Wolfg. ex Gorski
- Naïade marine
- Hydrocharitaceae
- Thérophyte
- Cosmopolite

- Protection régionale : Rhône-Alpes
- Liste rouge départementale : vulnérable

Éléments descriptifs : la naïade marine est une plante aquatique fixée sur le fond. La tige dressée mesure le plus souvent entre 10 et 50 cm. Les feuilles groupées par trois sont verticillées. Elles sont raides et rectilignes, relativement larges (0,3 à 0,6 cm) pour une longueur de 3 à 4 cm. Le bord est fortement denté, presque épineux. C'est une plante annuelle dont les individus portent soit des fleurs femelles, soit des fleurs mâles. Dépourvues de corolle et de calice, elles sont réduites à leur plus simple expression : une étamine pour les mâles et un carpelle verdâtre chez les femelles. Le pollen est véhiculé par les courants aquatiques. Les naïades forment de véritables prairies submergées où vivent et se reproduisent de nombreux poissons. À noter qu'il existe des sous-espèces de *Najas marina* encore imparfaitement connues en Savoie.

Écologie et habitats : les graines de naïade marine germent et s'enracinent dans des sols basiques ou neutres, sur des substrats à faible granulométrie (sables et limons). Ces plantes prospèrent entre 0,5 et 3 m de profondeur dans des eaux pauvres ou moyennement riches en nutriments et bien oxygénées des lacs naturels et des plans d'eau artificiels. Elles se cantonnent à basse altitude.

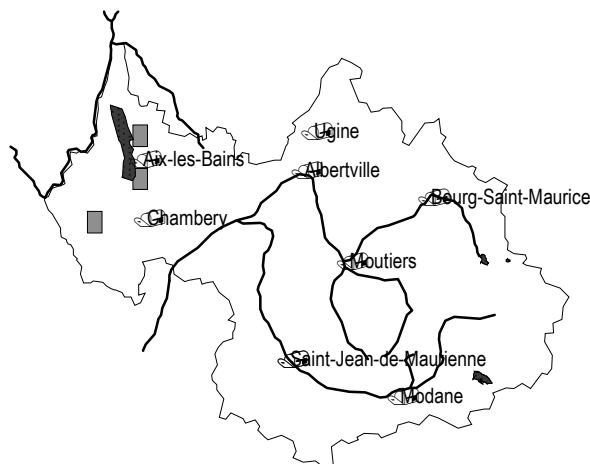
Distribution : *Najas marina* est une espèce cosmopolite. Elle est inventoriée sur une grande partie du territoire français métropolitain avec d'importantes lacunes dans le Massif central, les Pyrénées et les Alpes. Elle est présente dans tous les départements de Rhône-Alpes, à l'exception de l'Ardèche, et certains secteurs comme la Dombes hébergent d'abondantes populations. En Savoie, la naïade marine est connue de longue date dans les deux grands lacs naturels du Bourget et d'Aiguebelette. Au cours de la dernière décennie, elle a été observée également dans les plans d'eau sur l'île de Chautagne-Malourdie, ainsi qu'à Attignat-Oncin, La Bridoire et Vions.

Menaces et préservation : l'enjeu global pour notre environnement que représente la qualité des eaux est l'élément essentiel pour la préservation des stations de naïade marine. Localement, des aménagements comme les fascines implantées au sud du lac du Bourget favorisent le développement des herbiers à *Najas* en réduisant l'action mécanique destructrice des vagues.

Les plantes protégées du lac du Bourget

***Najas minor* All.**

Auct. Syn. Stirp. Taurin. : 3 (1773)



- Petite naïade
- *Hydrocharitaceae*
- Thérophyte
- Cosmopolite

- Protection régionale : Rhône-Alpes
- Liste rouge départementale : en danger

Éléments descriptifs : l'allure de la petite naïade est similaire à celle de la naïade marine (Cf. cette espèce). Toutefois, dans le détail, les différences sont nombreuses : la tige est plus courte (5 à 30 cm) et plus fine (1 mm). Elle porte des feuilles plus petites, plus étroites, arquées, pourvues d'une gaine finement ciliée. Enfin, il s'agit d'une espèce monoïque.

Écologie et habitats : la petite naïade fréquente comme la naïade marine les eaux stagnantes ou à cours lent de l'étage collinéen. Elle semble préférer des substrats plus fins, y compris vaseux. Elle s'accommode aussi d'eaux plus riches en nutriments et plus chaudes que la naïade marine. Elle semble également se cantonner à des profondeurs moindres, rarement au-delà de 1,5 m. Ces paramètres écologiques sont difficiles à cerner tant il est rare de voir la petite naïade en place ; sa présence est le plus souvent détectée par la découverte de fragments échoués sur les rives des plans d'eau.

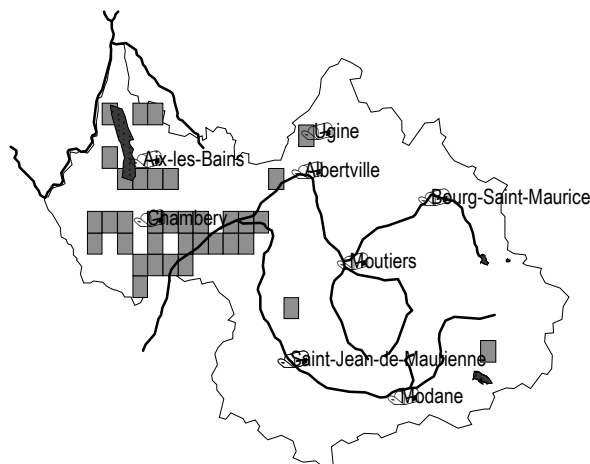
Distribution : cosmopolite, la petite naïade est disséminée en France, notamment en Bretagne, dans le Centre, le Nord-Est, la vallée du Rhône, en Languedoc-Roussillon et en Corse. Pour autant, elle demeure rare dans toutes ces régions. Ainsi, sa présence en Savoie se limite aux seuls lacs d'Aiguebelette et du Bourget, où elle est connue depuis le XIX^e siècle (12/9/1872 – Herbarium Songeon – SHNS). Et dans ce dernier, la cartographie exhaustive de la végétation lacustre effectuée en 1999 n'a révélé l'existence de *Najas minor* que dans trois herbiers subaquatiques sur les rives sud et ouest du lac (ÉCOTEC, 2000).

Menaces et préservation : la protection réglementaire dont bénéficie la petite naïade n'est pas facile à faire respecter pour ces plantes à la fois méconnues, peu visibles et peu spectaculaires ! Sa préservation à moyen terme dans les deux grands lacs savoyards ne devrait pas poser de problème compte tenu des efforts entrepris par la collectivité pour améliorer la qualité physico-chimique des eaux. Une prospection systématique de tous les plans d'eau, y compris artificiels (gravières, etc.) devrait permettre de localiser *Najas minor* dans d'autres sites en Savoie.

Les plantes protégées du lac du Bourget

***Ophioglossum vulgatum* L.**

Sp. Pl. : 1062 (1753)



- Protection régionale : Rhône-Alpes

- Ophioglosse commun
- *Ophioglossaceae*
- Géophyte
- Eurasiatique, nord américain

Éléments descriptifs : les autres espèces d'ophioglosses étant absentes de notre région, l'ophioglosse commun ne peut se confondre avec une autre plante. Un pied d'*Ophioglossum vulgatum* produit habituellement une seule fronde par an. Cette petite plante affiliée aux fougères se compose d'une partie stérile qui prend la forme d'un limbe ovale lancéolé haut de 5 à 10 cm, entier, d'un vert jaunâtre luisant. Ce limbe, embrassant, est porté par un pétiole commun avec la partie fertile réduite à un épi étroit et allongé de sporanges disposés sur deux rangs et dressé au sommet d'un "pédoncule" pouvant atteindre une dizaine de cm. Les plantes apparaissent dès le début du printemps et disparaissent totalement après la dispersion des spores en été.

Écologie et habitats : l'étage collinéen est l'étage de prédilection de cet ophioglosse qui s'aventure rarement dans le montagnard et exceptionnellement dans le subalpin inférieur. Classiquement indiqué dans les milieux humides, il peut s'observer dans les prairies à *Carex* ou encore à *Molinia*, dans les roselières ainsi que dans les boisements rivulaires à *Salix alba* ou *Alnus glutinosa*. À noter qu'environ un tiers des stations savoyardes connues est répertorié sur des pelouses moyennement sèches à *Bromus erectus* (*Mesobromion*), toujours sur des substrats marneux avec un couvert végétal peu dense.

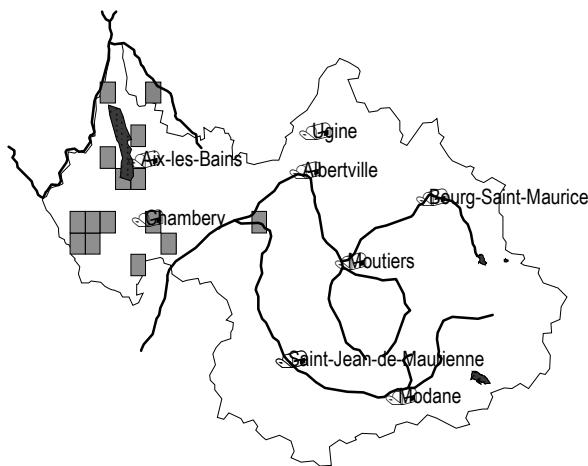
Distribution : l'aire de distribution de l'ophioglosse commun couvre une grande partie de l'hémisphère Nord sur les continents eurasiatique et américain. Il est recensé dans la totalité des départements français métropolitains (Prélli, 2001). En Savoie, il est connu historiquement dans les marais de l'ouest du département, en particulier dans le bassin versant du lac du Bourget, mais aussi l'Avant-Pays, la Combe de Savoie, etc. Les prospections systématiques réalisées sur les zones humides ces dernières années ont permis de recenser d'assez nombreuses nouvelles localités : en particulier quelques stations ponctuelles et inédites en Maurienne à Montaimont (Delahaye, 2001) et à Lanslevillard à l'altitude record de 1680 m (P. Freydier, com. pers.).

Menaces et préservation : même si nous connaissons un nombre plus élevé de stations d'ophioglosse commun que par le passé, ce fait ne doit pas masquer la régression des populations de cette espèce corrélée à la destruction et à la dégradation de ses biotopes tant humides que secs. À titre d'exemple, environ deux mille pieds d'*Ophioglossum vulgatum* ont été ensevelis sous une zone d'activité à Épersy-Mognard en 2007. Même s'il ne s'agit que d'une destruction partielle d'une station exceptionnelle estimée à sept mille pieds, chaque nouvelle destruction contribue à affaiblir et à isoler les populations qui doivent survivre dans des milieux de plus en plus artificialisés.

Les plantes protégées du lac du Bourget

Orchis laxiflora* Lam. subsp. *laxiflora

Fl. Fr., 3 : 504 (1779)



- *Anacamptis laxiflora* (Lam.) Bateman Pridgeon & Chase
- Orchis à fleurs lâches
- *Orchidaceae*
- Géophyte
- Méditerranéen

- Protection régionale : Rhône-Alpes
- Liste rouge départementale : vulnérable

Éléments descriptifs : cette orchidée est sans nul doute une parmi les plus élégantes des prairies humides. Les grandes fleurs, étagées le long d'une inflorescence atteignant 25 cm de hauteur, sont pourpre violacé. Elles sont bien caractérisées par un labelle plié longitudinalement, dont le lobe central est plus court que les latéraux, et pourvu au centre d'une macule d'un blanc pur. Les travaux de biologie moléculaire conduisent à inclure désormais cette espèce dans le genre *Anacamptis* sous le binôme : *Anacamptis laxiflora* (Lam.) Bateman, Pridgeon & Chase.

Écologie et habitats : l'orchis à fleurs lâches n'est connu en Savoie qu'à l'étage collinéen. Il s'observe dans des prairies fauchées, souvent détrempées au printemps, mais praticables à pieds secs l'été. Il est classiquement indiqué dans les prairies à molinie (Guinochet & De Vilmorin, 1978 ; Delarze & al., 1998). Les stations savoyardes semblent davantage relever des communautés mésohygrophiles des végétations prairiales (*Agrostietea stoloniferae*, *Arrhenatheretea elatioris*).

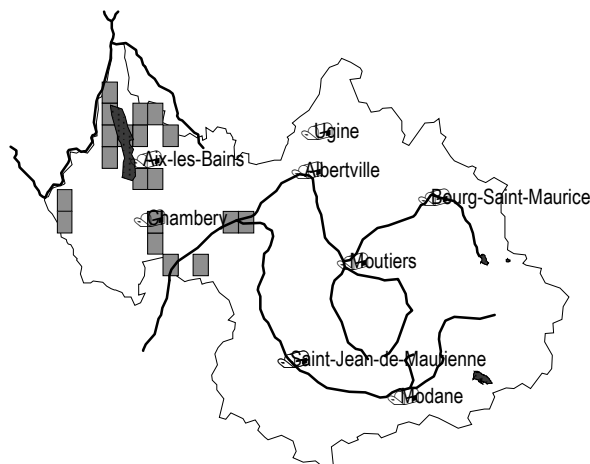
Distribution : cet orchis se singularise des autres orchidées des zones humides par son aire de distribution centrée sur la région méditerranéenne. Pour autant, il remonte vers le nord de la France jusqu'en Picardie et était connu historiquement en Belgique. Il est d'ailleurs recensé dans presque tous les départements français, sauf ceux du nord-est, même si sa présence se limite parfois à seulement quelques sites. Récolté sur le bord du lac de Sainte-Hélène dès le 8/6/1866 (herbier Jouty – SHNS), il est également indiqué sur les rives du lac du Bourget au XIX^e siècle (Songeon & Chabert, 1896). Il n'a pas été revu ces dernières années ni en Chautagne, ni au sud du lac, mais existe toujours dans des prairies humides au Bourget-du-Lac, Drumettaz-Clarafond, etc. Au total, il est actuellement recensé dans une douzaine de communes de l'ouest du département.

Menaces et préservation : dans les sites où il a été préservé des drainages et de l'urbanisation, l'orchis à fleurs lâches est menacé tant par l'intensification des pratiques agricoles (engrais, fumure), que par l'arrêt de ces mêmes pratiques et la fermeture progressive des milieux qui l'accompagnent. La fauche estivale des prairies humides, avec exportation du fourrage, semble pouvoir maintenir des prairies propices à cette belle orchidée, pour autant que leur caractère hygrophile soit préservé.

Les plantes protégées du lac du Bourget

Orchis palustris* Jacq. subsp. *palustris

Collect. Bot., 1 : 75 (1787)



- *Anacamptis palustris* (Jacq.) Bateman, Pridgeon & Chase.
- Protection régionale : Rhône-Alpes
- Orchis des marais
- Liste rouge départementale : vulnérable
- *Orchidaceae*
- Géophyte
- Eurasiatique

Éléments descriptifs : cette orchidée offre la même silhouette que l'espèce précédente : une tige élancée, haute de quelques dizaines de cm, garnie de longues feuilles étroitement lancéolées, porte à son sommet un épi allongé de grandes fleurs. La couleur de celles-ci varie du rose au pourpre pâle. Elles présentent un labelle presque plan, dont le centre plus clair est ponctué de petites macules plus foncées ; le lobe médian est plus long que les latéraux. Les classifications récentes regroupent également cette orchidée dans le genre *Anacamptis* : *Anacamptis palustris* (Jacq.) Bateman, Pridgeon & Chase.

Écologie et habitats : les prairies humides sont le domaine de vie exclusif de l'orchis des marais. Plus précisément, ce sont les communautés de bas marais à *Schoenus nigricans* qui constituent le biotope de prédilection de cette orchidée. Dans ces prairies, il croît souvent en compagnie d'autres orchidées rares et protégées comme *Liparis loeselii* et *Spiranthes aestivalis*.

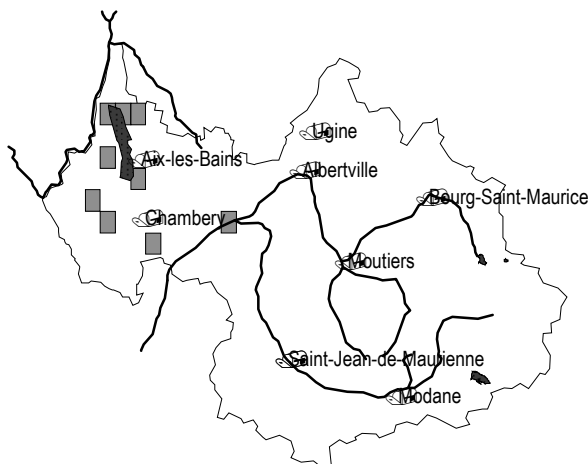
Distribution : l'orchis des marais peut se rencontrer dans les biotopes qui lui sont favorables sur une grande partie du continent eurasiatique. Il est actuellement recensé dans environ un tiers des départements français (Bournérias, Prat & al., 2005), irrégulièrement répartis sur le territoire national. Dans notre département, sa distribution est comparable à celle de l'orchis à fleurs lâches : Avant-Pays, lac du Bourget, Albanais, combe de Savoie. Pour autant, les sites où ces deux orchidées cohabitent sont exceptionnels : c'est le cas par exemple du marais des Villards à La Biolle.

Menaces et préservation : Les nombreuses atteintes dont ont été et sont toujours victimes les zones humides ont contribué à sa disparition dans une douzaine de départements. Récemment, nous avons pu encore constater son extinction, en toute impunité, suite au labour d'une prairie humide à Saint-Girod pour installer une culture de maïs. L'orchis des marais est officiellement protégé dans dix des vingt-deux régions administratives françaises métropolitaines. Ce statut est nécessaire mais pas suffisant pour garantir la préservation de ce magnifique et pertinent indicateur du bon état de conservation des zones humides. À ce titre, la gestion spécifique ou en partenariat avec des agriculteurs mise en place au sud du lac et en Chautagne maintient des prairies qui conviennent parfaitement à l'orchis des marais. Souhaitons que tous les autres sites qui abritent également ces plantes puissent bénéficier prochainement des mêmes attentions.

Les plantes protégées du lac du Bourget

***Ranunculus lingua* L.**

Sp. Pl. : 549 (1753)



- Grande douve
- *Ranunculaceae*
- Hélophyte, hémicryptophyte
- Eurasiatique

- Protection nationale : annexe I
- Liste rouge nationale : tome II
- Liste rouge départementale : en danger

Éléments descriptifs : imaginez un bouton d'or aux fleurs de 3 à 4 cm de diamètre, portées par une tige robuste, creuse, de la grosseur d'un pouce, pouvant atteindre 1,5 m de haut ; les feuilles étagées le long de la tige, qu'elles embrassent partiellement, sont très longuement lancéolées, entières, parfois munies de quelques denticules espacés. Voici dressé le portrait de la plus grande renoncule de notre flore, impossible à confondre avec une autre plante.

Écologie et habitats : la grande douve vit les racines dans l'eau en bordure des lacs et des étangs au cœur des roselières inondables et des cariçaies, tout particulièrement celles constituées par les touradons de *Carex paniculata*, *Carex elata*, *Carex appropinquata*... Quelques stations sont également connues dans des fossés tourbeux.

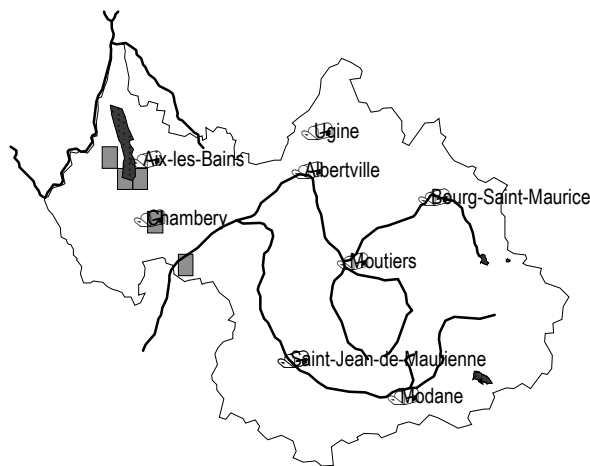
Distribution : les espèces à aire de distribution eurasiatique représentent environ 22 % de la flore savoyarde ; *Ranunculus lingua* appartient à cet ensemble. Il est disséminé sur l'ensemble du territoire national dans les secteurs de basse altitude. Déjà récolté par A. Huguenin au lac du Bourget, sans doute vers le milieu du XIX^e siècle (Herbier SHNS), c'est à C. Pin (1894) que nous devons la première indication bibliographique en Savoie : en Chautagne et dans l'Albanais, deux secteurs qui hébergent toujours la grande douve. Elle est présente également autour des lacs d'Aiguebelette et de Saint-Jean-de-Chevelu ainsi qu'à Châteauneuf, Gerbaix et Sonnaz. Elle fut présente autrefois à Apremont (Fritsch, 1973) et Grésy-sur-Isère (G). Curieusement, elle n'a encore jamais été observée au sud du lac du Bourget où existent pourtant des milieux qui lui sont favorables.

Menaces et préservation : le nombre élevé de départements où est encore recensée la grande douve ne doit pas masquer le fait que dans la plupart des cas ne sont connues que des stations très ponctuelles avec de faibles effectifs. C'est le cas en Savoie, où le devenir de ces plantes est sans doute à envisager différemment selon les situations : les populations localisées en bordure immédiate des principaux lacs de l'ouest du département se maintiendront probablement à un niveau satisfaisant à court et moyen terme. Ailleurs, par contre, la dégradation du fonctionnement hydrique des zones humides et de la composition physico-chimique des sols fait peser de lourdes menaces sur la grande douve et ses compagnes végétales et animales.

Les plantes protégées du lac du Bourget

Ranunculus sceleratus* L. subsp. *sceleratus

Sp. Pl. : 551 (1753)



- Renoncule scélérate
- *Ranunculaceae*
- Thérophyte
- Eurasiatique

- Protection régionale : Rhône-Alpes
- Liste rouge départementale : vulnérable

Éléments descriptifs : la renoncule scélérate se distingue des autres "boutons d'or" tout d'abord par la petitesse de ses fleurs qui n'excèdent guère 1 cm de diamètre. Elles donnent naissance à de nombreux petits akènes (70 à 100) serrés sur un réceptacle cylindrique allongé. Au niveau de l'appareil végétatif, elle se singularise par une tige creuse, ramifiée, qui porte des feuilles un peu charnues, luisantes ; les basales sont pétiolées et largement lobées, les caulinaires sont sessiles et à divisions étroitement lancéolées. Toute la plante est glabre.

Écologie et habitats : *Ranunculus sceleratus* est une plante annuelle qui se développe sur des vases ou des tourbes où le recouvrement de la végétation est faible. Ces substrats pionniers, souvent nitrophiles, se rencontrent, à l'étage collinéen, dans les fossés s'asséchant partiellement en été et en bordure des mares et des petits étangs, comme au sud du lac du Bourget. Cette renoncule croît souvent en compagnie d'autres espèces annuelles appartenant notamment aux genres *Bidens* et *Polygonum*. D'une année sur l'autre, les stations de ces plantes annuelles se déplacent et les effectifs des populations peuvent fortement varier.

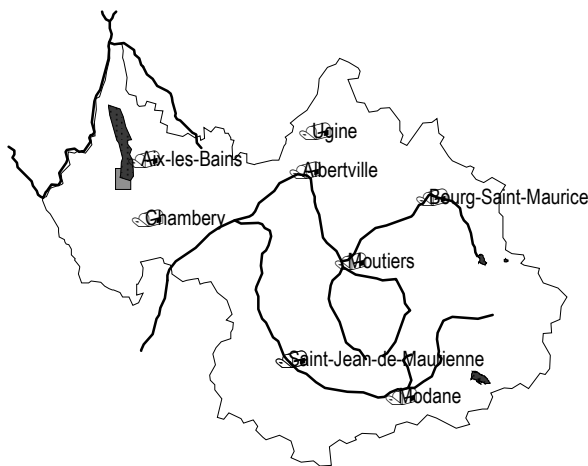
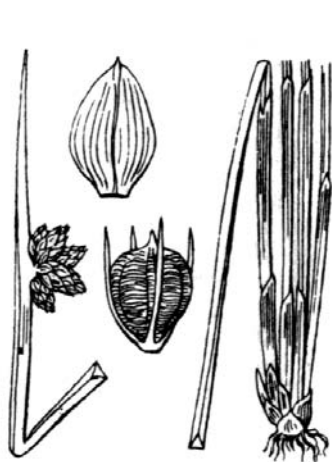
Distribution : l'analyse des cartes de distribution de cette espèce montre qu'elle est assez largement répandue, tant au niveau mondial (espèce eurasiatique) qu'au niveau national, où elle est recensée dans la quasi-totalité des départements français. Cette relative abondance ne saurait en aucun cas minimiser l'intérêt des populations savoyardes, très localisées autour des lacs du Bourget, de Saint-Jean-de-Chevelu et de Sainte-Hélène ainsi qu'à Challes-les-Eaux et Drumettaz-Clarafond. Elle a été récoltée anciennement dans la combe de Savoie (Delahaye & Prunier, 2006).

Menaces et préservation : compte tenu du caractère fluctuant, voire fugace, des stations de *Ranunculus sceleratus*, la pérennité des populations sur un site donné est dépendante du renouvellement de biotopes favorables. Dans un système qui n'est pas trop régulé, les crues printanières et les étiages estivaux contribuent à créer, çà et là dans les plaines alluviales et au bord des plans d'eau, des berges susceptibles d'être colonisées par cette renoncule. Dans un système complètement régulé comme celui du lac du Bourget, seules des interventions humaines (creusement de mares, décapage de platières, etc.) peuvent suppléer à la régression des milieux de vie de cette plante protégée.

Les plantes protégées du lac du Bourget

***Schoenoplectus mucronatus* (L.) Palla**

Bot. Jahrb. Syst., 10 : 299 (1889)



- *Scirpus mucronatus* L.
- Scirpe mucroné
- Cyperaceae
- Hélophyte
- Subcosmopolite

- Protection régionale : Rhône-Alpes
- Liste rouge départementale : au bord de l'extinction

Éléments descriptifs : cette cypéracée haute de quelques dizaines de centimètres se présente en touffes, la souche étant dépourvue de stolons. La tige trigone porte au sommet un glomérule de petits épis roussâtres, à l'aisselle d'une longue bractée très caractéristique : le plus souvent étalée à l'horizontale. Les feuilles de ces plantes sont réduites aux gaines qui entourent la tige.

Écologie et habitats : *Schoenoplectus mucronatus* se plaît dans les formations herbacées, périodiquement inondées, qui se développent en arrière de la roselière aquatique sur les rives des lacs et des cours d'eau. Il a volontiers un comportement de pionnier, s'installant dans les petits espaces de sol nu entre les roseaux, les alpistes ou les touffes de *Carex*.

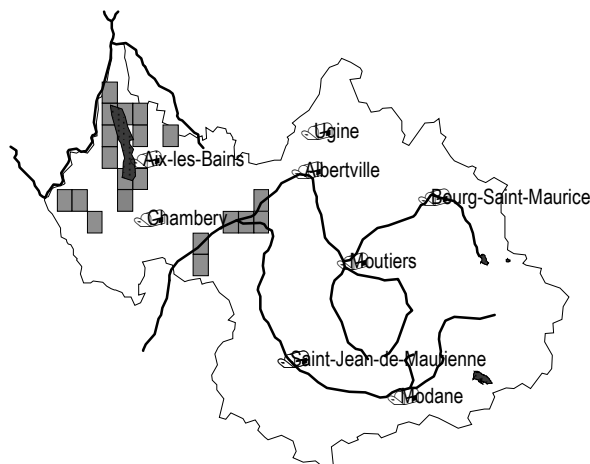
Distribution : le scirpe mucroné est une espèce dite subcosmopolite, c'est-à-dire recensée sur tous les continents mais avec localement des lacunes importantes. Cette situation est comparable en France métropolitaine où il est présent dans une trentaine de départements, mais absent, par exemple, d'une grande partie du nord du pays. Présence ne signifie pas forcément abondance ! Ainsi en Savoie (comme en Haute-Savoie), il n'est connu que d'une seule localité : sur la rive sud du lac du Bourget où il a été observé en 2000.

Menaces et préservation : l'artificialisation des berges et la régulation des niveaux d'eau sont des facteurs qui limitent la pérennité des populations de cette espèce protégée. L'installation durable de ce scirpe en Savoie reste très hypothétique même s'il existe au nord et au sud du lac du Bourget des milieux propices. C'est une plante à rechercher en bordure de tous les plans d'eau, naturels et artificiels.

Les plantes protégées du lac du Bourget

***Senecio paludosus* L.**

Sp. Pl. : 870 (1753)



- Sénéçon des marais
- *Asteraceae*
- Hélophyte (hémicryptophyte)
- Eurosibérien

- Protection régionale : Rhône-Alpes
- Liste rouge départementale : vulnérable

Éléments descriptifs : si vous rencontrez dans un marais un sénéçon dont les capitules s'étalent à environ 1 m ou plus du sol ; si ces capitules de 3 à 4 cm de diamètre sont étalés en corymbe et composés de fleurs jaune d'or dont dix à seize fleurs ligulées ; si la tige striée porte de longues feuilles étroitement lancéolées, sessiles, dentées et aranéuses à la face inférieure, alors pas de doute possible, vous êtes en présence du sénéçon des marais.

Écologie et habitats : cette plante s'observe dans les prairies marécageuses mésotrophes, où le sol est gorgé d'eau pratiquement toute l'année, d'où sa prédilection pour les prairies en bordure immédiate des lacs et rivières. Elle croît en compagnie des grandes laïches (*Carex acutiformis*, *Carex elata*, *Carex riparia*, etc.) caractéristiques de ces milieux (*Magnocaricion elatae*). Elle ne quitte guère l'étage collinéen en Savoie où les populations s'échelonnent de 235 à 690 m d'altitude.

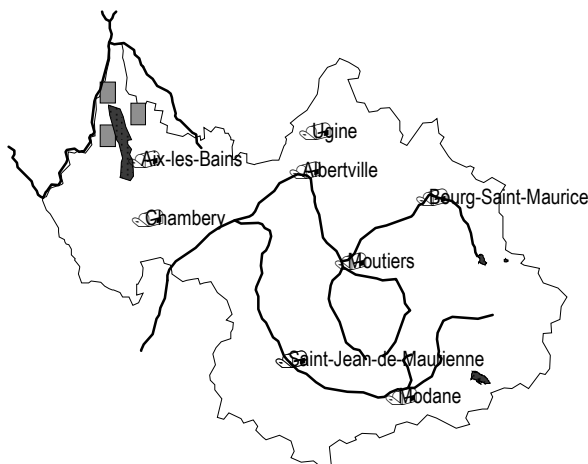
Distribution : *Senecio paludosus* est une espèce à aire de distribution eurosibérienne, largement répartie sur notre continent. Sur le territoire français métropolitain, elle est recensée dans la moitié est, avec quelques lacunes dans la région méditerranéenne. En Savoie, elle est déjà récoltée à Chindrieux dans le marais de Chautagne le 12/7/1873 (Herbier Jouty – SHNS). Perrier de la Bâthie (1928) ne cite que quelques localités en Savoie, terminant sa courte énumération par un lapidaire : "... etc. *Commun*" ! Nous connaissons en 2007 cette plante protégée dans seulement une petite vingtaine de communes de l'ouest du département, où elle ne subsiste le plus souvent que dans un seul site, sur une surface limitée avec de faibles effectifs.

Menaces et préservation : les populations de sénéçon des marais ont fortement régressé en Savoie au cours du XX^e siècle. Même si environ 50 % des populations connues se situent actuellement sur des sites protégés par Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope, ces plantes demeurent très vulnérables face à l'abaissement généralisé des nappes phréatiques. La restauration de conditions hydriques satisfaisantes est un paramètre essentiel pour la préservation de cette élégante astéracée de nos marais. La pérennité des populations dépendra aussi du maintien de prairies périodiquement fauchées ou pâturées à partir du mois d'août après la fructification des plantes.

Les plantes protégées du lac du Bourget

***Spiranthes aestivalis* (Poir.) Rich.**

Orchid. Eur. Annot. : 36 (1817)



- Spiranthe d'été
- *Orchidaceae*
- Géophyte
- Européen

- Protection nationale : annexe I
- Livre rouge national : tome II
- Liste rouge départementale : en danger

Éléments descriptifs : par sa taille modeste (20 à 30 cm de hauteur) et ses petites fleurs (0,5 à 0,7 cm de longueur), la spiranthe d'été est assez discrète au milieu de la végétation palustre où elle s'épanouit au début du mois de juillet. Elle partage avec les autres espèces du genre, essentiellement nord américain, une inflorescence hélicoïdale. Sur les fleurs, on remarquera la bordure du labelle ornée de petites crêtes. *Spiranthes aestivalis* pourrait se confondre avec *Spiranthes spiralis* mais cette dernière est une orchidée des pelouses sèches à floraison automnale.

Écologie et habitats : la spiranthe d'été est une plante de pleine lumière qui vit dans les prairies humides installées sur substrat basique ou neutre à l'étage collinéen. Elle se développe en compagnie de diverses petites laïches (*Carex davalliana*, *Carex hostiana*, *Carex panicea*, etc.) formant les parvocariçaises. Les prairies qui abritent la spiranthe d'été sont généralement riches d'autres espèces d'orchidées : *Dactylorhiza incarnata*, *Orchis palustris*...

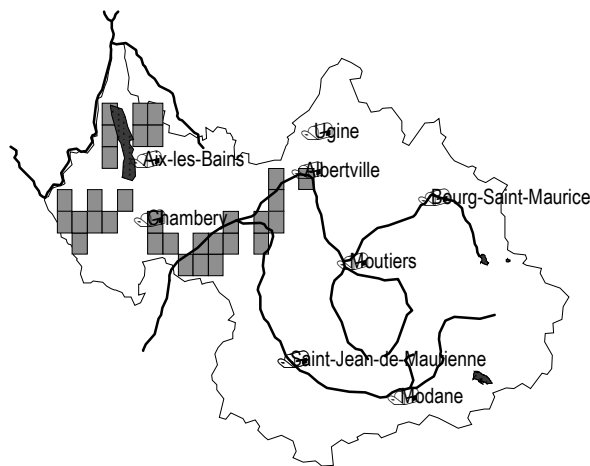
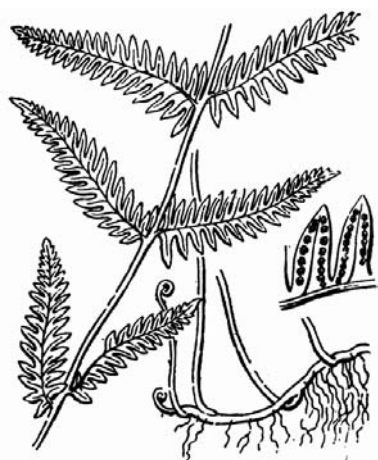
Distribution : cette orchidée, essentiellement européenne, montre une nette préférence pour les régions méditerranéennes et atlantiques. Elle est considérée comme rare et en régression sur l'ensemble de son aire de distribution (Bournérias, Prat & al., 2005). Cette situation s'illustre parfaitement en France et en Savoie. Ainsi dans notre département, les données historiques sont plus nombreuses que les stations actuellement connues : anciennement récoltée à Cruet (herbier SHNS) et à Aix-les-Bains ; indiquée encore à Chambéry, Esserts-Blay, Le Bourget-du-Lac, Saint-Jean-de-la-Porte et Sainte-Hélène-sur-Isère, la spiranthe d'été n'est connue en ce début du XXI^e siècle que dans trois marais : la Chautagne et les marais de la Biolle et Lucey (Delahaye & Prunier, 2006).

Menaces et préservation : la destruction et la dégradation des marais est à l'origine de la disparition des stations de spiranthe d'été. Sur les trois sites savoyards où cette orchidée est encore présente, les marais de La Biolle et Lucey bénéficient d'une protection réglementaire par Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope, accompagnée d'une gestion conservatoire. Le troisième, la Chautagne, est malheureusement toujours dépourvu de la protection qu'il mérite. Pour autant, son inscription dans le réseau Natura 2000 et la gestion commune mise en place par le CPNS et les agriculteurs, devrait permettre de maintenir à moyen terme des prairies humides favorables notamment à cette orchidée.

Les plantes protégées du lac du Bourget

***Thelypteris palustris* Schott.**

Gen. Fil. t. 10: 24 (1834)



- Protection régionale : Rhône-Alpes

- Thélyptéris des marais
- *Thelypteridaceae*
- Géophyte
- Eurasiatique, nord américain

Éléments descriptifs : pour le néophyte, toutes les grandes fougères se ressemblent... Ou presque ! Pour le spécialiste, le thélyptéris des marais ne peut se confondre avec aucune autre fougère. Le botaniste soucieux de bien identifier cette espèce, observera le développement le plus souvent en populations étendues, lié à la présence de rhizomes traçants ; les frondes d'un vert tendre et à texture fine, au pétiole aussi long que le limbe ; les pinnules à bords recourbés vers la face inférieure portant les sores. Les parties aériennes disparaissent totalement l'hiver.

Écologie et habitats : en Savoie, *Thelypteris palustris* se rencontre en proportion équivalente sous le couvert de boisements marécageux (aulnaie glutineuse, saulaies) et en situation plus ensoleillée entre les tiges des roseaux et des grandes laïches. Plutôt basophile, il supporte aussi les substrats faiblement acides. C'est une fougère de l'étage collinéen qui atteint exceptionnellement le montagnard : 1040 m à Bonvillard et 1330 m à Montendry, un record !

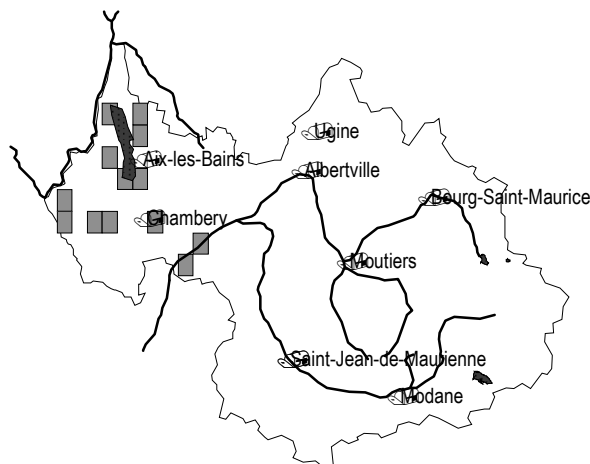
Distribution : cette fougère est largement distribuée dans les régions tempérées et froides de l'hémisphère nord. En France, elle n'est absente que dans quelques départements du Massif central, du sud et des Alpes méridionales. Le Jura et les Alpes du Nord font partie des régions où elle est encore bien représentée. Elle est répertoriée en Savoie depuis le XIX^e siècle (Rey-Paillade, 1893). Une cinquantaine de stations est actuellement recensée dans la moitié nord-ouest du département. Ce nombre, significativement plus important que les données historiques, s'explique par une prospection plus exhaustive des zones humides. À noter que l'indication à Pralognan-la-Vanoise à 2000 m d'altitude (Perrier, 1928) est vraisemblablement erronée.

Menaces et préservation : *Thelypteris palustris* est une fougère qui s'accommode de conditions écologiques assez variables sauf pour le substrat et l'environnement atmosphérique proche qui se doivent d'être en permanence humide. La principale menace qui pèse sur les populations est donc l'assèchement des zones humides. Tous les sites qui abritent cette fougère mériteraient une protection réglementaire impliquant à minima une préservation de l'alimentation en eau.

Les plantes protégées du lac du Bourget

Thysselinum palustre (L.) Hoffm.

Gen. Pl. Umb. : 179 (1814)



- *Peucedanum palustre* (L.) Moench
- Peucedan des marais
- *Apiaceae*
- Hémicryptophyte
- Eurosibérien

- Protection régionale : Rhône-Alpes
- Liste rouge départementale : vulnérable

Éléments descriptifs : pleinement développé, le peucedan des marais se remarquera d'abord par sa haute taille, dépassant fréquemment 1,5 m. Les principaux caractères distinctifs concernent la tige : sillonnée, creuse, laissant s'écouler un peu de latex blanchâtre à la coupure ; les grandes feuilles (30 à 60 cm de long) : molles, deux à quatre fois pennatiséquées, à divisions linéaires lancéolées ; et la présence sous les ombelles et les ombellules de bractées et bractéoles linéaires réfléchies. L'on prendra garde de ne pas confondre cette ombellifère avec *Selinum carvifolium* qui pousse dans les mêmes milieux. Cette dernière a notamment une tige pleine, pourvue de côtes translucides.

Écologie et habitats : les préférences écologiques de *Thysselinum palustre* situent cette espèce dans les roselières aquatiques et les prairies humides à grands *Carex*. Nous l'avons observé à plusieurs reprises, notamment autour du lac d'Aiguebelette, perché sur les imposants touradons formés par *Carex paniculata*.

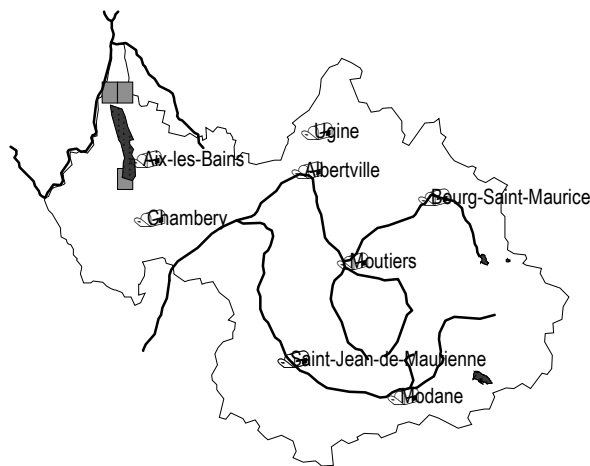
Distribution : les populations de *Thysselinum palustre* sont recensées de la Grande Bretagne à l'Asie Centrale. Si ces plantes supportent les climats frais des pays scandinaves, elles évitent les régions au climat méditerranéen. En France, c'est dans le Nord, le Centre et l'Est qu'elles sont les plus présentes. Le peucedan des marais est cité en Savoie autour des deux grands lacs du Bourget et d'Aiguebelette dès le XIX^e siècle (Songeon & Chabert, 1896). Il est toujours présent en ces lieux ainsi qu'autour des lacs de Saint-Jean-de-Chevelu et de Sainte-Hélène et dans quelques marais de l'ouest du département : Belmont-Tramonet, Challes-les-Eaux, Cruet, La Biolle, Saint-Maurice-de-Rotherens ; cette distribution en Savoie reste sans aucun doute à compléter.

Menaces et préservation : comme les autres êtres vivants inféodés aux zones humides, le peucedan des marais pâtit de la dégradation des zones humides. L'artificialisation des berges et la limitation du marnage des lacs contribuent à limiter les biotopes qui lui sont favorables. La fauche des roselières et des magnocariçaies peut permettre de maintenir des espaces favorables à cette ombellifère. Il convient alors de prendre en compte la maturation tardive des graines et la fragilité des plantules (Reduron, 2008). Un cycle de gestion où se succèdent d'une année sur l'autre : une fauche, un pâturage, un repos, comme mis en place dans les marais au sud du lac du Bourget, pourrait s'évaluer en suivant l'évolution des populations de *Thysselinum palustre*.

Les plantes protégées du lac du Bourget

***Viola elatior* Fr.**

Novit. Fl. Suec., ed. 2 : 277 (1828)



- Violette élevée
- *Violaceae*
- Hémicryptophyte
- Eurosibérien

- Protection nationale : annexe I
- Livre rouge national : tome II
- Liste rouge départementale : en danger

Éléments descriptifs : la bien nommée violette élevée se dresse habituellement jusqu'à environ 50 cm de hauteur. La tige pubescente porte de longues feuilles lancéolées et de grandes fleurs solitaires aux pétales bleu pâle soulignés de veines plus foncées. Les stipules sont plus longues que les pétioles. En Savoie, tout risque de confusion avec une autre violette est improbable.

Écologie et habitats : en Europe de l'Ouest, cette plante est liée aux milieux humides des grandes vallées fluviales. Elle se rencontre dans les prairies humides et inondables, notamment à molinies, ainsi que dans les ourlets et les clairières des forêts alluviales (*Salicion albae*, *Alnion incanae*). En Scandinavie et en Russie, la violette élevée pousse dans des biotopes nettement plus secs (Rastetter, 1995).

Distribution : l'aire de distribution de *Viola elatior* s'étend sur l'ensemble du continent européen, à l'exception des régions arctiques et méditerranéennes, jusqu'à l'ouest de la Sibérie. En France, où elle atteint la limite occidentale de son aire, elle est localisée dans la moitié est du pays, principalement dans les couloirs fluviaux du Rhin et du haut Rhône, ainsi qu'en Champagne en bordure de la Seine, de l'Aube, de la Marne, etc. (Klein & al., 1993). Elle est indiquée dès le XIX^e siècle en Savoie : "*Dans les prairies marécageuses qui s'étendent de Chambéry au Bourget.*" (Songeon & Chabert, 1896). En ce début du XXI^e siècle, ces prairies marécageuses se limitent à une petite centaine d'hectares confinée à la rive sud du lac du Bourget où fort heureusement cette violette a trouvé refuge. Ces dernières années elle a également été découverte en quelques points du marais de Chautagne sur la commune de Chindrieux.

Menaces et préservation : l'assèchement des marais entraîne partout la régression de la violette élevée. Le très faible nombre de stations répertorié et la petitesse des effectifs totaux (à peine quelques centaines de pieds) justifie l'inscription de cette espèce sur la "*Liste rouge des plantes vasculaires de Savoie*" dans la catégorie : en danger. Depuis le début des années 1990, les travaux de réhabilitation des marais mis en œuvre par le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie au nord et au sud du lac du Bourget ont localement entraîné la destruction de pieds de violette élevée (création de l'étang des aigrettes), mais globalement restauré des biotopes favorables à ces plantes. La préservation de ses milieux de vie nécessite l'entretien régulier des prairies humides afin de limiter leur envahissement par les arbustes (saules, bourdaines, etc.) et par des plantes comme *Solidago gigantea*. L'exportation de la biomasse produite, par fauche périodique, empêche l'accumulation de la litière sur le sol et l'eutrophisation du substrat défavorables aux violettes élevées.

ANNEXE

Les vingt-quatre espèces protégées présentées dans les pages précédentes ont toutes été observées ces dernières années dans les zones humides qui bordent le lac du Bourget. Il convient de compléter cette liste par une dizaine d'espèces qui soit furent récoltées par le passé, soit sont indiquées dans la bibliographie sur les rives du plus grand lac naturel de France.

Ainsi, nous avons pu observer dans l'herbier général des Conservatoire et Jardin Botanique de la ville de Genève (G) des échantillons en provenance du lac du Bourget des espèces suivantes (le collecteur et l'année de récolte figurent entre parenthèses) :

- *Marsilea quadrifolia* L. (A. Huguenin, 1850)
- *Oenanthe fistulosa* L. subsp. *fistulosa* (J. Briquet, 1922)
- *Teucrium scordium* L. subsp. *scordium* (E. Perrier, 1857)
- *Utricularia vulgaris* L. (H. Correvon, 1900)

De même, nous avons repéré dans la bibliographie des citations qui localisaient autour du lac du Bourget six autres espèces aujourd'hui protégées (l'auteur et l'année de la publication sont indiqués entre parenthèses) :

- *Apium repens* (Jacq.) Lag. (Pin, 1894)
- *Drosera longifolia* L. (Perrier, 1917)
- *Littorella uniflora* (L.) Asch. (Pin, 1894)
- *Pilularia globulifera* L. (Cariot, 1879)
- *Potamogeton acutifolius* Link (Cariot & Saint-Lager, 1889)
- *Rhynchospora alba* (L.) Vahl (Perrier, 1928)

La quasi-totalité des vingt-quatre espèces protégées actuellement recensées autour du lac était déjà connue en ces lieux par les botanistes du XIX^e et du début du XX^e siècle. Le fait que dix espèces n'aient pas été revues depuis cette période témoigne des changements qui ont affecté les rives du lac. Plusieurs observations anciennes se situent par exemple à Aix-les-Bains où à l'exception de la petite baie de Mémard, il ne reste plus beaucoup de végétation palustre... Mais cette liste de dix espèces est aussi une invitation à poursuivre les inventaires botaniques à la recherche de ces disparues, principalement sur les espaces qui ont échappé à l'urbanisation.

BIBLIOGRAPHIE

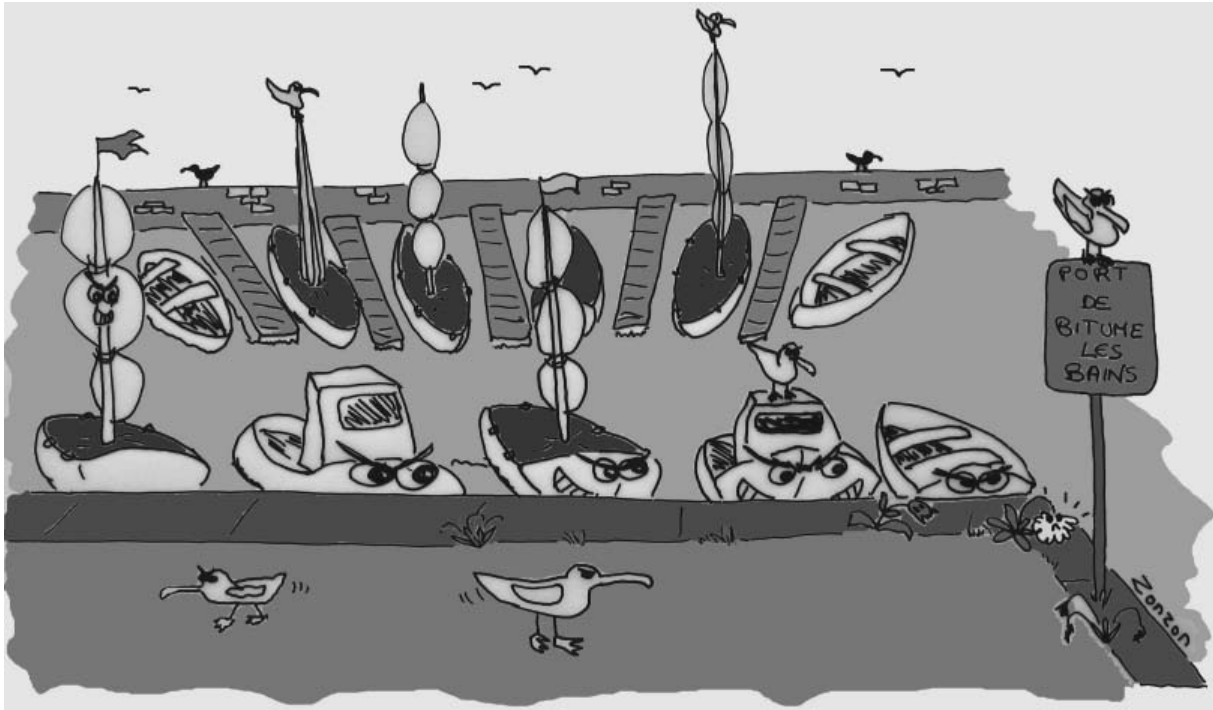
- AESCHIMANN D., LAUBER K., MOSER D. M. & THEURILLAT J.-P., 2004 – *Flora alpina* – Belin, Paris – 3 vol. : 1, 1159 p. ; 2, 1188 p. ; 3, 323 p.
- BARDAT J., BIRET F., BOTINEAU M., BOULLET V., DELPECH R., GÉHU J.-M., HAURY J., LACOSTE A., RAMEAU J.-C., ROYER J.-M., ROUX G. & TOUFFET J., 2004 – Prodrôme des végétations de France – *Patrimoines naturels vol. 61*, Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris – 171 p.
- BOURNÉRIAS M., PRAT D. & al. (collectif de la Société Française d'Orchidophilie), 2005 – Les orchidées de France, Belgique et Luxembourg, deuxième édition – Biotope, Mèze (collection Parthénope) – 504 p.
- CARIOT A., 1879 – Étude des fleurs. Botanique élémentaire, descriptive et usuelle renfermant la flore du bassin moyen du Rhône et de la Loire – Tome 2, 6^e édition – P. N. Josserand, Lyon – 892 p.
- CARIOT A. & SAINT-LAGER J.-B., 1889 – Étude des fleurs. Botanique élémentaire, descriptive et usuelle renfermant la flore du bassin moyen du Rhône et de la Loire – Tome 2, 8^e édition – Vitte & Perrussel, Lyon – 1004 p.
- DELAHAYE T., 2001 – La pesse d'eau (*Hippuris vulgaris* L.) et autres plantes originales de la flore du lac du Loup (Montaimont – 1512 m) – *Bull. Soc. Mycol. Bot. Région Chambérienne*, n° 6 – pp. 56-58.
- DELAHAYE T. & PELLICIER P., 1996 – Quelques plantes nouvelles pour le département de la Savoie – *Le Monde des plantes*, n° 455 – pp. 24-25.
- DELAHAYE T. & PRUNIER P., 2006 – Inventaire commenté et liste rouge des plantes vasculaires de Savoie – *Bull. Spécial Soc. Mycol. Bot. Région Chambérienne*, n° 2 – 106 p.
- DELARZE R., GONSETH Y., GALLAND, P., 1998 - Guide des milieux naturels de Suisse - Écologie, menaces, espèces caractéristiques - Éditions Delachaux & Niestlé - 413 p.
- ÉCOTEC, 2000 – Cartographie de la végétation du lac du Bourget – Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Savoie – 66 p. + annexes.
- FRITSCH R., 1973 – L'étonnante répartition en chaîne du *Nymphaea alba* dans les abîmes de Myans – *Bull. Soc. Hist. Nat. de la Savoie*, n° 48 – pp. 15-24.
- FRITSCH R., 1977 – La macroflore aquatique du lac du Bourget – *Bull. Soc. Hist. Nat. de la Savoie*, n° 90 – pp. 27-37.
- FRITSCH R., 1986 – Sortie botanique au nord du lac du Bourget les 4 et 7 juin 1986 – *Bull. Soc. Hist. Nat. de la Savoie*, n° 177 – pp. 4-6.
- FRITSCH R., 2001 – Petites notes historiques sur *Ludwigia palustris* (L.) Elliott, dans le département de la Savoie – *Bull. Soc. Hist. Nat. de la Savoie*, n° 329 – pp. 7-18.
- GUINOCHET M. & DE VILMORIN R., 1978 – Flore de France – Centre national de la recherche scientifique, Paris – Fascicule 3, pp. 819-1199.

- HUSNOT T., 1905-1906 – Cypéracées : descriptions et figures des cypéracées de France, Suisse & Belgique – Husnot à Cahan, par Athis – 83 p. & XXIV planches.
- KLEIN J.-P., CARBIENER R., GEISSERT F., BERNARD A. & RASTETTER V., 1993 – Plantes hygrophiles en régression : statut actuel en Alsace (deuxième partie) – *Bulletin de l'association philomatique d'Alsace et de Lorraine*, tome 29 – pp. 91-115.
- LECOINTE G. & LE GUYADER H., 2001 – Classification phylogénétique du vivant – Éditions Belin, Paris – 544 p.
- MAGNIN A., 1904 – Les lacs du Jura. N° 4 : monographies botaniques de 74 lacs jurassiens – Klincksieck, Paris – 423 p.
- MIQUET A., 1997 – La régulation du lac du Bourget (France) : nouveau fonctionnement hydraulique, impacts environnementaux – *Revue de géographie alpine*, n° 2 – pp. 11-21.
- PERRIER DE LA BÂTHIE E., 1917 & 1928 – Catalogue raisonné des plantes vasculaires de Savoie – *Mém. Acad. Sci. Belles Lettres & Arts de Savoie*, 5^e série, Tome IV et V – Léon Lhomme, Paris et Imprimeries réunies, Chambéry – 433 p. & 415 p.
- PIN C., 1894 – Catalogue des plantes observées ou citées aux environs d'Aix-les-Bains – 2^e édition, Bolliet, Aix-les-Bains – 191 p.
- PRELLI R., 2001 – Les fougères et plantes alliées de France et d'Europe occidentale – Édition Belin, Paris – 431 p.
- RASTETTER V., 1995 – Considérations sur le genre *Viola* dans le Haut-Rhin et les régions limitrophes – *Le Monde des plantes*, n° 453 – pp. 10-18.
- REDURON J.-P., 2007 – Ombellifères de France, tome 3 – *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*, nouvelle série, numéro spécial 28 – pp. 1143-1726.
- REDURON J.-P., 2008 – Ombellifères de France, tome 5 – *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*, nouvelle série, numéro spécial 30 – pp. 2349-3004.
- REY-PAILLADE C. de, 1893 – Les Fougères de France – Dupont, Paris – 133 p.
- SMBRC-collectif, 2000 – Session botanique F.M.D.S., 25-28 mai 2000 : synthèse des observations – *Soc. Mycol. Bot. Région Chambérienne* – 33 p.
- SMBRC-collectif, 2001 – Les découvertes botaniques de nos sociétaires en 2000 – *Bull. Soc. Mycol. Bot. Région Chambérienne*, n° 6 – pp. 76-79.
- SONGEON A. & CHABERT A., 1896 – Herborisations aux environs de Chambéry – *Bull. Soc. Hist. Nat. de la Savoie*, 2^{ème} série, tome II – pp. 95-144.
- U.I.C.N., 2003 – Lignes directrices pour l'application, au niveau régional, des critères de l'U.I.C.N. pour la liste rouge. Commission de la sauvegarde des espèces de l'U.I.C.N. – U.I.C.N., Gland, Suisse et Cambridge, Royaume-Uni. – ii + 26 p.



QUEL AVENIR POUR LE GRAND LAC ?

Dessins d'Emmanuelle Saunier



COMPLÉMENT (II) À L'INVENTAIRE COMMENTÉ ET LISTE ROUGE DES PLANTES VASCULAIRES DE SAVOIE

Par Thierry Delahaye, Gérard Mouton et Patrice Prunier

Cette deuxième note recense les informations botaniques nouvelles par rapport à l'"*Inventaire commenté et liste rouge des plantes vasculaires de Savoie*" (Delahaye & Prunier, 2006). Ces informations sont principalement le fruit des observations réalisées par les adhérents de notre association tant au cours des sorties collectives que lors de balades particulières. Sont consignées également quelques observations que d'autres botanistes ont effectuées en Savoie au cours de l'année 2007. Nous les remercions chaleureusement de nous avoir transmis leurs découvertes. Comme dans le complément I (Delahaye & Prunier, 2007), la référence bibliographique à l'inventaire de 2006 (*op. cit.*) n'est pas rappelée dans chaque paragraphe, par contre lorsque l'existence de parts d'herbier est connue, elle est précisée dans le texte par la mention H suivie des initiales du détenteur de l'échantillon, le tout placé entre parenthèses. La lettre G désigne les collections des herbiers des Conservatoire et Jardin Botaniques de la ville de Genève.

***Adiantum capillus-veneris* L.**

C'est à Saint-Jean-d'Arvey en descendant vers le Trou de l'Enfer qu'a été découverte une nouvelle station de cette rare et délicate fougère le 15/3/2007 par G. Mouton et A.-M. Prieur. Cette "population" se limite à deux touffes de quelques centimètres de haut, logées dans les anfractuosités d'une cascade de tuf, abritée des rayons directs du soleil mais dans l'ambiance thermophile de cet adret.

***Allium carinatum* L. subsp. *pulchellum* Bonnier & Layens**

L'ail élégant est une espèce méditerranéenne, protégée en région Rhône-Alpes. Déjà observé à Motz le 21/8/1999 par Arthur Lequay, ce dernier s'est appliqué, avec succès, à retrouver deux localités historiques recensées par des échantillons d'herbier (G). *Allium carinatum* est toujours présent sur la Montagne de Cessens (24/8/2007) et sur les rochers de Châtillon à Chindrieux (29/8/2007). En raison de sa floraison tardive, l'ail élégant est vraisemblablement encore méconnu en Savoie.

***Androsace pubescens* DC.**

Notre observation de l'androsace pubescente au mont Trélod à Doucy-en-Bauges le 30 juin 2007 lors de la sortie collective de notre association ne révolutionne pas nos connaissances sur la distribution de cette espèce en Savoie ; elle actualise seulement une donnée vieille de plus d'un siècle ! Cette androsace avait été récoltée sur ce sommet "Baujus" le 29/6/1884 par C. L. Naville (G) puis indiquée en ce même lieu par Cariot et Saint-Lager (1889) et Songeon (*in* Perrier, 1928).

***Angelica sylvestris* L. subsp. *bernardae* Reduron**

L'angélique sauvage est une grande ombellifère bien connue qui s'observe dans différents types de milieux plus ou moins humides : marais, mégaphorbiaies, boisements rivulaires, etc. de l'étage collinéen à subalpin. Suite à la publication (en cours) extraordinaire sur les ombellifères de France (Reduron, 2007), il convient désormais de distinguer deux sous-espèces au sein d'*Angelica sylvestris* : la sous-espèce *sylvestris* et la sous-espèce *bernardae*. Cette dernière doit être ajoutée à la liste des plantes de Savoie. Plus montagnarde que la sous-espèce *sylvestris*, elle pousse préférentiellement dans des ambiances plus fraîches et se distingue principalement par le net allongement des segments foliaires souvent décurrents. Sa distribution reste à préciser en Savoie.

Anthemis tinctoria* L. subsp. *tinctoria

Deuxième indication en Savoie de cette astéracée observée aux Marches sur un ancestral muret au-dessus du lac de Saint-André le 23 juin 2007 par G. Mouton. Cette plante attire l'œil par ses larges capitules solitaires munis de fleurs ligulées et tubulées jaune d'or. Rappelons que le genre *Anthemis* partage avec quelques autres la particularité de porter sur le réceptacle de petites écailles inter-florales. Les akènes des anthémis sont dépourvus d'aigrette ; l'anthémis des teinturiers est une plante grisâtre, pubescente, aux feuilles très découpées en lobes linéaires-lancéolés dentés. Sa spontanéité est peu vraisemblable dans notre département.

***Anthyllis vulneraria* L. subsp. *guyoti* (Chodat) Grenon**

Reconnaître un anthyllide vulnérable est facile ! Par contre, vouloir attribuer à la plante étudiée un nom au niveau infra-spécifique est loin d'être toujours évident. En effet, *Anthyllis vulneraria* est un complexe dans lequel *Flora Europaea* (Tutin & al., 1968) distingue pas moins de vingt-cinq sous-espèces. D'après le référentiel de Tela Botanica (<http://www.tela-botanica.org/page:eflore>) une douzaine de ces sous-espèces serait présente ou susceptible d'être présente en France. Si nous rajoutons à cela quelques variétés reconnues comme valides, un dédale de synonymes et des descriptions pas toujours très précises, nous commençons à percevoir l'imbricatio autour d'*Anthyllis vulneraria*. Pour ne pas arranger la situation, nous avons récolté en quelques points de la vallée de la Maurienne (Saint-Michel-de-Maurienne, Pas du Roc, août 1999 & 25/5/2003 – H PP ; Bessans, refuge d'Avérole, 2200 m, 19/7/2006 ; Avrieux, chalets de Pelouse, 2000 m, 20/7/2007 – H TD) des plantes que nous ne pouvions rattacher de manière satisfaisante à une des sous-espèces indiquées dans nos flores usuelles (Aeschiman & Burdet, 1994 ; Guinochet & de Vilmorin, 1984, etc.). Pourtant ces plantes montrent des caractères morphologiques et des singularités écologiques tranchés : comparativement aux autres anthyllides connus en Savoie, les fleurs sont nettement plus petites (8-9 mm), d'un rouge vineux ; elles sont groupées dans des glomérules également plus petits (10 à 20 mm d'après nos échantillons) superposés dans la partie supérieure de la tige. Les plantes poussent sur des pelouses d'altitude, très rocailleuses, thermophiles. Nous n'avons pas observé d'individus présentant une physionomie intermédiaire avec les autres sous-espèces.

La comparaison de nos récoltes avec les échantillons conservés dans l'herbier général des Conservatoire et Jardin Botaniques (CJB) de la ville de Genève nous a permis dans un premier temps de repérer des plantes similaires aux nôtres, en provenance du Valais, dénommées de manière variable.

Dans un second temps, la consultation de publications spécialisées (Couderc, 1975 & Cullen, 1976) ne nous a pas davantage permis d'aboutir à une identification en suivant les clefs de détermination proposées par ces auteurs. Toutefois, une petite note dans le texte de Cullen dans le paragraphe relatif à *Anthyllis vulneraria* subsp. *alpestris* nous invitait à poursuivre nos recherches : "A curious form of the race occurs in the area around Zermatt in Switzerland ; here the plants are very dwarf, and the corolla appears to be reddish. This variant has been called *A. vallesiaca* Beck (Ann. Nat. Hofmus. Wien II : 65, 1896), but does not appear, from the evidence available to me, to be worth recognition ; this is perhaps a problem that could be resolved by population studies."



Anthyllis vulneraria L. Cf. subsp. *guyoti* (Chodat) Grenon – Avrieux, 20 juillet 2007

Enfin, la correspondance avec d'autres botanistes, en particulier Jean-Marc Tison, nous a mis sur la piste d'un anthyllide, décrit en 1925 par Robert Chodat : *Anthyllis guyoti*. Ce taxon, tombé dans l'oubli vient d'être réhabilité par Michel Grenon : *Anthyllis vulneraria* subsp. *guyoti* (Grenon, 2006). D'après les descriptions historiques reprises dans la publication de M. Grenon et les photographies réalisées par l'auteur à partir de ses récoltes dans le Valais, ce taxon est jusqu'à présent celui qui correspond le mieux aux plantes des pelouses et rocaillies sèches d'altitude de Maurienne. Il ne s'agit donc pas d'un taxon endémique du Valais, mais plus vraisemblablement des vallées internes des Alpes. Il représente la septième entité répertoriée en Savoie gravitant dans le complexe *Anthyllis vulneraria*. Rappelons que coexistent dans notre département les sous-espèces : *alpestris*, *carpatica*, *polyphylla*, *valesiaca*, *vulneraria*, *vulnerarioides* et donc *guyoti*. Cette dernière est désormais à ajouter aux sous-espèces recensées en France.

L'histoire d'*Anthyllis vulneraria* et C^{ie} est sans doute loin d'être terminée. Pour preuve, la découverte en ce début d'année 2008 par Denis Jordan dans un herbier privé, ayant appartenu à Gilles Bugnon, et confié aux CJB de la ville de Genève pour expertise, non seulement d'un échantillon d'*Anthyllis guyoti* récolté dans le Valais en 1921 par Chodat, mais également d'une récolte déjà effectuée au refuge d'Avérole à Bessans le 2/8/1957 par G. Bugnon.

***Anthyllis vulneraria* L. subsp. *vulnerarioides* (All.) Arcang.**

Avant 2007, nous n'avions pas observé en Savoie cette sous-espèce. Elle est pourtant classiquement citée dans notre département, notamment au mont Cenis (Rouy & Foucaud, 1897 ; Perrier, 1917) mais curieusement omise de la "*Flore de la Suisse*" (Aeschiman & Burdet, 1994) dont la dition couvre entièrement la Savoie. Après une journée de recherches infructueuses sur les traces d'une récolte effectuée au mont Cenis "*aux sommités entre la poste et Ronce*" le 7/7/1863 par G. F. Reuter et J.-L. Bonjean, nous avons eu la chance de découvrir sur l'autre rive de l'actuel lac du mont Cenis vers la Petite Turra à 2500 m le 18/7/2007 (H TD) cet anthyllide fausse vulnéraire. Cette observation actualise donc la présence de cette sous-espèce en Savoie. Par la suite, nous avons repéré cette même sous-espèce à Avrieux dans le vallon de Pelouse entre 2450 et 2480 m le 20/7 (H TD) et à Tignes dans la réserve naturelle de la Grande Sassièrre à 2430 m le 24/7/2007. À noter que le cliché publié dans *Flora alpina* (Aeschiman & al., 2004) ne correspond pas à cette sous-espèce bien caractérisée par sa petite taille, ses petites folioles de taille subégale et sa dense pilosité étalée bien visible sur les tiges. D'après nos premières observations, c'est un taxon à rattacher aux pelouses et landines exposées, en situation de crêtes.



Anthyllis vulneraria L. subsp. *vulnerarioides* (All.) Arcang. –
Lanslebourg, 18 juillet 2007

***Artemisia atrata* Lam.**

Cette armoise inodore est aisément reconnaissable même à l'état végétatif par ses feuilles pubescentes bipennatiséquées à divisions courtes et étroitement linéaires. C'est d'ailleurs uniquement des plantes feuillées qui ont pu être repérées sur la crête de la Ponsonnière à Valloire le 24/8/2007 par T. Delahaye. Elles constituent la troisième population répertoriée en Savoie. Sa présence dans le Briançonnais (Chas, 1994) invite à poursuivre nos recherches sur la limite entre la Savoie et les Hautes-Alpes.

***Artemisia eriantha* Ten.**

Au milieu de ces ajouts et compléments, il est tout aussi important d'enregistrer l'indication erronée relative à la présence d'*Artemisia eriantha* en Savoie. Un examen plus précis de nos récoltes et de celles stockées dans l'herbier général des Conservatoire et Jardin Botaniques de la ville de Genève (G), comparées à des échantillons dûment déterminés nous permet d'avancer l'hypothèse que le genépi laineux ne pousse pas en Savoie... Jusqu'à la preuve du contraire ! D'autant que des récoltes authentiques existent en provenance des Hautes-Alpes et de l'Isère (G). Le nombre de fleurs par capitule, dix à quinze pour *Artemisia genepei* et au moins vingt-cinq pour *Artemisia eriantha*, semble un bon critère pour distinguer ces espèces. Les corolles d'*Artemisia eriantha* sont également plus nettement velues.

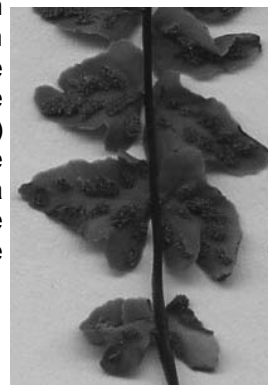
***Asclepias syriaca* L.**

Une trentaine de pieds de l'asclépiade de Syrie a été découverte à La Biolle le long de la voie ferrée en septembre 2007 par G. Mouton. Il s'agit de la deuxième observation de cette asclepiadacée originaire d'Amérique du Nord et subspontanée en Savoie. Cette "herbe à la ouate", encore appelée "herbe aux perruches" en raison de la forme des follicules, est une grande plante tomenteuse munie d'un latex, assez décorative par ses fleurs groupées en ombelles multiflores.

***Asplenium trichomanes* L. subsp. *hastatum* (H. Christ) S. Jess.**



Le capillaire des murailles se subdivise désormais en cinq sous-espèces sur le territoire français métropolitain suite à la description en 1995 de cette sous-espèce *hastatum* (Prélli, 2001). Sa présence en Savoie a été authentifiée par R. Prélli à partir d'une récolte (H TD) effectuée à Villarodin-Bourget (Chatalamia, 1510 m) le 22 mai 2007 par T. Delahaye. Cette donnée invite à revoir avec un "œil neuf" les stations de la sous-espèce *pachyrachis* avec laquelle elle a peut-être été confondue par le passé.



Asplenium trichomanes L. subsp. *hastatum* (H. Christ) S. Jess. –
Villarodin-Bourget, 22 mai 2007

***Bituminaria bituminosa* (L.) C. H. Stirt.**

2006, 2007, chaque année apporte désormais sa nouvelle observation de psoralée à odeur de bitume en Savoie (Delahaye & Prunier, 2007). Elle a été observée le long de la route qui monte à La Chambotte à Chindrieux le 1/7/2007 par Anne-Marie Prieur (H TD) et quelques jours plus tard par Adrien Messéan (com. pers.). Difficile d'imaginer que ces plantes peu discrètes aient échappé par le passé aux botanistes. Nous pouvons donc émettre l'hypothèse que l'implantation de cette méditerranéenne en Savoie soit liée au réchauffement climatique.

***Bunias erucago* L.**

Le bunias fausse roquette est une brassicacée de distribution méditerranéenne. Comme souvent dans cette famille, les fruits sont très caractéristiques : ils forment dans le cas présent des silicules renflées d'environ 1 cm de long, ornées de quatre lignes de crêtes. C'est une plante devenue rare en Savoie ; en régression car plus ou moins inféodée aux rotations culturales extensives. Bien souvent les populations découvertes ne sont pas stables dans le temps suite aux changements d'affectation des parcelles dans lesquelles elles se développent. À signaler une petite population observée à Jacob-Bellecombette le 29/6/2007 par T. Delahaye, G. Mouton et A.-M. Prieur. Une récolte effectuée dans cette même commune le 4/5/1865 figure dans l'herbier Jouty stocké à la Société d'Histoire Naturelle de la Savoie (S.H.N.S).

***Bupleurum praealtum* L.**

La dernière observation de *Bupleurum praealtum* en Savoie a été effectuée en Maurienne à Pontamafrey-Montpascal. Une seconde population a été trouvée en rive gauche de l'Arc un peu en aval sur la commune de Saint-Étienne-de-Cuines sur les affleurements rocheux qui bordent la RD 74 (6/7/2007, Marc Philippe). Cette ombellifère pousse notamment en compagnie d'une autre apiacée peu commune dans notre département : *Orlaya grandiflora*.

***Coristospermum ferulaceum* (All.) Reduron, Charpin & Pimenov**

Un avis de recherche mérite d'être lancé pour tenter de retrouver cette apiacée en Savoie. Plusieurs indications bibliographiques anciennes et même une observation datant seulement d'une dizaine d'années localisent *Coristospermum ferulaceum* dans notre département. Mais jusqu'alors aucun échantillon n'avait pu venir attester ces données. La preuve existe bel et bien : elle a été retrouvée dans l'herbier de Robert Fritsch à la S.H.N.S. La récolte correspond à l'indication à Villaroger (Fritsch, 1984). Malgré une localisation assez précise sur l'étiquette de la part d'herbier : "sentier entre les Arcs 2000 et le glacier du col du mont Pourri, sur le plan des Violettes 2000 à 2300 mètres", il n'a pas été possible de retrouver une seule plante en 2007. Il est vrai que le site est passablement perturbé par des pistes de ski et autres remontées mécaniques. *Coristospermum ferulaceum* n'est plus à classer dans la catégorie "présence incertaine" en Savoie. Souhaitons seulement que la prochaine rencontre avec cette plante s'effectue sur le terrain.



***Coronopus didymus* (L.) Sm.**

Cette petite brassicacée, originaire d'Amérique du Sud est en passe de devenir cosmopolite. Elle n'était pas connue en Savoie à l'époque de Perrier de la Bathie. C'est Arthur Lequay qui a attiré notre attention sur cette espèce suite à la découverte d'une petite population à Aix-les-

Bains à Mémard le 15/5/2007. C'est à cette occasion que G. Mouton nous a fait part de deux observations inédites, à Chambéry, la Cassine en 06/2004 et déjà à Aix-les-Bains en milieu rudéral en 09/2005. *Coronopus didymus* (= *Lepidium didymum* L.) est donc à ajouter à la liste des plantes de Savoie ; il était déjà connu dans les départements voisins, à l'exception des Hautes-Alpes (<http://www.tela-botanica.org/page:eflore>).

***Dipsacus pilosus* L.**

La cardère poilue est une imposante dipsacacée pouvant atteindre 2 à 3 m de haut. Les tiges ramifiées sont garnies de petits aiguillons et portent à leur extrémité des capitules sphériques de fleurs blanchâtres. Dans l'inventaire de 2006 elle est indiquée en Savoie uniquement par des récoltes et indications bibliographiques anciennes. Et pourtant, elle avait été observée à Méry aux Jacquiers dès 9/2002 par G. Mouton. Non revue les années suivantes pour cause de coupes répétitives, quelques tiges "réapparurent" au même endroit où G. Mouton les observa le 13/9/2007...

Puis tout s'emballa avec les découvertes successives toujours par le même observateur à Chindrieux au sud de Prés Crottis le long de la D 914 le 17/9/2007 ; à Saint-Paul-sur-Yenne vers Santagneux et à La Chapelle-Saint-Martin vers le Blanchard le 9/10/2007, ces deux stations comportant chacune quelques dizaines de pieds. Le développement assez tardif et surtout les milieux de vie peu attractifs (boisements frais, bords des cours d'eau, haies, etc.) sont sans doute à l'origine de la méconnaissance de la distribution de la cardère poilue en Savoie.

Echinops sphaerocephalus* L. subsp. *sphaerocephalus

Echinops sphaerocephalus est une plante qui pousse dans les friches thermophiles (*Onopordion acanthii*) en compagnie d'autres belles épineuses (*Carduus*, *Cirsium*, *Onopordum*, etc.). Cette alliance phytosociologique trouve des terrains et des expositions favorables pour s'exprimer sur les adrets de Maurienne. À la faveur de sites privilégiés, les plantes de cette alliance peuvent se rencontrer aussi dans l'ouest du département sur des coteaux bien exposés. Ainsi *Echinops sphaerocephalus*, déjà connu à Lucey a été trouvé à Saint-Jean-de-Chevelu (Monthoux) où plus d'une centaine de pieds fleurissaient en 2007 (15/6/2007, G. Mouton).

***Epipactis placentina* Bongiorno & Grunanger**

Perrier (1928) ne distinguait que quatre ou cinq *Epipactis* en Savoie. D'après les travaux des orchidophiles, c'est aujourd'hui au moins onze taxons différents qu'il conviendrait de distinguer dans notre département. Le dernier en date est *Epipactis placentina*, décrit seulement en 1993. Sa présence en Savoie a pu être confirmée par l'observation d'une dizaine de pieds à Détrier vers l'Ermitage le 1/7/2007 par Olivier Gerbaud, spécialiste des orchidées (Scappaticci, 2007).

***Eranthis hyemalis* (L.) Salisb.**

Cette espèce a été oubliée de l'inventaire des plantes vasculaires de Savoie où elle n'est pas spontanée. Mais cette éclatante renonculacée qui s'épanouit dès le mois de février est cultivée et parfois subsponnée. C'est ainsi que Robert Mermet suit depuis plusieurs années une petite population établie dans un boisement près de Chalou, petit hameau de l'ouest de Chambéry.

***Euphorbia esula* L.**

Déjà indiquée au XIX^e siècle en Savoie sans plus de précision (Pin, 1894), il aura fallu attendre le XXI^e siècle pour confirmer la présence de l'euphorbe érule en Savoie. Elle a été observée dans les pelouses sèches sur les terrasses alluviales de l'Arc à la limite entre Saint-Rémy-de-Maurienne et Saint-Étienne-de-Cuines le 6/7/2007 par Marc Philippe (com. pers.). Nous avons pu observer cette euphorbe dans le Val de Saône lors de la session botanique 2007 de la Fédération Mycologique et Botanique Dauphiné-Savoie, où non consommée par le bétail, elle se montre localement envahissante : à surveiller donc en Maurienne !

***Fagopyrum esculentum* Moench**

Le sarrasin ou blé noir n'est plus cultivé en Savoie et ne s'observe qu'exceptionnellement à l'état subsponné. C'est une plante annuelle, haute de 50 à 70 cm, aux feuilles typiquement sagittées à petites fleurs blanches groupées en épis. Une dizaine de pieds de cette polygonacée a été observée aux Marches en bordure d'une piste aux Corniols le 22/9/2006 par G. Mouton.

***Galium parisiense* L.**

Le gaillet de Paris était connu dans presque tous les départements français sauf la Savoie ! Cette incongruité appartient au passé. Cette petite rubiacée a en effet été identifiée à Francin sur la grève du plan d'eau au centre du Parc d'activités de la Grande Île le 17/6/2007 par Philippe Pellicier à l'occasion de la journée botanique inter-sociétés organisée chaque année par une association savoyarde membre de la Fédération Mycologique et Botanique Dauphiné-Savoie. *Galium parisiense* pousse sur la berge graveleuse d'un étang en compagnie d'autres thérophytes peu fréquentes en Savoie comme *Arenaria leptoclados* et surtout *Herniaria hirsuta*. Profitant d'une balade programmée aux Mollettes le lendemain, nous sommes retournés voir ces plantes avec d'autres membres de notre association le 18/6/2007 (Cf. compte rendu p. 59).

***Glebionis segetum* (L.) Fourr.**

Cette astéracée glabre, au feuillage glauque et à fleurs tubulées et radiées jaune d'or a été oubliée dans l'inventaire publié en 2006. Elle est pourtant connue en Savoie depuis au moins 2002 par G. Mouton. Elle a été observée toujours en faible effectif et dans des milieux plus ou moins anthropisés, successivement à Grésy-sur-Aix aux abords du péage de l'autoroute (9/2002) ; à Viviers-du-Lac sur

un talus au nord des Essarts (9/2004) et à Mognard dans une jachère à Maclin le 3/9/2006. Le chrysanthème des moissons est donc une espèce à ajouter au cortège des méditerranéennes et adventices présentes en Savoie.

***Helianthus tuberosus* L.**

Le topinambour a été oublié sur l'inventaire de 2006. Il est répandu par exemple (plusieurs milliers de pieds) sur les Îles de la Malourdie en Chautagne où il fleurit tardivement durant les mois de septembre et d'octobre principalement (24/8/2007 & 25/9/2007, PP). Il est également présent dans la combe de Savoie, l'Avant-Pays, etc.

***Inula hirta* L.**

C'est un peu par hasard en cherchant à vérifier une récolte d'une plante d'origine hybride entre *Inula helvetica* et *Inula salicina* que nous avons découvert dans l'herbier général des Conservatoire et Jardin Botaniques de la ville de Genève une part d'herbier de l'inule hérissée. D'après l'étiquette (*Plantae Sabaudiae*), la plante a été récoltée sur les coteaux de Saint-Innocent près d'Aix-les-Bains le 24/6/1901 par H. G. Kohler. C'est à notre connaissance la seule indication de cette espèce en Savoie, connue par ailleurs dans les départements voisins de l'Ain (Bolomier & Cattin, 1999) et de l'Isère (www.gentiana.org).

Jasione montana* L. subsp. *montana

Dans l'inventaire de 2006, la jasione des montagnes est estimée rare et vulnérable en Savoie. Suite aux observations effectuées en fin d'année 2006 et en 2007, il apparaît que nous avons un peu sous-estimé sa fréquence et corrélativement surestimé sa catégorie de menace. Déjà indiquée à Montsapey (Delahaye & Prunier, 2007), la distribution de cette espèce en Maurienne a été activement complétée. En cherchant à actualiser le souvenir d'une observation effectuée pendant l'été 2000 à Saint-Alban-des-Hurtières, trois stations ont été découvertes sur cette commune et une autre sur Saint-Georges-d'Hurtières en 07/2006 par G. Mouton ainsi qu'à Saint-Rémy-de-Maurienne (Saint-Sulpice) le 6/7/2007 par Marc Philippe. La jasione des montagnes semble donc bien installée en Maurienne comme en Tarentaise. Reste à retrouver les stations sur le versant est de la chaîne de l'Épine... Sans doute en prospectant les affleurements de molasse.

***Lathyrus nissolia* L.**

La gesse sans vrille ou gesse de Nissole se singularise dans le genre *Lathyrus* par des feuilles simples, linéaires-lancéolées, atteignant une dizaine de centimètres de long ; elles sont munies à la base de toutes petites stipules subulées. Les fleurs purpurines, solitaires ou par deux sont portées sur de longs pédoncules grêles.

Deux pieds seulement ont été repérés dans une ancienne culture extensive (à gibiers ?) de maïs située à La Chapelle-du-Mont-Chat à La Sauge en contrebas de la route D 914 le 10/10/2007 par G. Mouton. Cette découverte confirme l'intérêt de prospecter ce type de milieu, souvent riche en plantes annuelles même en plein automne. La sous-espèce de cette gesse n'a pas pu être précisée lors de son observation sur le terrain.

***Melampyrum arvense* L.**

Cette spectaculaire scrophulariacée, facilement reconnaissable par ses bractées purpurines aux dents longuement aristées et ses corolles bicolores, purpurines à gorge jaune, s'est considérablement raréfiée en Savoie. Observée ces dernières années dans seulement quatre communes, il convient d'y ajouter Apremont où une trentaine de pieds a été vue au Crozet le 29/5/2007 et Lucey où un unique pied a pu être découvert à Vraisin le 7/6/2007 par G. Mouton.

***Ophrys gresivaudanica* O. Gerbaud**

Le genre *Ophrys* a subi et continue de subir (en pire ?) la même inflation dans la description de nouvelles "espèces" que le genre *Epipactis* (Cf. *Epipactis placentina* ci-dessus). Le nouvel ophrys du Grésivaudan, où il a été décrit en 2002 par O. Gerbaud, est en caricaturant à l'extrême, un petit *Ophrys fuciflora* fleurissant de mi-juin à mi-juillet (Bournerias, Prat & al., 2005). Reconnu jusqu'à présent dans l'Isère et la Drôme, il convient désormais d'ajouter la Savoie à la liste des départements où ces plantes sont recensées, suite à son signalement aux Mollettes (Sonnaz) le 6/7/2007 par Marc Philippe (Scappaticci, 2007).

Potamogeton natans L.

La distinction de *Potamogeton natans* et *Potamogeton nodosus* n'est pas toujours évidente. Un critère fiable et facile à appréhender sur le terrain est la présence chez *Potamogeton natans* d'une petite zone décolorée de 1 à 1,5 cm sur le pétiole à la jonction avec le limbe (Preston, 1995). Une observation dans les marais de Chautagne à Chindrieux dans le canal qui longe la RD 914 le 20/9/2007 par G. Mouton actualise une donnée vieille d'un siècle pour cette hydrophyte qui demeure rare en Savoie.

Potamogeton polygonifolius Pourr.

Potamogeton polygonifolius est le moins aquatique de nos potamots. Il s'observe ainsi sur la bordure même des plans d'eau, dans le fond des fossés où ne subsiste parfois que quelques centimètres d'eau ou encore dans de petites dépressions toujours détrempées au sein des marais. Il a volontiers un comportement pionnier, apparaissant sur des substrats dénudés après une perturbation. C'est ainsi que plusieurs centaines de pieds sont apparus au Bourget-du-Lac le long du canal "écréteur" de crues nouvellement creusé entre la Leysse et le lac (10/10/2007, T. Delahaye & P. Prunier) ; une autre station inédite est à signaler à Saint-Jean-de-la-Porte sur la rive gauche de l'Isère au niveau du fossé d'écoulement des plans d'eau des îles du Villaret (23/9/2007, G. Mouton). Encore quelques belles découvertes et le potamot à feuilles de renouée passera du statut de plante très rare à plante "seulement" rare en Savoie.

Ranunculus circinatus Sibth.

C'est avec l'aide d'un grappin qu'a pu être récoltée cette renouée aquatique dans une lône du Rhône à Champagnieux (Leschaux) le 12/9/2007 par G. Mouton et T. Delahaye. De la rive, les plantes ne montrent que les petites fleurs blanches qui s'épanouissent à la surface. Elles sont portées par une tige pouvant mesurer jusqu'à un mètre de long. Les feuilles sont toutes submergées et découpées en fines lanières raides, restant étalées hors de l'eau sans former un pinceau. Nous manquons d'informations récentes sur la répartition en Savoie de cette espèce qui, jusqu'à cette observation, n'était connue que par quelques récoltes et indications anciennes.

Rorippa amphibia (L.) Besser

Des différentes espèces du genre *Rorippa* connues en Savoie, le cresson amphibie se singularise principalement par ses feuilles indivises. Localisé uniquement sur le pourtour du lac du Bourget dans l'inventaire de 2006, quelques plantes ont été observées dans le marais de la Petite Forêt à Challes-Eaux le 4/6/2007 au cours de la sortie collective de notre association (Cf. page 56). Il convient également de signaler sa présence sur la rive de l'étang de Crosagny à Albens (29/7/1985, Denis Jordan, com. pers.).

Ruta graveolens L.

La rue fétide est la seule représentante de ce genre, plutôt méditerranéen, en Savoie. Plusieurs récoltes et indications anciennes (Chambéry, Chanaz, Chindrieux, Montmélian) n'ont pas été confirmées récemment. Pour autant l'inventaire de *Ruta graveolens* dans notre département s'enrichit de deux nouvelles localités, l'une à Montagnole (Maisolée) et l'autre à Saint-Jean-de-Chevelu (au sud de Monthoux), repérées respectivement les 29/6/2007 et 27/8/2007 par G. Mouton.

Rumex acetosa L. subsp. nebroides (Campd.) Maire & Petitm.

Ce *Rumex* avait jusqu'à présent échappé à notre attention. Il est possible de caricaturer *Rumex acetosa* subsp. *nebroides* en le décrivant comme un *Rumex acetosa* d'altitude, pourvu de feuilles caulinaires longues et étroites (huit à vingt fois plus longues que larges) et à inflorescence composée de rameaux courts. Récolté jadis à Termignon et Lanslebourg (G), nous avons retrouvé une station à l'est du col du Petit Mont Cenis le 2/7/2007 (H TD). À *posteriori*, une observation réalisée à Val-d'Isère au-dessus du Fornet le 20/6/2007 pourrait également correspondre à cette sous-espèce – à vérifier en 2008 ! Il est probable que *Rumex acetosa* subsp. *nebroides* ne soit pas très rare en Savoie, mais sa distribution est totalement méconnue à ce jour.

Saxifraga retusa Gouan subsp. retusa

L'espèce *Saxifraga retusa* est classiquement divisée en deux sous-espèces : la sous-espèce nominale, glabre, sud européenne montagnarde et la sous-espèce *augustana* (Vacc.) P. Fourn., poilue glanduleuse exclusivement ouest-alpine. Jusqu'à présent seule cette dernière était connue en Savoie en Haute-Maurienne. La sous-espèce *retusa* a été trouvée à Sainte-Foy-Tarentaise sous le col du Mont le 22/7/2007 à l'occasion d'une journée botanique organisée par la FMBDS où participait G. Mouton.

***Schoenoplectus triqueter* (L.) Palla**

Le scirpe à tiges trigones est une plante très rare en Savoie. Il semble se confirmer que les berges du Rhône constituent son unique refuge dans notre département. Observé ces dernières années seulement dans la partie sud du cours savoyard du fleuve à Champagneux et à l'extrémité nord à Motz (Delahaye & Prunier, 2007), une station intermédiaire a été découverte à Yenne à la hauteur de Pré Bochard en 2007 par G. Mouton.

Scirpoides holoschoenus* (L.) Soják subsp. *holoschoenus

Le scirpe jonc est une espèce que nous considérons comme adventice en Savoie. Des plantes se "promènent" notamment sur la rive est du lac du Bourget. Déjà observée à Brison-Saint-Innocent, elle vient d'être notée un peu plus au nord sur la commune de Chindrieux à Champfleury le 1/10/2007 par G. Mouton.

***Scrophularia auriculata* Loefl. ex L.**

Avec un peu de recul, nous pouvons considérer que cette espèce est probablement sous-observée en Savoie puisqu'elle a été récemment vue à quatre reprises à Drumettaz-Clarafond (Les Potis, le 17/6/2006 – H PP, le Corbat, 8/2007), à Serrières-en-Chautagne aux Îles de la Malourdie (24/8/2007) et au Bourget-du-Lac le long du canal d'écroulement des crues de la Leysse (10/10/2007) par P. Prunier.

***Senecio erraticus* Bertol.**

Nos connaissances sur la présence en Savoie de ce grand séneçon, qui se repérera notamment à sa tige ramifiée dans la partie supérieure dont les rameaux dépassent souvent l'extrémité de la tige principale, continuent d'évoluer : suite aux observations réalisées à Saint-Sulpice en 2006 par G. Mouton (Delahaye & Prunier, 2007), ce dernier a également trouvé *Senecio erraticus* à La Bridoire (les Moines) le 26/9/2007.

***Senecio jacobae* L. subsp. *nudus* (Weston) Soják**

Curieusement, lors de nos recherches dans l'herbier général des Conservatoire et Jardin Botaniques de la ville de Genève, qui inclut l'herbier de Perrier de la Bâthie, nous n'avons pas trouvé de récolte de ce séneçon de Jacob dépourvu de fleurs ligulées alors que l'auteur du "*Catalogue raisonné des plantes vasculaires de Savoie*" (Perrier, 1917) l'indique d'une demi-douzaine de localités de l'ouest du département. Nous avons observé le séneçon nu à Champagneux au Râfour le 15/4/2007, actualisant ainsi la présence de telles plantes en Savoie (H TD). Le rang variétal serait-il suffisant pour décrire cette variation du *Senecio jacobae* ?

***Silybum marianum* (L.) Gaertn.**

Cette astéracée épineuse, aux imposants capitules de fleurs rose pourpre porte des feuilles typiquement marbrées de blanc à la face supérieure. Elle possède une aire de distribution centrée sur le bassin méditerranéen mais remonte jusque dans le nord de la France. Déjà observée comme adventice en Savoie, une nouvelle observation est à enregistrer à Brison-Saint-Innocent où elle a été photographiée sur le talus routier de la D 991 bordant la baie de Grésine en 5/2007 par les membres de l'association locale "Equilibre Nature Espace".

***Sparganium emersum* Rehmman**

Sparganium emersum était connu en Savoie jusqu'à présent par une mention bibliographique à Albens (Pin, 1894) et une récolte remontant à juillet 1865 à Saint-Baldoph (herbier Jouty – S.H.N.S.). Grâce à Marc Philippe qui a bien voulu nous communiquer ses observations réalisées lors d'une balade en Savoie au cours de l'été 2007, nous pouvons maintenant affirmer que cette espèce protégée en région Rhône-Alpes est bien présente dans notre département. Quelques pieds colonisent la rive d'un plan d'eau situé à Saint-Rémy-de-Maurienne dans la plaine de l'Arc au lieu-dit le Canada (6/7/2007, M. Philippe). En première approche, *Sparganium emersum* se distingue de *Sparganium erectum* par sa tige non rameuse même dans la partie supérieure.

Sparganium erectum* L. subsp. *erectum

Nettement moins fréquente que la sous-espèce *neglectum*, le type a été observé pour la seconde fois en Savoie, au Bourget-du-Lac en bordure du canal d'écroulement des crues de la Leysse par T. Delahaye & P. Prunier (10/10/2007 – H PP).

Symphytum tuberosum* L. subsp. *tuberosum

Cette boraginacée à floraison printanière est connue depuis le XIX^e siècle dans les gorges du Sierroz au-dessus d'Aix-les-Bains (Pin, 1894). Ce secteur constituait l'unique territoire où elle était recensée en Savoie. T. Delahaye, G. Mouton et S. Serve ont eu le plaisir de trouver la consoude tubéreuse à Yenne dans la vallée du Flon le 15/4/2007. Cette découverte invite à la rechercher sur l'ensemble du cours du Flon et dans les nombreux petits ravins qui sillonnent l'Avant-Pays.

Teucrium scordium* L. subsp. *scordium

Le nombre de stations actuellement connu en Savoie de la germandrée d'eau est largement inférieur au nombre de stations répertorié dans les herbiers et la bibliographie. Cette situation est bien évidemment à relier à la disparition de nombreuses zones humides au cours du XX^e siècle... Disparitions qui malheureusement ne sont toujours pas enrayerées. Réjouissons-nous d'autant plus de la découverte de cette rare lamiacée à Saint-Pierre-de-Curtille dans un étang asséché (Cf. *Veronica scutellata*) le 23/9/2007 par G. Mouton.

***Thalictrum simplex* L. subsp. *tenuifolium* (Hartm.) Sterner**

Suite à quelques déconvenues dans nos tentatives d'identification des différentes sous-espèces de *Thalictrum simplex*, nous avons envoyé nos échantillons à Ralf Hand, spécialiste du genre *Thalictrum* à Berlin et auteur d'une thèse sur ce genre de renonculacée. La population connue à Bessans est à rattacher à la subsp. *tenuifolium* (H TD). Les sous-espèces *galioides* et *simplex* ont également été reconnues par cet auteur en Savoie. Nous tenterons dans les prochaines années de poursuivre l'étude de leur distribution dans notre département.

***Typha angustifolia* L.**

La massette à feuilles étroites est inventoriée dans la quasi-totalité des départements français. Cette apparente abondance masque, au moins pour la Savoie, une relative rareté et une régression des populations. La combe de Savoie est historiquement et actuellement le secteur privilégié pour observer et rechercher cette "quenouille". Quelques pieds ont été observés sur la rive nord du lac de Sainte-Hélène le 17/6/2007 par les participants à la journée botanique inter-sociétés des associations savoyardes de la FMBDS.

***Valerianella rimosa* Bastard**

Le fait de faire tomber quelques fruits de doucette dans le creux de sa main pour observation à la loupe, indispensable à l'identification des différentes espèces, est un plaisir chaque année renouvelé. C'est ainsi qu'a été repérée une petite population de la doucette auriculée dans une parcelle de céréales à Jacob-Bellecombette (le Terray) le 29/6/2007 par T. Delahaye, G. Mouton et A.-M. Prieur. Rappelons que cette petite plante annuelle est considérée comme en danger de disparition en Savoie.

***Veronica peregrina* L.**

La véronique voyageuse a déjà beaucoup voyagé : originaire du continent américain, elle est considérée de nos jours comme subcosmopolite. Elle aurait été introduite en Europe au début du XVIII^e siècle (Fournier, 1947). Encore peu signalée en Savoie, elle a été trouvée dans les plates-bandes du hameau de Montgrepont à Aiton le 11/4/2007 par A. Lequay, G. Mouton.

***Veronica scutellata* L.**

Dans sa recherche systématique des hydrophytes en Savoie, G. Mouton avait projeté une séance d'herborisation au grappin dans l'étang figurant sur les cartes IGN à l'ouest du Saut du Chien à Saint-Pierre-de-Curtille. Ce 23/9/2007, l'étang n'existe plus que sur la carte mais une végétation palustre est en place dans la petite dépression : à défaut d'hydrophytes, la découverte d'une population de *Veronica scutellata* (et de *Teucrium scordium* – Cf. cette espèce) récompensera le déplacement. Les grappes alternes de petites fleurs pâles et les feuilles linéaires sont les principaux caractères de cette véronique connue ailleurs en Savoie dans les marais de la vallée des Huiles.

***Zannichelia palustris* L.**

La zannichellie des marais est certainement moins rare en Savoie que nous le supposons en 2006, même si son habitat aquatique limite forcément son extension. Une prospection systématique des rivières, lacs, étangs et autres plans d'eau artificiels permettra de trouver de nouvelles populations comme ce fut le cas en 2007 : tout d'abord à Ruffieux sur le bord du Rhône au sud du pont de la Loi le 10/9/2007 par G. Mouton, ensuite à La Balme, toujours sur la rive du fleuve à la hauteur des

Bessons, le 12/9/2007 par T. Delahaye et G. Mouton et enfin le long du canal d'écrêtement des crues de la Leysse au Bourget-du-Lac le 10/10/2007 par T. Delahaye et P. Prunier. La multiplication des observations et des récoltes permettra aussi d'étudier les sous-espèces de *Zannichelia palustris* potentiellement présentes en Savoie.

BIBLIOGRAPHIE

- AESCHIMANN D. & BURDET H. M., 1994 – Flore de la Suisse et des territoires limitrophes – Le nouveau Binz – Éditions du Griffon, Neuchâtel – 603 p.
- AESCHIMANN D., LAUBER K., MOSER D. M. & THEURILLAT J.-P., 2004 – *Flora alpina* – Belin, Paris – 3 vol. : 1, 1159 p. ; 2, 1188 p. ; 3, 323 p.
- BOLOMIER A.-C., CATTIN P., 1999 – La flore du département de l'Ain : inventaire complet – Connaissance de la flore de l'Ain, Bourg-en-Bresse – 335 p.
- BOURNÉRIAS M., PRAT D. & al. (collectif de la Société Française d'Orchidophilie), 2005 – Les orchidées de France, Belgique et Luxembourg, deuxième édition – Biotope, Mèze (collection Parthénope) – 504 p.
- CARIOT A. & SAINT-LAGER J.-B., 1889 – Étude des fleurs. Botanique élémentaire, descriptive et usuelle renfermant la flore du bassin moyen du Rhône et de la Loire – Tome 2, 8^e édition – Vitte & Perrussel, Lyon – 1004 p.
- CHAS E., 1994 – Atlas de la flore des Hautes-Alpes – Conservatoire Botanique National Alpin de Gap-Charance, Conservatoire des Espaces Naturels de Provence et des Alpes du sud, Parc national des Écrins – L. Jean, Gap - 816 p.
- COUDERC H., 1975 – Contribution à la révision des taxons infraspécifiques de l'*Anthyllis vulneraria* L. en France – *Revue Générale de Botanique*, volume 82 – pp. 93-115.
- CULLEN J., 1976 – The *Anthyllis vulneraria* complex : a résumé – *Notes from the Royal Botanic Garden Edinburgh*, volume XXXV, n° 1 – pp. 1-38.
- DELAHAYE T. & PRUNIER P., 2006 – Inventaire commenté et liste rouge des plantes vasculaires de Savoie – *Bull. Spécial Soc. Mycol. Bot. Région Chambérienne*, n° 2 – 106 p.
- DELAHAYE T. & PRUNIER P., 2007 – Complément (I) à l'inventaire commenté et liste rouge des plantes vasculaires de Savoie – *Bull. Soc. Mycol. Bot. Région Chambérienne*, n° 12 – pp. 62-67.
- FOURNIER P., 1947 – Les quatre flores de France – Éditions Lechevalier, Paris – 1104 p.
- FRITSCH R., 1984 – Une herborisation en Vanoise septentrionale : le sentier balcon allant de la station d'Arc 2000 vers le refuge de Turia (alt. 2000-2400 m) – *Bull. Soc. Hist. Nat. de la Savoie*, n° 158 – pp. 23-35.
- GRENON M., 2006 – Redécouverte d'*Anthyllis guyoti* Chodat, une rare endémique des Alpes pennines – *Bull. Murithienne*, n° 124 – pp. 39-46.
- MARTINOT J.-P., 1979 – Écologie et gestion piscicole des lacs de haute altitude du Parc national de la Vanoise – Thèse de doctorat, Université scientifique et médicale de Grenoble – 127 p.
- MERLO A., 2007 – Rapport d'activités 2007 sur les milieux aquatiques du Parc national de la Vanoise – Parc national de la Vanoise – 29 p. + annexes.
- PERRIER DE LA BÂTHIE E., 1917 & 1928 – Catalogue raisonné des plantes vasculaires de Savoie – *Mém. Acad. Sci. Belles Lettres & Arts de Savoie*, 5^e série, Tome IV et V – Léon Lhomme, Paris et Imprimeries réunies, Chambéry – 433 p. & 415 p.
- PIN C., 1894 – Catalogue des plantes observées ou citées aux environs d'Aix-les-Bains – 2^e édition, Bolliet, Aix-les-Bains – 191 p.
- PRELLI R., 2001 – Les fougères et plantes alliées de France et d'Europe occidentale – Édition Belin, Paris – 431 p.
- PRESTON C. D., 1995 – Pondweeds of Great Britain and Ireland – BSBI Handbook n° 8, London – 352 p.
- REDURON J.-P., 2007 – Ombellifères de France, tome 1 – *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*, nouvelle série, numéro spécial 26 – pp. 1-564.
- ROUY G. & FOUCAUD J., 1897 – Flore de France, tome IV – Asnières chez G. Rouy ; Deyrolle, Paris – 313 p.
- SCAPPATICCI G., 2007 – Dernières découvertes – *Bull. S.F.O Rhône-Alpes*, n° 16 – 44 p.
- TUTIN & T. G. & al., 1968 – *Flora Europaea* – Volume 2 : *Rosaceae* to *Umbelliferae* – Cambridge university press – 454 p.



SORTIES MYCOLOGIQUES ESTIVALES

Par Christophe Chillet

Changement de vie. Nouveau travail. Nouvelle ville. Afin de pousser la nouveauté plus loin, et plutôt que de rester dans mon coin pour étudier la nature, je me suis mis à la recherche d'une association naturaliste. J'ai ainsi trouvé la SMBRC par l'intermédiaire de son site Internet, sur lequel j'ai relevé des informations intéressantes, notamment le programme 2007 (le site Internet peut être une bonne vitrine, c'est ce qui a été établi lors du conseil d'administration du 12/02/2008). N'ayant pas eu de réponse au mail (courriel pour Thierry Delahaye !) que j'ai envoyé pour avoir des informations sur l'association, je me suis présenté mi-juillet sur le parking de Kéria à Chamnord pour savoir si on m'accepterait à une sortie mycologique sans être adhérent. Là j'ai été accueilli chaleureusement par Daniel Jacquin et André Anselme-Martin qui ont quand même dû se dire : "Mais qui est cet olibrius qui vient s'incruster ?". Tout de suite dans le bain, ils se sont mis à me parler avec un débit assez élevé dans une drôle de langue, faite de latin et de termes que seule une poignée de terriens connaît dans le monde. Je me suis dit : "Mon petit gars, mais dans quoi tu t'es embarqué ?". Mais finalement, de sortie en sortie, j'ai appréhendé et je me suis habitué à la langue des mycologues, aidé par des passionnés qui n'ont pas hésité à partager leur savoir avec un amateur débutant. On m'a dit : "Bientôt tu deviendras un mycologue averti." On m'a aussi prédit que ce ne serait pas facile! Moi qui venais au départ pour progresser en botanique, je me suis fait happer par les mycologues qui ne voulaient plus lâcher leur nouvelle proie (je me suis bien laissé faire !), en prétextant sur le ton de l'humour que de toutes façons la botanique ne servait à rien et que c'était facile ! Mais je ne désespère pas cette année d'étudier les petites fleurs. Je vais essayer de concilier les deux. Pas facile, mais l'essentiel est de se faire plaisir.

Bon j'arrête de parler de moi. On m'a demandé d'écrire un petit article retraçant en quelques lignes les sorties mycologiques du lundi soir. Comme vous l'avez compris je suis débutant, donc ne vous attendez pas à un état précis des lieux mycologiques. Je laisse le soin à André de faire un exposé plus systématique. J'apporte plutôt un ressenti avec un œil neuf pour donner envie à d'autres de venir aux sorties mycologiques.

Liste des sorties :

Lundi 09/07/07 : Saint-Sulpice
Lundi 16/07/07 : Saint-Pierre-d'Alvey
Lundi 23/07/07 : Saint-Sulpice (Le Frêne)
Lundi 30/07/07 : Montagnole (Le Penet)
Lundi 06/08/07 : Col de Couz – mont Grelle
Lundi 13/08/07 : Col de l'Épine
Lundi 20/08/07 : Ontex – (Le Mont)

Ces sorties outre l'aspect purement mycologique sont l'occasion de découvrir de sympathiques paysages. Par exemple, la montée vers Ontex (sortie lundi 20/08/07) avec une superbe vue sur le lac du Bourget ou au-dessus de Montagnole (sortie lundi 30/07/07) avec en panorama sur la combe de Savoie et en arrière plan à nouveau le lac du Bourget. On peut aussi découvrir au détour d'une lisière, une clairière embrasée par les rayons du soleil de fin d'été et garnie de colchiques qui côtoient des espèces de champignons assez rares. Ces sorties permettent d'aérer les esprits et d'y rafraîchir les corps après le travail en se baladant un peu en altitude par des soirées douces et silencieuses.

Ces sorties sont aussi l'occasion pour les amoureux et curieux de nature de découvrir des endroits inédits caractéristiques des milieux tourmentés des Alpes (sortie lundi 06/08/07 au col de Couz).

Ces sorties sont l'occasion de se découvrir de nouvelles passions. Par exemple Nicole Hantschootte s'est fait envoûter par les formes et les couleurs des ascomycètes et autres myxomycètes qui ne se dévoilent qu'à ceux qui ont envie de les découvrir.

Ces sorties sont surtout l'occasion de rencontrer des personnes qui ont des affinités communes permettant de débattre, de discuter sur des sujets divers et en particulier sur la nature.

Mais aussi ces sorties, et c'est peut-être le plus important, sont l'occasion d'apprendre à connaître la nature afin de mieux la respecter.

Ce n'est pas pour rien que les rendez-vous sur le terrain de 2008 ont été avancés d'une demi-heure pour en profiter au maximum.

Voilà, ma petite prose est terminée. À bientôt pour de nouvelles aventures.

VACANCES MYCOLOGIQUES 2007

Par André Anselme-Martin

Un premier article relatait les sorties mycologiques estivales du lundi soir, organisées pour la première fois en 2002¹. Celles-ci ont continué, avec des hauts et des bas ; les bas dus tantôt à la canicule en 2003, tantôt à des orages parfois violents. Cette année, trois à sept sociétaires ont participé aux sorties, le départ étant à 18 heures du parking de Chamnord (près de Keria). Les listes de champignons sont issues de nos notes, avec l'aide de Maurice Durand lorsqu'il était présent.

9 JUILLET 2007

Saint-Sulpice (Bégon)

Cette sortie, proposée par Robert Mermet, avait bien commencé. Le temps de trouver un magnifique groupe d'*Omphalotus illudens* autour d'un châtaignier, une petite chanterelle appelée finalement *Cantharellus ferruginascens* (chapeau jaune, plus ou moins sali d'ocracé au centre, hyménium jaune clair, chair brunissante dans le bas) et quelques bolets ; et la pluie nous obligeait à nous mettre à l'abri chez Robert.

Boletus sp.
Cantharellus ferruginascens P.D. Orton
Helvella crispa (Scop.:Fr.) Fr.
Marasmiellus ramealis (Bull.:Fr.) Sing.
Omphalotus illudens (Schwartz) Sacc.

Ramaria formosa (Pers.:Fr.) Quélet.
Stereum hirsutum (Willd.:Fr.) S.F. Gray
Xerocomus armeniacus (Quélet) Quélet
Xerocomus subtomentosus (L.:Fr.) Quélet.

16 JUILLET 2007

Saint-Pierre-d'Alvey (bois avant les Revels – 600 m environ)

L'endroit, plusieurs fois prospecté, nous réservait encore quelques surprises : trois *Clathrus archeri*, jamais trouvés ici ; amanites, lactaires et russules surtout étant les genres les mieux représentés.

Amanita citrina (Sch.) Pers.
Amanita fulva (J.C.Schaeff.:Fr.) Big. & Guil.
Amanita junquillea Quélet.
Amanita rubescens Pers.:Fr.
Boletus aestivalis (Paul.) Fr.
Cantharellus subpruinus Eyssartier & Buyck
Clathrus archeri (Berk.ap.Hook.) Dring.
Collybia fusipes (Bull.:Fr.) Quélet
Collybia peronata (Bolt.:Fr.) Kumm.
Cortinarius bolaris (Pers.:Fr.) Fr.
Hydnum repandum L.:Fr.
Laccaria amethystea (Bull.) Murr.
Lactarius camphoratus (Bull.:Fr.) Fr.
Lactarius deterrimus Gröger
Lactarius piperatus (Scop.:Fr.) S.F.Gray
Lactarius quietus (Fr.:Fr.) Fr.

Lactarius volemus (Fr.:Fr.) Fr.
Leccinum scabrum (Bull.:Fr.) S.F. Gray
Pluteus cervinus (Schafr) Kumm.
Rozites caperata (Pers.:Fr.) Karst.
Russula acetolens S. Rauschert
Russula cyanoxantha (J.C.Schaeff.) Fr.
Russula densifolia Gillet
Russula gr.emetica
Russula emetica var. *silvestris* Sing.
Russula lepida (Fr.:Fr.) Fr.
Russula ochracea Fr.
Russula virescens (J.C.Schaeff.) Fr.
Xerocomus subtomentosus (L.:Fr.) Quélet.

¹ ANSELME-MARTIN A., 2003 - Vacances mycologiques – *Bull. Soc. Mycol. Bot. Région Chambérienne*, n°8 – pp. 92-95.

23 JUILLET 2007

Saint-Sulpice (à hauteur du Frêne)

À noter l'arrivée d'un "nouveau" : Christophe Chillet qui a trouvé sur Internet les coordonnées de la SMBRC. Nous décidons, Daniel Jacquin et moi, d'"assurer", malgré l'orage qui menace ; et nous rattrapera très rapidement.

Entoloma nidorosum (Fr.) Quélet
Ganoderma lucidum (Leyss.:Fr.) Karst.
Lactarius camphoratus (Bull.:Fr.) Fr.
Lactarius piperatus (Scop.:Fr.) S.F.Gray
Lactarius volemus (Fr.:Fr.) Fr.
Ramaria flavescens (Schaeff.) Petersen

Russula cyanoxantha (J.C.Schaeff.) Fr.
Russula subfoetens W.H.Smith.
Stereum hirsutum (Willd.:Fr.) S.F. Gray
Trametes versicolor (L.:Fr.) Lloyd

30 JUILLET 2007

Montagnole (direction du Penet)

Sortie proposée par André Dudoret. Beau temps.

Le terrain, assez varié, nous permet de trouver de nombreux lactaires et russules, toujours présents à cette époque. Les lactaires étant particulièrement intéressants à étudier sur le terrain (lait changeant souvent de couleur) ; les russules plutôt à la maison pour observer la sporée et les réactions chimiques (sulfate de fer, formol, potasse, ammoniacque...)

Au retour, magnifique vue sur le lac du Bourget.

Amanita cf. battarrae
Amanita rubescens Pers.:Fr.
Cantharellus cibarius (Fr.:Fr.) Fr.
Cantharellus tubaeformis (Bull.:Fr.) Fr.
Collybia peronata (Bolt.:Fr.) Kumm.
Cortinarius bolaris (Pers.:Fr.) Fr.
Cortinarius varicolor (Pers.:Fr.) Fr.
Gloeophyllum odoratum (Wulf.ap.Jacq.:Fr.) Imaz.
Hypoloma fasciculare (Huds.:Fr.) Kumm.
Laccaria amethystea (Bull.) Murr.
Lactarius acris (Bolt.:Fr.) S.F. Gray
Lactarius blennius (Fr.:Fr.) Fr.
Lactarius fuliginosus (Fr.:Fr.) Fr.
Lactarius pallidus (Pers.:Fr.) Fr.
Lactarius piperatus (Scop.:Fr.) S.F.Gray
Lactarius salmonicolor Heim & Leclair
Lactarius scrobiculatus (Scop.:Fr.) Fr.
Leccinum scabrum (Bull.:Fr.) S.F. Gray

Lycoperdon perlatum Pers.:Pers.
Oligoporus tephroleucus (Fr.:Fr.) Gilb. & Ryvarden
Polyporus varius var. *nummularius* Bull : Fr.
Russula aurora Krombh.
Russula cyanoxantha (J.C.Schaeff.) Fr.
Russula faginea Romagn.
Russula fragilis (Pers.:Fr.) Fr.
Russula integra (L.) Fr.
Russula laurocerasi Mlz.
Russula lepida (Fr.:Fr.) Fr.
Russula nauseosa (Pers.) Fr.
Russula olivacea (Sch.) Pers.
Russula subfoetens W.H.Smith.
Scleroderma verrucosum (Bull.:Pers.) Pers.
Stereum hirsutum (Willd.:Fr.)S.F. Gray
Thelephora anthocephala (Bull.:Fr.) Pers.

6 AOÛT 2007

Saint-Thibaud-de-Couz (col de Couz, route forestière sous les Balmes ; en direction du mont Grelle, 650-690 m)

"Coin" déjà prospecté, proposé par Daniel Jacquin. Temps un peu lourd ; quelques gouttes de pluie, le soir, en rentrant. Surtout des russules.

Boletus calopus Pers.:Fr.
Collybia confluens (Pers.:Fr.) Kumm.
Daedaleopsis confragosa (Bolt.:Fr.) Schroet.
Fomitopsis pinicola (Swartz.:Fr.) Kickx
Heterobasidion annosum (Fr.:Fr.) Bref.
Hydnum repandum L.:Fr.
Inocybe rimosa (Bull.:Fr.) Kumm.
Laccaria amethystea (Bull.) Murr.
Laccaria laccata (Scop.:Fr.) Berk.& Br.
Lactarius fuliginosus (Fr.:Fr.) Fr.
Lactarius piperatus (Scop.:Fr.) S.F.Gray
Lactarius volemus (Fr.:Fr.) Fr.
Lepiota cristata (Bolt.:Fr.) Kumm.
Marasmius androsaceus (L.:Fr.) Fr.
Marasmiellus ramealis (Bull.:Fr.) Sing.
Peziza badia Pers.:Fr.
Pholiota astragalina (Fr.:Fr.) Sing.

Pholiota flammans (Batsch:Fr.) Kumm.
Polyporus tuberaster (Jacp.:Fr.) Fr.
Russula adulterina (Fr.) ss. Melzer et Zvara
Russula cavipes Britz.
Russula cyanoxantha (J.C. Schaeff.) Fr.
Russula gr. emetica
Russula fellea (Fr.:Fr.) Fr.
Russula gr. foetens
Russula lepida (Fr.:Fr.) Fr.
Russula ochracea (Pers.:Fr.) Fr.
Russula risigallina (Batsch) Sacc.
Russula turci Bres.
Russula vesca Fr.
Stereum hirsutum (Willd.:Fr.)S.F. Gray
Trametes versicolor (L.:Fr.) Lloyd
Tremiscus helvelloides (D.C.:Fr.) Donk
Tricholoma bufonium (Pers.:Fr.) Gill.

13 AOÛT 2007

La Motte-Servolex et Saint-Sulpice (avant le col de l'Épine, chemin du Cerisier, 980 m environ)

Assez beau temps ; terrain assez humide et poussée de champignons, surtout russules et lactaires, toujours. Nombreux pieds de moutons pour les mycophages, c'est-à-dire tout le monde !

Agaricus semotus Fr.
Amanita vaginata (Bull.:Fr.) Vitt.
Boletus calopus Pers.:Fr.
Calocera viscosa (Pers.:Fr.) Fr.
Cantharellus lutescens (Pers.:Fr.) Fr.
Collybia confluens (Pers.:Fr.) Kumm.
Cortinarius gr. *hinnuleus*
Cortinarius versicolor Hry
Cystoderma amianthinum (Scop.) Fayod
Heterobasidion annosum (Fr.:Fr.) Bref.
Hydnum repandum L.:Fr.
Hypholoma fasciculare (Huds.:Fr.) Kumm.
Inocybe cervicolor (Pers.) Qué. l.
Inocybe fraudans (Britz.) Sacc.
Laccaria laccata (Scop.:Fr.) Berk. & Br.
Lactarius deterrimus Gröger
Lactarius fuliginosus (Fr.:Fr.) Fr.
Lactarius piperatus (Scop.:Fr.) S.F. Gray
Lactarius pyrogalus (Bull.:Fr.) Fr.
Lactarius volemus (Fr.:Fr.) Fr.
Leucoagaricus badhamii (Berk.) Sing.
Lycoperdon perlatum Pers.:Pers.
Lyophyllum connatum (Schum.:Fr.) Sing.
Marasmius rotula (Scop.:Fr.) Fr.
Megacollybia platyphylla (Pers.:Fr.) Köt. l. & Pouzar
Mycena haematopus (Pers.:Fr.) Kumm.

Mycena pura (Pers.:Fr.) Kummer
Oligoporus caesius (Schrad.:Fr.) Gilb. & Ryv.
Oudemansiella radicata (Rhel.:Fr.) Singer
Panellus stypticus (Bull.:Fr.) Karst.
Phallus impudicus L.:Pers.
Pholiota astragalina (Fr.:Fr.) Sing.
Ramaria flaccida (Fr.:Fr.) Boud.
Ramaria formosa (Pers.:Fr.) Qué. l.
Ramaria largentii Marr. & Stuntz
Rickenella fibula (Bull.:Fr.) Raith
Russula cyanoxantha var. *pelterai* Maire
Russula claroflava Grove
Russula fellea (Fr.:Fr.) Fr.
Russula gr. *foetens*
Russula nigricans Fr.
Russula ochroleuca Pers.
Russula queletii Fr.
Russula raoultii Qué. l.
Russula turci Bres.
Russula vesca Fr.
Sarcodon imbricatus (L.:Fr.) Karst.
Stereum hirsutum (Willd.:Fr.) S.F. Gray
Tubifera ferruginosa (Batsch) Gmel.
Xerocomus gr. *chrysenteron*

20 AOÛT 2007

Ontex (hameau du Mont. Départ de l'Arcolet, 732 m)

"Coin" proposé par Maurice Durand.

En montant par la route, beau panorama sur le lac du Bourget. Bois de conifères ; mais aussi bois de feuillus. Bord d'un grand pré intéressant. Découverte d'*Agaricus augustus*, assez rare ; et de *Leccinum pulchrum* (formol : rapide, saumoné – fer : gris-vert – chair rosissante – pas de bleu ou vert à la base du stipe), proche de *Leccinum scabrum*.

Agaricus augustus Fr.
Agaricus semotus Fr.
Amanita battarrae (Boud.) Bon
Amanita pachyvolvata (Bon) Krieglst.
Amanita vaginata (Bull.:Fr.) Vitt.
Boletus aestivalis (Paul.) Fr.
Cantharellus subpruinus Essartier & Buyck
Clitocybe phaeophthalma (Pers.) Kuyp.
Clitopilus prunulus (Scop.:Fr.) Kumm.
Collybia fusipes (Bull.:Fr.) Qué. l.
Cortinarius variegatus (Pers.:Fr.) Fr.
Cyathus striatus (Huds.:Pers.) Willd.
Geastrum sessile (Sow.) Pouz.
Hemimycena lactea (Pers.:Fr.) Sing.
Heterobasidion annosum (Fr.:Fr.) Bref.
Hypholoma radicosum Lange
Inocybe sp.
Laccaria amethystea (Bull.) Murr.
Lactarius piperatus (Scop.:Fr.) S.F. Gray

Lactarius salmonicolor Heim & Leclair
Lactarius scrobiculatus (Scop.:Fr.) Fr.
Lactarius volemus (Fr.:Fr.) Fr.
Leccinum pulchrum Lannoy & Estades
Megacollybia platyphylla (Pers.:Fr.) Köt. l. & Pouzar
Micromphale foetidum (Sow.:Fr.) S.F. Gray
Mycena pura (Pers.:Fr.) Kummer
Oligoporus caesius (Schrad.:Fr.) Gilb. & Ryv.
Oudemansiella radicata (Rhel.:Fr.) Singer
Phallus impudicus L.:Pers.
Psathyrella sp.
Russula aurea Pers.
Russula cavipes Britz.
Russula cyanoxantha var. *pelterai* Maire
Russula gr. *foetens*
Russula gr. *grisea*
Scleroderma sp.
Tricholoma orirubens Qué. l.



RENTÉE MYCOLOGIQUE DANS LES BAUGES

COMPTE RENDU DE LA SORTIE DU SAMEDI 25 AOÛT 2007

Par André Anselme-Martin

Comme il y a deux ans, les mycologues de la SMBRC avaient choisi les Bauges, et plus particulièrement Aillon-le-Jeune, comme sortie de rentrée (si l'on peut dire !)¹ Par un beau temps chaud, neuf sociétaires répondaient présents. Ils ne devaient pas le regretter. *Phaeolepiota aurea* et *Tricholoma pardinum* ne manquaient pas le rendez-vous. *Sparassis laminosa* aussi, et non *Sparassis crispa* comme écrit par erreur pour 2005. Quelques espèces plus rares étaient déterminées par Maurice Durand : *Tricholoma fucatum*, à odeur farineuse, *Tricholoma sciodes* forme *virgatoides* (pas *T. virgatum* !), *Hydropus marginellus* et *Omphalina epichysium*, sur bois pourri de conifères. Si les mycènes étaient moins nombreux qu'en 2005, les inocybes, les tricholomes, les cortinaires et surtout les ramaires étaient abondants.

LISTE DES CHAMPIGNONS OBSERVÉS

(D'après les notes de Maurice Durand et André Anselme-Martin)

Commune : Aillon-le-Jeune

Lieu-dit : au-dessus de la maison forestière

Altitude : 1150 à 1300 m

Coordonnées : longitude : 4,21 gr – latitude : 50,70 gr

<i>Agaricus semotus</i> Fr.	<i>Hygrophorus eburneus</i> (Bull.:Fr.) Fr.
<i>Amanita ceciliae</i> (Berk.-Br.) Bas	<i>Hypholoma fasciculare</i> (Huds.:Fr.) Kumm.
<i>Amanita muscaria</i> (L.:Fr.) Hook	<i>Inocybe abietis</i> Kühn.
<i>Amanita pantherina</i> (De Cand.:Fr.) Krombh.	<i>Inocybe cervicolor</i> (Pers.) Qué.
<i>Amanita rubescens</i> Pers.:Fr.	<i>Inocybe corydalina</i> Qué.
<i>Amanita vaginata</i> (Bull.:Fr.) Vitt.	<i>Inocybe gausapata</i> Kühner
<i>Bisporella citrina</i> (Batsch:Fr.) Korf & Carpenter	<i>Inocybe geophylla</i> (Bull.:Fr.) Kumm.
<i>Calocera viscosa</i> (Pers.:Fr.) Fr.	<i>Inocybe geophylla</i> var. <i>lilacina</i> (Peck) Gill.
<i>Cantharellus cibarius</i> (Fr.:Fr.) Fr.	<i>Inocybe lanuginosa</i> (Bull.:Fr.) Kumm.
<i>Cantharellus lutescens</i> (Pers.:Fr.) Fr.	<i>Inocybe phaeodisca</i> Kühner
<i>Cantharellus tubaeformis</i> (Bull.:Fr.) Fr.	<i>Inocybe pudica</i> Kühner
<i>Clavariadelphus truncatus</i> (Quélet) Donk	<i>Kuehneromyces mutabilis</i> (Scop.:Fr.) Singer & Smith
<i>Clavulina cinerea</i> (Bull.:Fr.) Schroet.	<i>Laccaria amethystea</i> (Bull.) Murr.
<i>Clitocybe gibba</i> (Pers.:Fr.) Kumm.	<i>Laccaria laccata</i> var. <i>moelleri</i> Singer
<i>Collybia butyracea</i> (Bull.:Fr.) Kumm.	<i>Lactarius albocarneus</i> Britz.
<i>Collybia confluens</i> (Pers.:Fr.) Kumm.	<i>Lactarius blennius</i> var. <i>viridis</i> (Schrad.) Qué.
<i>Coprinus</i> gr. <i>micaceus</i>	<i>Lactarius deterrimus</i> Gröger
<i>Cortinarius azureus</i> Fr.	<i>Lactarius fuliginosus</i> (Fr.:Fr.) Fr.
<i>Cortinarius balteatocumatilis</i> Hry ex P.D. Ort.	<i>Lactarius pallidus</i> (Pers.:Fr.) Fr.
<i>Cortinarius bulliardi</i> (Pers.:Fr.) Fr.	<i>Lactarius piperatus</i> (Scop.:Fr.) S.F.Gray
<i>Cortinarius cinnamomeoluteus</i> Orton	<i>Lactarius pterosporus</i> Romagn.
<i>Cortinarius fervidus</i> Orton	<i>Lactarius rufus</i> (Scop.:Fr.) Fr.
<i>Cortinarius</i> gr. <i>hinnuleus</i>	<i>Lactarius scrobiculatus</i> (Scop.:Fr.) Fr.
<i>Cortinarius humicola</i> (Quélet) Maire	<i>Lactarius subruginosus</i> Blum
<i>Cortinarius percomis</i> Fr.	<i>Lactarius trivialis</i> (Fr.:Fr.) Fr.
<i>Cortinarius sanguineus</i> (Wulf.:Fr.) Fr.	<i>Lactarius uvidus</i> (Fr.:Fr.) Fr.
<i>Cortinarius</i> gr. <i>sordescens</i>	<i>Lactarius volemus</i> (Fr.:Fr.) Fr.
<i>Cortinarius varius</i> (J.C.Schaeff.:Fr.) Fr.	<i>Lycoperdon molle</i> Pers.:Pers.
<i>Cortinarius venetus</i> (Fr.) Fr.	<i>Lycoperdon perlatum</i> Pers.:Pers.
<i>Cortinarius venetus</i> v. <i>montanus</i> Moser	<i>Lycoperdon piriforme</i> J.C. Schaeff.:Pers.
<i>Cortinarius</i> cf. <i>vibratilis</i>	<i>Lycoperdon umbrinum</i> Pers.:Pers.
<i>Entoloma nidorosum</i> (Fr.) Quélet	<i>Lyophyllum connatum</i> (Schum.:Fr.) Sing.
<i>Ganoderma lucidum</i> (Leyss.:Fr.) Karst.	<i>Marasmius alliaceus</i> (Jacq.:Fr.) Fr.
<i>Gomphus clavatus</i> (Pers.:Fr.) S.F. Gray	<i>Megacollybia platyphylla</i> (Pers.:Fr.) Kötli. & Pouzar
<i>Gymnopilus penetrans</i> (Fr.:Fr.) Murr.	<i>Mycena leptcephala</i> (Pers.:Fr.) Gill.
<i>Hemimycena lactea</i> (Pers.:Fr.) Sing.	<i>Mycena pelianthina</i> (Fr.:Fr.) Qué.
<i>Heterobasidium annosum</i> (Fr.:Fr.) Bref.	<i>Mycena pura</i> (Pers.:Fr.) Kummer
<i>Hydropus marginellus</i> (Pers.:Fr.) Singer	<i>Mycena speirea</i> (Fr.:Fr.) Gillet
<i>Hygrocybe cinereifolia</i> Courtéc. & Priou	<i>Omphalina epichysium</i> (Pers.:Fr.) Qué.

¹ ANSELME-MARTIN A., 2006 – Rentrée mycologique dans les Bauges. Compte rendu de la sortie du dimanche 28 août 2005 – *Bull. Soc. Mycol. Bot. Région Chambérienne*, n°11 – pp. 56-57.

Otidea onotica (Pers.:Fr.) Fuck.
Oudemansiella radicata (Rhel.:Fr.) Singer
Peziza succosa Berk.
Phaeolepiota aurea (Matt.:Fr.) Maire
Phellodon tomentosus (L.:Fr.) Bank.
Pluteus sp.
Pseudoclitocybe cyathiformis (Bull.:Fr.) Sing.
Ramaria aurea (J.C. Schaeff.) Quéél.
Ramaria bataillei (Maire) Corn.
Ramaria formosa (Pers.:Fr.) Quéél.
Ramaria largentii Marr. & Stuntz
Ramaria pallida (Sch.) Ricken
Ramaria stricta (Pers.:Fr.) Quéél.
Rhodocybe nitellina (Fr.) Singer
Russula anthracina Romagn.
Russula cavipes Britz.
Russula emetica var. *silvestris* Sing.
Russula fellea (Fr.:Fr.) Fr.
Russula fuscorubroides Bon
Russula hydrophila Horn.
Russula queletii Fr.
Russula terenopus Romagn.

Russula versatilis Romagn.
Sarcodon imbricatus (L.:Fr.) Karst.
Schizophyllum commune Fr.:Fr.
Scutellinia sp.
Sparassis laminosa Fr.
Spathularia flavida Pers.:Fr.
Thelephora anthocephala (Bull.:Fr.) Pers.
Tremella mesenterica Retz.:Fr.
Tremiscus helvelloides (D.C.:Fr.) Donk
Tricholoma bufonium (Pers.:Fr.) Gill.
Tricholoma fucatum (Fr.) Kumm.
Tricholoma fulvum (Bull.:Fr.) Sacc.
Tricholoma pardinum Quéél.
Tricholoma pseudonictitans Bon
Tricholoma sciodes var. *virgatoides* Bon
Tricholoma sejunctum (Sow.:Fr.) Quéél.
Xerocomus chrysenteron (Bull.Fr.) Quéél.



SESSION MYCOLOGIQUE

F.M.B.D.S. & F.A.M.M. : LAMOURA 2007

Par Daniel Jacquin

Lundi 17 septembre 2007 en début d'après-midi, je pars pour Lamoura participer à la session mycologique organisée par la Société Linnéenne de Lyon qui, exceptionnellement, se déroulera sur cinq jours au lieu des trois habituels.

Depuis Bellegarde, la route suit la vallée de la Valserine que l'on remonte jusqu'à Mijoux pour rejoindre Lamoura en passant par Lajoux. Le soleil est de la partie, j'arrive au V.V.L. (Village Vacances Lamoura), camp de base de la session et me présente à l'accueil pour confirmer mon arrivée.

- Bonjour, vous êtes tout seul de Chambéry ?
- Oui, Annie Crosnier et André Dudoret arriveront mercredi après-midi.
- Bien, tenez voilà pour vous.

Je reçois une sacoche contenant divers documents concernant le déroulement de la session et les diverses facettes du Haut-Jura et de son parc naturel. Sécurité oblige il y a également un gilet jaune fluo et une casquette orange afin de signaler notre présence à nos guides et inviter d'éventuels chasseurs à faire la différence entre un sanglier et un mycologue à quatre pattes devant une petite mycène.

- N'oubliez pas de vous inscrire pour une des sorties de demain matin car les groupes ne doivent pas dépasser vingt personnes. Elles sont affichées sur les tableaux derrière vous. Ensuite passez à la réception du V.V.L. pour retirer la clef de votre chambre et votre bracelet d'identification. À tout à l'heure.

Je me dirige vers les tableaux pour choisir ma sortie, j'ai le choix entre huit lieux. Je choisis la sortie numéro un avec Laurent Deparis et Jacques Paget pour prospecter une tourbière.

Je récupère ma clef, mon bracelet qui me permettra de me déplacer et prendre mes repas en toute quiétude parmi les six cents et des brouillards résidents du village. Je suis logé dans le bâtiment le plus à l'est du site. A l'entrée du bâtiment une liste m'apprend qu'Annie et André y seront logés aussi. Le parking n'est pas trop loin, je transfère mes affaires et pars à la recherche de la salle de travail. Renseignements pris, il y a deux salles ; la numéro un étant complète, je n'ai pas le choix. Heureux hasard : la salle deux se trouve proche de la salle de détermination et d'exposition. Par manque d'expérience, je transfère à pied en plusieurs voyages mon matériel et mes livres. Le site est en forme d'Y et comme je loge au bout de la branche est, je dois aller au bout de la branche nord en passant par le point central, cela ne me prend pas loin d'une demi-heure. Ouf ! Me voilà installé.

Je fais un tour de salle pour savoir qui sont les mycologues travaillant ici et j'entends alors une personne donner le chemin à suivre pour venir déposer notre matériel avec nos véhicules (j'ai bien écrit la liste complète du vocabulaire qui a transité dans ma tête l'espace d'une nano-seconde pour vous faire part de mon état d'âme, mais la gomme de l'autocensure est passée par là).

Après le dîner, je visite les diverses salles mises à notre disposition. Tiens, un flash ! Serais-je photogénique à ce point ? Que nenni ! il s'agit tout simplement d'un orage. Bref, rejoignons Morphée, nous verrons le temps demain matin.

Réveil humide, l'heure du départ pour la tourbière des Moussières approche, la pluie est de plus en plus épaisse, tout le monde étant présent, nous partons. Arrêt sur un parking dans un petit vallon, pas de tourbière en vue. Notre guide nous rassure : nous irons à la tourbière plus tard car une surprise nous y attend. Pour l'instant, nous visiterons les pâtures et bois de ce vallon avec la pluie pour compagne. Les pâtures ne nous étant pas favorables, nous nous dirigeons vers les pessières et là, sous les arbres, nous trouvons quelques espèces. J'en rapporte une douzaine pour la détermination de l'après-midi. Direction la tourbière et là, toujours accompagnés par des averses, nous nous trouvons face à un petit lac. Les irréductibles trouveront bien quelques espèces tout en faisant le tour de celui-ci.

Mercredi matin nous réveille avec le soleil et une petite gelée en prime. Les vitres des voitures subissent un décapage en règle. J'ai choisi pour cette sortie le chalet de la Frasse et la Combe de la Chèvre sur la commune de Lajoux avec Jean-Louis Cheype. Qu'allons nous trouver avec ce gel ? Les endroits abrités nous réservent une vingtaine d'espèces. Notre guide attire notre attention sur les touffes de fougères que nous rencontrons :

- Voilà, en fouillant dans les fougères, vous devez trouver une petite merveille posée sur les vieux rachis.

Sur ce, il se penche sur la touffe la plus proche et s'écrie : - Ça y est, les voilà !

Je jette un œil par dessus son épaule pour apercevoir une tache rose composée d'un tas de petits points roses, voilà le trésor : *Mycena pterigena*. Nous devons sortir nos loupes pour admirer cette minuscule merveille qu'est la mycène des fougères.

En fin d'après-midi Annie et André me rejoignent et fort de mon expérience, je les guide un peu pour leur installation.

Jeudi matin, les chauffeurs grattent à nouveau les vitres des voitures et nous partons pour le lieu de Tré la Gire, sur la commune de Longchaumois, avec messieurs Laurent Francini et Bernard Rivoire. Nous nous enfonçons dans un bois mêlé de *Picea* et *Fagus* ; André, à la recherche d'espèces à sporée rose pour sa collection pédagogique, sera déçu car il n'y a pas grand chose à récolter. L'un d'entre nous nous montre un polypore ayant une fructification très importante. J'ose lancer le nom d'*Heterobasidion annosum*. Sur ma droite une voix s'élève pour me contredire c'est B. Rivoire, spécialiste en la matière, armé de son piolet et de sa scie d'élagage :

- Il s'agit bien d'un *Heterobasidion* mais pas *annosum*.

- Ah bon ! Pourquoi ?

- Regardez la face infère et comptez les pores au millimètre carré. Ils sont serrés, environ 5 à 7 au millimètre carré donc il s'agit de : *Heterobasidion parviporum*, contre 2 à 4 pores pour *annosum*.

Leçon : la prochaine fois, je dirai :

- À moins de dire une bêtise je pense qu'il s'agit de...

Sur le chemin du retour j'écoute deux participants qui, de façon très simple, parlent de molécules plus ou moins toxiques, de dépendance, de cannabis génétiquement modifié etc., etc. Conversation un peu trop spécialisée pour moi : qu'à cela ne tienne, j'écoute. C'est seulement arrivé aux voitures que je découvre le nom d'une de ces personnes : le Dr. Lucien Giacomoni, toxicologue.

Vendredi matin dernière sortie, miracle, il n'y a pas de glace sur les voitures. Annie et André partent pour la Combe Noire sur la commune de Ravilloles avec messieurs Guillaume Eyssartier et Nicolas Van Vooren. Quant à moi, je pars avec messieurs Roger Fillion et Lopez vers la forêt des Chapuzieux sur la commune de La Pesse, en remplacement de la sortie prévue à la croix de Puthod dont l'altitude est trop élevée et la température trop basse. Sortie plutôt de type photographique afin de permettre à plusieurs d'entre nous de prendre quelques clichés. Une belle touffe d'*Armillaria ostoyae* et une magnifique *Amanita vaginata* que nous emportons pour vérification par Pierre Neville ont particulièrement attiré notre attention.

Comme il est prévu que chaque participant reçoive un compte rendu détaillé des sorties de cette session, je ne vous ai pas noyés sous des listes de noms des espèces rencontrées. Mon projet est de transmettre ces informations à la S.M.B.R.C. afin que vous en profitiez tous, soit sur le site, soit par copies.

En conclusion, malgré une météo peu favorable, j'ai passé une semaine très instructive. J'ai vu une grande quantité d'espèces dans la salle d'exposition et entendu de nombreuses informations données toujours avec beaucoup de patience. La réunion hétéroclite de corses, méridionaux, pyrénéens, helvètes et rhône-alpins avait une certaine saveur du fait de la sonorité des discussions et des explications. Un petit conseil pour les nouveaux sociétaires : si vous le pouvez, n'ayez pas peur de vous inscrire aux prochaines sessions.

- Participez, participez, il en restera toujours quelque chose.



RENCONTRES MYCOLOGIQUES AVEC LES MOTTERAINS LES 13 ET 14 OCTOBRE 2007

Par Maurice Durand

Depuis plusieurs années les expositions mycologiques suivent une évolution conjoncturelle. Les visiteurs désertent de plus en plus nos tables aux alignements soignées mais rébarbatives pour le non-initié. L'exposition de la SMBRC c'est aussi un temps fort où tous les sociétaires œuvrent pour communiquer leur passion aux visiteurs, sensibiliser le public à la protection de la biodiversité. C'est un temps de rencontre avec les membres des associations voisines et c'est bien sûr aussi la convivialité richement concoctée par nos cuisiniers. Mais au fil des années la désaffection du public laisse un peu de "lourdeur" sur le cœur des acteurs bénévoles.

Depuis déjà quelques années nous avons souhaité modifier nos pratiques, et l'exposition au centre commercial de Chamnord fait partie de cette évolution.

En 2007, en partenariat avec la municipalité de La Motte-Servolex, nous avons proposé à une soixantaine de personnes une initiation à la mycologie.

L'animation a commencé le samedi soir 13 octobre 2007 par la projection d'un film exposant différents aspects du règne fongique, sa vie en dessous du sol, ses formes et couleurs, les précautions pour la consommation, les recherches sur le plan médical mais aussi et surtout son rôle dans l'écosystème naturel. Maintes questions furent posées par un public intéressé – il fallait l'être un soir où la France disputait la demi-finale de la coupe du monde de rugby – et finalement nous avons assuré collégalement un fructueux débat.

Le dimanche matin, sous un ciel bleu, tous les inscrits à la sortie sur le terrain étaient présents. La poussée fongique n'était pas luxuriante. Cependant, le secteur que nous avons prospecté la semaine précédente se montrait suffisamment riche pour nous permettre de présenter diverses espèces à la cinquantaine de participants répartis en quatre groupes tous accompagnés d'un ou deux botanistes et d'un ou de deux mycologues. Nous avons ainsi pu montrer différents phénomènes comme la mycorhize et le processus de la décomposition des bois morts et des vieilles feuilles permettant l'assimilation de nutriments par les plantes. Les nombreux enfants présents n'étaient pas les moins attentifs.

À midi, les repas étaient tirés des sacs et des échanges s'établissaient entre les cinquante participants et les quinze accompagnateurs de la SMBRC.



À 14 heures, sous la conduite des détermineurs, les quatre groupes se retrouvaient à la hall Decroux pour essayer de classer la cueillette du matin par grandes familles. Suivant la sensibilité de chacun, le travail s'est effectué soit avec des clefs de détermination, soit par une approche plus intuitive en se servant des connaissances et des conseils des spécialistes.



En fin d'après-midi, un tour de table d'une exposition préparée grâce à la récolte effectuée le samedi par quelques adhérents, a permis de montrer les principaux comestibles et toxiques, d'expliquer les bases de la classification des basidiomycètes (structure de la chair, forme de l'hyménium et couleur de la sporée), et surtout d'attirer l'attention sur les risques de confusions possibles.

Pour clôturer le week-end, les cuisiniers André Dudoret et Philippe Perrotin avaient préparé pour tous les participants des dégustations originales et délicieuses à base de champignons.

Cette expérience, en partenariat avec la municipalité de La Motte-Servolex, que nous remercions chaleureusement, aura été très enrichissante et sera à renouveler !



"SECOND TOUR" MYCOLOGIQUE À ONTEX

COMPTE RENDU DE LA SORTIE DU SAMEDI 20 OCTOBRE 2007

Par André Anselme-Martin

La découverte du Mont, cet été, nous ayant laissé de bons souvenirs, Maurice Durand nous propose d'y retourner en pleine saison mycologique.

Malgré un vent froid, c'est un groupe important (combien ? Je ne l'ai pas noté !) qui s'élanche autour du grand pré rond si caractéristique. À six exceptions près, les deux listes de champignons n'auront rien en commun. Les photographes s'en donnent à cœur joie, et particulièrement une néophyte, Nicole Hantschootte, qui apprécie ascomycètes minuscules et aphylophorales curieux, souvent délaissés. Il faut dire que les petites coupes turquoise de *Chlorociboria aeruginascens*, ou jaunes de *Bisporella citrina* ne peuvent pas nous laisser indifférents ; pas plus que le tronc couché couvert de pholiotes changeantes (*Kuehneromyces mutabilis*) que plusieurs mycophages essaieront (attention à *Galerina marginata* !) ; ou les guirlandes violacées de *Trichaptum abietinum*. La découverte de *Lenzites betulina*, rarement vu, au chapeau zoné et hirsute, ressemblant à *Trametes hirsuta* (ne pas oublier de retourner le champignon pour voir les lames radiées, assez espacées !) a clos cette après-midi bien remplie.

LISTE DES CHAMPIGNONS OBSERVÉS

(D'après les notes de Maurice Durand et André Anselme-Martin)

Commune : Ontex

Lieu-dit : hameau du Mont, départ de l'Arcolet

Altitude : 730 à 780 m

Coordonnées : longitude : 3,8775 gr – latitude : 50,8250 gr

- | | |
|---|---|
| <i>Agaricus essettei</i> Bon | <i>Laccaria amethystea</i> (Bull.) Murr. |
| <i>Agaricus semotus</i> Fr. | <i>Laccaria laccata</i> (Scop.:Fr.) Berk. & Br. |
| <i>Aleuria aurantia</i> (Fr.) Fuck. | <i>Lactarius aurantiofulvus</i> Blum ex Bon |
| <i>Amanita battarrae</i> (Boud.) Bon | <i>Lactarius fuliginosus</i> (Fr.:Fr.) Fr. |
| <i>Amanita muscaria</i> (L.:Fr.) Hook | <i>Leccinum versipelle</i> (Fr. & Hök.) Snell. |
| <i>Amanita rubescens</i> Pers.:Fr. | <i>Lenzites betulina</i> (L.:Fr.) Fr. |
| <i>Armillaria mellea</i> (Vahl:Fr.) Kummer | <i>Lepiota clypeolaria</i> (Bull.:Fr.) Kumm. |
| <i>Bisporella citrina</i> (Batsch:Fr.) Korf & Carpenter | <i>Lepista glaucocana</i> (Bres.) Sing. |
| <i>Cantharellus cibarius</i> (Fr.:Fr.) Fr. | <i>Lepista inversa</i> (Scop.) Pat. |
| <i>Chalciporus piperatus</i> (Bull.:Fr.) Bataille | <i>Lepista nuda</i> (Bull.:Fr.) Cooke |
| <i>Chlorociboria aeruginascens</i> (Nyl.) Kan. | <i>Lycoperdon mammiforme</i> Pers.:Pers. |
| <i>Clitocybe gr. candicans</i> | <i>Lycoperdon piriforme</i> J.C. Schaeff.:Pers. |
| <i>Clitocybe nebularis</i> (Batsch:Fr.) Kummer | <i>Lycoperdon umbrinum</i> Pers.:Pers. |
| <i>Collybia butyracea</i> (Bull.:Fr.) Kumm. | <i>Macrocystidia cucumis</i> (Pers.:Fr.) Joss. |
| <i>Cortinarius acutus</i> (Pers.:Fr.) Fr. | <i>Mycena epipterygia</i> (Pears) Kühn |
| <i>Cortinarius caninus</i> (Fr.) Fr. | <i>Mycena pura</i> (Pers.:Fr.) Kummer |
| <i>Cortinarius cinnamomeoluteus</i> Orton | <i>Mycena rosea</i> (Bull.) Gill. |
| <i>Cortinarius gr. multiformis</i> | <i>Oligoporus caesius</i> (Schrad.:Fr.) Gilb. & Ryv. |
| <i>Cortinarius purpurascens</i> (Fr.) Fr. | <i>Piptoporus betulinus</i> (Bull.:Fr.) Karst. |
| <i>Craterellus cornucopioides</i> (L.:Fr.) Pers. | <i>Pluteus cervinus</i> (Schafr) Kumm. |
| <i>Cuphophyllus virgineus</i> (Wulf.:Fr.) Bon | <i>Psathyrella</i> sp. |
| <i>Cuphophyllus virgineus</i> f. <i>roseipes</i> Mass. | <i>Pseudoclitocybe cyathiformis</i> (Bull.:Fr.) Sing. |
| <i>Entoloma nidorosum</i> (Fr.) Quélet | <i>Russula cyanoxantha</i> (J.C.Schaeff.) Fr. |
| <i>Fomitopsis pinicola</i> (Swartz.:Fr.) Kickx | <i>Russula laurocerasi</i> Mlz. |
| <i>Ganoderma lipsiense</i> (Batsch) Atk. | <i>Russula violacea</i> Quelet |
| <i>Gymnopilus</i> sp. | <i>Schizophyllum commune</i> Fr.:Fr. |
| <i>Helvella elastica</i> Bull.:Fr. | <i>Stereum hirsutum</i> (Willd.:Fr.) S.F. Gray |
| <i>Heterobasidion annosum</i> (Fr.:Fr.) Bref. | <i>Stropharia caerulea</i> Kreis. |
| <i>Hydnum repandum</i> L.:Fr. | <i>Trichaptum abietinum</i> (Pers.:Fr.) Ryv. |
| <i>Hydropus marginellus</i> (Pers.:Fr.) Singer | <i>Trichia</i> sp. |
| <i>Hygrocybe coccinea</i> (J.C. Schaeff.:Fr.) Kumm. | <i>Tricholoma inocybeoides</i> A. Pearson |
| <i>Hygrophorus agathosmus</i> (Fr.) Fr. | <i>Tricholoma portentosum</i> (Fr.:Fr.) Quélet |
| <i>Hypholoma capnoides</i> (Fr.:Fr.) Kumm. | <i>Tricholoma saponaceum</i> (Fr.:Fr.) Kumm. |
| <i>Hypholoma fasciculare</i> (Huds.:Fr.) Kumm. | <i>Tricholoma vaccinum</i> (Sch.:Fr.) Kummer |
| <i>Inocybe eutheles</i> (Berk. & Br.) Quélet | <i>Tricholomopsis rutilans</i> (Sch.:Fr.) Sing. |
| <i>Kuehneromyces mutabilis</i> (Scop.:Fr.) Singer & Smith | |



FIN DE SAISON MYCOLOGIQUE À CORSUET

COMPTE RENDU DE LA SORTIE DU SAMEDI 3 NOVEMBRE 2007

Par André Anselme-Martin

Déjà prospectée de nombreuses fois (la dernière en 2004), la forêt de Corsuet réserve toujours de bonnes surprises aux mycologues, particulièrement en fin de saison. D'abord sous les buis, mêlés aux chênes et aux charmes ; puis sur un terrain différent, avec châtaigniers et fougère aigle ; enfin dans un lieu planté de feuillus divers (noyers d'Amérique) et conifères (pins, mélèzes) ; les dix participants finiront par atteindre un pré, en fin de journée.

Parmi les bonnes surprises, il convient de noter entre autres : *Lepista densifolia* (d'abord pris pour un *Clitocybe geotropa* !), *Clitocybe inornata* rarement vu, *Delicatula integrella*, plusieurs inocybes intéressants, ainsi que de nombreux hygrophores. Sans oublier un ascomycète : *Dasyscyphus virgineus* et une cyphellacée : *Henningsomyces candidus*, jamais trouvés par nos adhérents et identifiés par Maurice Durand.

LISTE DES CHAMPIGNONS OBSERVÉS

(D'après les notes de Maurice Durand et André Anselme-Martin)

Commune : Aix-les-Bains

Lieu-dit : forêt de Corsuet

Altitude : 360 à 430 m

Coordonnées : longitude : 3,9675 à 3,9725 gr – latitude : 50,7925 à 50,7950 gr

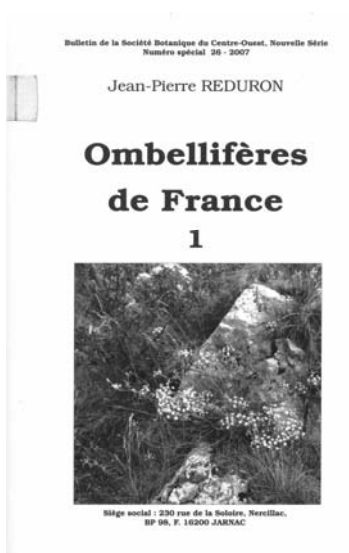
- | | |
|--|---|
| <i>Amanita rubescens</i> Pers.:Fr. | <i>Hypholoma sublateritium</i> (Fr.) Quél. |
| <i>Bjerkandera adusta</i> (Fr.) Karst. | <i>Inocybe napipes</i> Lange |
| <i>Clitocybe inornata</i> (Sow.:Fr.) Gill. | <i>Inocybe personata</i> Kühner |
| <i>Clitocybe nebularis</i> (Batsch:Fr.) Kummer | <i>Inocybe petiginosa</i> (Fr.:Fr.) Gill. |
| <i>Clitopilus prunulus</i> (Scop.:Fr.) Kumm. | <i>Lactarius chrysorrheus</i> Fr. |
| <i>Collybia butyracea</i> (Bull.:Fr.) Kumm. | <i>Lactarius quietus</i> (Fr.:Fr.) Fr. |
| <i>Cortinarius</i> cf. <i>arcuatus</i> | <i>Lactarius volemus</i> (Fr.:Fr.) Fr. |
| <i>Cortinarius</i> cf. <i>brunneus</i> | <i>Lepista densifolia</i> (Favre) Sing. & Clémç. |
| <i>Cortinarius largus</i> Fr. | <i>Lepista irina</i> (Fr.) Bigelow |
| <i>Cuphophyllus berkeleyi</i> (Ort. & Watl.) Bon | <i>Lepista nuda</i> (Bull.:Fr.) Cooke |
| <i>Cuphophyllus pratensis</i> (Pers.:Fr.) Bon | <i>Lycoperdon piriforme</i> J.C. Schaeff.:Pers. |
| <i>Cuphophyllus virgineus</i> (Wulf.:Fr.) Bon | <i>Marasmiellus ramealis</i> (Bull.:Fr.) Sing. |
| <i>Cuphophyllus virgineus</i> f. <i>roseipes</i> Mass. | <i>Megacollybia platyphylla</i> (Pers.:Fr.) Kottl. & Pouzar |
| <i>Dasyscyphus virgineus</i> S. F. Gray | <i>Mollisia cinerea</i> (Batsch:Fr.) Karst. |
| <i>Delicatula integrella</i> (Pers.:Fr.) Fayod | <i>Mycena acicula</i> (J.C. Schaeff.) Kummer |
| <i>Entoloma bloxamii</i> (Berk.-Br.) Sacc. | <i>Mycena adscendans</i> (Lasch) M. Geest |
| <i>Entoloma rhodopolium</i> (Fr.:Fr.) Kummer | <i>Mycena polygramma</i> (Bull.:Fr.) S.F. Gray |
| <i>Hebeloma pumilum</i> Lange | <i>Mycena rosea</i> (Bull.) Gill. |
| <i>Henningsomyces candidus</i> (Pers.) Kuntze | <i>Mycena vitilis</i> (Fr.) Quélet |
| <i>Heterobasidion annosum</i> (Fr.:Fr.) Bref. | <i>Piptoporus betulinus</i> (Bull.:Fr.) Karst. |
| <i>Hydnum repandum</i> L.:Fr. | <i>Psathyrella piluliformis</i> (Bull.:Fr.) Ort. |
| <i>Hygrocybe calciphila</i> Arnold | <i>Russula krombholzii</i> Schaffer |
| <i>Hygrocybe ceracea</i> (Wulf.:Fr.) Kumm. | <i>Russula lepida</i> (Fr.:Fr.) Fr. |
| <i>Hygrocybe psittacina</i> (Sch.:Fr.) Kumm. | <i>Steccherinum ochraceum</i> (Pers.:Fr.) S.F. Gray |
| <i>Hygrocybe quieta</i> (Kühn.) Singer | <i>Stereum hirsutum</i> (Willd.:Fr.) S.F. Gray |
| <i>Hygrocybe reidii</i> Kühn. | <i>Trametes versicolor</i> (L.:Fr.) Lloyd |
| <i>Hygrocybe unguinosa</i> (Fr.:Fr.) Karst. | <i>Trichia</i> sp. |
| <i>Hygrophorus cossus</i> (Sow.) Fr. | <i>Tricholoma saponaceum</i> (Fr.:Fr.) Kumm. |
| <i>Hygrophorus nemoreus</i> (Pers.:Fr.) Fr. | <i>Xylaria hypoxylon</i> (L.:Fr.) Greville |
| <i>Hygrophorus russula</i> (J.C. Schaeff.:Fr.) Quél. | |
| <i>Hypholoma fasciculare</i> (Huds.:Fr.) Kumm. | |



DANS NOTRE BIBLIOTHÈQUE

Par Véronique Le Bris

Voici quelques-unes des dernières acquisitions de notre association pour sa bibliothèque, que chacun pourra trouver dans notre local à la Maison des Associations.



OMBELLIFÈRES DE FRANCE – TOMES 1, 2 & 3

Jean-Pierre REDURON

Bulletin de la Société Botanique du Centre-Ouest, nouvelle série, numéro spécial 26 – 2007, 1726 pages.

Pas facile d'identifier une ombellifère : c'est rarement par cette famille que l'on commence quand on aborde la botanique ! Impossible pourtant d'y échapper tant elles sont présentes dans tous les milieux. Peu de synthèses existaient sur le sujet et les botanistes attendaient avec impatience la publication de cet ouvrage de Jean-Pierre Reduron qui a repris toutes les données existantes et n'a pu échapper à l'important travail de taxonomie et de nomenclature qui s'imposait pour cette famille. Nous voici donc avec un ouvrage de référence où nous trouvons non seulement les éléments indispensables à la détermination des apiacées, mais aussi des renseignements variés concernant chaque espèce et de précieuses indications générales notamment à propos de la nomenclature. Nous attendons maintenant les tomes suivants... à paraître.

GUIDE DES PLANTES SAUVAGES COMESTIBLES ET TOXIQUES

François COUPLAN & Eva STYNER

LES GUIDES DU NATURALISTE, DELACHAUX ET NIESTLÉ – 1994 (réimpression 2007) – 415 pages.

Les raisons qui nous amènent à nous intéresser aux plantes peuvent être très variées et nombre d'entre nous sont attirés d'emblée, ou se penchent de manière annexe sur leur intérêt alimentaire. Ce guide grand public trouve donc sa place dans notre bibliothèque afin de répondre à bien des interrogations qui n'ont pas de réponses dans les flores. Très pratique et illustré, il passe en revue deux cents plantes comestibles en précisant la manière de les utiliser et décrit également quatre vingts végétaux toxiques, pour éviter les confusions...



LE MONDE DES TEINTURES NATURELLES

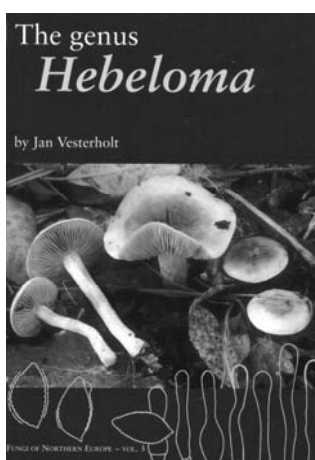
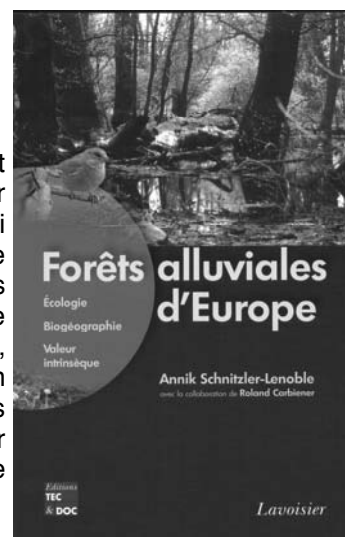
Dominique CARDON

BELIN – 2003 – 586 pages.

Il y a une dizaine d'années, le "guide des teintures naturelles", du même auteur, faisait la synthèse sur les teintures naturelles, sujet que nous avons abordé pour mettre en place notre exposition "*les plantes sauvages de Savoie et leurs usages*". Cette publication, plus récente, très documentée et illustrée, fait le point sur la place des produits et des méthodes utilisés en teinture dans notre monde actuel. Un très beau livre qui nous embarque à la découverte de plantes, mais aussi de champignons et d'animaux utilisés par l'homme depuis les temps reculés pour le plaisir des yeux.

**FORÊTS ALLUVIALES D'EUROPE.
Écologie, biogéographie, valeurs intrinsèques
Annick SCHNITZLER-LENOBLE
Ed. Tec & Doc – LAVOISIER – 2007 – 384 pages.**

Nous disposons dans notre bibliothèque d'assez peu d'ouvrages traitant d'écosystèmes. Ces synthèses thématiques sont indispensables pour connaître et comprendre le fonctionnement des milieux naturels qui abritent ces plantes et champignons qui nous intéressent tant. Dans ce livre, tous les aspects concernant les "forêts alluviales d'Europe", au sens large, sont abordés : descriptions, explications et exemples, de manière très claire et précise. Même si ces zones occupent une très faible surface, elles représentent un enjeu considérable par leur richesse écologique. Un des objectifs de cet ouvrage est la prise en compte de ces écosystèmes fragiles et originaux par l'ensemble des acteurs susceptibles d'agir sur leur évolution. Il s'adresse bien sûr à tous les naturalistes désireux de connaître et comprendre ces zones humides si intéressantes.

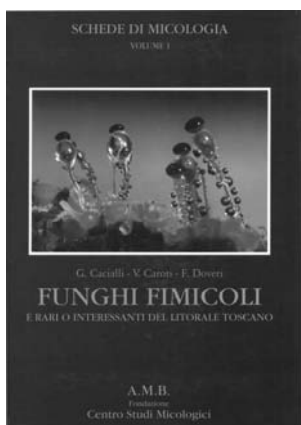


**THE GENUS HEBELOMA
Jan VESTERHOLT
FUNGI OF NORTHERN EUROPE – vol 3 – NARAYANA PRESS,
GYLLING, DENMARK – 2005 – 146 pages.**

S'il est relativement aisé, lors de son identification, de ranger un champignon dans le genre *Hebeloma*, grâce notamment à la couleur de ses spores, il est bien souvent très difficile de différencier entre elles les espèces d'hébélomes. Cet ouvrage devrait nous y aider, en décrivant les 45 espèces d'*Hébéloma* présentes dans le nord de l'Europe, comprenant une aire située au nord de Paris, les Alpes, les Carpathes et l'ouest des montagnes de l'Oural. Une clé de détermination est proposée, chaque espèce est décrite en détail macroscopiquement et microscopiquement et illustrée de très belles photos. Ce livre (en anglais) devrait permettre de ne plus conclure une détermination de champignon par "c'est un hébélome".

**FUNGI RARI E POCO NOTI DELLE SINISTRA PIAVE IN VALBELLUNA
Licia ALPAGO NOVELLO
CHEZ L'AUTEUR – 2006 – 271 pages.**

Si certains auteurs choisissent, dans leur ouvrage, de présenter un genre, voire une famille de champignons dans une zone géographique relativement étendue, Licia Alpago Novello nous emmène ici découvrir une vallée du Nord de l'Italie et en particulier les champignons rares qu'elle y a rencontrés. L'intérêt pour nous, Savoyards, est que bon nombre de ces champignons sont également présents dans notre département. Ce livre illustré de photos est particulièrement agréable à feuilleter, il aide à mémoriser ces espèces peu fréquemment rencontrées et apporte pour certaines des détails très précis macro ou microscopiques permettant de les identifier avec plus de certitude.



**FUNGI FIMICOLI E RARI O INTERESSANTE DEL LITORALE TOSCANO
G. CACCIALI, V. CAROTI & F. DOVERI
SCHEDE DI MICOLOGIA VOL 1 – A.M.B. FONDAZIONE – CENTRO
STUDI MICOLOGICI – 1995 – 615 pages.**

Encore une autre approche, dans cet ouvrage, de présentation des champignons : cette fois-ci, il ne s'agit pas d'un genre ou d'une famille, ni d'une zone géographique, mais d'un biotope. Ne seront présentés dans ce livre que des champignons fimicoles. Chaque espèce, illustrée de photos, est minutieusement décrite (en italien) macroscopiquement et microscopiquement. Des commentaires sont fréquemment fournis et une très riche bibliographie est citée pour chaque espèce.